10th 10

3859

Palat XU 33

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DES SYNONYMES
DE LA
LANGUE FRANÇAISE.

584594 SBX

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SYNONYMES DE LA LANGUE FRANÇAISE,

PUBLIÉS jusqu'à ce jour, par GIRARD, BEAUZÉE ROUBAUD, et autres Ecrivains cèlèbres, formant, réunis, près de douze cents articles.

SECONDE ÉDITION.

TOME II.

Prix, relié, 10 fr. 50 cent.

Biblioteca Nazionale FONDO PALATINO

A PARIS,

CHEZ MARADAN, libraire, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, n°. 16.

AN XI. — 1802.

SYNONYMES
DE LA
LANGUE FRANÇAISE,
ET LEURS
DIFFÉRENTES SIGNIFICATIONS.

E.

385. *Ebahi*, *Ebaubi*, *Emerveillé*, *Stupéfait.*

Ces termes sont familiers; *ébaubi* est même populaire et vieux. S'ils expriment énergiquement divers genres de surprises, faut-il les dédaigner ? La Fontaine et Molière s'en accommodèrent.

Ebahi ou *ébaubi* tiennent à la racine *ba*, qui désigne la bouche, et particulièrement l'action de tenir la bouche béante; *ébahi*, qui a la bouche béante. *Bah*, *ba*, *bau*, marquant particulièrement la surprise de quelqu'un qui ne veut pas croire, ou celle de quelqu'un qui

ne fait plus que *balbutier*, qui dit *bau*, comme si la chose n'étoit pas possible. *Emerveillé*, tiré de *merveille*, marque la surprise de quelqu'un qui regarde une chose comme une *merveille*. *Stupéfait*, de *st*, qui reste immobile, marque la surprise qui vous fait paroître *stupide*, ou qui jette dans un état de *stupeur*, d'engourdissement, d'immobilité.

Nous sommes donc *ébahis* par la surprise qui nous fait tenir la bouche béante, comme il arrive aux enfans et aux badauds, avec l'air de l'enfance ou de l'ignorance prompte à admirer. Nous sommes *ébaubis* par une surprise qui nous étourdit, nous déconcerte, nous laisse à peine balbutier, et nous tient comme suspendus dans le doute. Nous sommes *émerveillés* par une surprise qui nous attache avec une espèce de charme, ou avec une vive satisfaction, à la considération d'un objet qui nous paroît merveilleux, prodigieux, supérieur à notre intelligence. Nous sommes *stupéfaits* par une surprise qui nous rend immobiles, et semble nous ôter l'usage de l'esprit et des sens, comme si nous étions stupides. (R.)

386. *Ebauche, Esquisse.*

Termes techniques, qui annoncent l'un et l'autre quelque chose de préliminaire et d'imparfait, qui tend à l'exécution d'un ouvrage. (B.)

L'*ébauche* est la première forme qu'on a donnée à un ouvrage : l'*esquisse* n'est qu'un modèle incorrect de l'ouvrage même, qu'on

a tracé légèrement, et qui ne montre aux connoisseurs que la pensée de l'ouvrier.

Donnez à l'*esquisse* toute la perfection possible, et vous en ferez un modèle achevé : donnez à l'*ébauche* toute la perfection possible, et l'ouvrage même sera fini.

Ainsi, quand on dit d'un tableau, j'en ai vu l'*esquisse*; on fait entendre qu'on en a vu le premier trait au crayon, que le peintre avoit jeté sur le papier : et quand on dit, j'en ai vu l'*ébauche*, on fait entendre qu'on a vu le commencement de son exécution en couleur, que le peintre avoit formé sur la toile.

D'ailleurs le mot d'*esquisse* ne s'emploie guère que dans les arts où l'on parle du modèle de l'ouvrage ; au lieu que celui d'*ébauche* est général, puisqu'il est applicable à tout ouvrage commencé, et qui doit s'avancer de l'état d'*ébauche* à celui de perfection.

Esquisse dit toujours moins qu'*ébauche*; quoiqu'il soit peut-être moins facile de juger de l'ouvrage sur l'*ébauche* que sur l'*esquisse*. (*Encycl.* V. 212.)

387. *S'Ebouler, s'Ecrouler.*

L'idée commune des mots est de tomber en ruines, en s'affaissant et en roulant, *S'ébouler* est, à la lettre, tomber en *roulant* comme une *boule*. L'Académie, dans la première édition de son dictionnaire, place ce verbe sous l'article *boule*, comme une de ses dépendances, ainsi que *bouleverser*, qui fait bien sentir la valeur de s'*ébouler*. S'*écrouler*, est tomber en roulant avec précipitation et

fracas : Nicod dérive *crouler* du grec ρουω, pousser ; mais il est bien plus près du latin *ruo*, tomber, fondre avec précipitation et véhémence, et il comprend le mot *rouler*. La racine *crou*, désigne le grand bruit qu'elle imite. La racine *oul* me paroit être l'origine commune de ces mots; mais je n'expliquerai mes idées qu'après avoir fait quelques applications conformes à ces différences, pour laisser au lecteur plus de liberté de passer par-dessus une discussion purement étimologyque.

Une butte s'*éboule* en se partageant par mottes, qui tombent en roulant sur elles-mêmes comme des boules : un rocher s'*écroule* en se brisant et roulant dans sa chûte impétueusement et avec fracas. Les sables s'*éboulent*, les édifices s'*écroulent*. Les jardins suspendus de Sémiramis se seroient *écroulés* : une petite terrasse mal liée s'*éboulera*. Un bastion de terre sabloneuse s'*éboulera* de lui-même : il faudra du canon pour qu'un bastion solide et revêtu s'*écroule*.

Celui qui creuse sous terre, court risque d'y être enseveli par des *éboulemens*. Celui qui bâtit sur des fondemens trop foibles, court risque d'être écrasé par l'*écroulement* de sa maison.

Si vous êtes assis sur un siège de gazon, que craignez-vous quand il s'*ébouleroit* ? Mais si vous tournez autour d'une montagne volcanique, tremblez que les rochers ne s'*écroulent*. La verité morale seroit-elle défigurée par ces emblêmes ? (R.)

388. *Ebullition*, *Effervescence*, *Fermentation.*

Ce sont trois termes techniques, qui ne sont point entièrement synonymes, quoiqu'on les confonde aisément. M. Homberg est un des premiers qui en a expliqué la différence, et qui en a fait l'exacte distinction. (*Eccycl.* t. V. 216.)

L'*ébullition* est le mouvement que prend un liquide qui bout sur le feu, et il se dit en chymie, de deux matières, qui, en se pénétrant font paroître des bulles d'air.

L'*effervescence* est le mouvement qui s'excite dans une liqueur, dans laquelle il se fait une combinaison de substances, telles que des acides qui se mêlent, et produisent ordinairement de la chaleur.

La *fermentation* est le mouvement interne qui s'excite de lui-même dans un liquide, par lequel ses parties se décomposent pour former un nouveau corps.

L'eau qui bout est en *ébullition*; le fer dans l'eau forte fait *effervescence*; et la bierre est en *fermentation*. (*Diction. de l'Acad.* sous ces trois mots.)

La raison pour quoi on a confondu ces trois actions sous le nom de *fermentation*, est que les *fermentations* s'échauffent ordinairement, en quoi elles ressemblent aux *effervescences*, et qu'elles sont presque toujours accompagnées de quelque gonflement, en quoi elles ressemblent aux *ébullitions*. (*Encycl.* t. V. 217.)

Le mot *ébullition* s'emploie dans un autre sens physique, pour désigner cette maladie qui cause sur la peau des élevures ou taches rouges. C'est une métaphore fondée sur la ressemblance de ces élevures de la peau avec les bulles, qui paroissent à la surface d'un liquide qui est en *ébullition*.

Les mots *effervescence* et *fermentation* s'emploient aussi dans un sens figuré, mais en passant du physique au moral. L'*effervescence* se dit du zèle subit et général des esprits pour quelque objet déterminé, vers lequel ils se portent avec une espèce de chaleur. La *fermentation* se dit de la division des esprits et des prétentions opposées des partis.

Il en est au moral comme au physique : l'*effervescence* des esprits peut être sans *fermentation* : mais il n'y a point de *fermentation* dans les esprits sans quelqu'*effervescence*. (B.)

389. *Echanger, Troquer, Permuter.*

Ces trois mots désignent l'action de donner une chose pour une autre, pourvu que l'une des choses données ne soit pas de l'argent ; car, en ce cas, il y a vente ou achat.

On *échange* les ratifications d'un traité ; on *troque* des marchandises ; on *permute* des bénéfices.

Echanger est du style noble ; *troquer*, du style ordinaire et familier ; *permuter*, du style de palais.

On *échange* particulièrement des marchandises, et en général, des *valeurs* ; c'est pro-

prement ce que le commerce fait, il *échange*. L'abbé Girard assure qu'*échange* se dit des terres, des personnes, de tout ce qui est bien-fonds, par exemple, des états, des charges, des prisonniers : comme si on ne disoit pas également des denrées, des ouvrages d'industrie, et toutes les choses mobiliaires.

On *troque* sans doute des marchandises ; mais proprement des choses de service, des meubles, des effets, des bijoux, des chevaux, des ustensiles. Selon le dictionnaire du commerce, le marchand dit qu'il a *troqué* une marchandise contre une autre, lorsqu'il n'y a point eu d'argent déboursé. On dit aussi *acheter une marchandise partie comptant, partie en troc* ; c'est-à-dire, partie en marchandise. Ainsi le *troc* se fait en nature, il exclut l'argent. Le commerce avec les sauvages se fait par *troc*.

Il n'y a point de difficulté quant aux mots *permuter* et *permutation* ; ils ne se disent qu'en matière bénéficiale, des titres et biens ecclésiastiques.

Changer et *échanger* sont naturellement, à l'égard de ces mots, comme le genre à l'égard des espèces. Ainsi, on *change* un lot contre un autre, des tableaux contre des meubles, un cheval borgne contre un aveugle : alors ce mot veut dire *troquer*. On dit, *perdre* ou *gagner au change*, au *troc*, à l'*échange*, au marché. (R.)

390. *Être Echappé, Avoir Echappé.*

Ces deux expressions, que l'on pourroit

croire synonymes, ne le sont nullement. *Etre échappé* a un sens bien différent de celui d'*avoir échappé* : le premier désigne une chose faite par inadvertance ; le second, une chose non faite par inadvertance ou par oubli.

Ce mot m'est échappé; c'est-à-dire, *j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde.*

Ce que je voulois vous dire m'a échappé ; c'est-à-dire *j'ai oublié de vous le dire ;* ou, dans un autre sens, *j'ai oublié ce que je voulois vous dire.* (*Encycl.* V. 231.)

Ce n'est que relativement à la mémoire ou à l'attention, que ces deux expressions ont une différence si marquée : car dans le sens propre, on dit indifféremment, selon le dictionnaire de l'Académie, de 1762, *le cerf a échappé*, ou *est échappé aux chiens.*

Je crois néanmoins que dans ce cas-là même il y a un choix à faire : que quand on dit, *le cerf à échappé aux chiens*, c'est pour faire entendre que les chiens ne l'ont point atteint ou aperçu ; et que quand on dit *le cerf est échappé aux chiens*, c'est pour faire entendre que les chiens l'ont vu et serré de près, mais qu'il s'est tiré du péril par agilité ou autrement. (B.)

391. *Eclaircir, Expliquer, Développer.*

On *éclaircit* ce qui étoit obscur, parce que les idées y étoïent mal présentées : on *explique* ce qui étoit difficile à entendre, parce que les idées n'étoient pas assez immédiatement déduites les unes des autres : on *développe* ce qui renferme plusieurs idées réelle-

ment exprimées, d'une manière si serrée, qu'elles ne peuvent être saisies d'un coup-d'œil. (*Encycl.* V. 268.)

Un livre qui a besoin d'*éclaircissement*, pour être mis à la portée des contemporains qui parlent la même langue, prouve par-là même que l'auteur possédoit mal ou sa langue ou sa matière.

Il y a telle proposition qui paroît un paradoxe, parce qu'on n'en voit pas la liaison avec les principes reçus; vient-elle à être *expliquée*? la chaîne devient si sensible, qu'on est presque honteux de n'avoir pas prévu l'*explication*.

Une définition bien faite comprend si bien toutes les idées qui constituent l'objet défini, qu'il ne s'agit plus que de la *développer* pour donner de cet objet une connoissance complète et entière.

Les *éclaircissemens* répandent de la clarté; les *explications* facilitent l'intelligence; les *développemens* étendent la connoissance.

Dans un livre élémentaire il ne faut point d'autres *éclaircissemens*, que l'application des principes généraux aux exemples et aux cas particuliers: ces principes doivent sortir si évidemment les uns des autres, que toute *explication* devienne inutile: l'exposition doit en être faite avec tant de méthode, que les dernieres leçons ne paroissent être, et ne soient en effet que des *développemens* des premières. (B.)

392. *Eclairé, Clairvoyant.*

L'homme *éclairé* ne se trompe pas; il sait. Le *clairvoyant* ne se laisse pas tromper, il distingue.

L'étude rend *éclairé*. L'esprit rend *clairvoyant*.

Un juge *éclairé* connoît la justice d'une cause; il est instruit de la loi qui la favorise, ou qui la condamne. Un juge *clairvoyant*, pénètre les circonstances et la nature d'une cause; il est d'abord au fait, et voit de quoi il est question. (G.)

393. *Eclairé, Clairvoyant, Instruit, Homme de Génie.*

Termes relatifs aux lumières de l'esprit. *Eclairé* se dit des lumières acquises. *Clairvoyant*, des lumières naturelles: ces deux qualités sont entre elles comme la science et la pénétration. Il y a des occasions où toute la pénétration ne suggère point le parti qu'il convient de prendre; alors ce n'est pas assez d'être *clairvoyant*, il faut être *éclairé*; et réciproquement, il y a des circonstances où toute la science possible laisse dans l'incertitude; alors ce n'est pas assez d'être *éclairé*, il faut être *clairvoyant*. Il faut être *éclairé* dans les matières de faits passés, de lois prescrites, et autres semblables, qui ne sont point abandonnées à notre conjecture; il faut être *clairvoyant* dans tous les cas où il s'agit de probabilité, et où la conjecture a lieu. L'homme *éclairé* sait ce qui s'est fait; l'homme

clairoyant devine ce qui se fera : l'un a beaucoup lu dans les livres, l'autre sait lire dans les têtes. L'homme *éclairé* se décide par des autorités, l'homme *clairvoyant*, par des raisons.

Il y a cette différence entre l'homme *instruit* et l'homme *éclairé* ; que l'homme *instruit* connoît les choses, et que l'homme *éclairé* en fait encore une application convenable : mais ils ont de commun que les connoissances acquises sont toujours la base de leur mérite ; sans l'éducation, ils auroient été des hommes fort ordinaires, ce qu'on ne peut pas dire de l'homme *clairvoyant*.

Il y a mille hommes *instruits* pour un homme *éclairé* ; cent hommes *éclairés* pour un homme *clairvoyant*, et cent hommes *clairvoyans* pour un homme de *génie*.

L'*homme de génie* crée les choses ; l'homme *clairvoyant* en déduit les principes : l'homme *éclairé* en fait l'application : l'homme *instruit* n'ignore, ni les choses créées, ni les lois qu'on en a déduites, ni les applications qu'on en a faites ; il sait tout, mais il ne produit rien. (*Encycl.* V. 269.)

394. *Eclat*, *Brillant*, *Lustre*.

L'*éclat*, enchérit sur le *brillant*, et celui-ci sur le *lustre*. De sorte que c'est avec raison qu'on a critiqué l'expression d'un auteur qui a défini le JE NE SAIS QUOI, le *lustre* du *brillant*, et qu'on a remarqué qu'il auroit également bien dit le *brillant* du *lustre*, il auroit même mieux dit, s'il pouvoit y avoir du mieux.

dans ce qui est absolument mauvais. Mais ces mots ne sont pas faits pour être sous le régime l'un de l'autre, on ne dit pas l'*éclat* du *brillant*, ni le *brillant* du *lustre*; encore moins le *lustre* du *brillant*, et le *brillant* de l'*éclat*. Il faut opter pour l'un des trois, selon le goût ou la force de ce qu'on veut exprimer; ou si l'on veut les appliquer tous au même sujet, il faut que ce soit sans régime et par forme de gradation; en disant, par exemple, d'une étoffe, qu'elle a du *lustre*, du *brillant*, et même de l'*éclat*.

Les couleurs vives ont plus d'*éclat* que les couleurs pâles. Les couleurs claires ont plus de *brillant* que les couleurs brunes. Les couleurs récentes ont plus de *lustre* que les couleurs usées.

Il semble que l'*éclat* tienne du feu, que le *brillant* tienne de la lumière; et que le *lustre* tienne du poli.

On ne se sert guère du mot *lustre* que dans le sens littéral, pour ce qui tombe sous la vue; mais on emploie quelquefois celui d'*éclat*, et encore plus souvent celui de *brillant* dans le sens figuré, pour le discours et les ouvrages de l'esprit. Etant considérés dans un sens, il me paroît que c'est par la vérité, la force, et la nouveauté des pensées, qu'un discours a de l'*éclat*; qu'il a du *brillant* par le tour et la délicatesse de l'expression; et que c'est par le choix des mots, la convenance des termes, et l'arrangement de la phrase, qu'on donne du *lustre* à ce qu'on dit. (G.).

395, *Eclipser*, *Obscurcir*.

Ces deux mots ne sont synonymes qu'au sens figuré : ils diffèrent alors en ce que le premier dit plus que le second. Le faux mérite est *obscurci* par le mérite réel, et *éclipsé* par le mérite éminent.

On doit encore observer que le mot *éclipsé* signifie un *obscurcissement* passager, au lieu que le mot *éclipser*, qui en est dérivé, désigne un *obscurcissement* total et durable comme dans ce vers :

Tel brille au second rang, qui s'*éclipse* au premier.
VOLTAIRE.

(*Encycl.* V. 298.)

396. *Economie*, *Ménage*, *Epargne*, *Parcimonie*.

Le sens primitif des mots *économie* et *ménage* est à-peu-près le même. Le premier est un mot grec, composé de deux autres, οἶκος, maison, νόμος, règle, loi. Le second est le mot *menagium*, de la basse-latinité, composé *man*, *men*, manoir, maison, et du verbe *ago*, conduire, mener. Mais *économie* a pris un champ libre et vaste, et il a désigné une ordonnance, la juste distribution des parties d'un tout, le prudent et bon emploi des choses. Ainsi, on dit l'*économie* de la nature, de la providence ; l'*économie* légale, évangélique ; l'*économie* politique, rurale ; l'*économie* d'un discours, d'un poëme ; l'*économie* du temps, des talens, etc. Son idée

principale est donc celle d'*ordre* et d'harmonie, en grand ; et *ménage*, avec la même force d'origine, a été restreint aux choses domestiques, à la dépense, au régime intérieur de la maison.

Epargne et *parcimonie* tirent leur origine de *par*, *pars*, *part* ; et leur idée commune est de mettre *à part*, de faire des dépenses avec retenue, avec réserve. *Epargne* se dit proprement de la chose épargnée : je ne sais pas pourquoi le trésor public ne s'appelle plus *épargne* comme autrefois. On dit *épargne* de temps, de peine, etc. *Parcimonie* n'a qu'une idée précise et un emploi invariable. C'est une sorte de manière ou une attention très-particulière à *épargner*, et sur-tout à dépenser *peu* (*parum*, *parcus*). L'*épargne* s'étend en général sur toutes les sortes de dépenses sur lesquelles il y a des suppressions ou des réductions à faire. La *parcimonie* s'exerce et s'attache aux plus petites dépenses ou aux plus petits retranchemens dans les grandes. L'académie observe que ce mot n'est guère d'usage que dans le style soutenu.

L'*économie* convient sur-tout aux fortunes considérables ; le *ménage*, aux fortunes ordinaires ; l'*épargne* aux fortunes variables ; la *parcimonie*, aux fortunes chétives.

Une grande fortune, sans une grande *économie*, menace ruine ; comme une fortune médiocre sans *ménage* : la richesse a besoin d'*épargne*, tout comme la pauvreté de *parcimonie*.

C'est aux maris à être les *économes* des

biens de la communauté ; mais l'*économie* demande des connoissances très-étendues, très-multipliées, très-profondes ; c'est aux femmes à être *ménagères*.

L'*économie* fait seule la richesse d'un état. Le *ménage* fait les maisons stables et honorables. L'*épargne* fait les fonds des cas fortuits ou extraordinaires. La *parcimonie* fait le pécule des pauvres. (R.)

397. *Ecriteau, Epigraphe, Inscription.*

Il y a de la différence entre ces trois mots. L'*écriteau* n'est qu'un morceau de papier ou de carton, sur lequel on écrit quelque chose en grosses lettres, pour donner un avis au public. L'*inscription* se grave sur la pierre, sur le marbre, sur des colonnes, sur un mausolée, sur une médaille, ou sur quelque autre monument public, pour conserver la mémoire d'une chose ou d'une personne. (*Encycl.* V. 357.)

L'*épigraphe* est une sentence courte, placée au bas d'une estampe, ou à la tête d'un livre, pour en désigner le sujet ou l'esprit. (R).

Les *écriteaux* sont faits pour étiqueter les boîtes des épiciers et aux détailleurs, pour servir d'enseignes aux maîtres d'écriture, *etc.*; les *inscriptions*, pour transmettre l'histoire à la postérité ; et les *épigraphes*, pour l'intelligence d'une estampe ou l'ornement d'un livre. (*Encycl.* V. 357.)

Il seroit à souhaiter, comme l'abbé Dubos l'a fort bien remarqué, que les pein-

tres, qui ont un si grand intérêt à nous faire connoître les personnages dont ils veulent se servir pour nous toucher, accompagnassent toujours leurs tableaux d'histoire, d'une courte *épigraphe*. Les trois quarts des spectateurs, qui sont d'ailleurs très-capables de rendre justice à l'ouvrage, ne sont point assez lettrés pour en deviner le sujet : ces sujets sont souvent pour eux une belle personne qui plaît, mais qui parle une langue qu'ils n'entendent point; on s'ennuie bientôt de la regarder, parce que la durée des plaisirs où l'esprit ne prend point de part est bien courte. (*Ibid.* 794.) Pour ce qui est des sentences que l'on met à la tête des livres, ces *épigraphes* ne sont pas toujours justes, et promettent quelquefois plus que l'auteur ne donne : on ne court jamais de risque à en choisir de modestes. (*Ibid.*)

La célèbre Phryné offrit de relever les murailles de Thèbes, à condition qu'on gravât à sa gloire cette *inscription* : ALEXANDER DIRUIT, SED. MERETRIX PHRYNE FECIT; (Alexandre a détruit les murs de Thèbes, et la courtisane Phryné les a rebâtis.

Voilà où le mot *inscription* est à sa place : mais ce n'est pas bien parler que d'avoir employé ce terme dans une des bonnes traductions du Nouveau Testament, où l'on s'exprime ainsi : « Ils marquèrent le sujet de la condamnation de Jésus-Christ dans cette *inscription*, qu'ils mirent au-dessus de sa tête : CELUI-CI EST LE ROI DES JUIFS ». Il falloit se servir dans cet endroit du mot *écriteau* au-

lieu d'*inscription*. La raison du terme préféré par les traducteurs vient, peut-être de ce qu'ils ont considéré l'objet plus que la nature de la chose : ce n'étoit réellement qu'un *écriteau* ; les Juifs traitèrent en cette occasion l'innocence même comme le crime. (G.)

398. *Ecrivain*, *Auteur*.

Ces deux mots s'appliquent aux gens de lettres, qui donnent au public des ouvrages de leur composition. Le premier ne se dit que de ceux qui ont des ouvrages de belles-lettres, ou du moins il ne se dit que par rapport au style. Le second s'applique à tout genre d'écrire indifféremment ; il a plus de rapport au fond de l'ouvrage qu'à la forme ; de plus, il peut se joindre par la particule *de*, aux noms des ouvrages.

Racine, Voltaire, sont d'excellens *écrivains* : Corneille est un excellent *auteur*. Descartes et Newton sont des *auteurs* célèbres : l'*auteur* de la *Recherche de la vérité*, est un *écrivain* du premier ordre. (*Encycl.* V. 372.)

399. *Eduquer*, *Elever*.

Quoi qu'on en dise, *éduquer* est dans les formes et selon le génie de la langue. Il est si peu étrange, que tout le monde l'entend sans explication. Le mot *éducation* le suppose et l'invoque ; car l'*éducation* est littéralement l'action d'*éduquer* ; et il est naturel et raisonnable d'emprunter du latin le verbe

d'où le substantif est tiré, quand on a emprunté le substantif même tiré de ce verbe.

Elever, employé à tant d'usages divers, n'a qu'une foible énergie pour déterminer l'idée propre d'*éducation*, comme *educere* chez les Latins. L'idée d'*éducation* seroit propre au mot *éduquer*, comme il l'est au latin *educare*.

Elever se dit des animaux domestiques ainsi que des hommes : *éduquer* ne s'applique qu'aux hommes. (R.)

400. *Effacer*, *Raturer*, *Rayer*. *Biffer*.

Ces mots signifient l'action de faire disparoître de dessus un papier ce qui est adhérent à sa surface. Les trois derniers ne s'appliquent qu'à ce qui est écrit ou imprimé ; le premier peut se dire d'autre chose, comme des taches d'encre, *etc.* *Rayer* est moins fort qu'*effacer* ; et *effacer*, que *raturer*.

On *raie* un mot en passant simplement une ligne dessus; on l'*efface*, lorsque la ligne passée dessus est assez forte pour empêcher qu'on ne lise ce mot aisément : on le *rature*, lorsqu'on l'*efface* si absolument qu'on ne peut plus lire, ou même lorsqu'on se sert d'un autre moyen que la plume, comme d'un canif, gratoir, etc.

On se sert plus souvent du mot *rayer* que du mot *effacer*, lorsqu'il est question de plusieurs lignes : on dit aussi qu'un écrit est fort *raturé*, pour dire qu'il est plein de *ratures*, c'est-à-dire, de mots *effacés*.

Le mot *rayer* s'emploie en parlant des mots supprimés dans un acte, ou d'un nom qu'on a ôté d'une liste, d'un tableau, *etc.* Le mot *biffer* est absolument du style d'arrêt; on ordonne, en parlant d'un accusé, que son écrou soit *biffé*. Enfin *effacer* est du style noble, et s'emploie en ce cas au figuré : *effacer* le souvenir, *etc.* (*Encyclop.* V. 403.)

401. *Effectivement, En effet.*

Je crois qu'*effectivement* peut très-bien être opposé à *fictivement*, comme *effectif* l'est à *fictif*. Les exemples suivans le prouvent.

Une armée de trente mille hommes, selon les rôles, n'est souvent pas *effectivement* de vingt mille. Mon portrait, c'est moi; mais ce n'est pas moi *effectivement*, ce n'est que ma représentation.

Effectivement est donc opposé à la fiction ou à la feinte; il marque la réalité physique, l'existence effective. *En effet* peut s'opposer à l'apparence; il indique alors le fond des choses leur état interne ou caché. Ainsi l'on dit que l'hypocrite, vertueux en apparence, est vicieux *en effet* ou dans le fond.

Effectivement est une affirmation ou une confirmation que la chose annoncée est, qu'elle est réelle, positive, effectuée. *En effet* marque une preuve, une confirmation, une explication, un développement de la proposition, du raisonnement, du discours précédent, de quelque espèce qu'il soit.

Je me servirai du mot *effectivement*, si je veux purement affirmer ou confirmer la réalité d'une chose annoncée : ainsi je dirai que M. Gébelin, en traçant le tableau des conquêtes de Nabuchodonosor, a eu raison de soutenir que ce prince avoit conquis l'Espagne ; et j'ajouterai qu'*effectivement* Mégasthène, Historien de ce Prince, le dit positivement dans Strabon, l. xv.

Mais il est temps de déterminer la valeur de l'adverbe, et celle de la phrase adverbiale, pour en déterminer la différence. *Effectivement* est formé d'*effectif*, *ive*, qui effectue, réduit en acte, exécute, accomplit, etc. : il désigne donc proprement la production, la réalité, l'existence, l'exécution, l'accomplissement, la chose comme effective, ou la chose comme effectuée.

En effet signifie proprement dans le fait selon le fait, dans la vérité du fait ou des choses, véritablement, selon ce qui est : il désigne plutôt une vérité de fait, une vérité fondée sur un fait, conforme à la chose ou à l'état de la chose, *reverà*, comme disent les Latins; et par-là il devient plus propre à désigner la vérité de la proposition, tandis qu'*effectivement* l'est plus pour marquer la réalité de la chose même.

Je vous demande si *en effet* vous êtes guéri de votre maladie ? c'est-à-dire, s'il est *vrai* que vous soyez guéri ? vous me répondez que vous êtes *effectivement* guéri, c'est-à-dire, que votre guérison est *effectuée* et réelle. (R.)

402. *Effigie*, *Image*, *Figure*; *Portrait*.

L'*effigie* est pour tenir la place de la chose même. L'*image* est pour en représenter simplement l'idée. La *figure* est pour en montrer l'attitude et le dessin. Le *portrait* est uniquement pour la ressemblance.

On pend en *effigie* les criminels fugitifs. On peint des *images* de nos mystères. On a fait des *figures* équestres de nos rois. On grave les *portraits* des hommes illustres.

Effigie et *portrait* ne se disent dans le sens littéral qu'à l'égard des personnes. *Image* et *figure* se disent de toutes sortes de choses.

Portrait se dit dans le sens figuré pour certaines descriptions, que les orateurs et les poëtes font, soit des personnes, des caractères ou des actions.

Image se prend aussi dans le même sens; mais le but qu'on se propose dans les *images* poétiques, c'est l'étonnement et la surprise, au lieu que dans la prose, c'est de bien peindre les choses : il y a pourtant cela de commun, qu'elles tendent à émouvoir dans l'un et l'autre genre. Enfin *image* se dit encore, au figuré, des peintures qui se font dans l'esprit, par l'impression des choses qui ont passé par les sens. L'*image* des affronts qu'on reçoit ne s'efface point si tôt de la mémoire. (*Encycl.* XIII, p. 153.)

403. *Effrayant*, *Epouvantable*, *Effroyable*, *Terrible.*

Ces mots désignent en général tout ce qui excite la crainte : *effrayant* est moins fort qu'*épouvantable* ; et celui-ci moins fort qu'*effroyable*, par une bisarrerie de langue. *Epouvanté* étant au contraire plus fort qu'*effrayé*. De plus, ces trois mots se prennent toujours en mauvaise part ; et *terrible* peut se prendre en bonne part, et supposer une crainte mêlée de respect.

Ainsi, on dit, un cri *effroyable*, un bruit *épouvantable*, un monstre *effroyable*, un Dieu *terrible*.

Il y a encore cette différence entre ces mots, qu'*effrayant* et *épouvantable* supposent un objet présent qui inspire de la crainte, *effroyable*, un objet qui inspire de l'horreur, soit par la crainte, soit par un autre motif ; et que *terrible* peut s'appliquer à un objet non présent.

La pierre est une maladie *terrible* ; les douleurs qu'elle cause sont *effroyables* ; l'opération est *épouvantable* à voir ; les seuls préparatifs en sont *effrayans*. (*Encycl.* V. p. 412.)

404. *Effronté*, *Audacieux*, *Hardi.*

Ces trois mots désignent en général la disposition d'une ame qui brave ce que les autres craignent. Le premier dit plus que le second, et se prend toujours en mauvaise

part ; et le second dit plus que le troisième, et se prend aussi presque toujours en mauvaise part.

L'homme *effronté* est sans pudeur ; l'homme *audacieux*, sans respect ou sans réflexion ; l'homme *hardi*, sans crainte.

La *hardiesse* avec laquelle on doit toujours dire la vérité, ne doit jamais dégénérer en *audace*, et encore moins en *effronterie*.

Hardi se prend aussi au figuré : une voûte *hardie*. *Effronté* ne se dit que des personnes ; *hardi* et *audacieux* se disent des personnes, des actions, et des discours. (*Encyclop.* V. 412.)

405. *Egaler*, *Egaliser*.

Au jugement de Voltaire, c'est un barbarisme de mot que de dire *égaliser* pour *égaler les fortunes*. Cependant *égaliser* est un mot français qui se trouve dans tous les dictionnaires, à la vérité comme un mot vieux. La critique même sembleroit prouver qu'il n'est pas absolument inutile ; enfin il est resté au palais.

Egaliser a une idée propre, bien distincte, et differente de l'idée propre d'*égaler*. Par sa simple terminaison verbale, *égaler* signifie proprement être ou mettre à l'égal d'un autre, etc. ; et par la terminaison composée, *égaliser* signifie rendre égal, plein, uni, semblable, pareil, etc. ; comme *aiguiser* signifie rendre aigu ; *volatiliser*, *rendre volatil*, etc. : les deux terminaisons sont très-différentes ; l'une marque purement l'état de la chose, ce qu'elle

est ; l'autre exprime une action, ce qu'on fait de la chose. *Egaliser* rend à la lettre les verbes lat. *exæquare*, *inæquare*, etc.: *égaler* ne rend que la valeur du verbe simple *æquare*.

Dans sa valeur propre, le mot *égaler* a un sens exclusif; le mot *égaliser* ne sauroit le suppléer. Ainsi l'on doit dire avec Vaugelas, qu'Alexandre s'étoit proposé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus ; avec la Bruyère, que Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle, etc.

Egaler, lorsqu'il est secondairement pris et employé dans le sens d'*égaliser*, exprime d'une manière vague et indéterminée l'action de travailler à mettre de niveau, sur la même ligne. Les latins distinguent, par les composés d'*æquare*, différentes manières d'*égaliser*, en retranchant d'un côté, ou en ajoutant de l'autre, ou en appareillant deux choses différentes, etc. *Egaliser* exprimera ces différentes manières, et en général l'intention, un soin particulier, un travail, le travail propre de faire disparoître les inégalités notables d'une chose ; et particulièrement celui d'établir l'égalité entre deux choses qui sont faites pour être égales, et qui ne l'étoient pas, ou encore celui de diviser une masse en portions *égales* ; et c'est sous ce dernier aspect que les jurisconsultes nous le présentent en disant *égaliser les lots*, faire les parts égales. R.)

406. *Egards*,

406. *Egards, Ménagemens, Attentions, Circonspection.*

Ces mots désignent en général la retenue qu'on doit avoir dans ses procédés. Les *égards* sont l'effet de la justice; les *ménagemens*, de l'intérêt; les *attentions*, de la reconnoissance ou de l'amitié; la *circonspection*, de la prudence.

On doit avoir des *égards* pour les honnêtes gens; des *ménagemens* pour ceux de qui on a besoin; des *attentions* pour ses parens et ses amis; de la *circonspection* avec ceux avec qui l'on traite.

Les *égards* supposent, dans ceux pour qui on les a, des qualités réelles; les *ménagemens*, de la puissance ou de la foiblesse; les *attentions*, des liens qui les attachent à nous; la *circonspection*, des motifs particuliers ou généraux de s'en défier. (*Encycl.* V. 415.)

M. d'Alembert joint à ces mots celui de *circonspection*. Il me semble néanmoins que *circonspection* marque proprement une qualité, ou l'exercice d'une qualité du genre de la prudence; au lieu que les *égards*, les *ménagemens*, les *attentions*, ne sont que des manières d'agir, des sortes de soins, des procédés qui tendent à témoigner à quelqu'un des sentimens convenables et favorables, sur-tout la crainte de faire quelque chose qui lui déplaise (idée commune de ces synonymes.) On a des *égards*, des *ménagemens*, des *attentions*, et non de la *circonspection* pour une

personne ; *circonspection* sera mieux considérée comme synonyme de retenue.

Egard est de la même famille que *regard*, comme l'Académie l'a observé, avec le même sens propre et primitif; et le *regard* n'est que la duplication de l'*égard*. On a dit *au regard* pour *à l'égard*. L'*égard* consiste proprement à *regarder* les personnes sous certains aspects ou certains rapports, à *regarder* à la manière dont il convient de les traiter à cet *égard;* à *garder* dans nos actions et nos procédés les mesures que la raison, l'équité, la bienséance, les convenances nous prescrivent envers elles, à certains *égards*. Ainsi, par exemple, en considération de la pauvreté ou de l'infortune de quelqu'un, nous avons pour lui des *égards* et nous nous relâcherons de nos droits rigoureux contre lui.

L'idée de *ménagement* est de *faire moins* (*minus agere*), qu'on ne pourroit ; d'épargner, d'en user avec modération, réserve et retenue. Nous *ménageons* les personnes, comme nous *ménageons* nos biens. Nous usons de *ménagemens* dans nos procédés, comme de *ménage* dans nos dépenses, en épargnant, en nous modérant, en nous contenant. Nous traitons les personnes avec *ménagement*, comme nous manions avec *ménagement* les objets ou casuels ou dangereux, tels que des vases fragiles ou des armes tranchantes.

J'ai dit ailleurs qu'*attention* exprime l'*action* et l'*effort* d'un esprit *tendu à*, vers un but, un objet. Les *attentions* sont des marques et des témoignages de l'*attention* particulière

que l'on fait aux personnes dont on est occupé : elles consistent dans des soins officieux, qui leur prouvent l'envie de leur procurer des agrémens ou des avantages, de contribuer à leur satisfaction, de leur plaire et de leur inspirer des sentimens favorables.

Il est naturel d'avoir des *égards* les uns pour les autres, la sociabilité nous y porte. Il est convenable d'avoir des *ménagemens* pour ceux qui en ont besoin, l'esprit de conciliation nous y dispose. Il est naturel d'avoir des *attentions* pour les uns, et convenable d'en avoir pour les autres; le sentiment nous y engage, et les bienséances nous y obligent.

Il seroit grossier et dur de manquer d'*égards ;* mal avisé ou brutal de manquer de *ménagemens ;* inconséquent ou mal-honnête de manquer d'*attentions* lorsqu'il en faut.

Il y a la science des *égards*, que l'usage du monde nous apprend; il y a l'art des *ménagemens*, qui exige sur-tout la connoissance des hommes. Il y a le choix des *attentions*, sur lequel la délicatesse ou la finesse de l'esprit nous éclaire. (R.)

407. *L'Egoïste, l'Homme personnel.*

L'*égoïste* et l'*homme personnel* ont été mis récemment sur le théâtre; et on les a regardés comme un seul et même personnage. Il me semble néanmoins qu'avec un air de ressemblance ils se distinguent facilement par des traits bien marqués.

L'*égoïste* est l'homme qui parle sans cesse de lui, ou qui dit toujours *moi*, latin *ego*.

L'*homme personnel* est celui qui rapporte tout à lui, à sa *personne*, ou qui n'est conduit que par son intérêt *personnel*. *Moi*, est certainement de l'homme qui parle; ainsi l'*égoïste* parle de lui. *Personnel* exprime la qualité de personne ou la *personnalité* : ce mot désigne donc la *personnalité* de l'agent.

Egoïser signifie certainement parler de soi, se citer soi-même à tout propos, ramener le discours à soi : c'est dans ce sens que les critiques ont reproché aux deux Scaliger d'*égoïser* dans leurs ouvrages, comme dans les assemblées. Messieurs de Port-Royal ont inventé le mot d'*égoïsme*, pour exprimer, dit-on, cet excès d'amour-propre, qui consiste à parler trop de soi, à se citer, ou rapporter tout à soi.

Ainsi donc l'*égoïste* ne parle que de lui, et l'*homme personnel* ne songe qu'à lui. Le premier se met toujours au milieu de la scène, et le second au centre des choses. L'un, tout occupé de lui-même, veut vous occuper de lui : l'autre, quelquefois occupé de vous, ne s'en occupe que pour lui. L'amour-propre de l'*égoïste* est plus vain : l'amour-propre de l'*homme personnel* est plus profond. Le premier est ridicule, le second est redoutable. (R.)

408. *Elaguer*, *Emonder*.

Elaguer vient de celte *lac*, *laz* (déchirer couper, rompre); oriental *lathz*, *lakkaz* (opprimer); grec λαχις λαχι (déchirer, précipice); d'où nos mots *lacérer* (déchirer),

lacune (interruption), *loque* (morceau déchiré), etc.

Emonder vient de *mond* (propre, net); de-là nos mots *monder*, *immonde*, *immondice*, etc.

Elaguer signifie donc proprement couper, retrancher; *émonder* signifie nettoyer, *approprier*. Leur signification usitée est celle d'éclaircir ou de dégarnir un arbre. *Elaguer* un arbre, c'est en retrancher les branches superflues et nuisibles, soit à son développement, soit à la nourriture des branches fécondes. *Emonder* un arbre, c'est le rendre propre et agréable à la vue par la soustraction de tout ce qui le gâte et le défigure, bois mort, chicot, mousse, gomme, etc. *Emonder* a sur-tout un objet d'agrément; *élaguer* un objet d'utilité. En *élaguant* l'arbre, on le soulage; il en est plus fécond: en l'*émondant*, on le débarrasse; il en est plus paré.

L'*élaguage* tombe plutôt sur les grosses branches; l'*émondage* sur les branches menues. L'arbre seroit suffoqué et épuisé par les premières; il est déparé et hérissé par les autres.

On dit figurément *élaguer* un discours, un poëme, un ouvrage d'esprit, par la raison qu'il peut y avoir dans ces ouvrages des inutilités, des superfluités, une vaine surabondance qui en affoiblit ou en ôte le prix. Mais on ne dit pas les *émonder*, par la raison qu'il ne s'agit que de les rendre propres et nets.

On dit *émonder* des graines et autres choses

semblables, que l'on n'*élague* certainement pas, parce qu'il ne s'agit que de les *monder*, de les nettoyer, de les dépouiller de leur peau, de leur enveloppe, et autres parties nuisibles ou inutiles pour l'objet qu'on se propose. (R.)

409. *Elargissement, Elargissure.*

Tous deux annoncent une augmentation de largeur; mais le premier a rapport à la largeur de l'espace, et le second à celle de la matière.

Ainsi, l'*élargissement* se dit de tout ce qui devient plus spacieux, plus étendu en largeur; d'un canal, d'une rivière, d'un cours, d'une promenade, d'un jardin, d'une maison, d'un chemin. *Elargissure* se dit de ce qui est ajouté pour élargir, et ne se dit que des meubles et des vêtemens; d'un rideau, d'une portière, d'un drap, d'une chemise, d'une camisolle, d'une veste, d'une robe, etc. (B.)

410. *Election, Choix.*

Ces deux termes ont été comparés par l'abbé Girard, en tant qu'ils marquent l'action de se déterminer pour un sujet plutôt que pour tout autre.

Quelquefois ils se rapportent au sujet sur qui est tombée la détermination. Ce qui les distingue alors, selon le P. Bouhours, c'est qu'*élection* se dit d'ordinaire dans une signification passive, et *choix*, dans une signification active : l'*élection* d'un tel, marque

celui qui a été élu; le *choix* d'un tel, marque celui qui choisit.

L'*élection* en quelque sorte miraculeuse d'Ambroise pour le gouvernement de l'église de Milan, justifie le *choix* que le prince en avoit fait pour gouverner la province. (B.)

411. *Elégance, Eloquence.*

Je crois que l'*élégance* consiste à donner à la pensée un tour noble et poli, et à la rendre par des expressions châtiées, coulante et gracieuse à l'oreille : que ce qui fait l'*éloquence* est un tour vif et persuasif, rendu par des expressions hardies, brillantes et figurées, sans cesser d'être justes et naturelles.

L'*élégance* s'applique plus à la beauté des mots et à l'arrangement de la phrase. L'*éloquence* s'attache plus à la force des termes et à l'ordre des idées. La première, contente de plaire, ne cherche que les graces de l'élocution : la seconde, voulant persuader, met du véhément et du sublime dans le discours. L'une fait les beaux parleurs, et l'autre les grands orateurs. (G.)

412. *Elève, Disciple, Ecolier.*

Ces trois mots s'appliquent en général à celui qui prend des leçons de quelqu'un: voici les nuances qui les distinguent.

Un *élève* est celui qui prend des leçons de la bouche du maître. Un *disciple* est celui qui en prend des leçons en lisant ses ouvrages,

ou qui s'attache à ses sentimens. *Ecolier* ne se dit, lorsqu'il est seul, que des enfans qui étudient dans les collèges : il se dit aussi de ceux qui étudient sous un maître, un art qui n'est pas mis au nombre des arts libéraux, comme la danse, l'escrime, etc. : mais alors il doit être joint avec quelqu'autre mot, qui désigne l'art ou le maître.

Un maître d'armes a des *écoliers ;* un peintre a des *élèves ;* Newton et Descartes ont eu des *disciples*, même après leur mort.

Elève est du style noble ; *disciple* l'est moins, sur-tout en poésie ; *écolier* ne l'est jamais. (*Encycl.* V. 357.)

Le terme d'*écolier* suppose que l'on reçoit des leçons réglées, ou que l'on a besoin d'en recevoir, simplement pour apprendre ce que l'on ne sait pas : ainsi, tous ceux qui ont des maîtres, pour en recevoir des leçons suivies sur quelque objet, sont *écoliers ;* l'âge n'y fait rien. Le terme d'*élève* suppose que l'on reçoit, ou qu'on a reçu des instructions plus détaillées, pour pouvoir exercer ensuite la même profession, soit en la pratiquant, soit en l'enseignant : ainsi, les maîtres de danse, d'escrime, d'équitation, etc., ont des *écoliers*, à qui ils enseignent de leur art ce qui est jugé convenable à une belle éducation ; mais ceux qu'ils forment pour devenir maîtres comme eux, sont leurs *élèves*. Le terme de *disciple* ne suppose que des adhésions aux sentimens du maître, sans rien indiquer

de la manière dont on en a pris connoissance.

On enseigne des *écoliers*, on forme des *élèves*, on se fait des *disciples*.

L'état d'*écolier* est momentané : celui d'*élève* est permanent; celui de *disciple* peut changer. On n'est plus *écolier*, quand on sait ce qu'on vouloit apprendre, ou même quand on ne fait plus profession de l'étudier. On est *élève*, non-seulement tandis que l'on est dirigé par des leçons expresses pour un état qui en est la fin, mais même après que l'institution est consommée. On n'est *disciple*, que par adhésion aux sentimens d'autrui; on cesse de l'être, en renonçant à ces sentimens : ainsi saint Paul, après avoir été un disciple très-zélé de la sinagogue, l'abandonna et devint un disciple encore plus zélé de Jésus-Christ. (B.)

413. *Elocution, Diction, Style.*

Le *style* a plus de rapport à l'auteur; la *diction*, à l'ouvrage; et l'*élocution*, à l'art oratoire. On dit d'un auteur, qu'il a un bon *style*, pour faire entendre qu'il possède l'art de rendre ses idées : d'un ouvrage, que la *diction* en est bonne, pour exprimer qu'il est écrit d'une manière convenable à son genre : d'un orateur, qu'il a une belle *élocution*, pour signifier qu'il écrit bien.

On peut dire de Balzac, qu'il a un bon *style*, mais que sa *diction* n'est pas assez conforme au genre qu'il a traité, et qu'enfin son *élo-*

cution n'est pas toujours celle qui convient à l'éloquence. (*Consid. sur les Ouvr. d'esprit.*)

Il semble qu'à partir même des notions que l'on a posées ici comme fondamentales, le terme d'*élocution* est générique ; les deux autres sont spécifiques, et caractérisent l'expression par les deux points de vues différens, que l'on va marquer. (B.)

Diction ne se dit proprement que des qualités générales et grammaticales du discours ; et ces qualités sont au nombre de deux, la correction et la clarté. Elles sont indispensables dans quelque ouvrage que ce puisse être, soit d'éloquence, soit de tout autre genre : l'étude de la langue et l'habitude d'écrire les donnent presqu'infailliblement, quand on cherche de bonne foi à les acquérir.

Style, au contraire, se dit des qualités du discours, plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie et le talent de celui qui écrit ou qui parle : telles sont la propriété des termes, l'élégance, la facilité, la précision, l'élévation, la noblesse, l'harmonie, la convenance avec le sujet, etc. Nous n'ignorons pas néanmoins que les mots *style* et *diction* en prennent souvent l'un pour l'autre, sur-tout par les auteurs qui ne s'expriment pas sur ce sujet avec une exactitude rigoureuse : mais la distinction que nous venons d'établir, ne nous paroît pas moins réelle. (*Encycl.* V. 520.)

Le *style* de la Bruyère, plein de tours admirables et d'expressions heureuses et nou-

velles, seroit un parfait modèle en cette partie de l'art, s'il en avoit toujours respecté assez les bornes, et si, pour vouloir être trop énergique, il ne sortoit pas quelquefois du naturel. C'est ainsi qu'en juge M. l'abbé d'Olivet, dans son Histoire de l'Académie française; mais ce jugement n'empêche pas qu'on ne doive regarder les Caractères du Théophraste moderne comme un livre excellent, même en ce qui concerne l'*élocution*. (B.)

414. *Eloge*, *Louange*.

« Ces deux mots expriment également un témoignage honorable, conçu en des termes qui marquent l'estime. » (B.)

« Ils diffèrent à plusieurs égards l'un de l'autre : *louange* au singulier et précédé de l'article *la*, se prend dans un sens absolu : *éloge* au singulier et précédé de l'article *le*, se prend dans un sens relatif. Ainsi, l'on dit la *louange* est quelquefois dangereuse; l'*éloge* d'une telle personne est juste, outré, etc. »

Louange au singulier ne s'emploie guère avec le mot *une;* on dit un *éloge* plutôt qu'une *louange :* du moins en ce cas, *louange* ne se dit guère que lorsqu'on loue quelqu'un d'une manière detournée et indirecte; exemple, tel auteur a donné une *louange* bien fine à son ami. (*M. d'Alembert.*)

« Je crois qu'en toute occasion on peut dire une *louange*, dès qu'on ajoute une épi-

thète propre à spécifier, une *louange* fine, délicate, grossière, directe, indirecte, juste, injuste, déplacée, outrée, etc.; il n'en est pas autrement du mot *éloge*. (*M. B.*)

« Il semble aussi que lorsqu'il est question des hommes, *éloge* dise plus que *louange*, du moins en ce qu'il suppose plus de titres et de droits pour être loué : on dit de quelqu'un, qu'il a été comblé d'*éloges*, lorsqu'il a été loué beaucoup et avec justice, et d'un autre, qu'on l'a accablé de *louanges*, lorsqu'on l'a loué avec excès et sans raison. (*d'A.*)

« Dans ces deux exemples, la différence vient des mots *comblé* et *accablé*, et non pas des mots *éloges* et *louanges*. On diroit également *comblé de louanges* et *accablé d'éloges ;* on trouve le premier dans le Dictionnaire de l'Académie. La distinction que l'on établit ici paroît donc nulle ou peu fondée. (B.)

» Au contraire, en parlant de Dieu, *louange* signifie plus qu'*éloge*, car on dit *louanges* de Dieu.

» *Eloge* se dit encore des harangues prononcées, ou des ouvrages imprimés à la *louange* de quelqu'un : *éloge* funèbre, *éloge* historique, *éloge* académique.

» Enfin, ces mots diffèrent aussi par ceux auxquels on les joint : on dit faire l'*éloge de quelqu'un*, et *chanter les louanges de Dieu*. (*d'A.*)

» Il me semble que l'*éloge* est un témoignage honorable rendu à quelque objet envisagé

sous un point de vue particulier ; et que la *louange* est un témoignage honorable rendu sans restriction.

» Voilà pourquoi nous chantons les *louanges* de Dieu, parce que rien n'y est répréhensible ou médiocre, et que nous donnons des *éloges* aux hommes, parce qu'il y a du choix à faire, et que le bon y est mêlé de mauvais. C'est pour cela aussi que la *louange* est dangereuse pour les hommes, parce qu'elle peut persuader faussement à leur amour-propre, qu'ils sont irréprochables à tous les égards ; et que les *éloges* dispensés à propos sont des avis indirects du choix que l'on fait pour louer. » (B.)

Je doute que cet article donne au lecteur une idée distincte de la valeur des termes, ou des notions suffisantes pour en régler l'emploi. Tâchons de dire quelque chose de plus sensible, de plus clair et de plus instructif.

Eloge, lat. *elogium*, tiré de la racine *la*, *leg*, *log*, langue, discours, signifie littéralement un discours sur quelque objet ; mais chez les Grecs et les Latins, il signifioit également inscription, épitaphe, raison, motif, sujet, cause, instruction, information. Ainsi, le mot *éloge*, quoique pris uniquement en bonne part, contre l'usage des Grecs et des Latins, ne donne pas par lui-même l'idée de *louange :* il désigne un discours, un récit, qui sert à faire connoître un objet ; il désigne, par une restriction particulière, un discours qui, par des recherches et un choix

de faits, sert à faire connoître avantageusement cet objet, il désigne en même tems un discours fondé, raisonné, motivé, appuyé sur des pièces justificatives ou des titres qui font porter un jugement favorable de l'objet.

Louange vieux fr. *los*, lat. *laus*, rac. *lo*, *la*, *law* (élévation, éminence; en celte, en chinois, en theuton, en anglo-saxon, etc.) exprime littéralement l'action d'élever, d'exalter. La *louange* est si bien l'action d'élever, d'exalter, que ce mot signifie aussi honneur et gloire: ainsi, l'on fait des vers à la *louange* ou à l'honneur, à la gloire de quelqu'un; et l'on chante les *louanges* de celui qu'on célèbre, qu'on préconise.

L'*éloge* est le témoignage avantageux que l'on rend au mérite, le suffrage qu'on lui donne, le jugement favorable qu'on en porte. La *louange* est l'hommage qu'on lui rend, l'honneur qu'on lui porte, le tribut qu'on lui paye dans ses discours. L'*éloge* manifeste établit ce que la *louange* suppose, vante. L'*éloge* est la raison de la considération, de l'estime, de l'admiration qu'on a pour l'objet: la *louange* est l'expression, ou plutôt le cri de ces sentimens, ou de tout autre sentiment favorable. L'*éloge* met le prix au mérite; la *louange* en est une récompense. L'*éloge* fonde la *louange*: la *louange* couronne l'*éloge*.

L'*éloge* doit être vrai, impartial, judicieux, philosophique; la *louange* doit être fine, délicate, sincère, mesurée. L'*éloge* est placé dans

la bouche de témoins clairvoyans, de gens éclairés, de maîtres de l'art, de juges de mérite; la *louange* est dans la bouche de tout le monde, dans celle du peuple, dans celle même des enfans. (R.)

415. *Eloigner, Ecarter, Mettre à l'écart.*

Ces trois verbes ont rapport à l'action, par laquelle on cherche à faire disparoître quelque chose de sa vue, ou à détourner son attention.

Eloigner est plus fort qu'*écarter*. Un prince doit *éloigner* de soi les traîtres, et en *écarter* les flatteurs.

Ecarter est plus fort que *mettre à l'écart*. On *écarte* ce dont on veut se débarrasser pour toujours : on *met à l'écart* ce qu'on veut ou qu'on peut reprendre ensuite. Un juge doit *écarter* toute prévention, et *mettre à l'écart* tout sentiment personnel. (*Encycl.* V. 221.)

416. *Emaner, Découler.*

Man, source assez abondante pour que l'eau en coule ou en surgisse ; *émaner*, sortir d'une source, tirer son origine de, se répandre hors. *Col*, cou, canal, tuyau, ce par où les choses liquides passent, fluent, coulent : *découler*, couler d'un endroit, par un passage, en petite quantité et d'une manière continue.

Emaner, désigne proprement la source

d'où les choses sortent : *découler* indique spécialement un canal par où elles passent : il *découle* du sang *par* une blessure; les odeurs *émanent* du corps. Les pouvoirs particuliers *émanent* du trône : les bienfaits du Prince *découlent* sur les peuples par le canal des ministres.

Emaner se dit sur-tout des parties très-subtiles et très-déliées qui se détachent, et s'exhalent des corps par une espèce de transpiration insensible ou par une voie semblable. *Découler* se dit des choses qui coulent et se répandent par quelque ouverture, d'une manière plus ou moins sensible. Il *émane* des corps les plus durs une infinité de corpuscules invisibles qui en épuisent la substance : il *découle* des veines de la terre des sucs qui forment les cristaux et les minéraux de toute espèce. La lumière *émane* du soleil : la sueur *découle* du corps.

Emaner n'indique souvent qu'un acte simple d'émission, de production, ou de quelque autre opération semblable : *découler* annonce un flux, un écoulement suivi, une succession d'actes ou de choses. Nous disons qu'un tel arrêt est *émané* ou sorti d'un tel tribunal; et qu'il *découle* d'un principe une foule de conséquences. Les théologiens nous enseignent que le Fils *émane* du Père, que les graces *découlent* sans cesse sur nous des trésors inépuisables de la miséricorde divine. (R.)

417. *Emblême*, *Devise*.

Ce qui distingue l'*emblême* de la *devise*,

c'est que les paroles de l'*emblême* ont toutes seules un sens plein et achevé, et même tout le sens et toute la signification qu'elles peuvent avoir avec la figure; ce qui n'est pas vrai des paroles de la *devise*, qui ne s'entendent bien que quand elles sont jointes à la figure.

On ajoute encore cette différence, que la *devise* est un symbole déterminé à une personne, ou qui exprime quelque chose qui la concerne en particulier; au lieu que l'*emblême* est un symbole plus général. L'*emblême* suppose souvent une comparaison entre des objets de même nature : la *devise* porte sur une métaphore; et souffre que les objets comparés soient de nature différente. (B.)

418. *Embryon, Fœtus.*

Embryon signifie en grec, comme *fœtus* en latin, ce qui est formé, produit dans le sein de la mère, le fruit du ventre, les petits, la portée. Les étymologistes dérivent ordinairement *embryon* de βρυω, *émaner*, pulluler, croître, etc.; et *fœtus* de *fovere*, échauffer, fomenter, et couver. Le premier vient de *bre*, *bra*, faire, produire; et le second de *fe*, faire, produire.

En suivant rigoureusement la valeur etymologique des mots, plusieurs médecins ont donné le nom d'*embryon* au *fœtus* ou à l'animalcule, pendant tout le tems qu'il est renfermé dans le sein de sa mère. On appelle même *embryotomie* l'opération par laquelle on coupe en pièces le *fœtus* mort, afin de l'extraire de la matrice, etc.

Soit par une répugnance naturelle pour une parfaite synonymie ou pour de frivoles distinctions, soit à cause de l'utilité manifeste que la science trouve à désigner par des noms différens, les différens états d'un corps assujéti à des révolutions déterminées, l'usage est aujourd'hui assez général d'appeler *embryon* le corps brut et informe de l'animal, avant que la nature lui ait imprimé, par des linéamens sensibles, la figure propre a son espèce : mais lorsque toutes les parties de l'animal sont développées et apparentes, c'est le *fœtus* proprement dit.

Plusieurs anatomistes ont reconnu qu'au trentième jour, l'*embryon* étoit assez formé pour être regardé comme *fœtus*.

Dans la manière ordinaire de penser et de parler, nous attachons au mot *embryon* l'idée d'une extrême petitesse, relativement à une mesure donnée de grandeur. Ainsi, nous disons figurément d'un très-petit homme, que c'est un *embryon*, un avorton ; *fœtus* ne se dit qu'au sens propre.

Nous appliquons non-seulement aux animaux, mais encore aux plantes et aux fruits, le terme d'*embryon ;* et c'est aussi lorsque les fruits et les plantes ne paroissent que d'une manière confuse dans les boutons des arbres ou dans les germes des semences. Mais nous n'employons celui de *fœtus* qu'en parlant des animaux, tandis que les Latins qui nous l'ont donné, s'en servoient aussi à l'égard du règne végétal. (R.)

419. *Emissaire, Espion.*

Emissaire, du lat. *emissarius*, envoyé *de* ou *par*, indique celui qui est chargé d'une commission. Il diffère de l'*envoyé* ou de l'*ambassadeur* en ce que ces derniers ont une mission publique et avouée, qu'ils sont chargés de traiter, au lieu que l'*émissaire* est sans pouvoir. Son métier est de répandre des bruits, de fausses alarmes, de suggérer, de soulever; aussi ce mot n'est pris qu'en mauvaise part, ainsi que son synonyme. C'est par des *émissaires* qu'on soulève un camp, une ville, une contrée; c'est par des *émissaires* qu'on tâte, qu'on sonde la disposition des esprits. Agens actifs d'un complot, ils en ignorent souvent la profondeur; ils ne sont que subalternes. L'habileté de celui qui les employe, consiste à bien choisir et à ne jamais compromettre ses projets, alors même que ses *émissaires* ne réussiroient pas.

Espion est celui dont l'action est d'épier, lat. *explorator*, qui va à la découverte, qui perce, qui examine; il y a des *espions* dans les camps, dans les arsenaux, dans les cours, dans les cabinets. En tems de guerre, en tems de paix, la politique inquiète les soudoye par-tout.

Il n'est pas rare que des *espions* jouent un double rôle, et tirent de l'argent des deux ennemis qui les employent. Au demeurant, ces personnages sont aussi vils l'un que l'autre; et entre leur métier ou tout autre, l'homme de probité est bientôt décidé.

A Sparte, le métier d'*espion* n'étoit pas vil; c'étoit un dévouement, il faisoit partie de l'éducation; mais il étoit gratuit, et l'on ne connoissoit pas les *émissaires*. (R.)

420. *Empire, Règne.*

Empire a une grace particulière, lorsqu'on parle des peuples ou des nations. *Règne* convient mieux à l'égard des princes. Ainsi l'on dit, l'*empire* des Assyriens; et l'*empire* des Turcs; le *règne* des Césars; et le *règne* des Paléologues. Le premier de ces mots, outre l'idée d'un pouvoir de gouvernement ou de souveraineté, qui est celle qui le rend synonyme avec le second, a deux autres significations : l'une marque l'espèce ou plutôt le nom particulier de certains états, ce qui peut le rendre synonyme avec le mot de ROYAUME; l'autre marque une sorte d'autorité qu'on s'est acquise, ce qui le rend encore synonyme avec les mots d'AUTORITÉ et de POUVOIR. Il n'est point ici question de ces deux derniers sens; c'est seulement sous la première idée, et par rapport à ce qu'il a de commun avec le mot de *règne*, que nous le considérons à présent et que nous en faisons le caractère.

L'époque glorieuse de l'*empire* des Babyloniens, est le *règne* de Nabuchodonosor; celle de l'*empire* des Perses est le *règne* de Cyrus; celle de l'*empire* des Grecs est le *règne* d'Alexandre; et celle de l'*empire* des Romains est le *règne* d'Auguste : ce sont les

quatre grands *empires* prédits par le prophète Daniel.

Louer un prince par le nombre des guerres et des victoires arrivées sous son *règne*, c'est saisir ce que la gloire a de brillant : le louer par la douceur, par l'équité et par la sagesse de son *règne*, c'est choisir ce que la gloire a de solide

Le mot d'*empire* s'adapte au gouvernement domestique des particuliers, aussi bien qu'au gouvernement public des souverains : on dit d'un père qu'il a un *empire* despotique sur ses enfans; d'un maître, qu'il exerce un *empire* cruel sur ses valets; d'un tyran, que la flatterie triomphe, et que la vertu gémit sous son *empire*.

Le mot de *règne* ne s'applique qu'au gouvernement public ou général, et non au particulier; on ne dit pas qu'une femme est malheureuse sous le *règne*, mais bien sous l'*empire* d'un jaloux. Il entraîne même dans le figuré cette idée de pouvoir souverain et général : c'est par cette raison qu'on dit, le *règne* et non l'*empire* de la vertu ou du vice; car alors on ne suppose ni dans l'un, ni dans l'autre un simple pouvoir particulier, mais un pouvoir général sur tout le monde, et en toute occasion. Telle est aussi la raison qui est cause d'une exception dans l'emploi de ce mot, à l'égard des amans qui se succèdent dans un même objet, et de ce qu'on qualifie du nom de *règne* le tems passager de leurs amours; parce qu'on suppose que, selon l'effet ordinaire de cette aveugle pas-

sion, chacun d'eux a dominé sur tous les sentimens de la personne qui s'est successivement laissé vaincre.

Ce n'est ni les longs *règnes*, ni leurs fréquens changemens qui causent la chute des *empires;* c'est l'abus de l'autorité.

Toutes les épithètes qu'on donne à *empire*, pris dans le sens où il est synonyme avec *règne*, conviennent aussi à celui-ci: mais celles qu'on donne à *règne* ne conviennent pas toutes à *empire*, dans le sens même où ils sont synonymes. Par exemple, on ne joint pas avec *empire* comme avec *règne*, les épithètes de LONG et de GLORIEUX; on se sert d'un autre tour de phrase pour exprimer la même chose.

L'*empire* des Romains a été d'une plus longue durée que l'*empire* des Grecs: mais la gloire de celui-ci a été plus brillante par la rapidité des conquêtes. Le *règne* de Louis XIV a été le plus long, et l'un des plus glorieux de la monarchie. (G.)

421. *Empire, Royaume.*

Ce sont des noms qu'on donne à différens états, dont les princes prennent le titre d'Empereur ou de Roi; ce n'est pourtant pas cela seul qui en fait la différence.

Il me semble que le mot d'*empire* fait naître l'idée d'un état vaste, et composé de plusieurs peuples: que celui de *royaume* marque un état plus borné, et fait sentir l'unité de la nation dont il est formé. C'est peut-

être de cette différence d'idées, que vient la différente dénomination de quelques états, et le titre qu'en ont pris les princes : je remarque du moins que, si ce n'en est pas la cause, cela se trouve ordinairement ainsi; comme on le voit dans l'*empire* d'Allemagne, dans l'*empire* de Russie et dans l'*empire* Ottoman, dont tout le monde connoît la diversité des peuples et des nations qui les composent. Au lieu que dans les états qui portent le nom de *royaume*, tels que la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Pologne, on voit que la division en provinces n'empêche pas que ce ne soit toujours un même peuple; et que l'unité de la nation ne subsiste, quoique partagée en plusieurs cantons.

Il y a dans les *royaumes* uniformité de lois fondamentales; les différences des lois particulières et de la jurisprudence n'y sont que des variétés d'usage, qui ne nuisent point à l'unité de l'administration politique : c'est même de cette uniformité, ou de la fonction du gouvernement, que les mots de *roi* et de *royaume* tirent leur origine; c'est pourquoi il n'y a jamais qu'un prince, ou du moins qu'un ministère souverain, quoiqu'administré par plusieurs. Il n'en est pas de même dans les *empires :* une partie se gouverne quelquefois par des lois fondamentales, très-différentes de celles par lesquelles une autre partie du même *empire* se gouverne; cette diversité y rompt l'unité de gouvernement; et ce n'est que la soumission, dans certains chefs, au commandement d'un supérieur gé-

néral qui fait l'union de l'état : c'est aussi précisément de ce droit de commander, que tirent leur étymologie les mots d'*empereur* et d'*empire ;* de-là vient qu'on y voit plusieurs souverains et des *royaumes* même en être membres.

L'état romain fut un *royaume* tant qu'il ne fut formé que d'un seul peuple, soit originaire, soit incorporé : le nom d'*empire* ne lui convint, et ne lui fut donné, que lorsqu'il eut soumis d'autres peuples étrangers, qui, en devenant membres de cet état, ne cessèrent pas pour cela d'être des nations différentes, et sur lesquels les Romains n'établirent qu'une domination de commandement, et non d'administration.

Un *royaume* ne sauroit atteindre à l'étendue que peut avoir un *empire* : parce que l'unité du gouvernement et d'administration sur laquelle est fondée le *royaume*, ne va pas si loin, et demande plus de tems que le simple exercice de la supériorité, et le droit de recevoir certains hommages qui suffisent pour former des *empires*. (B.)

422. *Emplète*, *Achat*.

Emplète emporte avec lui une idée particulière de la chose achetée ; et *achat* tient plus de l'action d'acheter. Voilà pourquoi les épithètes qualificatives se joignent avec grace au premier de ces mots : on dit, par exemple, une *emplète* utile, une *emplète* de goût ; ce qui ne conviendroit point au mot d'*achat*. Mais, en revanche, celui-ci paroît être seul propre

propre aux objets considérables, tels que des terres, des fonds, des maisons; au lieu que le mot d'*emplète* ne s'applique qu'aux objets de moindre conséquence, ou aux choses d'usage et de service ordinaire, telles que des habits, des bijoux, et autres de cette espèce. (G.)

423. *Emplir, Remplir.*

Remplir signifie rigoureusement *emplir de nouveau.*

Selon la remarque de Vaugelas, on dit *remplir un tonneau* quand on en a déjà tiré et qu'on remplit ce qui est vide. Thomas Corneille ajoute qu'on dit toujours *remplir les tonneaux*, et non pas *emplir*, quand après que le vin a bouilli quelques jours au tems des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins.

Remplir exprime donc l'action d'ajouter ce qui manque pour que la chose soit tout-à-fait pleine. *Emplir* exprime proprement l'action continue par laquelle vous *comblez* entièrement la capacité d'une chose. *Remplir*, c'est donc aussi achever d'*emplir*. Vous *emplissez* tout de suite une bouteille de vin; un étang se *remplit* d'eau par des crues successives.

Emplir se prend ordinairement à la rigueur, de manière que le vase n'est *empli* que quand il n'y reste point de vide. *Remplir* se prend souvent dans un sens très-relâché, pour marquer seulement l'abondance ou la multitude.

Il semble qu'*emplir* se dise proprement des vases, des vaisseaux, des choses destinées à contenir de certaines matières. *Remplir* se dit indifféremment de toute place occupée par la multitude ou par la quantité. Vous *emplissez* une cruche d'eau, un verre de vin, vos poches de fruits; vous *remplissez* une rue de gravois, une basse-cour de fumier, un pays de mendians. Le trésor du prince s'*emplit*, pour se répandre sur la surface du royaume en dépenses utiles.

Selon Vaugelas *remplir* se dit d'ordinaire des choses immatérielles ou figurées, comme, *il a rempli tout l'univers de la terreur de son nom; il a dignement rempli la place de magistrat:* et *emplir*, des choses matérielles et même liquides, *emplir un tonneau*, *emplir un vaisseau.*

La force du mot *emplir* n'est nulle part employée avec autant d'énergie et d'effet, que dans ce passage de Montaigne, liv. 2, ch. XII, où, pour nous représenter par un seul trait l'immuable éternité de Dieu, il dit, que *par un seul maintenant*, *il emplit le toujours;* par un point Dieu *emplit* l'immensité toute entière: il n'a que le présent, sans passé, sans avenir; on ne peut pas dire quant à lui, *il a été* ou *il sera*; mais *il est.* Dites-là *remplir* au lieu d'*emplir*; combien l'image est affoiblie et décolorée? (R.)

424. *Emporter*, *Remporter le Prix.*

Emporter le prix, c'est obtenir une récompense, un avantage, un honneur quel-

conque que l'on ambitionnoit. *Remporter le prix*, c'est obtenir tel prix, la récompense, la couronne qui avoit été mise au concours. La première expression a quelque chose de vague ; et la seconde, un objet précis.

La Fontaine dit au Dauphin, en lui dédiant ses Fables, qu'il *emporteroit le prix* de son travail, s'il parvenoit à lui plaire ; mais qu'il aura du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Dans une assemblée de femmes, Hélène *emportera le prix de la beauté*, les suffrages ; dans la dispute des trois déesses, Vénus *remporta le prix*, la pomme. (R.)

425. *Empreindre*, *Imprimer*.

Empreindre signifie *imprimer* par l'application d'un corps sur un autre, la figure, l'image, les traits sensibles de ce corps : vous *imprimez* un mouvement à un corps, des sensations à un être animé, des leçons dans l'ame, etc., toutes choses que vous ne sauriez rigoureusement *empreindre*, car elles n'ont pas de figure. Pour *empreindre*, il faut *imprimer* de manière que l'*impression* laisse l'*empreinte* ou l'image de la chose.

On *imprime* donc différentes choses de différentes manières ; mais les figures ou les formes seules sont *empreintes* avec des sceaux, des cachets, des marteaux, des estampilles, etc., ou par les corps mêmes figurés de manière qu'on y reconnoît ces corps. En marchant, vous *imprimez* un mouvement à l'air ; vos pas restent *empreints* sur la terre.

Dieu *imprime* en nous des principes d'ordre, de justice, de bienfaisance : son doigt est *empreint* sur toutes ses œuvres, son image l'est sur l'homme.

La physionomie est l'*empreinte* du caractère : mais cette *empreinte* est sans cesse altérée par des *impressions* nouvelles et profondes. (R.)

426. *Emulation, Rivalité.*

Emulation vient de la racine *mul*, multitude, pluralité, concours, en celte, en grec, en latin. En grec, αμιλλω, surpasser, etc. Le latin *æmulatio*, signifie imitation, concurrence tant en bonne qu'en mauvaise part. Nous prenons en bonne part, *émulation*.

Rivalité signifie littéralement le droit ou l'acte de puiser de l'eau au même ruisseau, à la même source : il désigne, par analogie, la poursuite du même objet. On appelle *rivaux*, dit Ulpien, ceux qui tirent du même ruisseau des eaux dont la dérivation occasionne entre eux de fréquens débats. Les Scholiastes attribuent la *rivalité* à la jouissance d'un ruisseau commun à deux propriétaires de terre ; laquelle jouissance est une source de querelles entr'eux.

Ainsi l'*émulation* ne désigne que la concurrence, et la *rivalité* dénote le conflit. Il y a *émulation*, quand on court la même carrière ; et *rivalité*, quand les intérêts se combattent. Deux *émules* vont ensemble ; deux *rivaux*, l'un contre l'autre.

L'*émulation* est un sentiment vif qui vous

porte à faire de généreux efforts pour surpasser, égaler, ou même suivre de près ceux qui font quelque chose d'honnête : la *rivalité* est un sentiment jaloux qui nous porte à faire tous nos efforts pour l'emporter, de quelque manière que ce soit, sur ceux qui poursuivent le même objet. Deux nobles coursiers qui s'efforcent de gagner le prix de la vitesse, voilà l'emblême de l'*émulation* : deux animaux chasseurs qui se disputent une proie, voilà l'emblême de la *rivalité*.

L'*émulation* excite ; la *rivalité* irrite. L'*émulation* suppose en vous de l'estime pour vos concurrens : la *rivalité* porte la teinte de l'envie. L'*émulation* est une flamme qui échauffe; la *rivalité*, un feu qui divise. L'*émulation* veut mériter le succès, et la *rivalité* l'obtenir. L'*émule* tâche de surpasser son concurrent ; le *rival* supplantera le sien, s'il le peut. La *rivalité* ravit la palme que l'*émulation* remporte.

L'*émulation* se prend quelquefois en mauvaise part, et l'on prendra quelquefois en bonne part *rivalité*. Il y aura de l'*émulation* entre des brigands, des exacteurs, des rebelles ; cette *émulation* n'est que l'ardeur de se distinguer à l'envi les uns des autres, et d'acquérir cette sorte d'honneur qu'on attache toujours à la supériorité. (R.)

427. *En*, *Dans*.

Lorsqu'il s'agit du lieu, *dans* a un sens précis et défini, qui fait entendre qu'une chose contient ou renferme l'autre, et marque un rap-

propre des ouvrages de l'art. Des anneaux, des fils, des cordons, et autres objets semblables, entrelacés les uns dans les autres, forment une *enchaînure*: des causes, des idées, des malheurs, et autres objets qui conduisent successivement de l'un à l'autre, forment un *enchaînement.*

Les rapports que les sciences ont entr'elles, forment leur *enchaînement*; ils les enchaînent ensemble: la disposition même des anneaux qui entrent les uns dans les autres, est leur *enchaînure* même; tel est l'état de la chose enchaînée. (R.)

429. *Encore, Aussi.*

Encore a plus de rapport au nombre et à la quantité; sa propre énergie est d'ajouter et d'augmenter: quand il n'y en a pas assez, il en faut *encore.* L'amour est non-seulement libéral, mais *encore* prodigue.

Aussi tient davantage de la similitude et de la comparaison; sa valeur particulière est de marquer de la conformité et de l'égalité dans les choses; lorsque le corps est malade, l'esprit l'est *aussi;* ce n'est pas seulement à Paris qu'il y a de la politesse, on en trouve *aussi* dans la province. (G.)

430 *Endurant, Patient.*

Endurant, qui *endure*, qui souffre avec patience, avec constance, des *duretés*, des injures, des outrages, des contradictions, des persécutions de la part des hommes. *Patient*, qui *pâtit*, qui souffre avec modération, avec

douceur, sans agitation, sans murmure, quelque genre de peine que ce soit. *Patient* est le genre; *endurant* est l'espèce. *Patient* a beaucoup d'acceptions selon lesquelles il n'est point synonyme d'*endurant*.

Il s'agit de vivre avec les hommes pour sentir la nécessité d'être *endurant*; il suffit de vivre pour sentir la nécessité d'être *patient*.

Il y a des personnes très-*patientes* à l'égard des maux qui leur arrivent par le cours de la nature, et fort mal *endurantes* à l'égard de ceux qui leur viennent de la main des hommes. La nature est sur nous, il faut bien se résigner: les hommes sont nos frères; s'ils nous blessent, ils blessent ou notre cœur ou notre amour-propre.

Job qui dans les plus terribles angoisses, chante les louanges de Dieu, est *patient*. David qui, entendant les malédictions de Séméi, défend qu'on le punisse, est *endurant*.

L'homme délicat et irascible, n'est pas *endurant*; l'homme sensible et vif n'est point *patient*.

Le maître qui, par des confidences ou de toute autre manière, se met dans la dépendance de ses domestiques, s'oblige à être non-seulement *patient*, mais *endurant*.

On dit malicieusement, pour désigner un lâche, que c'est un homme fort *endurant*. On dit d'un homme *patient*, malgré lui, qu'il prend *patience* en enrageant.

Endurer, c'est souffrir, non pas avec *patience*, mais avec *constance*, des duretés, des injures, des persécutions. Si j'en exclus la *pa-*

tience, c'est parce qu'elle appartient exclusivement à l'homme *patient*, sans quoi ces mots seroient complettement synonymes.

Patient est celui qui souffre avec modération quelque genre de peine que ce soit; c'est vertu, c'est longanimité.

On a dit que les martyrs avoient *enduré* les outrages et les tortures avec une *patience* admirable; on dit tous les jours, *endurer* patiemment, et toujours *patience* vient corriger ce qu'*endurant* présente de foiblesse ou d'impuissance. (R.)

431. *Energie, Force.*

Nous ne considérons ici ces mots, qu'en tant qu'ils s'appliquent au discours; car dans d'autres cas, leurs différences sautent aux yeux.

Il semble qu'*énergie* dit encore plus que *force;* et qu'*énergie* s'applique principalement aux discours qui peignent, et au caractère du style. On peut dire d'un orateur, qu'il joint la *force* du raisonnement à l'*énergie* des expressions. On dit aussi, une peinture *énergique*, et des images *fortes*. (*Encycl.* V. 651.)

432. *Enfant, Puéril.*

On applique la qualification d'*enfant* aux personnes, et celle de *puéril* à leurs discours ou à leurs actions. Ainsi l'on diroit d'un homme qu'il est *enfant*, et que tout ce qu'il dit est *puéril*. Le premier de ces mots désigne dans l'esprit un défaut de maturité; et le second, un défaut d'élévation. Un discours d'*enfant* est un discours qui n'a point de raison: un

discours *puéril* est un discours qui n'a point de noblesse. Un discours d'*enfant* est une conduite sans réflexion, qui fait qu'on s'amuse à des bagatelles, faute de connoître le solide : une conduite *puérile* est une conduite sans goût, qui fait qu'on donne dans le petit, faute d'avoir des sentimens. (G.)

433. *Enfanter*, *Accoucher*, *Engendrer*.

La valeur commune et littérale de ces mots, est de produire par voie de paternité ou de maternité, avec les différences qui suivent. *Enfanter* ne joint à cette signification générale aucune autre idée accessoire ; d'ailleurs on ne l'emploie que rarement dans certaines occasions graves et sérieuses, où il est comme consacré : c'est ainsi qu'il est dit de la Vierge, qu'elle *enfantera* un fils qui sera nommé Jésus. *Accoucher* a uniquement rapport à la femme, et marque précisément le moment, ou plutôt l'action particulière de mettre l'enfant au monde. *Engendrer* se dit également pour les deux sexes ; et ne bornant pas la force de la signification au seul instant de la naissance, il s'applique indéfiniment à ce qui contribue à la génération.

Jadis la terre *enfanta* des géans ambitieux jusqu'à vouloir escalader le ciel ; aujourd'hui elle n'*enfante* plus que des êtres rampans. Nos dames n'*accouchent* pas plus heureusement de la façon des chirurgiens que de celle des sage-femmes ; c'est la conduite dans les accidens, et non la main, qui décide de leur sort.

Il n'y a souvent qu'une impuissance respective entre mari et femme, chacun d'eux ayant les qualités propres à *engendrer* avec toute autre personne.

Dans le style figuré on se sert d'*enfanter*, pour ce qui est proprement ouvrage, soit de la plume, soit de la main. Le mot d'*accoucher* y est employé pour les productions d'esprit, et toujours relativement à l'instant du travail qui les fait éclore : de plus il y conserve l'idée accessoire de difficulté, par similitude à celle qu'on a dans l'*accouchement* naturel. Quant au mot d'*engendrer*, ce style le place ordinairement dans ce qui est l'effet de l'humeur. Les exemples suivans en vont être la preuve.

Il y a plus de gloire à un auteur d'*enfanter* en toute sa vie un seul volume qui soit bon, que d'en *enfanter* plusieurs mauvais chaque année. L'amour du gain de concert avec celui de la parure, *enfantent* les colifichets et tous les ouvrages frivoles de la mode.

Un poëte qui vient d'*accoucher* d'un sonnet ou d'une épigramme, n'a rien de plus pressé que d'en faire part au public. Si l'on fait bien attention à la nature des synonymes et à la forme de cet ouvrage, on verra qu'il a fallu que mon esprit fût à chaque article dans les travaux de l'*accouchement*, pour mettre au jour les différences délicates que l'usage a bien formées et conçues dans son sein, mais que l'on ne s'étoit pas encore avisé de développer. On dit d'un homme gai qu'il n'*engendre* pas mélancolie. (G.)

434. *Enfin*, *A la fin*, *Finalement.*

Enfin, *en-fin*, signifie en finissant, pour finir, pour conclusion, en un mot. *A la fin* signifie après tout cela, au bout du compte, en dernière analyse, pour résultat des choses. *Finalement* signifie *enfin final*, comme on a dit, ou *à la fin finale*, c'est-à-dire, pour dernière conclusion, définitivement, selon la valeur du mot *final* qui ne s'applique qu'à certains objets. On dit une quittance *finale*, une sentence *finale*, etc., toujours pour indiquer une dernière opération sans aucun retour; mais *finalement* est vieux et populaire.

Suivant ces explications données ou reçues par les vocabulistes, *enfin* annonce particulièrement, par une sorte de transition, la fin ou la conclusion d'un discours, d'un récit, d'un raisonnement. *A la fin* annonce la fin ou le résultat des choses, des affaires, des évènemens, considérés en eux-mêmes. *Finalement* annonceroit un résultat *final* ou une conclusion *finale*.

Enfin, c'est mon plaisir, je veux me satisfaire. *Enfin*, ce qui est arrivé, peut arriver encore. Ce mot ne marque dans ces phrases, et autres semblables, que la conclusion de quelques discours. *A la fin*, le masque tombe, et l'homme reste. *A la fin*, tous les impôts retombent sur les propriétaires des terres. Cette locution désigne le résultat propre des choses, sans égard au discours. Nos comptes sont *finalement* arrêtés; vos raisons sont *fina-*

lement déduites ; cet adverbe indique une chose entièrement consommée.

Enfin s'applique quelquefois aux choses, au lieu qu'*à la fin* ne peut guère s'appliquer au discours. Alors *enfin* ne sert qu'à indiquer la lenteur de l'évènement, arrivé après beaucoup de tems, d'attente, d'incertitude : *à la fin* marque le terme auquel aboutit tôt ou tard une suite d'évènemens, sur-tout après et malgré des conditions, des accidens contraires, ou telles autres circonstances.

Enfin Malherbe vint ; et le premier en France
Fit sentir, dans les vers, une juste cadence. *Boil.*

Enfin ne désigne-là qu'une longue incertitude, un tems long, un évènement tardif. Dans les passages suivans, *à la fin* exprime clairement l'effet produit, le résultat des diverses influences, la fin des difficultés et des contradictions, le rapport ou l'opposition du dénouement avec les évènemens qui l'ont précédé.

Mon courage *à la fin* succombe à mes douleurs. *Gombaud.*
On m'a dit qu'*à la fin* toute chose se change. *Malh.*

Il est sensible que dans toutes ces phrases, *enfin* seroit foible et insuffisant ; parce qu'il ne désigneroit pas les rapports marqués par l'expression *à la fin.* (R.)

435. *Enflé, Gonflé, Bouffi, Boursouflé.*

L'idée commune à tous ces termes est celle d'une élévation, d'une extension qui aug-

mente le volume ordinaire du corps, et qui est causée, ou semble l'être par l'eau, par l'air, par des humeurs, etc.

Enflé offre l'idée du fluide qui est *en*, *dans* le corps. *Gonflé* offre l'idée particulière d'une forte tension, causée par une trop grande plénitude, ce semble, dans un corps vide qui a la capacité de contenir plus ou moins de matière, selon la valeur de *con* qui marque l'effort, et qui marque aussi, comme *can*, *cun*, *gun*, *gin*, la propriété de contenir, d'envelopper, de renfermer. *Bouffi* offre l'idée d'un enflure grosse, mais avec quelque chose de flasque qui donne au corps un faux embonpoint, comme quand on enfle ou gonfle sa *bouche*, ses joues pour souffler, bouffer. *Boursouflé* offre l'idée d'une enflure, sur-tout de la peau, du tégument, etc., celle d'un corps qu'on *soufle* et d'une *bourse* qu'on emplit, ou autre chose semblable.

Le mot *enflé* est, comme le genre, à l'égard des autres mots: il se dit de tout corps qui reçoit une extension par les fluides. Un ballon est *enflé* par l'air qu'on y introduit: la voile est *enflée* par le vent; une jambe est *enflée* par une humeur.

Le mot *gonflé* convient proprement aux corps qui, dans le vide de leur capacité, reçoivent assez de matière pour s'*enfler* au point qu'ils semblent ne pouvoir pas en contenir davantage. Un ballon est *gonflé*, lorsqu'il est si *enflé* qu'on ne peut guère le *souffler* davantage,

Le mot *bouffi* ne s'applique qu'aux chairs,

qui, par quelqu'indisposition, sont *enflées* de manière que l'on paroît être engraissé, mais toutefois avec un air mal-sain. Il se dit proprement du visage; mais on l'étend à toute l'habitude du corps.

Le mot *boursouflé* se dit proprement des choses que l'on souffle pour leur donner un gros volume, et, par analogie, de celles qui ont, avec peu de matière, tant de volume qu'elles paroissent avoir été *soufflées*. Le bœuf que le boucher *souffle* pour détacher plus facilement le cuir de la chair, est *boursouflé*. Les pâtisseries légères qui ont beaucoup de volume avec peu de consistance, sont *boursouflées*.

Ces mots s'emploient dans des sens figurés; et ils nous présentent encore alors les mêmes nuances. En morale, un homme plein de lui-même, d'orgueil, de vanité, de tout ce qui est, comme l'on dit, *du vent*, est *enflé*, *gonflé*, *bouffi*.

Un style est *enflé*, *bouffi*, *boursouffle*; mais il n'est pas *gonflé*. Le défaut du style *enflé*, dit Boileau, est de vouloir aller au-delà du grand: c'est plutôt d'excéder la mesure naturelle du sujet. Il est *bouffi*, lorsqu'il sort tout-à-fait du sujet, et qu'en affectant beaucoup de grandeur et de force, il décèle beaucoup de foiblesse et de lâcheté. Il est *boursoufflé* lorsqu'il n'est rempli que de mots, de grands mots, vides de sens et d'idées. (R.)

436. *Ennemi, Adversaire, Antagoniste.*

Les *ennemis* cherchent à se nuire; ordi-

nairement ils se haïssent, et le cœur est de la partie. Les *adversaires* font valoir leurs prétentions l'un contre l'autre; ils se poursuivent souvent avec animosité, mais l'intérêt a de plus part à leur conduite que le cœur. Les *antagonistes* embrassent des partis opposés; ils se traitent quelquefois avec aigreur, mais leur éloignement ne vient que de leur différente façon de penser.

Les premiers font la guerre, veulent détruire, et portent leurs coups jusque sur la personne. Les seconds contestent, veulent s'approprier quelque chose, et en priver le compétiteur; la cupidité est le motif le plus fréquent de leur désunion. Les troisièmes s'opposent réciproquement à leurs progrès, et veulent chacun avoir raison dans leurs disputes; le goût et les opinions sont presque toujours l'objet de leurs débats.

Il y a des nations dont les sujets naissent *ennemis* de ceux de la nation voisine. Un riche plaideur est un *adversaire* plus à craindre, que le plus éloquent avocat. Scaliger et Pétau, furent dans leurs tems grands *antagonistes*. (G.)

437. *Enoncer*, *Exprimer*.

Du mot primitif *no*, production, connoissance, les mots latins *nuntiare*, annoncer, rapporter; *enuntiare*, *énoncer*, faire connoître, produire au dehors. De la racine *rem*, onomotapée, les mots latins *premere*, presser, fouler; *exprimere*, tirer le suc en pressant, rendre les traits de la chose, faire l'empreinte, représenter au naturel.

Vous *énoncez* votre pensée en la rendant d'une manière intelligible : vous l'*exprimez* en la rendant d'une manière sensible.

L'*énonciation* suit l'idée : l'*expression* naît de l'idée clairement et fortement conçue. On s'*énonce* avec facilité, avec netteté, avec pureté, avec régularité, en bons termes, en termes choisis. On s'*exprime* de toutes ces manières, mais sur-tout avec force, chaleur, énergie, de façon à imprimer la chose dans l'esprit de l'auditeur.

Enoncer demande plutôt les qualités de l'élocution : son mérite est dans la diction ou le langage choisi. *Exprimer* demande les qualités de l'éloquence : son principal mérite consiste dans le parfait rapport des termes avec les idées, et de l'image avec la chose. Ainsi l'homme disert s'*énonce* ; l'homme éloquent s'*exprime*.

Le peuple s'*exprime* quelquefois mieux qu'il ne s'*énonce* ; parce qu'il sent vivement, et qu'il sait peu. (R.)

438. *S'Enquérir, s'Informer.*

« Le mot n'est pas noble (dit-on en parlant de s'*enquérir* :) il paroît proscrit du discours ordinaire, admis tout au plus dans le jargon du palais ». Certes, cette proscription ne feroit honneur ni à notre goût, ni à nos lumières. S'*enquérir* étoit du beau langage dans le dernier siècle : j'en ai la preuve dans les écrits des femmes qui fréquentoient la cour, et qui ont laissé une réputation littéraire. Il est bon et utile ; car il tient à une

grande famille, et il dit quelque chose de plus fort et de plus précis que son synonyme s'*informer*, mot qui ne conserve aucune trace de son origine, puisque le sens propre d'*informer* est de donner la forme.

S'*enquérir*, c'est faire des *enquêtes* ou des recherches plus ou moins diligentes, curieuses, étendues ou profondes, pour *acquérir* la connoissance, une connoissance ample ou exacte, ou même la certitude de la chose. S'*informer*, c'est seulement chercher, demander des lumières, des éclaircissemens pour savoir ce qui est.

S'enquérir dit plus que s'*informer*; comme *quérir* dit plus que chercher, *requérir* que demander, etc. S'*enquérir*, en latin *inquirrere*, c'est scruter, fouiller en dedans dans le fond, *intùs quærere*, comme le remarquent les vocabulistes. En demandant une chose à quelqu'un, on s'en *informe:* en la demandant à plusieurs personnes pour juger par leurs témoignages comparés, ou en pressant ou poursuivant de questions une personne instruite, on s'*enquiert*. Ce dernier verbe est l'espèce; l'autre est le genre.

Ainsi, celui qui questionne s'*enquiert*; celui qui demande s'*informe*.

A force de s'*enquérir*, on découvre: à force de s'*informer*, on apprend. (R.)

439. *Enseigner, Apprendre, Instruire, Informer, Faire savoir.*

Enseigner c'est uniquement donner des leçons. *Apprendre*, c'est donner des leçons

dont on profite. *Instruire*, c'est mettre au fait des choses par des mémoires détaillés. *Informer*, c'est avertir les personnes des évènemens qui peuvent être de quelque conséquence. *Faire savoir*, c'est simplement rapporter ou mander fidèlement les choses.

Enseigner et *apprendre* ont plus de rapport à tout ce qui est propre à cultiver l'esprit et à former une belle éducation ; c'est pourquoi l'on s'en sert très-à propos, lorsqu'il est question des arts et des sciences. *Instruire* a plus de rapport à ce qui est utile à la conduite de la vie et au succès des affaires ; ainsi il est à sa place lorsqu'il s'agit de quelque chose qui regarde, ou notre devoir, ou nos intérêts. *Informer*, renferme particulièrement, dans l'étendue de son sens, une idée d'autorité à l'égard des personnes qu'on *informe*, et une idée de dépendance à l'égard de celles dont les faits sont l'objet de l'*information*; c'est par cette raison que ce mot est à merveille, lorsqu'il est question des services ou des malversations de gens employés par d'autres, et de la manière dont se comportent les enfans, les domestiques, les sujets, enfin tous ceux qui ont à rendre raison à quelqu'un de leur conduite et de leurs actions. *Faire savoir* a plus de rapport à ce qui satisfait simplement la curiosité ; de sorte qu'il convient mieux en fait de nouvelles.

Le professeur *enseigne* dans les écoles publiques ceux qui viennent entendre ses

leçons. L'historien *apprend* à la postérité les évènemens de son siècle. Le prince *instruit* ses ambassadeurs de ce qu'ils ont à négocier : le père *instruit* aussi ses enfans de la manière dont ils doivent vivre dans le monde. L'intendant *informe* la cour de ce qui se passe dans la province ; comme le surveillant *informe* les supérieurs de la bonne ou mauvaise conduite de ceux qui leur sont soumis. Les correspondans se *font savoir* réciproquement tout ce qui arrive de nouveau et de remarquable dans les lieux où ils sont.

Il faut savoir à fond pour être en état d'*enseigner*. Il faut de la méthode et de la clarté pour *apprendre* aux autres ; de l'expérience et de l'habileté, pour bien *instruire* ; de la prudence et de la sincérité, pour *informer* à propos et au vrai ; des soins et de l'exactitude, pour *faire savoir* ce qui mérite de n'être pas ignoré.

Bien des gens se mêlent d'*enseigner* ce qu'ils devroient encore étudier. Quelques-uns en *apprennent* aux autres plus qu'ils n'en savent eux-mêmes. Peu sont capables d'*instruire*. Plusieurs prennent la peine, sans qu'on les en prie, d'*informer* les gens de tout ce qui leur peut être désagréable. Il y en a d'autres qui, par leur indiscrétion, *font savoir* à tout le monde ce qui est à leur propre désavantage. (G.)

440. *Entendre*, *Comprendre*, *Concevoir*.

Se faire des idées conformes aux objets

présentés, c'est la signification commune de ces mots. Mais *entendre* marque une conformité qui a précisément rapport à la valeur des termes dont on se sert ; *comprendre* en marque une qui répond directement à la nature des choses qu'on explique, et celle qu'exprime le mot de *concevoir* regarde plus particulièrement l'ordre et le dessein de ce qu'on se propose. Le premier s'applique très-bien aux circonstances du discours, au ton dont on parle, au tour de la phrase, à la délicatesse des expressions; tout cela s'*entend*. Le second paroît mieux convenir en fait de principes, de leçons, de connoissances spéculatives ; ces choses se *comprennent*. La troisième s'emploie avec grace pour les formes, les arrangemens, les projets, les plans ; enfin, tout ce qui dépend de l'imagination se *conçoit*.

On *entend* les langues, on *comprend* les sciences ; et l'on *conçoit* ce qui regarde les arts.

Il est difficile d'*entendre* ce qui est énigmatique; de *comprendre* ce qui est abstrait ; et de *concevoir* ce qui est confus.

La facilité d'*entendre* désigne un esprit fin; celle de *comprendre* désigne un esprit pénétrant; celle de *concevoir* désigne un esprit net et méthodique.

Le courtisan *entend* le langage des passions. L'homme docte *comprend* les questions métaphysiques de l'école L'architecte *conçoit* le plan et l'économie des édifices.

Tout le monde n'*entend* pas ce qui est

délicat ; ne *comprend* pas ce qui est relevé ; et ne *concoit* pas ce qui est grand.

Il faut parler clairement à ceux qui n'*entendent* pas à demi-mot ; ne s'entretenir que de choses communes et sensibles avec ceux qui n'en peuvent pas *comprendre* de sublimes ; et mettre, autant que la conversation le permet, de l'ordre dans son discours, afin d'aider l'idée des autres à *concevoir* la nôtre. (G.)

441. *Entendre, Ecouter, Ouïr.*

Entendre, c'est être frappé des sons. *Ecouter*, c'est prêter l'oreille pour les *entendre*. Quelquefois on n'*entend* pas, quoiqu'on *écoute* ; et souvent on *entend* sans *écouter*. *Ouïr* n'est guère d'usage qu'au prétérit ; il diffère d'*entendre*, en ce qu'il marque une sensation plus confuse : on a quelquefois *ouï* parler, sans avoir *entendu* ce qui a été dit.

Il est souvent à propos de feindre de ne pas *entendre*. Il est malhonnête d'*écouter* aux portes. Pour répondre juste, il faut avoir *ouï* distinctement. (G.)

442. *Entendre raillerie, Entendre la raillerie.*

Ces deux expressions ne sont point synonymes ; et peut-être, par cette raison, ne devroient-elles pas trouver place ici : mais elles se ressemblent si fort à l'extérieur, qu'il peut y avoir, pour bien des gens, autant de

danger de prendre l'une pour l'autre, que si elles étoient synonymes en effet. Les différences qui les distinguent, peuvent donc conduire au même but, qui est de mettre en état de parler avec justesse. (B.)

Entendre raillerie, c'est prendre bien ce qu'on nous dit, c'est ne s'en point facher, c'est non-seulement savoir souffrir les railleries, mais aussi les détourner avec adresse, et les repousser avec esprit. *Entendre la raillerie*, c'est entendre l'art de railler, comme *entendre* la poésie, c'est *entendre* l'art et le génie des vers. (*Encycl.* XIII 766.)

On dit qu'un homme *entend la raillerie*, pour dire qu'il a la facilité, l'art, le talent de bien railler; et qu'il *entend raillerie*, pour dire qu'il ne s'offense point de ce qu'on lui dit en raillant. (*Dict. de l'Acad.* 1762.)

Il y a des auteurs si amoureux de leurs pensées, qu'ils n'*entendent* point *raillerie* sur la contradiction, quelque mesurée qu'elle soit; c'est qu'ils ont écrit pour être loués, et qu'ils jugent qu'ils ont manqué leur coup. Les moins emportés ont quelquefois recours à l'ironie et au sarcasme pour se venger: c'est qu'ils ignorent sans doute, qu'il faut plus d'esprit et de talent pour bien *entendre la raillerie*, que pour bien défendre une opinion vraie ou vraisemblable. Qu'ils n'écrivent que pour être utiles, ils seront moins contredits, ou ils seront moins sensibles; cela revient au même pour leur amour-propre. (B.)

443. *Entêté, Opiniâtre, Têtu, Obstiné.*

Ces épithètes marquent un défaut qui consiste dans un trop grand attachement à son sens. Mais ce défaut, dans un *entêté*, semble venir d'un excès de prévention, qui le séduit, et qui, lui faisant regarder les opinions qu'il a embrassées comme les meilleures, l'empêche d'en approuver et d'en goûter d'autres. Dans un *opiniâtre*, ce défaut paroît être l'effet d'une constance mal entendue, qui le confirme dans ses volontés, et qui, lui faisant trouver de la honte à avouer le tort qu'il a, l'empêche de se rétracter. Dans un *têtu*, ce défaut vient d'une pure indocilité, ou bonne opinion de soi-même, qui fait que, se consultant seul, il ne compte pour rien le sentiment d'autrui. Dans un *obstiné*, ce défaut me paroît provenir d'une espèce de mutinerie affectée, qui le rend intraitable, et qui tenant un peu de l'impolitesse, fait qu'il ne veut jamais céder.

Entêté et *têtu* désignent un défaut plus fondé sur un esprit trop fortement persuadé, que sur une volonté trop difficile à réduire; et dont par conséquent le propre effet est de faire trop abonder en son sens: avec cette différence entre eux, que l'*entêté* croit et se persuade également les sentimens des autres comme les siens, et même après quelque sorte d'examen ou de raisonnement; au lieu que le *têtu* ne s'en tient qu'aux siens propres,

et

et le plus souvent du premier aspect sans aucune réflexion.

Opiniâtre et *obstiné* désignent tout au contraire un défaut plus fondé sur une volonté revêche, que sur une conviction d'esprit, et dont l'effet particulier tend directement à se ne point rendre au sens des autres, malgré toutes lumières contraires: avec cette différence, que l'*opiniâtre* refuse ordinairement de se rendre à la raison par une opposition à céder qui lui est comme naturelle et de tempérament; au lieu que l'*obstiné* ne s'en défend souvent que par une volonté de pur caprice et de propos délibéré. (G.)

444. *Entier, Complet.*

Une chose est *entière*, lorsqu'elle n'est ni mutilée, ni brisée, ni partagée, et que toutes ses parties sont jointes ou assemblées de la façon dont elles doivent l'être. Elle est *complette*, lorsqu'il ne manque rien et qu'elle a tout ce qui lui convient. Le premier de ces mots a plus de rapport à la totalité des portions qui servent simplement à constituer la chose dans son intégrité essentielle. Le second en a davantage à la totalité des portions qui contribuent à la perfection accidentelle de la chose.

Les bourgeois, dans les provinces, occupent des maisons *entières*; à Paris, ils n'ont pas toujours des appartemens *complets*. (G.)

445. *Entièrement, en Entier.*

Vous désignez par-là une exécution parfaite, une consommation totale, un achèvement absolu, une chose à laquelle il ne manque rien, d'où l'on n'a rien ôté, où il n'y a rien à ajouter.

Entièrement modifie le verbe, l'action exprimée par le verbe : *en entier* modifie la chose, l'objet sur lequel tombe cette action. Quand vous avez fait *entièrement* une chose, la chose est faite *en entier ;* il n'y a plus rien à y faire.

J'ai lu *entièrement* cet ouvrage, c'est-à-dire, que ma lecture est achevée. Je l'ai lu *en entier*, c'est-à-dire, que j'ai lu l'ouvrage tout entier. Ainsi, *entièrement* se rapporte directement à votre action; *en entier* s'applique immédiatement à l'objet, l'ouvrage : de même vous avez *entièrement* payé votre dette, vous en avez fait le paiement *entier ;* vous avez payé votre dette *en entier*, vous l'avez payée toute entière.

S'il est souvent indifférent d'employer l'une ou l'autre de ces manières de parler, puisque le résultat paroît être le même, il n'en est pas moins nécessaire quelquefois d'employer l'une des deux à l'exclusion de l'autre. Vous direz *entièrement*, quand il s'agira de marquer l'étendue de votre action, et *en entier* lorsqu'il faudra proprement déterminer l'étendue de l'effet ou de la chose.

Une personne change *entièrement* d'avis ;

on ne dira pas qu'elle en change *en entier*. C'est la personne qui change et non l'avis.

La peste a cessé *entièrement* et non *en entier*. La peste en elle-même ne se divise pas comme un tout qui a plusieurs parties ; mais son cours ou son action a plus ou moins de force, et passe par divers degrés d'affoiblissement jusqu'à son entière cessation.

En entier indiquera aussi ce qui se fait tout à-la-fois, en un seul coup, par un seul acte, tout ensemble ; tandis qu'*entièrement* désigne une succession d'actes ou une action dont les influences divisées se portent sur divers objets. (R.)

446. *Entourer, Environner, Enceindre, Enclore.*

Entourer, de *tour*, celte, *tor*, *tro*, *thor* ; *tour*, cercle, révolution, circonférence. *Environner* de, *gyr*, *cir*, *vir*, *ver*, celte, grec, latin, etc. cercle, tour, révolution, etc. ; d'où *virer*, aller autour, en tournant. *Enceindre*, du celte *ching*, chaîne, ce qui rampe, ce qui serpente, héb. *chag*, zône, bande, ceinture, etc. *Enclore*, du celte *clo*, *clau*, serrer, unir, nouer, racine, *cel*, cacher.

Enclore, c'est enfermer une chose comme dans un rempart, former tout autour une *clôture*, de manière qu'elle soit cachée, défendue. Un parc est *enclos* de murs, pour que les personnes n'y entrent pas, et que le gibier n'en sorte point. On fait *enclore* un jardin, pour le mettre à l'abri des incursions, et même qu'on n'y soit pas vu. Défendre à un

propriétaire d'*enclore* son champ, c'est lui défendre de garder son bien. *Enclore* ne se dit qu'au propre, et comme le simple *clore*, défectif.

Enceindre, c'est renfermer une chose dans une *enceinte*, l'entourer dans toute sa circonférence, comme d'une ceinture, de manière que n'étant nulle part ouverte ou découverte, d'un côté ses limites soient fixées, et de l'autre son accès soit défendu.

Les idées distinctives des deux verbes précédens sont bien marquées. Il n'en est pas de même d'*environner* et d'*entourer*. Leur étymologie ne donne que l'idée générale et commune de mettre une chose autour d'une autre, de former un cercle autour de celle-ci, de la revêtir ou enfermer dans toute sa circonférence. On *entoure* et on *environne* une ville de murs; et l'on dira de même *enceindre* et *enclore* une ville.

Après beaucoup de recherches et de réflexions sur la valeur et l'emploi des mots *entoureret environner*, je serois disposé à croire que ce qui *entoure* touche de plus près à la chose qu'il *entoure*, qu'il forme tout au tour une chaîne plus serrée, qu'il a des rapports plus étroits avec elle; tandis que ce qui *environne*, peut être plus ou moins éloigné, plus vague, moins continu, plus détaché, et plus indépendant de ce qu'il *environne*.

Je me fonde sur certaines façons de parler usitées. Un anneau *entoure* le doigt; un bracelet *entoure* le bras; une bordure *entoure* un tableau; des diamans *entourent* un portrait.

On dit dans tous ces cas, *entourer* plutôt qu'*environner*.

Ces mots s'emploient également au figuré; *entourer* s'y renfermera donc dans un cercle plus étroit, et il indiquera des rapports plus intimes; *environner*, plus libre et plus pompeux, embrassera un champ plus vaste, et conviendra sur-tout dans les grandes images. L'homme est *environné* de misères; le pauvre en est tout *entouré*. (R.)

447. *Envie, Jalousie.*

Voici les nuances par lesquelles ces mots diffèrent.

1°. On est *jaloux* de ce qu'on possède, et *envieux* de ce que possèdent les autres: c'est ainsi qu'un amant est *jaloux* de sa maîtresse; un prince, *jaloux* de son autorité. (*Encycl.* V, 738.)

La *jalousie* est donc en quelque manière juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous appartenir; au lieu que l'*envie* est une fureur, qui ne peut souffrir le bien des autres. (*La Rochefoucault.*)

La *jalousie* ne règne pas seulement entre des particuliers, mais entre des nations entières, chez lesquelles elle éclate quelquefois avec la violence la plus funeste: elle tient à la rivalité de la position, du commerce, des arts, des talens et de la religion. (*Encycl.* VIII, 439.)

L'homme qui dit qu'il n'est pas né heureux, pourroit du moins le devenir par le bonheur

de ses amis ou de ses proches : l'*envie* lui ôte cette dernière ressource. (*La Bruyère*, caract. ch. xj.)

2°. Quand ces deux mots sont relatifs à ce que possèdent les autres, *envieux* dit plus que *jaloux*. Le premier marque une disposition habituelle et de caractère ; l'autre peut désigner un sentiment passager : le premier désigne un sentiment actuel plus fort que le second. On peut être quelquefois *jaloux*, sans être naturellement *envieux* : la *jalousie*, sur-tout au premier mouvement, est un sentiment dont on a quelquefois peine à se défendre ; l'*envie* est un sentiment bas, qui ronge et tourmente celui qui en est pénétré. (*Encycl.* V, 758.)

La *jalousie* est l'effet du sentiment de nos désavantages comparés au bien de quelqu'un : quand il se joint à cette *jalousie* de la haine, et une volonté de vengeance dissimulée par foiblesse ; c'est *envie*. (*Connoiss. de l'esprit hum.* page 85.)

Toute *jalousie* n'est point exempte de quelque sorte d'*envie*, et souvent même ces deux passions se confondent. L'*envie* au contraire est quelque fois séparée de la *jalousie*, comme est celle qu'excitent dans notre ame les conditions fort élevées au-dessus de la nôtre, les grandes fortunes, la faveur, le ministère.

L'*envie* et la haine s'unissent toujours et se fortifient l'une l'autre dans un même sujet ; et elles ne sont reconnoissables entre elles, qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état et à la condition. (B.)

448. *Envier*, *Avoir envie.*

Nous *envions* aux autres ce qu'ils possèdent ; nous voudrions le leur ravir. Nous *avons envie* pour nous de ce qui n'est pas en notre possession ; nous voudrions l'*avoir*. Le premier est un mouvement de jalousie ou de vanité : le second l'est de cupidité ou de volupté.

Les subalternes *envient* l'autorité des supérieurs. Les enfans *ont envie* de tout ce qu'ils voient.

Il me paroît qu'on se sert plus à propos d'*envier* pour les avantages personnels et généraux ; mais qu'*avoir envie* va mieux pour les choses particulières et détachées de la personne. Ainsi l'on dit *envier* le bonheur de quelqu'un, et *avoir envie* d'un mets. (G.)

449. *Envier*, *Porter envie.*

C'est également desirer avec une sorte de chagrin ce qui est en la possession d'un autre : mais ces deux expressions donnent à cette passion des tournures différentes : on *envie* les choses, et l'on *porte envie* aux personnes.

Voiture, dans une de ses lettres à M. Costar, s'exprime de cette sorte : « Moi, qui en toute » autre occasion me réjouis de vos avantages » plus que des miens propres, et qui ne vous » *envie* pas votre esprit, votre science, ni » votre réputation, je vous *porte envie* d'avoir » été huit jours avec M. de Balzac. » (*Bouhours*, Rem. nouv. *Tome I.* (G.)

450. *Epanchement*, *Effusion.*

De la racine celte *pant*, viennent les mots *pencher*, ou baisser, incliner, *épandre* ou jetter ça et là; *épancher*, c'est-à-dire, verser en *penchant*, en inclinant doucement, répandre goutte à goutte.

Du primitif *fu*, qui fuit, se fond, se répand au loin, le latin *fusus*, fondu, épars, répandu au loin, d'où *effusio*, écoulement abondant, débordement, profusion, prodigalité; *fusé*, *effusé* amplement, longuement, immodérément.

L'*effusion* est donc plus vive, plus abondante, plus continue que l'*épanchement*. Par une meurtrissure, il se fait un *épanchement* de sang; il y en aura *effusion* par une large plaie. Un *épanchement* de bile cause des incommodités; l'*effusion* de la bile cause la jaunisse. Les libations usitées dans les sacrifices anciens, se faisoient plutôt par *épanchement* que par *effusion*, c'est-à-dire, qu'on se contentoit ordinairement d'*épancher* quelques gouttes de la liqueur au lieu de l'*épandre*, ou, comme on dit à présent, de la *répandre*.

Ces mots conservent leur différence au figuré. On dit souvent l'*épanchement* et l'*effusion* du cœur. Si les hommes connoissoient le plaisir des *épanchemens* de l'amitié, dit Saint Evremont, ils le préféreroient à tous les autres.

Un cœur sensible cherche à se soulager par des *épanchemens*: un cœur trop plein cherche à se décharger par des *effusions*.

Les premières larmes d'une douleur longtems concentrée provoquent leur affluence : les premiers *épanchemens* de l'ame provoquent l'*effusion*. (R.)

431. *Epithète, Adjectif.*

Epithète est le grec ἐπίθετον opposé à ; et *adjectif*, le latin *adjectivum*, ajouté à.

Du Marsais estime que l'*adjectif* est destiné à marquer les propriétés physiques et communes des objets ; et que l'*épithète* désigne ce qu'il y a de particulier et de distinctif dans les personnes et dans les choses, soit en bien, soit en mal. Cette distinction ne pourroit regarder que les *épithètes appellatives* qui forment une dénomination, ou les *épithètes* patronymiques qui indiquent des rapports d'origine : comme quand on dit, *Philippe le Long*, *Henri le Grand*, *Scipion l'Africain*, etc. Ces *épithètes* forment des espèces de surnoms ou de prénoms.

Cet habile grammairien veut que l'*adjectif* se prenne dans le sens physique ; et que dans le sens figuré, il soit *épithète*. Mais si vous dites, un fruit *doux* est agréable à manger, et il est agréable de traiter avec un homme *doux* ; *doux* est, ce me semble, également *adjectif* dans le sens propre et dans le sens figuré. Il faut mettre l'*adjectif* dans la *phrase* : vous pouvez y mettre ou n'y pas mettre l'*épithète*. On dit une *épithète* oiseuse, lorsque le mot est inutile : on ne dit pas un *adjectif oiseux* ; il ne seroit alors qu'une *épithète*. L'*épithète*

n'est que placée auprès du sujet ; l'*adjectif* est lié avec le sujet.

L'*épithète* appartient proprement à la poésie et à l'éloquence : elles souffrent, elles exigent même une certaine abondance de paroles. L'*adjectif* appartient à la grammaire et à la logique : elles veulent qu'on dise tout ce qu'il faut, et qu'on ne dise que ce qu'il faut. L'*épithète* et l'*adjectif* se joignent au substantif pour en modifier l'idée principale par des idées secondaires : mais l'idée de l'*adjectif* est nécessaire, elle sert à déterminer et compléter le sens de la proposition ; et l'idée de l'*épithète* n'est souvent qu'utile ; elle sert à l'agrément et à l'énergie du discours. Retranchez d'une phrase l'*adjectif*, elle est incomplette, ou plutôt c'est une autre proposition : retranchez-en l'*épithète*, la proposition pourra rester entière, mais déparée ou affoiblie. Telle est la règle générale, pour distinguer l'*épithète* de l'*adjectif*.

M. Sulzer a fort bien distingué l'*épithète* proprement dite du simple *adjectif*. « Il y a, dit-il, une autre espèce d'*épithètes*, qu'on pourroit nommer grammaticales, parce qu'elles ne sont que ce qu'on nomme en grammaire des *adjectifs*. Celles-ci n'ont point de beauté esthétique, mais elles sont nécessaires à l'intelligence du discours ; par exemple, enfant *gâté*, esprit *chagrin*. Sans elles, l'idée principale n'auroit pas la détermination indispensable pour former un sens précis. »

Résumons. L'*adjectif* détermine en quelque sorte le véritable sens du substantif. Quand

nous disons : l'*homme sévère déplaît*, la phrase a un sens parfait. Supprimez *sévère*, elle n'en a plus ; il détermine donc la valeur, il est *adjectif* nécessaire. (R,)

452. *Epître, Lettre.*

Lettre se dit généralement de toutes celles qu'on écrit d'ordonnance, sur-tout en prose, et de celles qui ont été écrites par des auteurs modernes ou dans les langues vivantes ; ainsi l'on dit les *lettres* du cardinal d'Ossat, du cardinal Bentivoglio, écrites en italien ; les *lettres* de Guévara, d'Antonio Perez, en espagnol ; les *lettres* de Grotius, de Muret, de Jacques Bongars, en latin ; de Sévigné, en français.

Epître, au contraire, se dit en parlant des *lettres* écrites par les anciens, dont les langues sont mortes : ainsi l'on dit, les *épîtres* de Cicéron, de Sénèque, de Pline. Il est pourtant vrai que les traducteurs modernes ont dit *lettres*, en parlant de celles de Pline et de Cicéron. Le mot d'*épître* est consacré sur-tout aux écrits de ce genre qui nous viennent des apôtres ; les *épîtres* de Saint Paul, de Saint Jacques, de Saint Pierre, de Saint Jean, de Saint Jude : et l'on dit aussi l'*épître* de la messe, pour marquer la lecture qui s'y fait de quelque morceau de ces *épîtres* apostoliques, ou même par extension, de quelque livre que ce soit de l'Ancien Testament.

Dans le style moderne, on donne généralement le nom de *lettres* à toutes celles que l'on écrit en prose, de quelque matière qu'elles

traitent, et avec quelqu'étendue qu'elles soient écrites ; il ne faut en excepter que celles que l'on met à la tête des livres pour les dédier, et que l'on nomme *épitres* dedicatoires. Mais on donne le nom d'*épitres* aux *lettres* écrites en vers, qui ont le caractère de celles d'Horace, ainsi l'on dit, les *épitres* de Despréaux, de Rousseau.

Tout ce qui peut faire la matière d'un discours en forme, peut aussi faire la matière d'une *lettre ;* celui qui l'écrit doit donc, proportion gardée, se proposer, ainsi que l'orateur, d'instruire, de toucher, et de plaire. Il y a des *lettres* de pur raisonnement : d'autres, de sentiment ; d'autres, de simple agrément : les premières exigent un style simple ; les secondes, un style pathétique ; les dernières, un style fleuri : mais toutes demandent du naturel.

Il faut croire, dit un auteur moderne, que l'estime et l'amitié ont inventé l'*épître* dédicatoire ; mais la bassesse et l'intérêt en ont bien avili l'usage.

On attache aujourd'hui à l'*épître* en vers l'idée de la réflexion et du travail ; et on ne lui permet point les négligences de la *lettre*. L'*épître*, comme la *lettre*, n'a point de style déterminé : elle prend le ton de son sujet, et s'élève ou s'abaisse, suivant le caractère des personnes. (B.)

453. *Equivoque, Ambiguité, Double Sens.*

L'*équivoque* a deux sens : l'un naturel qui

paroît être celui qu'on veut faire entendre, et qui est effectivement entendu de ceux qui écoutent ; l'autre détourné, qui n'est entendu que de la personne qui parle ; et qu'on ne soupçonne pas même pouvoir être celui qu'elle a intention de faire entendre. L'*ambiguité* a un sens général susceptible de diverses interprétations ; ce qui fait qu'on a peine à démêler la pensée de l'auteur, et qu'il est même quelquefois impossible de la pénétrer au juste. Le *double sens* a deux significations naturelles et convenables : par l'une, il se présente littéralement pour être compris de tout le monde ; et par l'autre, il fait une fine allusion pour n'être entendu que de certaines personnes.

Ces trois façons de parler sont dans l'occasion des subterfuges adroits pour cacher sa véritable pensée. Mais on se sert de l'*équivoque*, pour tromper ; de l'*ambiguité*, pour ne pas trop instruire ; et du *double sens*, pour instruire avec précaution.

Il est bas et indigne d'un honnête homme d'user d'*équivoque* : il n'y a que la subtilité d'une éducation scolastique, qui puisse persuader qu'elle soit un moyen de sauver du naufrage sa sincérité ; car dans le monde elle n'empêche pas de passer pour menteur, ou pour malhonnête homme, et elle y donne de plus un ridicule d'esprit très-méprisable. L'*ambiguité* est peut-être plus souvent l'effet d'une confusion d'idées, que d'un dessein prémédité de ne point éclairer ceux qui écoutent ; on ne doit en faire usage que dans les occasions où il est dangereux de trop instruire. Le *double*

sens est d'un esprit fin : la malignité et la politesse en ont introduit l'usage ; il faudroit seulement que ce ne fût jamais aux dépens de la réputation du prochain. (G.)

454. *Errer, Vaguer.*

Vaguer est presque inusité, quoique nous ayons sans cesse à la bouche *vague* substantif : *vague*, adjectif ; *vagabond*, *extravaguer*, etc. Ce mot ne se dit point au figuré. Les latins de qui nous l'avons immédiatement reçu, en font un fréquent usage en ce sens : et nous disons pensée *vague*, discours *vague*, etc.

Vaguer est formé de *ouag*, *vag*, imitation des bruits sonores, appliquée aux causes de ces bruits, telles que les vagues, et enfin employée à désigner la mobilité de ces causes et autres semblables, selon la valeur de la racine, *va*, aller.

Vaguer, c'est *errer* d'une manière vague et vaine, à l'aventure, sans suivre aucune route déterminée, sans s'arrêter nulle part, sans but, sans dessein, sans raison, sans retenue.

Des peuples *errans* ne se fixent nulle part ; ils changent souvent de lieu : des peuples *vagabonds* ne s'arrêtent pas ; ils sont, pour ainsi dire, toujours en course, sans fixer un terme à leurs mouvemens.

Celui qui *erre*, va sans savoir son chemin : celui qui *vague*, va toujours sans savoir où. Quand on *erre*, on est tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre : quand on *vague*, on

est par-tout, on n'est nulle part. L'homme égaré *erre :* l'homme oisif *vague.* Sans boussole, vous *errez ;* au gré des vents, vous *vaguez.* (R.)

455. *Erudit*, *Docte*, *Savant.*

Ces trois termes sont synonymes, en ce qu'ils supposent des connoissances acquises par l'étude.

L'*érudit* et le *docte* savent des faits dans tous les genres de littérature : l'*érudit* en sait beaucoup ; le *docte* les sait bien. Le *docte* et le *savant* connoissent avec intelligence : le *docte* connoît des faits de littérature, qu'il sait appliquer ; le *savant* connoît des principes, dont il sait tirer les conséquences.

Une bonne mémoire, et de la patience dans l'étude, suffisent pour former un *érudit :* ajoutez-y de l'intelligence et de la réflexion, vous aurez un homme *docte :* appliquez celui-ci à des matières de spéculation et de sciences, et donnez-lui de la pénétration, vous en ferez un *savant.*

Si l'on peut employer indifféremment les termes d'*érudit* et de *docte*, c'est lorsqu'on ne veut indiquer que l'objet du savoir, sans rien dire de la manière dont on sait. Si les termes de *docte* et de *savant* peuvent être pris l'un pour l'autre, c'est lorsqu'on ne veut désigner que la manière intelligente et raisonnée dont ils savent, et que l'on fait abstraction de l'objet du savoir. Mais les termes d'*érudit* et de *savant* ne peuvent jamais se mettre

l'un pour l'autre, parce qu'ils diffèrent en tout point, et par l'objet et par la manière : cette différence est si grande, que *savant* est toujours un éloge ; au lieu que l'on dit quelquefois par une sorte de mépris, qu'un homme n'est qu'un *érudit*.

Ces trois termes se disent des personnes ; mais il n'y a que *docte* et *savant* qui se disent des ouvrages.

On dit d'un livre qui contient beaucoup de faits de littérature et grand nombre de citations, non pas qu'il est *érudit*, mais qu'il est rempli d'*érudition*.

On dit un *docte* commentaire, pour marquer que l'*érudition* y est employée avec discrétion et avec intelligence. Un ouvrage est *savant* quand on y traite les grands principes des sciences rigoureuses. (B.)

456. *Escalier*, *Degré*, *Montée*.

Ces trois mots désignent la même chose, c'est-à-dire, cette partie d'une maison, qui sert, par plusieurs marches, à monter aux divers étages d'un bâtiment, et à en descendre. Mais *escalier* est aujourd'hui devenu le seul terme d'usage ; *degré* ne se dit plus que par les bourgeois, et *montée*, par le petit peuple. (*Encycl.* V, 229.)

C'est peut-être marquer avec assez de justesse l'abus de ces trois mots : mais ce n'est pas en caractériser l'usage. Je crois que l'*escalier* est proprement la partie d'un bâtiment qui sert à monter et descendre : que le *degré*

est l'une de ces parties égales de l'*escalier*, qui sont élevées les unes au-dessus des autres, pour faire parvenir successivement du bas en haut, ou du haut en bas : et que la *montée* est la pente plus ou moins douce de l'*escalier*, ce qui dépend de la hauteur et de la largeur de chacun des *degrés*. (B.)

457. *Espérer*, *Attendre*.

« Le premier de ces mots, dit l'abbé Girard, a pour objet le succès en lui-même, et il désigne une confiance appuyée sur quelque motif : le second regarde particulièrement le moment heureux de l'évènement, sans exclure ni désigner par sa propre énergie aucun fondement de confiance. On *espère* d'obtenir les choses ; on *attend* qu'elles viennent.

» Il faut toujours *espérer* en la bonté du Ciel, et *attendre* sans murmurer l'heure de la Providence.

» Plus on a de témérité à *espérer*, plus on a d'impatience à *attendre*.

» Il semble aussi que ce qu'on *espère* soit plutôt une grace ou une faveur, et que ce qu'on *attend* soit plus une chose de devoir et d'obligation. Ainsi nous *espérons* des réponses favorables à nos demandes, et nous en *attendons* de convenables à nos propositions. »

Espérer est le latin *sperare*, formé de *spe*, qui désigne le regard, la vue, l'apparence, la face, comme dans *species*, *speculum*. *Es-*

pérer signifie, à la lettre, voir en avant, dans l'avenir, et par une restriction reçue, prévoir quelque chose d'heureux.

Attendre est le latin *attendere*, composé de *tendere*, tendre, étendre, bander; racine, *tan*, *ten*, tendre, étendre; il signifie être *attentif*, s'appliquer, avoir l'esprit *tendu* vers ce qui doit arriver.

Ainsi *espérer* indique primitivement un acte de *prévoyance*; et *attendre*, une continuité d'*attention*. On *espère*, on se flatte, on aime à croire qu'une chose arrivera : on *attend* ce qui doit arriver, on y songe, on s'en occupe. On *espère* donc le succès; on *attend* l'évènement. Le succès qu'on *espère* est un succès heureux; l'évènement qu'on *attend*, peut être heureux ou malheureux. On *attend* l'évènement même, de même qu'on *espère* le succès en lui-même. Un accusé *espère* un jugement favorable; et il *attend* son jugement.

« J'*espère*, dit l'abbé Girard, que mon ouvrage sera goûté du public, et j'en *attends* un jugement équitable. » Ses *espérances* ont été justifiées : son *attente* sera remplie. Pour moi, j'*espère* que le public approuvera ma critique; et j'*attends* un jugement raisonné de nos maîtres pour m'y conformer. (R.)

458. *Espoir, Espérance.*

On prétend qu'*espoir* est moins usité en prose qu'en vers : cependant je l'ai trouvé chez les prosateurs autant que chez les poëtes. Bouhours, en défendant ce mot contre Mé-

nage, cite plusieurs phrases où l'abbé Regnier l'a employé, dans son excellente traduction de Rodriguès. Mais il est d'un usage moins commun que son synonyme, par la raison qu'il ne s'applique pas indifféremment, comme *espérance*, à toutes sortes d'objets de nos desirs.

Ainsi l'*espérance* s'étend sur tous les genres de biens que nous desirons obtenir, avec plus ou moins de penchant à croire que nous les obtiendrons. L'*espoir* s'adresse proprement à cette sorte de biens, dont nous desirons le plus ardemment la possession, et dont la privation seroit pour nous un malheur. Le desir et la crainte qui accompagne l'*espoir* sont toujours plus ou moins vifs : il n'en est pas toujours de même dans l'*espérance*. L'*espoir*, tout détruit, meneroit au *désespoir* : le *désespoir* est évidemment le contraire de l'*espoir*. L'*espérance* trompée, ne nous laisse souvent dans le cœur qu'un sentiment de peine. (R.)

459. *Etonnement, Surprise, Consternation.*

Un évènement imprévu, supérieur aux connoissances et aux forces de l'ame, lui cause les situations humiliantes qu'expriment ces trois mots. Mais l'*étonnement* est plus dans les sens, et vient de choses blâmables ou peu approuvées. La *surprise* est plus dans l'esprit, et vient de choses extraordinaires. La *consternation* est plus dans le cœur, et vient de choses affligeantes.

Le premier de ces mots ne se dit guère en bonne part ; le second se dit également en bonne et en mauvaise part ; et le troisième ne s'emploie jamais qu'en mauvaise part. La beauté d'une femme ne cause point d'*étonnement*, et sa laideur produit quelquefois cet effet. La rencontre d'un ami, comme celle d'un ennemi, peut causer de la *surprise*. Un accident qui attaque l'honneur ou qui dérange la fortune est capable de jeter dans la *consternation*

L'*étonnement* suppose dans l'évènement qui le produit une idée de force ; il peut frapper jusqu'a suspendre l'action des sens extérieurs. La *surprise* y suppose une idée de merveilleux ; elle peut aller jusqu'a l'admiration. La *consternation* y en suppose une de généralité ; elle peut pousser la sensibilité jusqu'à un certain abattement.

Les cœurs bien placés sont toujours *étonnés* des perfidies, quelque fréquentes qu'elles soient. Le peuple est *surpris* de beaucoup d'effets naturels, dont il enrichit la liste des miracles ou des sortilèges. Dans les calamités publiques et dans les maux pressans, on est *consterné*, parce qu'on manque de ressources, ou qu'on se défie de celles qu'on a.

Plus on est expérimenté, moins on est susceptible d'*étonnement ;* parce que les choses réelles donnent l'idée des possibles. L'esprit supérieur trouve rarement un sujet de *surprise*, parce qu'il sait que ce qu'il ne connoît pas, n'est pas plus extraordinaire que ce qu'il connoît ; et que les causes cachées sont éga-

lement, comme les causes connues, des ressorts mécaniques de la nature, ou des ordres absolus de celui qui la gouverne. Le parfait chrétien et le vrai philosophe sont à l'abri de toute *consternation;* parce qu'ils connoissent la supériorité de la providence et des causes premières, dont ils respectent les desseins et les effets par une entière soumission. (G.)

460. *Etre d'humeur, Etre en humeur.*

Chacune de ces phrases signifie être en disposition, avec cette différence, qu'*être d'humeur* se dit plus ordinairement d'une disposition habituelle qui tient de l'inclination, du tempérament, de la constitution naturelle; et qu'*être en humeur* marque toujours une disposition actuelle et passagère.

Ainsi quand on dit je ne *suis* pas *d'humeur* à rebuter les gens qui me demandent quelque chose; il n'*est* pas *d'humeur* à souffrir une insulte; on entend par-là le tempérament, le naturel, une disposition ordinaire et habituelle; mais quand on dit : Je ne *suis* pas *en humeur* d'écrire, de me promener, de faire des visites; on veut dire seulement qu'on n'est pas disposé à tout cela, dans le moment qu'on parle. (*Dictionnaire de l'Académie; Bouhours*, Remarq. nouv., *tome I.*)

461. *Etouffer, Suffoquer.*

Otez la respiration, vous *étouffez*, en empêchant les poumons de recevoir l'air et

de le rejetter alternativement : sur quelque organe de la respiration qu'on agisse, on *suffoque*, en bouchant le canal de la respiration. La pression des poumons produit l'*étouffement* : la *suffocation* est produite par un embarras particulier dans la trachée artère ou dans les bronches.

Suffoquer est une onomotapée qui peint l'effet et le bruit du *hoquet*, accident produit par un commencement de *suffocation* : *suffoquer* marque donc en effet une action directe sur le conduit de la respiration : *étouffer* vient du celte *topp*, couvrir, presser ; d'où *touffe*, amas épais de plantes qui se pressent et s'étouffent, en arrêtant la circulation de l'air ; le grec τύφος, typhon, tourbillon, fumée ; objets qui empêchent de respirer, etc.

Un vieillard, nommé Polémon, trop fortement chatouillé par un bon mot qu'il avoit dit à un esclave, à l'occasion d'un plat de figues qu'un âne avoit mangées par la négligence d'un valet, fut *suffoqué* par un éclat de rire.

Les amis perfides ressemblent aux singes qui *étouffent* leurs petits en les embrassant. (R.)

462. *Etre foible, avoir des foiblesses.*

Nous *sommes foibles* par la disposition habituelle de manquer, en quelque sorte malgré nous, soit aux lumières de la raison, soit aux principes de la vertu. Nous

avons des foiblesses, quand nous y manquons en effet, entraînés par quelque cause différente de cette disposition habituelle.

On *est foible* tout à la fois par la disposition du cœur et de l'esprit, et cette disposition constitue le caractère de l'homme *foible*. On *a des foiblesses* ordinairement par la surprise du cœur; ce sont des exceptions dans le caractère de l'homme qui *a des foiblesses*. Personne n'est exempt d'*avoir des foiblesses ;* mais tout le monde n'*est* pas homme *foible*.

On *est foible* sans savoir pourquoi; et parce qu'il n'est pas en soi d'être autrement; on *est foible*, ou parce que l'esprit n'a point assez de lumières pour se décider, ou parce qu'il n'est pas assez sûr des principes qui le déterminent pour s'y tenir fortement attaché; on *est foible* par timidité, par paresse, par la mollesse et la langueur d'une ame qui craint d'agir, et pour qui le moindre effort est un tourment. Au contraire, on *a des foiblesses*, ou parce qu'on est séduit par un sentiment louable, mais trop écouté, ou parce qu'on est entraîné par une passion.

L'homme *foible*, dépourvu d'imagination, n'a pas même la force qu'il faut pour avoir des passions : l'autre n'*auroit* point *de foiblesses*, si son ame n'étoit sensible ou son cœur passionné. Les habitudes ont sur l'un tout le pouvoir que les passions ont sur l'autre.

On abuse de la disposition du premier, sans lui savoir gré de ce qu'on lui fait faire;

c'est qu'on voit bien qu'il ne le fait que parce qu'il *est foible* : on sait gré à l'autre *des foiblesses* qu'il *a* pour nous, parce qu'elles sont des sacrifices. Tous deux ont cela de commun, qu'ils sentent leur état, et qu'ils se le reprochent, car, s'ils ne le sentoient pas, il y auroit d'un côté imbécilité, et de l'autre folie : mais, par ce sentiment, l'homme *foible* devient une créature malheureuse, au lieu que l'état de l'autre a ses plaisirs comme ses peines.

L'homme *foible* le sera toute sa vie ; toutes les tentatives qu'il fera pour sortir de cet état, ne feront que l'y plonger plus avant. L'homme qui *a des foiblesses* sortira d'un état qui lui est étranger ; il peut même s'en relever avec éclat. Turenne n'étant plus jeune, *eut la foiblesse* d'aimer madame de C*** ; il *eut la foiblesse* plus grande de lui révérer le secret de l'Etat. Il répara la première, en cessant de voir l'objet ; il répara la seconde en l'avouant. Un homme *foible* auroit fait les mêmes fautes, mais jamais il ne les auroit réparées. (*Encycl.* VII, 27, 28.)

463. *Etre*, *Exister*, *Subsister*.

Etre convient à toutes sortes de sujets, substances ou modes, et à toutes les manières d'*être*, soit réelles, soit idéales, soit qualificatives. *Exister* ne se dit que des substances, et seulement pour en marquer l'*être* réel. *Subsister* s'applique également aux substances et aux modes, mais avec un rapport à la durée de leur *être*, que

que n'expriment pas les deux premiers mots.

On dit des qualités, des formes, des actions, de l'arrangement, du mouvement, et de tous les divers rapports, qu'ils *sont*. On dit de la matière, de l'esprit, des corps, et de tous les *êtres* réels, qu'ils *existent*. On dit des états, des ouvrages, des affaires, des lois et de tous les établissemens qui ne sont ni détruits, ni changés, qu'ils *subsistent*.

Le verbe *être* sert ordinairement à marquer l'événement de quelque modification ou propriété dans le sujet; celui d'*exister* n'est d'usage que pour exprimer l'évènement de la simple existence; et l'on emploie celui de *subsister*, pour désigner un évènement de durée, qui répond à cette existence ou à cette modification. Ainsi l'on dit que l'homme *est* inconstant; que le phénix n'*existe* pas; que tout ce qui est d'établissement humain, ne *subsiste* qu'un temps. (G.)

464. *Etroit*, *Strict*.

Du celte *strech* conservé en Languedoc, *strih*, *stris*, vient la famille latine et française *étroit*, *strict*, *étreindre*, *étrécir*, *restreindre*, *détroit*, *district*, *détresse*, etc. *Etroit* est l'opposé de *large*.

On dit au physique, *étroit* et non *strict*, un habit *étroit*, une voie *étroite*, une étoffe *étroite*, etc.

Etroit sert aussi à désigner, au figuré, des relations intimes, ou de fortes liaisons; alliance *étroite*, *étroite* amitié, correspon-

dance *étroite*, *étroite* familiarité, etc. *Strict* n'a point cette acceptation.

Mais on dit, le sens *étroit* ou *strict* d'une proposition, un droit *strict* ou *étroit*, devoir *étroit* ou *strict*, une obligation *stricte* ou *étroite*, etc. *Etroit* signifie alors rigoureux, sévère, et c'est la signification propre de *strict*. *Etroit* est du discours ordinaire ; *strict* est du stile des théologiens, des philosophes, des jurisconsultes. *Strict*, comme terme dogmatique, est d'une précision plus rigoureuse qu'*étroit*. *Etroit* se dit par opposition au sens *étendu* ; et *strict* par opposition au sens *relâché*. Le sens *strict* est très-*étroit* ; c'est le sens le plus sévère. (R.)

465. *Etudier*, *Apprendre*.

Etudier, c'est uniquement travailler à devenir savant. *Apprendre*, c'est y travailler avec succès.

L'on *étudie* pour *apprendre* ; et l'on *apprend* à force d'*étudier*.

Les esprits vifs *apprennent* aisément, et sont paresseux à *étudier*.

On ne peut *étudier* qu'une chose à-la-fois ; mais on peut en *apprendre* plusieurs ; cela dépend de la connexion qu'elles ont avec celle qu'on *étudie*.

Plus on *apprend*, plus on sait ; et quelquefois plus on *étudie*, moins on sait.

C'est avoir bien *étudié*, que d'avoir *appris* à douter.

Il y a certaines choses qu'on *apprend* sans les

étudier: il y en a d'autres qu'on *étudie* sans les *apprendre*.

Les plus savans ne sont pas ceux qui ont le plus *étudié*, mais ceux qui ont le plus *appris*.

On voit des personnes *étudier* continuellement sans rien *apprendre*, et d'autres tout *apprendre* sans *étudier*.

Le temps de la jeunesse est le temps d'*étudier*: mais ce n'est que dans un âge plus avancé qu'on *apprend* véritablement; car, il faut que l'esprit soit formé, pour digérer ce que le travail a mis dans la mémoire.

466. *Eveiller, Réveiller.*

L'abbé Girard assure que le premier de ces mots est d'un plus fréquent usage dans le sens littéral, et le second dans le sens figuré. Bouhours avoit observé que, dans le sens propre, ces mots se confondoient assez souvent, et que nos meilleurs écrivains ne les distinguoient pas trop: mais le second est peut-être employé davantage au figuré. Quoi qu'il en soit, une différence incertaine dans l'usage ne constitue pas une différence réelle dans la valeur des mots.

L'abbé Girard ajoute que l'un se fait quelquefois sans le vouloir, et que l'autre marque ordinairement du dessein. Si j'entends bien cette phrase, elle établit plutôt l'identité que la diversité de sens dans ces deux termes; car si l'un se fait seulement *quelquefois* sans le vou-

loir, il marque donc *ordinairement* du dessein; et si l'autre ne marque qu'*ordinairement* du dessein, il se fait donc aussi *quelquefois* sans le vouloir.

Enfin, il dit que le moindre bruit *éveille* ceux qui ont le sommeil tendre, et qu'il faut peu de chose pour *réveiller* une passion qui n'a pas été parfaitement déracinée du cœur. Je demande pourquoi, je demande quelle est la différence générale qui résulte de cette application particulière, si elle est juste.

Il faut mieux entendre, sur cet article, Bouhours, qui a répandu, dans ses remarques une assez grande quantité de synonymes, pour qu'il doive être compté parmi les synonymistes, avec cet avantage particulier sur ceux qui l'ont suivi, qu'il éclaircit la valeur des mots, ou confirme ses opinions par des exemples tirés des bons écrivains.

« Après y avoir fait réflexion, dit-il, il m'a semblé qu'on pouvoit mettre quelque différence entre *éveiller* et *réveiller*; que le premier se dit proprement par rapport à une heure réglée, et le second, par rapport à un temps extraordinaire. Je m'explique: un homme qui a coutume de se lever à cinq heures du matin, et qui ne veut pas dormir davantage, dira à ses gens: Ne manquez pas de m'*éveiller* à cinq heures; et ses gens diront: Voilà cinq heures qui sonnent, il faut *éveiller* monsieur. Ainsi on demande, monsieur est-il *éveillé*? En m'*éveillant*, j'ai senti un grand mal de tête.

» Au contraire, une personne qui a une affaire importante en tête, et qui attend des nouvelles avec impatience, dira, en se couchant : S'il vient des lettres cette nuit, qu'on ne manque pas de me *réveiller* ; et je dirois sur ce pied-là : Feu monsieur le prince, étant général d'armée, vouloit qu'on le *réveillât* toutes les fois qu'il arrivoit un courier. Je dirois aussi, un grand bruit m'a *réveillé* : je me suis *réveillé* en sursaut ; car *réveiller* emporte quelque chose d'irrégulier et de subit, ou une affaire qui survient tout d'un coup, ou un bruit qu'on n'a pas accoutumé d'entendre. Je dis là-dessus ce que je pense ; et je laisse à juger au public si j'ai tort ou non, etc. »

L'auteur de cette remarque a mieux senti que discerné la valeur propre des deux termes. Ce n'est point par l'heure, c'est par les circonstances particulières du sommeil et de l'*éveil* ou du *réveil* que ces mots diffèrent ; et c'est précisément à raison de ces circonstances que ses applications sont justes.

Eveiller exprime l'action simple de tirer de l'état de sommeil et d'amener à l'état de veille. *Réveiller* exprime, par la force connue de la particule *re*, la réitération ou le redoublement d'action, de force, de résistance ; réitération, redoublement qui suppose que la personne ou s'est endormie, ou dormoit profondément.

Ainsi, 1°. on s'*éveille*, quand on s'*éveille* naturellement ou de soi-même pour la première fois : si l'on s'endort de nouveau, à la

seconde fois on se *réveille*. Vous *réveillez* de même celui qui s'est endormi après que vous l'avez eu *éveillé*. Pour marquer l'heure de votre *réveil*, sans autre circonstance, vous direz : Je me suis *éveillé* à cinq heures du matin. Si vous voulez marquer l'heure à laquelles vous avez coutume de vous *éveiller*, vous direz : Je me *réveille* toujours à cinq heures. Vous demanderez qu'on vous *éveille* à cinq heures du matin ; mais si vous avez de la peine à vous *éveiller* tout-à-fait, il faut qu'on vous *réveille*.

Aussi en est-il de ces mots, au figuré, comme d'*animer* et de *ranimer*. *Eveiller*, *animer* le courage, la haine, la colère ; c'est les exciter, les inspirer, les provoquer, les allumer : les *réveiller*, les *ranimer*, c'est les exciter de nouveau, les rallumer, les renouveller, leur donner de nouvelles forces. Vous *éveillez*, vous *animez* le courage d'un homme tranquille qui ne songe point au danger ; vous *réveillez*, vous *ranimez* le courage de celui qui l'a perdu ou qui le perd.

Réveiller exprime donc particulièrement une alternative de sommeil et de veille, une réitération d'actes, une habitude successive de s'endormir et de s'*éveiller*.

2°. On *éveille* d'un sommeil léger, on *réveille* d'un sommeil profond. L'*éveil*, si je puis me servir de ce mot utile, est naturel ou facile ; le *réveil* est difficile et forcé. Pour *éveiller* celui qui a le sommeil tendre, le moindre bruit suffit, comme l'observe l'abbé Girard ; quant à celui qui a le sommeil dur,

il faut le *réveiller*, car vous ne l'*éveillerez* qu'à force de l'appeler, de le solliciter, de le secouer; redoublement d'effort et de résistance. (R.)

467. *Evènement*, *Accident*, *Aventure*.

Evènement se dit en général de tout ce qui arrive dans le monde, soit au public, soit aux particuliers; et il est le mot convenable pour les faits qui concernent l'état ou le gouvernement. *Accident* se dit de ce qui arrive de fâcheux, soit à un seul, soit à plusieurs particuliers: et il s'applique également aux faits qui ne sont pas personnels, comme à ceux qui le sont. *Aventure* se dit uniquement de ce qui arrive aux personnes, soit que les choses viennent inopinément, soit qu'elles soient la suite d'une intrigue; et ce mot marque quelque chose qui tient plus du bonheur que du malheur. Il me semble aussi que le hazard a moins de part dans l'idée d'*évènement*, que dans celle d'*accident* et d'*aventure*.

Les révolutions d'état sont des *évènemens*: les chûtes d'édifices sont des *accidens*: les bonnes fortunes des jeunes gens sont des *aventures*.

La vie est pleine d'*évènemens* que la prudence ne peut prévoir. La plupart des *accidens* n'arrivent que par défaut d'attention. Il est peu de gens qui ayent vécu dans le monde sans avoir quelque *aventure* bisarre. (G.)

468. *Exceller*, *Etre excellent.*

Exceller suppose une comparaison, met au-dessus de tout ce qui est de la même espèce, exclut les pareils, et s'applique à toutes sortes d'objets. *Etre excellent* place simplement dans le plus haut degré, sans faire de comparaison, souffre des égaux, et ne convient bien qu'aux choses de goût. Ainsi l'on dit que le Titien a *excellé* dans le coloris; Michel Ange, dans le dessin; et que Silvia *est excellente* actrice.

Quelque mécanique que soit un art, les gens qui y *excellent* se font un nom. Plus un mets *est excellent*, plus il est quelquefois dangereux d'en trop manger. (G.)

469. *Excepté*, *Hors*, *Hormis.*

Ces trois mots caractérisent également un rapport de séparation. *Excepté* dénote une séparation provenant de non-conformité à ce qui est général ou ordinaire. *Hors* et *hormis* séparent par exclusion : le dernier est d'un usage moins fréquent, et me paroît plus particulièrement attaché à l'exclusion qui regarde les personnes.

Aucun homme n'est exempt de passions, *excepté* le persan chrétien. La loi de Mahomet permet tout, *hors* le vin; *hormis* vous, belle *Iris*, tout m'est indifférent. (G.)

470. *Exciter, Inciter, Pousser, Animer, Encourager, Aiguillonner, Porter.*

La plupart de ces mots ne sont synonymes que dans le sens figuré, et ils y sont assez indifféremment employés l'un pour l'autre, parce qu'on n'en prend que l'idée commune, peut-être souvent faute d'en avoir saisi les propriétés distinctives.

Dans l'acception figurée dont il s'agit, *exciter*, c'est aviser, disposer, *pousser* vivement, presser fortement quelqu'un pour l'engager à poursuivre un objet, ou à le poursuivre avec plus d'ardeur. *Inciter*, c'est s'insinuer assez avant dans l'esprit de quelqu'un, et le solliciter assez fortement pour le déterminer, l'attacher, l'entraîner, le porter à la poursuite d'un objet. *Pousser*, c'est donner une impulsion, imprimer des mouvemens, forcer le penchant, prêter ses forces à quelqu'un pour le faire aller ou avancer plus vîte vers un but. *Animer*, c'est inspirer une nouvelle activité, communiquer un ferment, donner de la chaleur, exciter une passion ou un sentiment vif dans l'ame de quelqu'un pour qu'il agisse avec empressement et avec constance. *Encourager*, c'est aider la foiblesse, élever le cœur, animer et ranimer le courage, inspirer, soutenir la hardiesse, l'audace, donner une nouvelle énergie à quelqu'un pour que rien ne le détourne d'un objet, ou ne l'arrête dans sa poursuite. *Ai-*

guillonner, c'est piquer quelqu'un dans les endroits sensibles, le solliciter avec des traits perçans, l'exciter par les moyens les plus pressans, et avec une force en quelque sorte coactive, pour qu'il fournisse une carrière. *Porter*, c'est déterminer le penchant ou la volonté de quelqu'un, l'emporter par son ascendant, le mener sans résistance, disposer en quelque sorte de lui, et lui faire faire ce qu'on veut.

On *excite* celui qui ne songe point à la chose, celui qui manque de résolution, celui qui agit languissamment; celui qui s'arrête ou se rebute. On *incite* celui qui n'est pas disposé à la chose, qui ne s'y intéresse guère, qui ne s'y attache pas, qui ne la prend pas à cœur, qui n'a ni penchant ni motif assez forts pour lui inspirer de l'empressement. On *pousse* celui qui ne veut pas ou ne veut que foiblement la chose, celui qui balance, celui qui ne se hâte pas, celui qui agit mollement, celui qui manque de vigueur, de force, de fermeté, de constance. On *anime* celui qui manque du côté de l'ame, celui qui n'a que de la froideur ou de l'indifférence pour la chose, qui ne sent pas vivement, celui qui ne sort pas de son apathie, celui qui n'est point propre à l'action, celui qui manque de volonté, de chaleur et d'ardeur. On *encourage* celui qui est lâche ou timide, celui qui se défie de lui-même, celui qui s'exagère les difficultés, celui qui se lasse, celui que les mauvais succès rebutent. On *aiguillonne* celui qui ne peut vaincre sa paresse ou son inertie, ce-

lui qui est d'une humeur récalcitrante, celui qui va mollement ou nonchalament, celui qui succombe ou qui se cabre. On porte celui qui est dominé ou subjugué, celui qui a un caractère trop facile, celui qui ne fait point de résistance, celui qui se laisse mener plutôt que de se conduire lui-même, celui qui est seulement mû comme un être passif. (R.)

471. *Excuse, Pardon.*

On fait *excuse* d'une faute apparente. On demande *pardon* d'une faute réelle. L'un est pour se justifier, et part d'un fond de politesse: l'autre est pour arrêter la vengeance, ou pour empêcher la punition, et désigne un mouvement de repentir.

Le bon esprit fait *excuser* facilement. Le bon cœur fait *pardonner* promptement.

472. *Exigu, Petit.*

Ces deux mots présentent l'idée de la petitesse, du peu.

Exigu du lat. *exiguus* fort borné, étroit, se prend au propre ou au figuré, par opposition à *ingens*.

La proposition *ex*, comme dans les mots *excédent*, *excepter*, *exclure*, *extraordinaire*, etc.; annonce des bornes dépassées, *ex*, *extrà*, hors, ainsi; en adaptant cette règle à *exigu* il signifiera, moins grand, plus petit qu'il ne devroit être. C'est une sorte d'ellypse. Un repas *exigu*, une somme *exigue*, un logement *exigu*, c'est-à-dire insuffisant. On dira que les moyens d'un homme

sont *exigus* au moral et au physique, pour exprimer qu'il manque d'esprit et de biens ; en un mot c'est l'insuffisance qu'on rappelle, c'est plus que la petitesse.

Petit, lat. *parvus*, par opposition à *magnus*, exprime l'état réel de petitesse, sans désigner l'insuffisance, à moins qu'il ne soit comparé. On dira c'est un *petit* enfant, on ne dira pas qu'il est *exigu* à moins qu'en parlant de ses proportions, on ne veuille dire qu'il a la poitrine, la capacité trop *exigue*. On dira qu'une ville est *petite*, que son assiette est *exigue*. La fortune d'un homme est *petite*, il pourra vivre ; si elle est *exigue*, elle ne suffira pas, de quelqu'économie qu'il use. (R.)

473. *Exiler, Bannir.*

La différence de ces termes est si connue, que je ne me proposois pas d'en parler. Personne n'ignore que, selon l'usage relatif à nos mœurs, l'*exil* est prononcé par un ordre de l'autorité ; et le *bannissement* par un jugement de la justice. Le *bannissement* est la peine infamante d'un délit jugé par les tribunaux : l'*exil* est une disgrace encourue sans déshonneur, pour avoir déplu. L'*exil* vous éloigne de votre patrie, de votre domicile ; le *bannissement* vous en chasse ignominieusement. Les Tarquins furent *bannis* de Rome par un décret public : Ovide fut *exilé* par un ordre d'Auguste.

A parler dans la rigueur de notre langue, Coriolan fut *banni*, puisqu'il fut condamné

par un jugement solemnel du peuple : selon les mœurs et la langue des Romains, il fut *exilé* ; car les Latins exprimoient l'idée propre du *bannissement* par le mot d'*exil* (*exilium*); et ce mot ne peut marquer qu'un *bannissement* dans l'histoire de la république romaine. Ainsi, non-seulement les poëtes ont le choix d'*exiler* ou de *bannir* un ancien romain ; mais les historiens eux-mêmes le *bannissent* ou l'*exilent* à leur gré ; et c'est ainsi qu'en usent l'abbé de Vertot, Rollin, et tous nos bons écrivains. Ce que je dis du mot *exil* à l'égard de ces peuples, je le dis à l'égard de tous les peuples qui, ne connoissant pas les voies d'autorité, ont toujours suivi les voies judiciaires, quand il s'est agi de chasser un habitant.

Par ces mêmes raisons, on ne se *bannit* pas, on s'*exile* soi-même ; on ne se *bannit* pas, car on ne se chasse pas honteusement ; on s'*exile*, car on s'éloigne volontairement.

Enfin, *bannir* n'exprime que l'idée de chasser d'un lieu, tandis qu'*exiler* sert aussi quelquefois à marquer le lieu où l'on est relégué. On n'est pas *banni* d'un lieu dans un autre ; mais on est *exilé* d'un lieu, et on l'est dans tel autre.

Ainsi, *bannir* signifie mettre hors de la société ou d'un ressort, par un jugement public ou solemnel. *Exiler* signifie seulement mettre hors du pays, de la société. (R.)

474. *Expédient, Ressource.*

Expédient, ce qui convient dans les conjonctures, ce qui tire d'embarras : le verbe

latin *ex-ped-ire* veut dire, à la lettre, *mettre les pieds dehors*, *hors de*, se débarrasser des *empêchemens*. *Ressource*, ce qui relève ou élève au-dessus, ce qui répare une perte; *Surg*, action de s'élever sur, ou de sortir en surmontant, a produit les mots *source*, *sourdre*, *surgir*, *ressource*, *résurrection*, etc.

L'*expédient* est un moyen de se tirer d'embarras ou de lever une difficulté quelconque: la *ressource* est un moyen de se relever d'une chûte ou de sortir d'une grande détresse. La *ressource* suppose un mal à réparer; l'*expédient* ne suppose qu'un obstacle à vaincre. La *ressource* supplée à ce que nous avons perdu, à ce qui nous manque; l'*expédient* vient à bout de ce qui s'oppose à nous, de ce qui résiste. L'*expédient* opère dans toutes les affaires difficiles: la *ressource* roule sur quelque grand intérêt. L'*expédient* facilite le succès: la *ressource* remédie au mal. La *ressource* agit plus en grand et avec une plus grande vertu, et dans des conjonctures plus critiques que l'*expédient*.

Dans les affaires courantes de la vie, nous avons sans cesse besoin d'*expédiens*: dans les calamités, il faut des *ressources*. L'habitude des affaires, la connoissance de ce qu'on appelle la *carte du pays*, l'industrie, la dextérité, l'habileté, nous fournissent des *expédiens*. Une tête forte, une ame ferme, le génie, la fortune, le crédit, etc., nous assurent des *ressources*.

Les dissipateurs en sont de bonne heure aux *expédiens*; et dès qu'ils en sont là, ils sont bientôt sans *ressources*. (R.)

475. *Expérience, Essai, Epreuve.*

L'*expérience* regarde proprement la vérité des choses ; elle décide de ce qui est ou de ce qui n'est pas, éclaircit le doute et dissipe l'ignorance. L'*essai* concerne particulièrement l'usage des choses ; il juge de ce qui convient ou ne convient pas, en fixe l'emploi, et détermine la volonté. L'*épreuve* a plus de rapport à la qualité des choses : elle instruit de ce qui est bon ou mauvais, distingue le meilleur, et guérit de la crainte d'être trompé. Ainsi l'*expérience* est relative à l'existence ; l'*essai* à l'usage, l'*épreuve* aux attributs. (*Encycl.* ibid.)

On fait des *expériences* pour savoir, des *essais* pour choisir, et des *épreuves* pour connoître.

Nous nous assurons par l'*expérience*, si la chose est ; par l'*essai*, quelles sont ses qualités ; par l'*épreuve*, si elle a la qualité que nous lui croyons. (*Encycl.* ibid.)

L'*expérience* confirme nos opinions ; elle est la mère de la science. L'*essai* conduit notre goût ; il est la voie de la satisfaction. L'*épreuve* rassure notre confiance ; elle est le remède contre l'erreur et contre la fourberie (G.)

476. *Extérieur, Dehors, Apparence.*

L'*extérieur* est ce qui se voit ; il fait partie de la chose, mais la plus éloignée du centre. Le *dehors* est ce qui environne ; il n'est pas proprement de la chose, mais il en approche

le plus. L'*apparence* est l'effet que la vue de la chose produit, ou l'idée qu'on s'en forme par cette vue.

Les toits, les murs, les jours et les entrées font l'*extérieur* d'un château; les fossés, les cours, les jardins et les avenues en font les *dehors*; la figure, la grandeur, la situation et le plan de l'architecture en font l'*apparence*.

Dans le sens figuré, *extérieur* se dit plus souvent de l'air et de la physionomie des personnes; *dehors* est plus ordinaire pour les manières et pour la dépense; et *apparence* semble être plus d'usage à l'égard des actions et de la conduite.

L'*extérieur* prévenant n'est pas toujours accompagné du vrai mérite. Les *dehors* brillans ne sont pas des preuves certaines d'une fortune solide. Les pratiques de dévotion sont des apparences qui ne décident rien sur la vertu. (G.)

477. *Extirper, Déraciner.*

Extirper indique toujours l'action d'enlever avec force le corps de la place à laquelle il tenoit fortement; au lieu que *déraciner* sert ordinairement à désigner l'action seule de détacher les racines ou les liens qui retiennent le corps, quoique le corps même reste à la même place. Un ouragan *déracine* les arbres et ne les *extirpe* pas; ces arbres restent à leur place, mais avec leurs racines détachées ou rompues. On *déracine* un cor au pied en cernant le calus tout autour, pour l'*extirper*

ensuite. Une dent est *déracinée* sans être arrachée : un polype n'est extirpé qu'autant qu'il est enlevé avec toutes ses racines.

L'action d'*extirper* demande toujours une force et un effort que n'exige pas toujours l'action de *déraciner* ; car il n'y a souvent pour *déraciner*, qu'à détacher des racines foibles et superficielles, au lieu que pour *extirper*, il faut enlever le corps entier, et arracher une souche plus ou moins forte et capable de résistance.

Au figuré, ces mots signifient détruire entièrement des choses sur-tout pernicieuses, des abus, des maux, des habitudes, des erreurs, des hérésies, etc. On *déracine* ce qui a jetté des racines profondes. (R.)

F.

478. *Fabrique, Manufacture.*

Fabrique vient du latin *faber*, composé de *fa* faire, ou de l'article oriental *fa*, et du primitif *ber*, *bar*, *bre*, *bri*, faire, produire, former, donner la forme. *Manufacture* vient du lat. *manufactum*, composé de *manus*, main, et de *fac*, faire, produire, travailler, façonner. *Faber*, chez les Latins, indique particulièrement l'ouvrier qui travaille en matière dure, en bois, en pierre, en fer ou en argent, l'ouvrier à marteau; mais dans

son acception en général, toute sorte d'ouvriers.

Ainsi, l'idée particulière d'industrie, de composition, d'invention, d'art, d'ouvrages industrieux, est attachée à cette famille. Il n'en est pas de même à l'égard de celle de *manufacture*, qui, par la *main*, désigne sans doute une industrie; mais telle qu'elle, une *facture* ou une façon quelconque. Ainsi, *fabriquer* marqueroit, à la lettre, l'action de donner des formes ingénieuses à des matières brutes, d'en composer ou d'en former des ouvrages propres à tel ou tel service; tandis que *manufacturer* ne détermine littéralement que celle de travailler des matières, ou de leur donner des *façons*, sans exiger absolument que ce travail donne des ouvrages complets et finis. Ainsi, avant de *fabriquer* une étoffe de soie, il faut avoir *manufacturé* la soie, c'est-à-dire lui avoir donné divers apprêts. Mais l'usage n'observe pas cette distinction.

J'observerai d'abord que *fabrique* et *manufacture* se prennent dans différentes acceptions : 1°. pour le lieu où certain nombre d'ouvriers se réunissent pour travailler à un certain genre d'ouvrages : 2°. pour le même genre d'ouvrages : 3°. pour la qualité de ce genre d'ouvrages. Mais les mêmes distinctions s'appliquent à ces acceptions diverses.

Fabrique présente spécialement l'idée de l'industrie, de l'art, du travail même de la fabrication. *Manufacture* a spécialement rap-

port au genre d'établissement ou d'entreprise, aux ouvrages mêmes et à leur commerce.

La *fabrique* roule plutôt sur des objets plus communs et d'un usage plus ordinaire; la *manufacture*, sur des objets plus relevés et d'une plus grande recherche. On dira des *fabriques* de bas, de bonnets : et des *manufactures* de glaces, de porcelaines; des *fabriques* de draps communs et des *manufactures* de draps superfins.

Les *fabriques* sont donc, par leur utilité, beaucoup plus précieuses, que les *manufactures*. On a très-bien observé et fort bien dit que Colbert, pour élever des *manufactures*, renversa les *fabriques*. Il y a des *manufactures* royales, et non des *fabriques* royales.

Dans le même genre de fabrication ou d'ouvrages, la *fabrique* est une *manufacture* en petit; et la *manufacture* est une *fabrique* en grand. Lorsqu'il n'est question que de l'étendue de l'entreprise, la *manufacture* a beaucoup d'avantages sur la *fabrique* : mais il ne faut pas toujours s'en rapporter au nom; le faste ne prouve pas la richesse : le mot de *fabrique* est donc modeste ; *manufacture* est un grand mot. (R.)

479. *Facétieux*, *Plaisant.*

Plaisant (qui *plaît*, recrée, divertit) répond assez exactement au *facetus* des Latins, et il mène à *facétieux* (qui est très-*plaisant*, très-enjoué, fort comique, fort réjouissant). De *facetus*, *facetosus*, nous avons fait *fa-*

cétieux, fécond en *facéties*, plein de *facéties*, espèce de plaisanterie qui divertit beaucoup, qui inspire la joie, qui fait rire.

Ces mots employés sans restriction, se prenoient en très-bonne part chez les Latins. Les meilleurs écrivains nous présentent les *facéties*, parées ou accompagnées d'agrément, de délicatesse, d'urbanité, et assaisonnées de sel sans mélange de scurrilité ou de basse bouffonnerie. Cicéron, dans son dialogue de l'Orateur, distingue deux sortes de *facéties*, l'une soutenue et répandue dans tout le discours ou la raillerie, et l'autre courte et piquante ou le bon mot; et la *facétie* est, selon lui, tant dans les actions que dans les paroles.

Facétieux est un terme à conserver, et il faudroit le réhabiliter, s'il étoit proscrit : il dit plus que *plaisant*, et dit mieux que bouffon. Scarron, bouffon si souvent, est souvent aussi très-*facétieux*.

Molière n'est pas seulement *plaisant*, il est *facétieux*; sa *plaisanterie* est non-seulement agréable, mais vive, enjouée, piquante et très-comique. Une action, une parole est *agréable* sans être *plaisante*; elle peut être *plaisante* sans être absolument *facétieuse*. Le *plaisant* plaît et récrée par sa gaîté, sa finesse, son sel, sa vivacité et sa manière piquante de surprendre : il excite un plaisir vif et la gaîté. Le *facétieux* plaît et réjouit par l'abandon d'une humeur enjouée, un mélange heureux de folie et de sagesse; en un

mot, par la plus grande gaîté comique, il excite le rire et la joie. (R.)

480. *Facile, Aisé.*

Ils marquent l'un et l'autre ce qui se fait sans peine : mais le premier de ces mots exclut proprement la peine qui naît des obstacles et des oppositions qu'on met à la chose ; et le second exclut la peine qui naît de l'état même de la chose. Ainsi l'on dit, que l'entrée est *facile*, lorsque personne n'arrête au passage ; et qu'elle est *aisée*, lorsqu'elle est large et commode à passer. Par la raison de cette même énergie, on dit d'une femme qui ne se défend pas, qu'elle est *facile*; et d'un habit qui ne gêne pas, qu'il est *aisé*.

Il est mieux, ce me semble, de se servir du mot de *facile* en dénommant l'action; et de celui d'*aisé* en exprimant l'événement de cette action. De sorte que je dirois d'un port commode, que l'abord en est *facile*, et qu'il est *aisé* d'y aborder.

De ces deux adjectifs se forment les deux adverbes *aisément* et *facilement*, qui, outre les différences qu'ils puisent de leurs sources, en ont encore une particulière, que je dois sans doute faire remarquer ici : c'est que l'un a meilleure grace dans ce qui regarde l'esprit ; et l'autre, dans ce qui regarde le cœur. Je dirois donc, en parlant d'une personne de bonne société, qu'elle comprend *aisément* les choses fines, et pardonne *facilement* les désobligeances; plutôt que de dire qu'elle comprend *facilement* et pardonne *aisément*. Ce

choix est délicat, je l'avoue; mais je le sens; pourquoi un autre ne le sentiroit-il pas ? (G.)

481. *Façon*, *Manière*.

Façon, de *fac*, faire; de *fac*, *factum*. La *façon* est l'action de faire ou son résultat. *Manière*, de *man*, *manus*, main, *manière*, action propre de la main ou son résultat.

La *façon* est ce qui donne la forme à un ouvrage, à une action : la *manière* est ce qui donne un tour particulier à l'action, à l'ouvrage. Nous appellons *façon* le travail qui rend la chose propre à quelque service : nous appellons *manière* ce que les Latins appelloient *mode* ou modification. La *forme* est l'ensemble ou le résultat des différentes modifications : la *manière* est une modification particulière de la *façon*. La *façon* dit quelque chose de général; elle détermine le genre ou l'espèce : la *manière* dit quelque chose de particulier; elle détermine les singularités distinctives, une industrie propre : la *main* est un symbole naturel de l'industrie.

Nous dirons qu'une personne a *bonne façon*, c'est-à-dire, que ses formes, ses habitudes, son maintien, ses mouvemens plaisent et préviennent. Nous ne dirons pas qu'elle a *bonne manière*; nous dirons qu'elle a de *belles manières*, des *manières agréables*, comme on dira qu'elle a bon air, un grand air. Les *manières* comme les *airs*, entrent dans la *façon*, et servent à la distinguer.

On donne une *façon* à un champ, et il y a différentes *manières* de la donner. La *manière*

est ici, comme dans mille autres cas, à l'égard de la *façon*, ce que la *manipulation* est à l'égard de l'*opération* totale ou de l'*ouvrage* entier. La *manière* est le moyen particulier employé à cette *façon*.

Une chose est faite en *façon* d'une autre, c'est-à-dire, dans les mêmes formes ou d'une fabrique semblable. On trouve dans un ouvrage la *manière* ou la main de l'ouvrier, c'est-à-dire, le trait particulier qui distingue son industrie.

Chaque art a sa *façon*, ses formes, ses procédés, son industrie, son genre d'ouvrage. Chaque ouvrier a sa *manière*, ou quelque chose qui lui est particulier dans ce genre de travail, d'industrie et d'ouvrage. La *façon* caractérise l'ouvrage en général, et la *manière*, l'esprit de l'ouvrier.

Chacun a sa *façon*; chacun a sa *façon* de vivre, c'est-à-dire, son habitude, sa *coutume*; chacun a sa *manière*, chacun a sa *manière* de vivre, c'est-à-dire, une mode particulière, propre à soi, et distincte de toute autre.

Tous les grammairiens appeloient *façon de parler*, des locutions, des phrases, soit régulières, soit irrégulières, consacrées par l'usage. On appellera fort bien *manière de parler* une phrase, une locution singulière ou hasardée en passant, selon les circonstances du discours.

Dans le commerce du monde, les *façons* sont des formes, des formalités, des cérémonies, des choses convenues: les *manières* sont des modes, des modifications, des accompa-

gnemens, des accessoires, des particularités remarquables des actions. Il est plus agréable d'être reçu sans *façon* qu'avec beaucoup de cérémonie.

Deux synonymistes ont prononcé que les *façons* ont quelque chose d'étudié, d'affecté, de recherché; et les *manières*, quelque chose de plus simple, de plus naturel, de plus vrai. La vérité est que les *façons* tiennent à un cérémonial établi, et dès-lors elles supposent une sorte de recherche; au lieu que les *manières* sont de la personne même : et de-là il résulte que les *manières* ont quelque chose de plus particulier, de plus remarquable, que les *façons*. Il n'en est pas moins vrai que les *façons* souvent sont plus naturelles, par exemple, dans l'homme essentiellement poli, et les *manières*, plus recherchées, par exemple, dans un homme habituellement affecté. Aussi un homme est *façonné*, par-là même qu'il est formé aux usages du monde; mais il est *maniéré*, lorsqu'il se singularise par des *manières* outrées qui ne sont ni dans la nature, ni dans les mœurs. (R.)

482. *Façon*, *Figure*, *Forme*, *Conformation*.

La *façon* naît du travail, et résulte de la matière mise en œuvre; l'ouvrier la donne plus ou moins recherchée, selon qu'il est habile dans l'art. La *figure* naît du dessin, et résulte du contour de la chose; l'auteur du plan la fait plus ou moins régulière, selon qu'il

s'il est capable de la justesse. La *forme* naît e la construction, et résulte de l'arrangement es parties; le conducteur de l'ouvrage la rend lus ou moins naturelle, selon qu'il sait régler on imagination. La *conformation* ne se dit uère qu'a l'égard des parties du corps ani- nal; elle naît de leur rapport, et résulte de a disposition qu'elles ont à s'acquitter de leurs onctions; la nature la produit plus ou moins convenable, selon la concurrence accidentelle des causes physiques.

La *façon* de l'ouvrage l'emporte souvent sur le prix de la matière. On ne donne guère en architecture, la *figure* ronde qu'aux pièces uniques et isolées. Le paganisme a peint la divinité sous toutes sortes de *formes*, dont les chrétiens n'ont retenu dans leurs images que celles de l'homme et de la colombe. La tournure de l'esprit dépend de la *conformation* des organes.

On dit de la *façon*, qu'elle est belle ou laide; de la *figure*, qu'elle est gracieuse ou désagréable; de la *forme*, qu'elle est ordinaire ou extraordinaire; et de la *conformation*; qu'elle est bonne ou mauvaise.

La mode décide sur la *façon*, l'ancienneté ayant toujours tort à cet égard. Le coup-d'œil détermine pour la *figure*; il ne s'agit que de l'avoir juste. L'espèce règle la *forme*; il faut y assujétir le goût : la proportion préside à la *conformation*; les causes naturelles s'en écartent moins que les arbitraires.

Conformation n'est point employée dans le sens figuré; *façon*, *figure* et *forme* le sont;

avec cette différence, qu'alors le premier de ces mots se dit particulièrement à l'égard de l'action personnelle; le second, à l'égard de la contenance; et le troisième, à l'égard du cérémonial.

Chacun a sa *façon* propre de penser et d'agir. Un homme qui souffre fait une triste *figure* avec des gens en pleine santé, qui ne respirent que la joie. La *forme* devient souvent plus essentielle que le fond.

483. *Façons, Manières.*

Il me semble que *façons* exprime plus quelque chose d'affecté, qui tient de l'étude ou de la minauderie; et que *manières* exprime quelque chose de plus naturel, qui tient du caractère et de l'éducation.

Beaucoup d'hommes ont aujourd'hui, comme les femmes, de petites *façons*, pour se donner des graces; et quelques femmes ont pris les *manières* libres des hommes, pour se distinguer de leur sexe: cet échange n'est pas à l'avantage des premiers.

Les *manières* de la cour deviennent *façons* dans la province. (G.)

484. *Faction, Parti.*

Ces deux termes supposent également l'union de plusieurs personnes, et leur opposition à quelques vues différentes des leurs; c'est en cela qu'ils sont synonymes. Mais *faction* annonce de l'activité et une machination secrète, contraire aux vues de ceux qui

'en sont point : *parti* n'exprime qu'un par-ıge dans les opinions. (B.)

Le terme de *parti*, par lui-même, n'a ien d'odieux : celui de *faction* l'est tou ; ours.

Un grand homme et un médiocre peuvent ıvoir aisément un *parti* à la cour, dans l'armée, à la ville, dans la littérature ; on peut ıvoir un *parti* par son mérite, par la chaleur et le nombre de ses amis, sans être chef de *parti :* le maréchal de Catinat, peu considéré à la cour, s'étoit fait un grand *parti* dans l'armée, sans y prétendre.

Un chef de *parti* est toujours un chef de *faction :* tels ont été le cardinal de Retz, Henri, duc de Guise, et tant d'autres.

Un *parti* séditieux, quand il est encore foible, quand il ne partage pas tout l'état, n'est qu'une *faction.* La *faction* de César devint bientôt un *parti* dominant qui engloutit la république ; quand l'empereur Charles VI disputoit l'Espagne à Philippe V, il avoit un *parti* dans ce royaume, et enfin il n'y eut plus qu'une *faction ;* cependant, on peut dire toujours : Le *parti* de Charles VI. Il n'en est pas ainsi des hommes privés. Descartes eut long-temps un *parti* en France (on ne peut pas dire qu'il y eut une *faction.*) (*Encycl.* VI. 360.)

Descartes n'eut jamais de *faction*, parce qu'il ne fallut jamais recourir à des voies obliques ou ténébreuses pour être Cartésien ; cela ne tient qu'à la diversité des opinions. Mais s'il s'agit d'opinions théologiques, le

parti le moins favorisé et le moins fondé, peut aisément devenir *factieux*, et le devient presque toujours ; et le desir et le besoin de faire des prosélytes conduit à la *faction*. (B.)

485. *Fade*, *Insipide*.

Ce qui est *fade* ne pique pas le goût. Ce qui est *insipide* ne le touche point du tout. Ainsi, le dernier enchérit sur le premier ; il ne manque à l'un qu'un degré d'assaisonnement, et tout manque à l'autre.

Dans les ouvrages d'esprit, ils sont tous les deux très-éloignés du beau : mais le *fade*, paroissant en affecter et en chercher les graces, déplaît et choque ; l'*insipide*, ne paroissant pas même le connoître, ennuie et rebute.

A l'égard de la beauté du sexe, je ne crois pas qu'il y en ait d'*insipide* qu'à ceux qui sont d'un tempérament tout-à-fait insensible ; mais on dit, une beauté *fade*, lorsqu'elle n'est pas animée, et qu'elle n'a aucun de ces agrémens, soit de vivacité ou de langueur, qui sont faits pour réveiller l'œil du spectateur. (G.)

486. *Faim*, *Appétit*.

La *faim* n'a rapport qu'au besoin précisément, soit qu'il vienne d'une trop longue abstinence, ou qu'il naisse de la voracité naturelle de l'animal. L'*appétit* a plus de rapport au goût ; il a sa cause dans la disposition

qu'ont les organes à trouver du plaisir au manger, jointe à une grande capacité d'estomac.

La première est plus pressante ; mais elle se contente quelquefois de peu de nourriture. Le second attend plus patiemment ; mais il exige, pour se satisfaire, quantité d'alimens.

Tout mets appaise la *faim ;* aucun ne l'excite. L'*appétit* est plus délicat ; tout mets ne le satisfait pas, et il est souvent irrité par les ragoûts.

Lorsque le peuple meurt de faim, ce n'est jamais la faute de la Providence ; c'est toujours celle de la police. Il est également dangereux pour la santé de souffrir trop longtems la *faim* et d'éteindre l'*appétit* par trop de bonne chère. (G.)

487. *Faire, Agir.*

On *fait* une chose ; on *agit* pour *la faire.*

Le mot de *faire* suppose, outre l'action de la personne, un objet qui termine cette action et qui en soit l'effet. Celui d'*agir* n'a point d'autre objet que l'action et le mouvement de la personne, et peut de plus être lui-même l'objet du mot *faire.*

L'ambitieux, pour faire réussir ses projets, ne néglige rien ; il *fait* tout *agir.*

La sagesse veut que, dans tout ce que nous faisons, nous agissions avec réflexion. (G.)

488. *Faix*, *Charge*, *Fardeau.*

La *charge*, dit l'abbé Girard, *est ce qu'on doit, ou ce qu'on peut porter.* Ce n'est point là l'idée propre et simple du mot. Ce que vous pouvez porter est *votre charge*, c'est-à-dire, la *charge* proportionnée à vos forces : ce que vous devez porter, n'est que la *charge* qui vous est destinée : ce que vous portez est en effet votre *charge* présente ; mais l'abbé Girard a voulu réserver cette phrase pour la notion du *fardeau.*

Il ajoute donc que le *fardeau est ce qu'on porte.* Cela seroit assez juste, sans la terminaison qui modifie le mot radical ; mais il est faux que tout ce que vous portez soit un *fardeau :* il est certain que vous appelez *fardeaux* des masses pesantes destinées à être portées, etc.

Enfin, selon notre auteur, *le faix joint à l'idée de ce qu'on porte, celle d'une certaine impression sur ce qui porte.* Cette dernière idée paroîtra peut-être commune au *faix* et au *fardeau :* on plie, on succombe sous le *fardeau*, comme sous le *faix ;* le *fardeau*, comme le *faix*, peut vous accabler, vous écraser : c'est-là l'effet de la pesanteur renfermée dans le *fardeau.*

Tous les synonymes qui tranchent, qui décident sans prouver leur opinion par l'étymologie, l'usage, la comparaison, ou par l'analogie, n'ont rien fait pour la langue, ni pour notre instruction. Il faut les juger eux-mêmes.

Résumons. *Charge*, *carg*, en bas-breton; de *car* et de *cur*, racine des mots *char*, *charriot*, *charrette*, etc., voiture que l'on *charge*, sur quoi l'on met des choses à porter, à transporter. On *charge* aussi les animaux, on met une *charge* sur les personnes, les bêtes, sur tout ce qui porte ou soutient.

Fardeau de *fer*, lat. *ferre*, porter, avec la terminaison augmentative *eau*. Il faut de la *force*, des *efforts*, pour *porter* le *fardeau*, *forte* charge.

Faix, du lat. *fascis*, faisceau, fagot, amas, quantité, volume de choses jointes ensemble. Cet amas de choses à porter, présente naturellement l'idée de pesanteur, de *fardeau*, de *charge* considérable, volumineuse, embarrassante, pénible à porter, en un mot de *surcharge*, sous laquelle il arrive de fléchir et d'être accablé.

Dans le sens propre et naturel des mots, la *charge* est ce qu'on impose, ce qu'on met dessus pour être porté: le *fardeau*, la charge pesante qu'on ne porte qu'avec effort: le *faix*, un fardeau (formé sur-tout par accumulation) dont on peut être surchargé.

Pesant est l'épithète ordinaire de *fardeau*: ouvrez les dictionnaires, vous trouverez mille exemples de *fardeaux pesans*. C'est un *fardeau pesant* qu'un nom trop-tôt fameux. La gloire des pères, dit Racine le fils, est un *pesant fardeau* pour les enfans.

Le *fardeau* de mon crime est trop *pesant* pour moi.

Il faut appésantir la *charge* pour en faire un *fardeau*. Ainsi, comme le dit Quinaut,

c'est une *charge* bien *pesante* qu'un *fardeau* de quatre-vingts ans.

Nous appelons particulièrement *faix*, ce qui s'amasse, se complique, s'accumule, s'accroît progressivement : le *faix* des années, le *faix* des affaires multipliées, le *faix* des différens impôts, le *faix* du travail.

Boileau, flatteur habile, avoit dit à son prince :

Mais je sais peu louer ; et ma muse tremblante,
Fuit d'un si *grand fardeau* la *charge* trop pesante.

Des critiques se soulevèrent contre la *charge d'un fardeau :* mais le poëte savoit sa langue, les censeurs ne la savoient pas ; il conserva l'expression. (R.)

489. *Fallacieux, Trompeur.*

Serment *fallacieux*, salutaire contrainte,
Que m'impo.a la force et qu'accepta la crainte.

Rodog, 2, 1.

« L'éloquent Bossuet (dit M. de Voltaire dans ses remarques sur ce passage), est le seul qui se soit servi, après Corneille, de cette belle épithète *fallacieux*. Pourquoi appauvrir la langue ? Un mot consacré par Corneille et Bossuet peut-il être abandonné ? »

Je trouve ce mot employé par Bossuet dans son second *Discours sur l'Histoire Universelle*, après le récit de la chûte du premier homme : « Sous la figure du serpent, dont le rampement tortueux étoit une vive image des dangereuses insinuations et des discours *fal-*

lacieux de l'esprit malin; Dieu fait voir à Eve, notre mère, son ennemi vaincu, et lui montre cette semence bénite par laquelle son vainqueur devoit avoir la tête écrasée, etc. »

Fallacieux est donc vraiment un mot autorisé; il est beau, il est nécessaire. Ce qui trompe ou induit à erreur, de quelque manière que ce soit, est *trompeur* : ce qui est fait pour tromper, abuser, jeter dans l'erreur par un dessein formé de tromper, avec l'artifice et l'appareil imposant le plus propre à abuser, est *fallacieux*. *Trompeur* est un mot générique et vague; tous les genres de signes et d'apparences incertaines sont *trompeurs : fallacieux* désigne la fausseté, la fourberie, l'imposture étudiée; des discours de protestation, des raisonnemens sophistiques, sont *fallacieux*. Ce mot a des rapports avec ceux d'*imposteur*, de *séducteur*, d'*insidieux*, de *captieux*, mais sans équivalent. *Imposteur* désigne tous les genres de fausses apparences, ou de trames concertées pour abuser ou pour nuire : l'hypocrisie, par exemple, la calomnie, etc. *Séducteur* exprime l'action propre de s'emparer de quelqu'un, de l'égarer par des moyens adroits et insinuans. *Insidieux* ne marque que l'action de tendre adroitement des pièges, et d'y faire tomber. *Captieux* se borne à l'action subtile de surprendre quelqu'un et de le faire tomber dans l'erreur. *Fallacieux* ressemble à la plupart de ces caractères. (R.)

490. *Famille*, *Maison.*

Famille est plus de bourgeoisie. *Maison* est plus de qualité.

On dit, en parlant de la naissance, être d'honnête *famille* et de bonne *maison.* On dit aussi *famille* royale et *maison* souveraine.

Les *familles* se font remarquer par les alliances, par une façon de vivre polie, par des manières distinguées de celles du bas peuple, et par des mœurs cultivées qui passent de père en fils. Les *maisons* se forment par les titres, par les hautes dignités dont elles sont illustrées, et par les grands emplois continués aux parens du même nom. (G.)

491. *Fameux*, *Illustre*, *Célèbre*, *Renommé.*

Toutes ces qualités marquent la réputation. Mais celle qu'exprime le mot de *fameux*, n'est fondée que sur une simple distinction du commun, qui fait parler du sujet dans une vaste étendue de contrées et de siècles, soit que cette distinction se prenne en bonne ou en mauvaise part, il n'importe. Celle qu'exprime le mot d'*illustre*, est fondée sur un mérite appuyé de dignité et d'éclat, qui non-seulement fait connoître, mais qui fait encore estimer le sujet, et le place dans le grand. Celle qu'exprime le mot de *célèbre*, est fondée sur un mérite de talent, mais de

talent d'esprit ou de science, qui, sans placer dans le grand, et sans supposer l'éclat et la dignité, fait néanmoins honneur au sujet. Celle enfin qu'exprime le mot de *renommée*, est uniquement fondée sur la vogue que donne le succès ou le goût public, qui, sans procurer beaucoup d'honneur au sujet, le tire simplement de l'oubli, et rend son nom connu dans le monde.

La pucelle d'Orléans, décriée chez les Anglais, estimée par les Français, est également *fameuse* chez l'une et l'autre nation. Les princes brillent pendant leur vie; mais ils ne sont *illustres* dans la postérité que par les monumens de grandeur, de sagesse, et de bonté qu'ils laissent après eux. Il y a des auteurs *célèbres* qu'il n'est pas permis de blâmer, même dans ce qu'ils ont de blâmable, sans faire courir beaucoup de risque à sa propre réputation. Il suffit d'être *renommé* dans un art ou un métier à Paris, pour y faire bien vîte sa fortune.

Fameux, *célèbre* et *renommé*, se disent des personnes et des autres choses; mais *illustre* ne s'applique qu'aux personnes, du moins quand on veut être scrupuleux sur le choix des termes.

Erostrate, chez les Grecs, brûla le temple de Diane pour se rendre *fameux;* il y réussit plus par la défense que les juges firent de le nommer, que par son action : la plupart de nos libelles ont le même sort; ils se tirent de la poussière, et se rendent *fameux* par un arrêt. Les Gobelins ont été des teinturiers

si *renommés*, que leur nom est demeuré au lieu où ils travailloient, et aux ouvrages que d'autres ont continués après eux. Je doute que les vins de Falerne aient été plus *renommés* que ceux de Champagne et de Bourgogne. (G.)

492. *Fanée*, *Flétrie*.

Ces deux mots diffèrent entr'eux du plus au moins; le second enchérit au-dessus du premier. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat, mais une fleur *flétrie* n'y revient plus.

La beauté, comme la fleur, se *fane* par la longueur du tems, et peut se *flétrir* promptement par accident. (G.)

493. *Fantasque*, *Bizarre*, *Capricieux*, *Quinteux*, *Bourru*.

Toutes ces qualités, très-opposées à la bonne société, sont l'effet et en même-tems l'expression d'un goût particulier, qui s'écarte mal-à-propos de celui des autres. C'est-là l'idée générale qui les fait synonymes, et sous laquelle ils sont employés assez indifféremment dans beaucoup d'occasions, parce qu'on n'a point alors en vue les idées particulières qui les distinguent. Mais chacun n'en a pas moins son propre caractère, que je dois rencontrer assez heureusement en disant : que s'écarter du goût par excès de délicatesse, ou par une recherche du mieux faite hors de raison c'est être *fantasque;* s'en écarter par une singula-

rité d'objet non convenable, c'est être *bizarre;* par inconstance ou changement subit de goût, c'est être *capricieux;* par une certaine révolution d'humeur ou façon de penser, c'est être *quinteux;* par grossièreté de mœurs et défaut d'éducation, c'est être *bourru.*

Le *fantasque* dit proprement quelque chose de difficile; le *bizarre*, quelque chose d'extraordinaire : le *capricieux*, quelque chose d'arbitraire; le *quinteux*, quelque chose de périodique; et le *bourru*, quelque chose de maussade. (G.)

494. *Farouche*, *Sauvage.*

On est *farouche* par caractère; *sauvage*, par défaut de culture.

Le *farouche* n'est pas sociable; le *sauvage* n'est pas bien dans la société : le premier ne se plaît pas avec les hommes, parce qu'il les hait; le second, parce qu'il ne les connoît pas : celui-là voit dans tous les hommes des ennemis; celui-ci n'y a pas encore vu ses semblables : le *farouche* épouvante la société; le *sauvage* en a peur.

Le *sauvage* n'est qu'un être inculte; le *farouche* est un être monstrueux : ménagez le *sauvage*, il deviendra *farouche;* ne heurtez pas le *farouche*, il deviendroit féroce.

Avec une imagination ardente, une ame dure et inflexible, le *farouche*, à travers son humeur noire, ne voit la société que sous un jour odieux : qu'il ait des vertus, ou qu'il n'ait que des vices, il n'apperçoit dans les hommes que leurs vices; il seroit fâché de leur trouver

des vertus. Le *sauvage* n'a pas un caractère déterminé, parce qu'on n'est pas *sauvage* par un vice particulier de l'ame. En général, on peut dire qu'il est craintif, timide, méfiant, etc., parce que les hommes sont tous naturellement tels.

L'homme *sauvage* est dans la société comme un oiseau dans la volière, il s'y apprivoise : l'homme *farouche* y est comme la bête féroce dans les fers, il s'en irrite.

Polissez le *sauvage*, adoucissez le *farouche ;* polissez le *sauvage*, en le familiarisant avec le monde ; adoucissez le *farouche*, en lui insinuant subtilement des sentimens plus favorables à l'humanité.

Pour engager le *sauvage* à vivre avec les hommes, prenez les momens où il s'ennuie de lui-même : pour donner au *farouche* meilleure opinion des hommes, saisissez l'instant où il jouit de leurs bienfaits, et où il sent les avantages de leur commerce.

Dès que le *sauvage* pourra tenir pied dans la société, il s'y jetera à corps perdu : ce ne sera qu'en s'y enfonçant insensiblement, que le *farouche* parviendra à la supporter.

Les peuples *sauvages* ne sont pas tous *farouches* : il y a des peuples *farouches* parmi les peuples policés. (R.)

495. *Fatal*, *Funeste.*

Ils signifient également une chose triste et malheureuse ; mais le premier est plus un effet du sort, et le second est plus une suite du crime.

Les gens de guerre sont en danger de finir leurs jours d'une manière *fatale ;* et les scélérats sont sujets à mourir d'une manière *funeste.*

Ces mots ont souvent un sens augural ; je veux dire qu'on s'en sert pour marquer quelque chose qui annonce un fâcheux événement, ou qui en est l'occasion. Alors *fatal* ne désigne qu'une certaine combinaison, dans les causes inconnues, qui empêche que rien ne réussisse, et fait toujours arriver le mal plutôt que le bien. *Funeste* présage des accidens plus grands et plus accablans, soit pour la vie, pour l'honneur, ou pour le cœur.

La galanterie fait la fortune aux uns, et devient *fatale* aux autres. Toute liaison nouée par le vice est *funeste.* (G.)

496. *Faune, Satyre, Silvain.*

Ces dieux ou demi-dieux du Latium ne forment-ils qu'un seul et même personnage allégorique ? C'est l'opinion de plusieurs savans. Par quel trait particulier chacun de ces noms distingueroit-il ces personnages ?

Il est démontré et généralement reconnu que l'allégorie des *faunes*, des *satyres* et des *silvains*, est l'histoire poétique de la fondation de la société par l'agriculture, ou d'un peuple sauvage conduit par la culture des terres à la civilisation. Cette histoire nous représente, sous des images riantes, et principalement sous les symboles les plus énergiques de la fécondité et de l'abondance, tels que les cornes par exemple, une terre brute et vierge (sous

le nom de *nymphe* sur-tout), que l'industrie défriche, ouvre, creuse, ensemence, fertilise, et couvre de productions abondantes par des métamorphoses vraiment merveilleuses. L'allégorie est si claire, qu'il suffit d'en parcourir les allusions.

Les noms de *faune*, de *satyre*, de *silvain*, désignent par eux-mêmes trois différentes opérations capitales de l'agriculture, celle de *labourer*, celle de *semer*, celle de *planter*. Le cultivateur qui réunit l'art entier dans son industrie, est donc également *faune*, *satyre* et *silvain;* comme *faune*, il laboure; comme *satyre*, il sème ou ensemence; comme *silvain*, il plante. Voilà pourquoi on confond ces demi-dieux : voilà pourquoi on les distingue. (R)

497. *Favorable*, *Propice.*

Favorable, dérivé de *favor*, bonté gratuite, bienveillance, disposition à seconder, prêt à servir. *Propitius*, *propice*, est formé, selon différens étymologistes, ou de *pro* (pour), et *pet* (demander, rechercher, poursuivre.)

Ce qui penche vers nous, ce qui est bien disposé pour nous, ce qui nous seconde ou nous sert, nous est *favorable*. Ce qui est sur nous ou près de nous, pour nous protéger ou nous assister, ce qui vient avec empressement à notre secours, ce qui détermine l'événement ou nous fait réussir, ce qui a la puissance et la réduit en acte, nous est *propice*. Une influence plus importante, plus grande, plus puissante, plus immédiate, plus efficace, plus

salutaire, distingue ce qui est *propice* de ce qui n'est que *favorable*.

Un client prie un patron de lui être *favorable* : le pécheur prie Dieu de lui être *propice*. Gaton est *favorable* à Pompée : les Dieux sont *propices* à César. L'occasion nous est *favorable*, et le destin *propice*.

Dans tous les cas, les personnes et les choses nous sont *favorables* ou contraires : dans les tribulations, les dangers, les cas majeurs, Dieu, le ciel, la fortune, le sort, le pouvoir sont *propices*, ou ennemis, ou funestes. Les Latins opposoient *invidiosus*, *malveillant*, à *favorable* : Cicéron, *pro Clælio*, Tacite, *Mœurs des Germains*, opposent aux Dieux *propices*, les Dieux *irrités*.

Un bon ami est un génie *favorable* : un bon prince est un astre *propice*. Il suffit, pour m'être *favorable*, que vous vous intéressiez à mes succès, et que vous secondiez mes desirs : il faut, pour nous être *propice*, qu'on nous sauve du malheur ou qu'on nous procure un bonheur ou un grand bien. Celui-là nous est *favorable*, qui veut notre satisfaction : celui qui fait notre bien même malgré nous, c'est lui qui nous est *propice*. Un penchant *favorable* nous fait condescendre à des vœux indiscrets : une bonté *propice* les rejette.

Nous dirons également un tems, une occasion, une saison *favorable* ou *propice*. La saison *favorable* est un tems propre pour la chose ; la saison *propice* est le tems propre de la chose. Il convient d'agir dans le tems *favorable* ; il faut agir dans le tems *propice*. (R.)

498. *Faute*, *Crime*, *Péché*, *Délit*, *Forfait.*

La *faute* tient de la foiblesse humaine ; elle va contre les règles du devoir. Le *crime* part de la malice du cœur ; il est contre les lois de la nature. Le *péché* ne se dit que par rapport aux préceptes de la religion ; il va proprement contre les mouvemens de la conscience. Le *délit* part de la désobéissance ou de la rebellion contre l'autorité légitime : il est une transgression de la loi civile ; voilà pourquoi il est du style du palais. Le *forfait* vient de scélératesse et d'une corruption entière du cœur ; il blesse les sentimens d'humanité, viole la foi, et attaque la sûreté publique.

Les emportemens de la colère et les intrigues de la galanterie sont des *fautes*. Les calomnies et les assassinats sont des *crimes* ; les mensonges et les jugemens téméraires sont des *péchés* ; les duels et les contrebandes sont des *délits* ; les incendies et les empoisonnemens sont des *forfaits*.

Il faut pardonner la *faute*, punir le *crime*, ne point décider sur le *péché*, examiner la nature du *délit*, et avoir horreur du *forfait*. (G.)

Faute, *crime* et *forfait* expriment une mauvaise action, relativement au degré de méchanceté : la *faute* est moins grave que le *crime* ; le *crime*, moins grave que le *forfait*. Le *crime* est la plus grande des *fautes* ; le *orfait*, le plus grand des *crimes*.

Les lois n'ont presque point décerné de

peines contre les *fautes ;* elles en ont attaché à chaque *crime ;* elles sont quelquefois dans le cas d'en inventer pour punir les *forfaits.*

Il y a des *fautes* plus ou moins graves, des *crimes* plus ou moins grands, des *forfaits* plus ou moins atroces. (*Encycl.* VII. 134.)

Péché et *délit* expriment une mauvaise action, relativement à la différence des lois qui sont violées, et de la personne offensée. Le *péché* offense Dieu, parce que c'est une transgression de la loi divine : le *délit* offense la société, parce que c'est une transgression des lois civiles.

Dieu a accordé à l'Eglise le pouvoir de retenir ou de remettre les *péchés ;* et aux puissances de la terre, le droit de juger et de punir les *délits.*

Le *péché* et le *délit*, selon le degré de méchanceté, sont des *fautes*, des *crimes*, ou des *forfaits :* et la même mauvaise action peut être un *péché* sous un point de vue, et un *délit* sous un autre. (B.)

499. *Faute, Défaut, Défectuosité, Vice, Imperfection.*

Faute renferme dans son idée un rapport accessoire à l'auteur de la chose ; en sorte qu'en marquant le manquement effectif de l'ouvrage, il désigne aussi le manquement actif de l'ouvrier. *Défaut* n'exprime que ce qu'il y a de mal dans la chose, sans rapport à l'auteur ; mais il exprime un mal qui consiste dans un écart positif de la règle. *Défectuosité* marque quelque chose qui n'est pas mal par

lui-même, mais uniquement par rapport au but de la chose, ou au service qu'on s'en propose. *Vice* dit un mal qui naît du fond ou de la disposition naturelle de la chose, et qui en corrompt la bonté. *Imperfection* désigne quelque chose de moins de conséquence, que tout ce que les mots précédens font entendre; et il est plus d'usage dans la morale, que dans la physique et dans la mécanique.

La concession d'un pouvoir sans bornes est une grande *faute* dans l'établissement du gouvernement; il n'est point de législateur qui l'ait faite. Quelques connoisseurs ont observé qu'il y avoit dans la chapelle de Versailles un *défaut* de proportion, en ce que la grandeur du vaisseau ne répondoit pas à l'élévation. La roture est en France une *défectuosité*, qui prive les sujets de beaucoup de places brillantes, dont ils seroient néanmoins capables; comme la noblesse en Suisse en est une qui empêche d'avoir part au gouvernement. L'indigestion causée par un excès d'alimens, est moins dangereuse que celle qui vient du *vice* de l'estomac. Les personnes scrupuleuses regardent les *imperfections* comme de vrais péchés, dont Dieu doit les punir : mais les chrétiens raisonnables ne les regardent que comme des suites nécessaires de l'humanité, dont Dieu se sert simplement pour les humilier, et non pour les rendre criminels. (G.)

500. *Fécond, Fertile.*

De *fe, fac, fec,* produire, le latin *fœcundus, fécond :* de *fe, fer, fert*, porter, le latin *fer-*

tilis, *fertile*. La terminaison *und*, *cund*, *ond*, *cond*, marque la puissance ; la terminaison *ilis*, *il*, la qualité : *fécond*, qui a la puissance de produire, *fertile*, qui a la qualité de porter. La terre *féconde* est très-productive ; le champ *fertile* est d'un bon rapport.

Ainsi, le mot *fécond* donne l'idée de la *cause* ou de la faculté de produire, d'engendrer, de créer ; et le mot *fertile*, celle de l'effet, ou des produits, des fruits, des résultats. La *fertilité* déploie, étale les richesses de la *fécondité*. L'abondance est l'idée accessoire ou plutôt secondaire de ces termes.

Fécond (dit M. de Voltaire dans l'ancienne Encyclopédie, tom. VI, et dans le Recueil de ses œuvres), « est le synonyme de *fertile*, quand il s'agit de la culture des terres : on peut dire également, un terrein *fécond* et *fertile*, *fertiliser* et *féconder* un champ. La maxime qu'il n'y a point de synonymes, veut dire seulement qu'on ne peut se servir des mêmes mots dans toutes les occasions. Ainsi, une femelle, de quelque espèce qu'elle soit, n'est point *fertile ;* elle est *féconde*. On *féconde* des œufs, on ne les *fertilise* pas. La nature n'est pas *fertile*, elle est *éconde*. »

Ces applications mêmes nous apprennent pourquoi deux mots synonymes ne s'emploient pas également dans toutes les occasions. Leur ressemblance fait qu'on se sert quelquefois indifféremment de l'un et de l'autre : leur différence fait qu'on se sert de l'un à l'exclusion de l'autre, lorsqu'il s'agit d'exprimer son idée distinctive. Les œufs, les grains, les semences,

les pépins sont *féconds*, lorsqu'ils ont la vertu de produire : un champ, un arbre, une année sont *fertiles*, lorsqu'ils rapportent abondamment.

Les terres du Pérou étoient si *fertiles*, qu'elles rapportoient jusqu'à cinq cents pour un : quelle étoit la *écondité* de la nature dans ces climats !

Si nous confondons, en parlant des terres, les mots *féconder* et *fertiliser*, c'est que nous parlons en cultivateurs plutôt qu'en physiciens. L'argile n'est pas *féconde ;* mais on demande les moyens de la *fertiliser* : car nous visons au rapport, et qui veut l'effet, veut la cause. Il n'est pas toujours nécessaire de faire un choix rigoureux des mots.

Ainsi, les engrais *fécondent* réellement la terre, parce qu'ils lui apportent des principes de *fécondité :* mais les labours la *fertilisent*, et ne la *fécondent* pas, car ils ne font que la disposer à recevoir ces principes.

Le soleil *féconde* la nature ; car il la rend, par sa chaleur vivifiante, capable de produire, et l'on ne dira pas qu'il la *fertilise*. L'industrie humaine *fertilise* jusqu'aux rochers, comme on l'a vu sur-tout dans la Palestine, mais ne les *féconde* pas.

Le sel ne rend pas la terre *féconde*, il est même contraire à sa *fécondité* ; mais il concourt à la rendre *fertile*, en divisant et modérant les principes d'une *fécondité* désordonnée.

On a dit que la *fécondité* sembloit plutôt venir de la nature, et que la *fertilité* tenoit

plus de l'art. Sans doute tous les principes de la *fécondité* n'appartiennent qu'à la nature; mais l'art qui les extrait, les combine et les applique, n'en *féconde* pas moins la terre, qui seroit stérile sans son industrie.

Le limon du Nil est si *fécond*, que les anciens Egyptiens recueilloient les moissons les plus *fertiles* du monde connu. Le limon du Sénégal, fleuve assujéti aux mêmes débordemens que le Nil, et par les mêmes causes, n'est pas moins *fécond* : mais les nègres ne recueillent pas sur ses rives des moissons, loin d'en recueillir de *fertiles*. Là des cultivateurs, ici des barbares.

Un génie est *fécond*, il crée; un écrivain n'est que *fertile*, quoi qu'il fasse, s'il ne dit rien de neuf.

Une plume sera ou *efrtile* ou *féconde*. Si vous ajoutez qu'elle enfante, produit, crée, vous direz plutôt avec Voltaire, qu'elle est *féconde*, que vous ne direz avec Boileau qu'elle est *fertile*. Un auteur est *fécond* par l'abondance et la richesse de ses productions; par la multitude de ses œuvres ou de ses livres, il n'est que *fertile*. Un orateur est *fécond* ou *fertile*, selon l'un ou l'autre sens, quoi qu'on en dise.

Par la raison encore, que le mot *fécond* a la propriété particulière d'exprimer la faculté et l'action de produire, d'engendrer, d'enfanter; ce qui produit, par la voie de la génération ou par une voie figurément comparable à celle-là, est *fécond* et non *fertile*. « Cette méthode, ce principe, ce sujet, dit Voltaire, est d'une *grande fécondité*, et non

d'une *grande fertilité*. La raison en est, ajoute-t-il, qu'un principe, un sujet, une méthode produisent des idées qui naissent les unes des autres, comme des êtres successivement enfantés; ce qui a rapport à la génération. » Cette remarque très-juste condamne le passage de la Henriade, où la Ligue est dépeinte comme *un monstre affreux, engraissé de carnage et fertile en tyrans*. Le mot propre et nécessaire est *fécond*. (R.)

501. *Félicitation*, *Congratulation*.

Nous faisons des complimens de *félicitation* à quelqu'un, en lui témoignant la part que nous prenons aux événemens agréables ou heureux qui lui arrivent; nos pères faisoient autrefois des complimens de *congratulation;* et de même nous disons *féliciter*, lorsqu'ils disoient *congratuler*.

Féliciter étoit tenu pour barbare à la cour, au rapport de Vaugelas, quoique très-commun dans plusieurs provinces, lorsque Balzac entreprit de l'accréditer, en sollicitant pour lui les suffrages. Si le mot *féliciter n'est pas français*, disoit dans une lettre à M. l'Huillier, cet écrivain, à qui la langue a tant d'obligations, *il le sera l'année qui vient; et M. de Vaugelas m'a promis de lui être favorable*. En effet, sa prédiction fut accomplie, suivant le témoignage de l'Académie française.

Féliciter, dans le sens de *congratuler*, étoit réellement barbare, puisqu'il ne conserva pas alors son vrai sens, selon la valeur de notre substantif *félicité* (bonheur, béatitude), et celle

celle du verbe latin *felicitare* (faire, rendre heureux). *Congratuler*, au contraire, étoit bien établi dans la langue, avec l'expression propre de ses elémens, sélon l'idée de la chose et dans le sens du latin *congratulari*. Voltaire remarque que *féliciter* est d'une prononciation plus douce et plus sonore que *congratuler* dont il a pris la place.

Les *félicitations* ne sont que des complimens, ou des discours obligeans faits à quelqu'un sur un évènement heureux; les *congratulations* sont des temoignages particuliers du plaisir qu'on en ressent avec lui, ou d'une satisfaction commune qu'on éprouve. *Féliciter* ne peut, par la constitution du mot, désigner que l'action de dire ou d'appeller quelqu'un heureux, au lieu de l'action de le faire ou de le rendre tel. Mais *congratuler*, par la valeur de ses élémens, signifie exactement se *conjouir* ou se réjouir avec, ensemble, d'un évènement agréable à la personne, et lui en témoigner la joie que l'on partage avec elle: et il faut convenir que les complimens de *congratulation* s'accordent bien avec ceux de *condoléance*.

Ces mots diffèrent enti'eux, comme *démonstration* et *témoignage* d'amitié.

Les *félicitations* ne sont donc que des paroles obligeantes: les *congratulations* sont des marques d'intérêt. La politesse *félicite*, l'amitié *congratule*. (R.)

502. *Félicité*, *Bonheur*, *Prospérité*.

La *félicité* est l'état permanent, du moins

pour quelque tems, d'une ame contente, et cet état est bien rare. Le *bonheur* vient du dehors; c'est originairement une *bonne heure*.

Un *bonheur* vient, on a un *bonheur*; mais on ne peut dire, il m'est venu une *félicité*, j'ai eu une *félicité*: et quand on dit, cet homme jouit d'une *félicité* parfaite; *une* alors n'est pas pris numériquement, et signifie seulement qu'on croit que sa *félicité* est parfaite.

On peut avoir un *bonheur* sans être heureux. Un homme a eu le *bonheur* d'échapper à un piège, et n'en est quelquefois que plus malheureux: on ne peut pas dire de lui, qu'il a éprouvé la *félicité*.

Il y a encore de la différence entre un *bonheur* et le *bonheur*, différence que le mot de *félicité* n'admet point. Un *bonheur* est un évènement heureux. Le *bonheur*, pris indéfiniment, signifie une suite de ces évènemens.

Le plaisir est un sentiment agréable et passager; le *bonheur*, considéré comme sentiment, est une suite de plaisirs: la *prospérité*, une suite d'heureux évènemens: la *félicité*, une jouissance intime de la *prospérité*. (*Encycl.* VI. 465.)

503. *Fermeté*, *Constance*.

La *fermeté* est le courage de suivre ses desseins et sa raison; et la *constance* est une persévérance dans ses goûts. L'homme *ferme* résiste à la séduction, aux forces étrangères, à lui-même: l'homme *constant* n'est point ému par de nouveaux objets, et il suit le même penchant qui l'entraîne toujours également.

On peut être *constant* en condamnant soi-même sa *constance* ; celui-là est *ferme*, que la crainte des disgraces, de la douleur, de la mort même, l'espérance de la gloire, de la fortune, ou des plaisirs, ne peuvent écarter du parti qu'il a jugé le plus raisonnable et le plus honnête.

Dans les difficultés et les obstacles, l'homme *ferme* est soutenu par son courage et conduit par sa raison ; il va toujours au même but : l'homme *constant* est conduit par son cœur ; il a toujours les mêmes besoins.

On peut être *constant* avec une ame pusillanime, un esprit borné : mais la *fermeté* ne peut être que dans un caractère plein de force, d'élévation et de raison.

La légèreté et la facilité sont opposées à la *constance* ; la fragilité et la foiblesse sont opposées à la *fermeté*. (*Encycl.* VI. 527.)

504. *Fermeté, Entêtement, Opiniâtreté.*

Chacun de ces mots exprime une persévérance inébranlable dans le parti qu'on a pris ; c'est ce qui les rend synonymes : mais des idées accessoires les différencient les uns des autres. (B.)

1°. Il ne faut pas confondre la *fermeté* avec l'*entêtement*. L'homme *ferme* soutient et exécute avec vigueur ce qu'il croit vrai et conforme à son devoir, après avoir mûrement pesé les raisons pour et contre : l'*entêté* n'examine rien ; son opinion fait sa loi.

2°. L'*opiniâtreté* ne diffère de l'*entêtement* que du plus au moins. On peut réduire un

entété, en flattant son amour-propre, jamais un *opiniâtre*, il est inflexible et entier dans ses sentimens. D'où il suit que l'*entêtement* comme l'*opiniâtreté* sont des vices du cœur ou de l'esprit, quelquefois aussi d'une mauvaise méthode de raisonner. (*Encycl.* XVII. 77o.)

On est *ferme* dans ses résolutions, c'est le fruit de la sagesse; *entété* de ses prétentions, c'est un effet de la vanité; *opiniâtre* dans ses sentimens, c'est une suite de l'amour-propre qui fait que l'on s'identifie avec ses propres pensées. (B.)

505. *Fierté, Dédain.*

Le premier de ces mots se dit également en bien et en mal; je ne le prends néanmoins ici qu'en mauvaise part, parce que c'est dans ce seul sens qu'il est synonyme avec l'autre. Ils dénotent alors tous les deux un sentiment qui nous empêche de nous familiariser, et qui nous eloigne des personnes que nous croyons au-dessous de nous, soit par la naissance, les biens ou les talens: avec cette différence que la *fierté* est fondée sur l'estime qu'on a de soi-même; et le *dédain*, sur le peu de cas qu'on fait des autres, ce qui rend celui-ci plus odieux et plus insupportable.

La fortune donne ordinairement de la *fierté* aux gens d'un petit esprit, ou d'une sotte éducation. Il y a une sorte de gens vains qui se font du *dédain* une décoration personnelle, qu'ils produisent comme une étiquette, pour annoncer le mérite qu'ils prétendent avoir,

et où l'on ne manque pas de lire le contraire de ce qu'ils y croient écrit. Il faut éviter de parler et encore plus de badiner avec des personnes *fières*. Pour les *dédaigneuses*, il faut les fuir. (G.)

506. *Fin, Délicat.*

Il suffit d'avoir assez d'esprit pour concevoir ce qui est *fin*; mais il faut encore du goût pour entendre ce qui est *délicat*. Le premier est au-dessus de la portée de bien des gens; et le second trouve peu de personnes qui soient à la sienne.

Un discours *fin* est quelquefois utilement répété à qui ne l'a pas d'abord entendu; mais qui ne sent pas le *délicat* du premier coup, ne le sentira jamais. On peut saisir l'un, et il faut saisir l'autre.

Fin est d'un usage plus étendu; on s'en sert également pour les traits de malignité comme pour ceux de bonté. *Délicat* est d'un service comme d'un mérite plus rare; il ne sied pas aux traits malins, et il figure avec grace en fait de choses flatteuses. Ainsi l'on dit, une satyre *fine*, une louange *délicate*. (G.)

507. *Fin, Subtil, Délié.*

Un homme *fin* marche avec précaution par des chemins couverts. Un homme *subtil* avance adroitement par des voies courtes. Un homme *délié* va d'un air libre et aisé par des routes sûres.

La défiance rend *fin*. L'envie de reussir,

Quand Iphigénie, dans Racine, a reçu l'ordre de son père de ne plus revoir Achille, elle s'écrie :

Dieux plus doux, vous n'aviez demandé que ma vie !

Le véritable caractère de ce vers est plutôt la *délicatesse* que la *finesse*. (*Encycl.* VI. 816.)

509. *Finesse, Pénétration, Délicatesse, Sagacité.*

La *finesse* est la faculté d'apercevoir, dans les rapports superficiels des circonstances et des choses, les facettes presque insensibles qui se répondent, les points indivisibles qui se touchent, les fils déliés qui s'entrelacent et s'unissent.

La *finesse* diffère de la *pénétration*, en ce que la *pénétration* fait voir en grand, et la *finesse* en petit détail. L'homme *pénétrant* voit loin ; l'homme *fin* voit clair, mais de près : ces deux facultés peuvent se comparer au télescope et au microscope.

Un homme *pénétrant*, voyant Brutus immobile et pensif devant la statue de Caton, et combinant le caractère de Caton, celui de Brutus, l'état de Rome, le rang usurpé par César, le mécontentement des citoyens, etc., auroit pu dire : Brutus médite quelque chose d'extraordinaire. Un homme *fin* auroit dit : Voilà Brutus qui s'admire dans l'un de ses caractères ; et auroit fait une épigramme sur la vanité de Brutus.

Un *fin* courtisan, voyant le désavantage du camp de M. de Turenne, auroit fait sem-

blant de ne pas s'en apercevoir, un grenadier *pénétrant* néglige de travailler aux retranchemens, et répond au général : « Je vous connois, nous ne coucherons pas ici ».

La *finesse* ne peut suivre la *pénétration*, mais quelquefois aussi elle lui échappe. Un homme profond est *impénétrable* à un homme qui n'est que *fin*; car celui-ci ne combine que les superficies : mais l'homme profond est quelquefois surpris par l'homme *fin*; sa vue hardie, vaste et rapide, dédaigne ou néglige d'apercevoir les petits moyens; c'est Hercule qui court, et qu'un insecte pique au talon.

La *délicatesse* est la *finesse* du sentiment, qui ne réfléchit point; c'est une perception vive et rapide du résultat des combinaisons. Si la *délicatesse* est jointe à beaucoup de sensibilité, elle ressemble encore plus à la *sagacité* qu'à la *finesse*.

La *sagacité* diffère de la *finesse*, 1°. en ce qu'elle est dans le tact de l'esprit, comme la *délicatesse* est dans le tact de l'âme; 2°. en ce que la *finesse* est superficielle, et la *sagacité* pénétrante : ce n'est point une *pénétration progressive* : c'est une *pénétration* soudaine, qui franchit le milieu des idées, et touche au but dès le premier pas. C'est le coup d'œil du grand Condé. Bossuet l'appelle ILLUMINATION; elle ressemble en effet à l'illumination dans les grandes choses. (*Encycl.* VI. 816.)

La *finesse* imagine souvent au lieu de voir; à force de supposer elle se trompe; la *pénét-*

tration voit : et la *sagacité* va jusqu'à prévoir. (*Considér. sur les mœurs, ch. xiij, édit.* de 1764.)

510. *Finesse*, *Ruse*, *Astuce*, *Perfidie.*

La *ruse* se distingue de la *finesse*, en ce qu'elle emploie la fausseté. La *ruse* exige la *finesse*, pour s'envelopper plus adroitement, et pour rendre plus subtils les piéges de l'artifice et du mensonge. La *finesse* ne sert quelquefois qu'à découvrir et à rompre ces piéges ; car la *ruse* est toujours offensive, et la *finesse* peut ne pas l'être. Un honnête homme peut être *fin*, mais il ne peut être *rusé*. Du reste, il est si facile et si dangereux de passer de l'un à l'autre, que peu d'honnêtes gens se piquent d'être *fins* : le bon homme et le grand homme ont cela de commun, qu'ils ne peuvent se résoudre à l'être.

L'*astuce* est une *finesse* pratique dans le mal, mais en petit : c'est la *finesse* qui nuit, ou qui veut nuire. Dans l'*astuce*, la *finesse* est jointe à la méchanceté, comme à la fausseté dans la *ruse*. Ce mot, qui n'est plus d'usage, a pourtant sa nuance ; il mériteroit d'être conservé.

La *perfidie* suppose plus que de la *finesse* ; c'est une fausseté noire et profonde, qui emploie des moyens plus puissans, qui meut des ressorts plus cachés que l'*astuce* et la *ruse*. Celles-ci pour être dirigées, n'ont besoin que de la *finesse*, et la *finesse* suffit pour leur

échapper : mais pour observer et démasquer la *perfidie*, il faut la pénétration même. La *perfidie* est un abus de la confiance, fondée sur des garants inevitables, tel que l'humanité, la bonne foi, l'autorité des lois, la reconnoissance, l'amitié, les droits du sang, etc. : plus ces droits sont sacrés, plus la confiance est tranquille, et plus par conséquent la *perfidie* est à couvert. On se défie moins d'un citoyen que d'un étranger, d'un ami que d'un concitoyen, etc. : ainsi par degrés la *perfidie* est plus atroce, à mesure que la confiance violée étoit mieux établie. (*Encycl.* V. 816.)

511. *Finir, Cesser, Discontinuer.*

On *finit* en achevant l'entreprise. On *cesse* en l'abandonnant. On *discontinue* en l'interrompant.

Pour finir son discours à propos, il faut le faire un moment avant que d'ennuyer. On doit *cesser* ses poursuites, dès qu'on s'aperçoit qu'elles sont inutiles. Il ne faut *discontinuer* le travail, que pour se délasser, et pour le reprendre ensuite avec plus de goût et plus d'ardeur.

L'homme est né pour la peine : il n'a pas *fini* une affaire, qu'il lui en survient une autre ; il a beau chercher le repos et la tranquillité, la providence ne lui permet pas en cette vie de *cesser* de travailler ; et si l'ennui ou l'épuisement lui font quelquefois *discontinuer* son labeur, ce n'est pas pour long-tems; il est bientôt contraint de retourner à sa tâche, et de reprendre la charue.

La maxime qui dit qu'il ne faut rien commencer qu'on ne puisse *finir*, est bonne : celle qui défend de *cesser* un ouvrage pour en commencer un autre sans nécessité, me paroît encore meilleure. Il est souvent à propos de *discontinuer* le travail de l'esprit : mais ce n'est pas dans le tems que l'imagination, pleine de feu, se trouve en état de mieux manier son sujet ; c'est seulement au premier instant qu'on s'aperçoit qu'elle se rallentit, parce qu'il ne faut ni l'arrêter, quand elle est en train, ni la forcer, lorsqu'elle s'arrête.

Les personnes qui ne *finissent* point leurs narrations, et ne *cessent* de parler sans *discontinuer*, sont aussi peu propres à la conversation, que celles qui ne disent mot. (G.)

502. *Flatteur, Adulateur.*

L'un et l'autre cherchent à plaire aux dépens de la vérité ; mais on *flatte* la personne du côté du cœur ; on l'*adule* du côté de l'esprit.

Le *flatteur* ne désaprouve rien ; il justifie ce qui est blâmable, et tâche même d'ériger le vice en vertu. L'*adulateur* loue tout : il fait l'apologie du mauvais, et ose prodiguer les applaudissemens au ridicule.

La *flatterie* est propre à nourrir les passions ; l'*adulation* satisfait la vanité. L'une est le talent du courtisan vulgaire : l'autre fait le caractère du bel esprit à gages.

Ce n'est pas être *flatteur*, que de manier la vérité avec ménagement, et d'une façon à ne pas déplaire à ceux qu'elle choqueroit, si

on la leur présentoit trop crûment. Jamais l'*adulateur* n'eut l'art de louer ; son fait est uniquement de débiter des louanges. (G.)

Tout le monde sait que l'*adulateur* est un *flatteur* bas, vil, lâche, servile, impudent, et même grossier, complaisant et louangeur à outrance et sans fin. Je ne ferois pas mention de ces mots, si ce n'étoit pas pour détromper ceux qui croiroient, sur la foi de l'abbé Girard, qu'on *flatte* la personne du côté du cœur, mais qu'on l'*adule* du côté de l'esprit ; et que si la *flatterie* est le talent d'un courtisan vulgaire, l'*adulation* fait le caractère du bel esprit. Cette distinction est chimérique et démentie par-tout. Voyez dans les caractères de Théophraste le portrait du *flatteur*, et comme il flatte l'esprit de sa dupe : voyez aussi comme le *flatteur* loue tout indifféremment dans la comédie de J. B. Rousseau.

Le son doux et coulant *fla* est devenu le nom des objets doux et coulans : *flatter*, c'est dire des choses agréables : la musique *flatte* l'oreille dans le sens propre. Le mot *aduler* veut dire littéralement être *doux* à quelqu'un ; c'est l'*adulari* du latin ; racine *dul*, *dol*, *doux ;* du celte *dol*, *tol*, poli, uni, etc. Ce mot n'a donc pas par lui-même un sens défavorable. Mais comme le mot *flatter* se prend en bonne et mauvaise part, nous n'avons pas pu emprunter un nouveau mot, portant une idée semblable, sans le distinguer par une idée particulière ; et nous avons employé *aduler* en mauvaise part, et comme

pour désigner quelque chose de doucereux, de fade, de fastidieux, tel qu'une louange plate, grossière, servile. Ce verbe ne se dit guère que dans la conversation et en badinant; c'est tout le contraire d'*adulateur*, beau mot, fort cher aux orateurs et aux poëtes. (R.)

513. *Flexible, Souple, Docile.*

Flexible, ce qui *fléchit*, ce qu'on peut fléchir, de *flec*, *flac*, ployer ou tourner en divers sens. *Souple*, qui se plie et replie en tout sens, de *pel*, *pla*, *pli*, faire un pli ou des plis. *Docile*, qui reçoit l'instruction, de *doc*, enseigner, apprendre. Ce dernier mot ne peut se dire proprement que des personnes, il se dit du corps et de l'esprit; on l'applique aussi aux animaux:

Les coursiers du Soleil à sa voix sont dociles. [BOIL.
Ses superbes coursiers dociles *à sa voix.* RAC.

La poésie va même quelquefois plus loin.

L'osier, le jonc, sont *flexibles*: des étoffes, des gants, sont *souples*. Un enfant, un élève, sont *dociles*.

Le corps, la voix, les fibres sont *flexibles* ou capables de ployer par une grande flexibilité ou naturelle ou acquise. Par une grande facilité à exécuter divers mouvemens, ils sont *souples*. Par leur flexibilité naturelle, ils sont *dociles* au travail, à l'exercice, au manège, et deviennent *souples*.

Au figuré, la différence de ces termes est la même.

La flexibilité est une facilité de caractère qui ne permet pas d'opposer une longue et forte résistance, et ce qui se tourne avec assez d'aisance d'un sens dans un autre. Les dictionnaires définissent la *souplesse*, tantôt docilité, complaisance, soumission aux volontés d'autrui; tantôt avec l'abbé Girard, une disposition à s'accommoder aux conjonctures, aux *évènemens imprévus*: ni l'une ni l'autre de ces notions ne sont exactes; on est fort *souple*, on exerce sa *souplesse*, sans qu'il soit question ni d'*évènemens imprévus*, ni de *volonté d'autrui*. *La souplesse est une versatilité de caractère*, qui fait qu'on prend avec une dextérité ou une adresse singulière la manière d'être et d'agir que l'on juge la plus convenable aux circonstances et pour soi, ou qui fait qu'on se montre habilement tel qu'on veut paroître plutôt que tel qu'on est. *La docilité est une douceur de caractère* qui nous rend propres à recevoir et à suivre les leçons, les conseils, les avis, les instructions, les réprimandes, les corrections, les volontés, les ordres d'autrui, et par-là même à nous laisser guider ou conduire.

L'homme *flexible* se prête; l'homme *souple* se plie et se replie: l'homme *docile* se rend.

L'homme *flexible* peut résister, mais il cède. Le *souple* vous prévient s'il peut; il est aussi-tôt comme vous voulez qu'il soit. La personne *docile*, délibère, elle fait ensuite ce que vous voulez.

Le complaisant est *flexible*; le flatteur est *souple*; le simple est *docile*. La *flexibilité*

est plutôt passive, comme le mot le porte; vous faites fléchir l'homme. La *souplesse* est plutôt active; vous n'avez pas besoin de plier l'homme, il se plie. La *docilité* est en partie passive et en partie active; l'homme reçoit l'impulsion et la suit volontairement.

La *flexibilité* est une qualité favorable et nécessaire. La *souplesse* est une qualité équivoque et suspecte: elle tient souvent de la finesse, de l'artifice, de la ruse. La *docilité* est une qualité heureuse et louable.

La rigidité est la qualité directement opposée à la *flexibilité:* la *roideur* est le contraire de la *souplesse.* L'humeur revêche est précisément en opposition avec la *docilité.*

Par la *flexibilité*, on s'accommode au goût des autres, pour être bien avec eux. Par la *souplesse*, on se fait tout à tous pour les avoir tous à soi. Par la *docilité*, on met dans les autres la confiance qu'on n'a pas en soi pour être bien avec soi.

Trop de *flexibilité* est foiblesse; trop de *souplesse*, manége; trop de *docilité*, pusillanimité. (R.)

514. *Foible, Inconstant, Léger, Volage, Indifférent.*

Une femme *foible* est celle à qui l'on reproche une faute, qui se la reproche à elle-même, dont le cœur combat la raison, qui veut guérir, qui ne guérira jamais, ou qui ne guérira que bien tard: une femme *inconstante* est celle qui n'aime plus: une *légère*,

celle qui déjà en aime un autre, une *volage*, celle qui ne sait si elle aime, et ce qu'elle aime : une *indifférente*, celle qui n'aime rien. (*La Bruyère*, Caract. *ch.* 3.)

Les femmes accusent les hommes d'être *volages ;* et les hommes disent que les femmes sont *légères.* (*Id. ch.* 4.)

515. *Foible*, *Débile.*

Foible est, tant au propre qu'au figuré, d'un usage infiniment plus étendu que *débile.* Un soutien, un appui, un moyen, un ressort, un roseau, un mur, une poutre, une monnoie, un ouvrage, un discours, un raisonnement, etc., sont *foibles* et non *débiles ;* c'est par le privilège de poëte que Boileau dit, un *débile arbrisseau.* Ce mot ne s'applique guère qu'aux animaux, à leurs facultés, à leurs membres, et, par analogie, à certaines facultés spirituelles de l'homme : ainsi l'on dira que l'esprit devient *débile*, comme le corps, à mesure qu'on vieillit. L'emploi figuré de ce mot est très-bon, lorsqu'il s'agit de désigner, dans le moral, un rapport actuel et intime avec le physique.

Le sujet *foible* n'a pas assez de *force* relative : le sujet *débile* est d'une grande *foiblesse.* Le premier, fort jusqu'à un certain point, ne remplit bien qu'une certaine carrière : le second, avec l'air toujours *foible*, ne la remplit que difficilement. Une vue *foible* ne soutient pas le grand jour : le jour fatigue une vue *débile ;* un estomac *foible* digère bien

une certaine dose d'alimens : un estomac *débile* digère toujours mal.

La *débilité* est donc une très-grande *foiblesse*. Mais il me semble que leur première différence doit être tirée de la composition même des mots. *Foible*, n'annonce qu'une simple négation de force ; tandis que *débile* en annonce la décadence ou la perte. Tel est en effet le sens de la négation *de* dans nos mots, *décheoir*, *dégrader*, *dépouiller*, *déposséder*, *déprimer*, *détourner*, *dégrossir*, et une infinité d'autres où elle exprime un changement d'état, un déclin, une suppression, une perte. Ainsi on est *foible* soit qu'on n'ait pas encore acquis assez de force, soit qu'on ait perdu une partie de celle qu'on avoit : et on n'est proprement *débile* que dans ce dernier cas. Un convalescent est *foible* et *débile* : il est *foible*, parce que sa force est au-dessous de la force ordinaire, il est *débile*, parce qu'il a beaucoup perdu de ses forces anciennes.

C'est par cette raison que l'usage dit un enfant *foible*, et un vieillard *débile* : l'*enfance* est l'âge *foible*, et la vieillesse l'âge *débile*. (R.)

516. *Folâtre*, *Badin*.

Folâtre (diminutif de *fol*), qui fait de petites folies, qui se livre à une folie amusante, à la manière des enfans. *Badin* (du vieux français *bade*, jeu), qui aime à jouer, qui cherche à rire, en jouant comme un enfant.

On a l'humeur *folâtre* et l'esprit *badin*. L'humeur *folâtre* fait qu'on agit sans raison, mais avec assez d'agrément pour se passer de raison : l'esprit *badin* fait qu'on joue sur les choses, quelquefois avec de la raison, mais en l'égayant.

La vivacité du sang, la gaîté, la pétulance rendent *folâtre*. La légèreté de l'esprit, l'enjouement, la frivolité rendent *badin*. Le *folâtre* est plus agissant, plus remuant, plus sémillant, plus volage : le *badin* est plus plaisant, plus rieur, plus varié ou plus facile en amusemens ou en amusettes.

Une personne *posée* n'est pas *folâtre* : une personne *sérieuse* n'est pas *badine*. On ne *folâtre* pas sans des manières *folâtres* : on *badine* quelquefois sans avoir l'air *badin*, et souvent on n'en *badine* que mieux.

Nous avons *badinage* et *badinerie*. Ce dernier mot n'est guère usité, quoique souvent écrit par les meilleurs auteurs du siècle de Louis XIV ; et le premier est plus élégant. Le mot *badinage* indique particulièrement la nature, le génie, l'esprit de l'action ou de la chose, ce qu'elle est en elle-même et dans son ensemble : *badinerie* exprime plutôt un trait particulier de *badinage* décoché en passant, et l'esprit ou l'intention de la personne qui fait l'action ou la chose. Des *badineries* forment un *badinage*, et non des *badinages*. On prie quelqu'un de finir son *badinage* ou ses *badineries*. Marot a un genre de *badinage* ; le choix et le goût de ses *badineries* en font un *badinage* élégant. Un

trait qui n'a rien ni de sérieux ni de solide, est une pure *badinerie;* mais le *badinage* peut, avec l'air de la *badinerie*, faire passer des choses très-solides et très-sérieuses. Un *badinage* d'enfans n'est que *badinerie.* La *badinerie* est un trait léger de *badinage* sans conséquence. La terminaison du premier de ces termes, indique proprement le genre d'action, une action, un trait du genre badin. *Badinerie* est donc un mot à conserver. (R.)

517. *Fonder, Etablir, Instituer, Eriger.*

Fonder, c'est donner le nécessaire pour la subsistance; il exprime proprement des libéralités temporelles. *Etablir*, c'est accorder une place et un lieu de résidence; il a un rapport particulier à l'autorité et au gouvernement civil. *Instituer*, c'est créer et former les choses, il en désigne l'auteur ou celui qui les a le premier imaginées et mises au monde. *Eriger*, c'est changer en mieux la valeur des choses; il ne s'emploie bien que pour les fiefs et les dignités.

Louis IX a *fondé* les Quinze-Vingts. Louis XIV a *établi* les Filles de St.-Cyr. Ignace de Loyola a *institué* les Jésuites. Paris a été *érigé* en archevêché en 1622, sous Louis XIII. (G.)

518. *Forfait, Crime.*

L'usage a consacré *forfait* pour désigner le *crime* énorme. Les uns le dérivent du

Bas-Breton, *forsfed*, peine, punition ; comme si le remord en étoit la suite nécessaire ; les autres de la basse latinité, *foris facere*, faire hors, de-là *forfaire*, lorsqu'on a excédé les bornes connues.

Forfait a tous les caractères du crime réfléchi, du dessein formé, du crime rare.

Crime a un domaine plus étendu, et s'applique indistinctement à tout ce qui trouble l'ordre social ou moral.

Le *crime* est une mauvaise action ; il n'annonce rien que de bas et de méchant ; *forfait* au contraire, a une sorte d'élévation, tirée du caractère de celui qui est capable de le commettre.

Les grands font les *hauts faits*, les petits font les *crimes*.

Crime s'applique à toutes les actions punissables ou méchantes ; on s'en sert quelquefois par exagération, en parlant des fautes légères. *Forfait* ne s'applique qu'aux *crimes* éclatans, rares, hors de la classe ordinaire, et suppose toujours le plus. Le *crime* s'oublie, on l'abolit. Le *forfait* frappe, il reste gravé. Le *crime* peut être l'effet des circonstances ; il peut être involontaire ; le *forfait* naît du caractère, il veut l'audace et l'énormité.

Qu'on se garde de croire que mon intention soit d'apothéoser le *forfait* ; non, pas plus que le *crime* ; mais il est de mon sujet d'en distinguer les caractères. Il est des gens qui *suent le crime*, c'est l'expression dont on s'est servi, pour peindre de nos jours un homme qui fut ambitieux, et à qui il man-

qua le courage, pour exécuter les *forfaits* qu'il avoit conçus.

Crime est employé au propre et au figuré. Il y a des *crimes* d'état, des *crimes* publics, des *crimes* privés, des *crimes* d'intention, etc. (R.)

519. *Fortuné*, *Heureux.*

Fortuné, dit Vaugelas, est plus noble qu'*heureux*. La poésie n'a point négligé ce mot.

Prenez et donnez
Des jours *fortunés*. QUIN.

Il (Titus) soupiroit le soir, si sa main *fortunée*
N'avoit de ses bienfaits signalé sa journée. BOIL.

Selon la valeur intrinsèque des mots, *fortuné* signifie favorisé de la fortune; *heureux*, jouissant du bonheur ou d'un bonheur. On est donc proprement *fortuné* par de grands avantages ou par des faveurs signalées de la fortune: on est *heureux* par la jouissance des biens qui font le bonheur ou y concourent.

Or, dans quels cas, dans quelles circonstances de la vie, dans quel genre d'évènemens faisons-nous intervenir la *fortune*, le sort, un grand hasard? Lorsqu'il s'agit d'un bonheur extraordinaire, d'un bien inespéré, d'un succès porté au-dessus des succès courans; voilà les cas où il faut préférer *fortuné* à *heureux*. *Heureux* se dit à l'égard de tous les genres de biens et de bonheur; et *fortuné* distingue le bonheur singulier et des graces signalées.

A un air de jubilation, vous connoissez l'homme *fortuné :* vous reconnoîtrez l'homme *heureux* à une douce sérénité.

Les biens extérieurs rendent *fortuné* lors même qu'ils ne rendent pas vraiment *heureux.* La satisfaction intérieure rend vraiment *heureux* sans rendre *fortuné.* Celui à qui tout rit et succède, celui qui est entouré de l'abondance et de la joie, est *fortuné :* celui qui est content de son sort et de lui-même, celui qui jouit dans son cœur de la paix, est *heureux. Fortuné* ne partage point avec *heureux* ce sens particulier.

Ainsi les prétendus *heureux* du siècle ne sont en effet que *fortunés.* Deux amans sont *fortunés*, dès que rien ne s'oppose à leur bonheur : s'ils se suffisent l'un à l'autre, ils sont *heureux.* L'ambition peut être *fortunée :* la modération seule est *heureuse.*

Nous appellons aussi quelquefois *fortuné* et *heureux* ce qui nous est favorable ou avantageux, ce qui contribue à nous rendre *heureux* ou *fortunés* avec la même différence. (R.)

520. *Fou, Extravagant, Insensé, Imbécille.*

Le *fou* manque par la raison, et se conduit par la seule impression mécanique. L'*extravagant* manque par la règle, et suit ses caprices. L'*insensé* manque par l'esprit et marche sans lumières. L'*imbécille* manque par les organes, et va par le mouvement d'autrui,

sans aucun discernement. Les *foux* ont l'imagination forte ; les *extravagans* ont les idées singulières ; les *insensés* les ont bornées ; les *imbécilles* n'en ont point de leur propre fond. (G.)

521. *Fouetter, Fustiger, Flageller.*

Frapper ou plutôt battre à nu avec quelque instrument, certaines parties du corps : idée qui constitue la synonymie de ces trois mots.

Fouetter, littéralement battre à coups de *fouet*. Mot formé du latin *fustis* ou plutôt du gaulois *fust*, arbre, bois, bâton, baguette, verge ; Borel nous apprend qu'on disoit autrefois *fuster*, pour donner des coups de bâton. *Fustiger* est sorti de la même source avec cette modification, que *tig*, *stig*, indique les marques, les impressions, les traces, les *stigmates* des coups : c'est littéralement battre à grands coups, les imprimer. *Flageller*, battre avec un instrument qui *fléchit* en tout sens, tel qu'un *fléau*, un *fouet*, une poignée de verges, ou de baguettes, *flagella*.

Fouetter, terme générique se dit à l'égard de tous les instrumens, et de quelque manière qu'on les employe, même des mains.

Les dévots qui se donnent la discipline, se *flagellent*.

Nous attachons *ordinairement* et *particulièrement* au *fouet*, l'idée de peine, à la *fustigation*, celle de correction, à la *flagellation*, celle de pénitence.

On *condamne* les malfaiteurs au *fouet*; peine infamante, selon l'opinion établie, fondée sur ce que le *fouet* est naturellement destiné pour les animaux, et qu'il étoit réservé pour les esclaves,

Fustiger et *flageller* ne s'appliquent qu'aux personnes. Cependant on trouve *flageller*, (pour battre à coups redoublés) appliqué aux animaux. Mais *fouetter* se dit des animaux et même des objets inanimés. On *fouette* les chevaux, les chiens pour les faire obéir. On *fouette* de la crême pour la faire mousser. L'enfant *fouette* sa toupie avec une *lanière*, pour la faire tourner. On dit métaphoriquement, que le vent *fouette*, lorsqu'il vous bat, et qu'il vous fait des impressions semblables à celles des coups de *fouet*, etc. (R.)

522. *Fourbe, Fourberie.*

Du celte *fur*, avisé, fin, rusé; les Latins firent *fur*, voleur.

Le *fourbe* est un méchant *rusé*, qui trompe par des finesses, des ruses basses et odieuses. La *fourbe* est le vice, l'action propre du *fourbe*. La *fourberie* est l'habitude, le trait, le tour, l'action particulière du *fourbe*. La *fourbe* dit plus que *fourberie*, en ce qu'elle concentre, pour ainsi dire, toute l'intensité, la force du vice; et que *fourberie* n'est que l'action simple, le résultat de la *fourbe*.

S'il ne s'agit que d'une action particulière, la *fourbe* sera plus profonde, plus artificieuse, plus impénetrable que la *fourberie*. Ainsi, « Appius inventa une *fourbe* détestable, dont le

le succès devoit être de faire trembler Virginie entre ses mains ». En effet, la trame du décemvir n'étoit pas une *fourberie* commune et facile à découvrir, ou même à soupçonner. C'est pourquoi l'emploi de *la fourbe* n'est pas si fréquent que celui de la *fourberie*. (R.)

523. *Fragile, Foible.*

Ces deux adjectifs désignent en général un sujet qui peut aisément changer de disposition par un défaut de courage. (B.)

L'homme *fragile* diffère de l'homme *foible*, en ce que le premier cède à son cœur, à ses penchans; et le second, à des impulsions étrangères. La *fragilité* suppose des passions vives; et la *foiblesse* suppose l'inaction et le vide de l'ame. L'homme *fragile* pêche contre ses principes; et l'homme *foible* les abandonne, il n'a que des opinions. L'homme *fragile* est incertain de ce qu'il fera; et l'homme *foible* de ce qu'il veut.

Il n'y a rien à dire à la *foiblesse :* on ne la change pas. Mais la philosophie n'abandonne pas l'homme *fragile :* elle lui prépare des secours, et lui ménage l'indulgence des autres; elle l'éclaire, elle le conduit, elle le soutient, elle lui pardonne. (*Encycl.* VII, 273.)

La religion est donc supérieure à la philosophie : car tout ce que celle-ci se vante de faire en faveur de l'homme *fragile*, et qui n'est que trop souvent inefficace dans ses mains, la religion le fait d'une manière bien plus sûre et bien plus abondante. Elle fait plus, elle n'abandonne pas même l'homme *foible*,

qui devient fort dans celui qui le fortifie. Dieu a choisi ce qu'il y avoit de *foible* parmi les hommes, pour confondre ce qu'ils avoient de fort : et le triomphe de la religion a été d'inspirer, à l'âge et au sexe le plus *foible*, un courage invincible au milieu des tourmens, et aux ames les plus *fragiles*, une fermeté inébranlable contre les tentations les plus séduisantes, les plus constantes, les plus dangereuses. (B.)

524. *Fragile, Frêle.*

« Ces deux termes (dit M. Beauzée) indiquent également une consistance foible, et qui oppose peu de résistance à la force. »

Un corps *frêle*, dit un encyclopédiste, est celui qui, par sa consistance élastique, molle et déliée, est facile à ployer, courber, rompre : ainsi la tige d'une plante est *frêle ;* la branche de l'osier et *frêle*. Il y a donc entre *fragile* et *frêle* cette petite nuance, que le terme *fragile* emporte la foiblesse du tout et la roideur des parties ; et *frêle* pareillement la foiblesse du tout et la mollesse des parties.

Nous disons d'un appui, d'un soutien, d'un support, en général de tout ce qui porte, qu'il est *frêle*. Nous disons des biens périssables, passagers, sujets à se dissiper, à s'évanouir, qu'ils sont *fragiles*. On dit *frêle* comme un roseau. Ne dites pas avec un grammairien du siècle, que la porcelaine est *fragile* et le verre *frêle :* l'un et l'autre sont également *fragiles* et non *frêles*. La vie de

l'homme est plutôt *fragile* que *frêle*, comme la fortune.

Fragile se dit, sur-tout au figuré, de ce qui n'est pas solidement établi, et peut être détruit sans beaucoup d'efforts. Il semble, comme on l'a observé, que *frêle* annonce quelque chose de plus frivole, de moins considérable que *fragile*.

Résumons : La chose *fragile* se brise et ne ploie pas : le corps *frêle* ploie et ne casse pas. Le premier est formé de *fractu facilis*, *frangible;* le second de *flexu facilis*, flexible. (R.)

525. *Fréquenter*, *Hanter*.

Pourquoi laissons-nous vieillir le mot *hanter*, si souvent employé dans le dernier siècle par des écrivains aussi délicats et aussi purs que Vaugelas et Bouhours, et soigneusement recueilli dans tous les dictionnaires ? On ne se sert guère aujourd'hui que de *fréquenter*, comme si nous ne sentions même plus que l'un et l'autre verbes ajoutent quelque chose de particulier à l'idée commune de visiter souvent.

Hanter vient de *hand*, qui, dans les langues du Nord, signifie *main :* il exprime l'intimité de ces gens qui se tiennent par la main les uns les autres, s'entendent fort bien ensemble et suivent les mêmes allures.

L'idée propre de *fréquenter* est donc celle de concours, d'affluence ; l'idée distinctive de *hanter*, celle de société, de compagnie.

Rigoureusement parlant, c'est la multitude, la foule qui *fréquente*; et elle *fréquente* des lieux, des places : c'est une personne, ce sont des particuliers qui *hantent*, et ils *hantent* des personnes, des assemblées.

Vous *fréquentez* un grand seigneur; et vous *hantez* les grands.

> Qui *hante* grands, oncques ne fut certain
> Qu'ils soient le soir ce qu'ils sont le matin.

Hanter ajoute aussi à *réquenter* l'idée d'une habitude ou d'une fréquentation familière (autrement *hantise*), qui influe sur les mœurs, sur la conduite, sur la réputation, sur la manière de penser, de parler, de vivre, comme on le voit dans les exemples cités ci-dessus. Dis-moi qui tu *hantes*, je te dirai qui tu es : c'est ainsi qu'il faut dire, au lieu de gâter, comme on l'a fait, le proverbe, en substituant au mot *hanter* celui de *fréquenter*. (R.)

526. *Frivole*, *Futile*.

Nous appelons *frivole* selon la définition des dictionnaires, ce qui est vain et léger, des bagatelles, des choses de peu de considération et de conséquence. Mais nous appelons aussi les mêmes objets *futiles*, sans aucune différence, selon les mêmes dictionnaires.

Ces mots ne sont que des débris de la langue latine *frivole*, lat. *frivolus*, vient, selon l'opinion générale des étymologistes, du verbe *frio*, mettre en miettes, en morceaux, en poussière; *frivole*, c'est-à-dire *friable*.

Un étymologiste jaloux d'une découverte

composeroit *futile* du mot *utile*, et de la lettre négative *F*, propre sur-tout à indiquer la *fuite*, l'action d'éloigner, de repousser, de rejeter l'*utile* : quoi qu'il en soit, tous les savans s'accordent à donner le même sens au mot *futile*, ce qui ne retient pas ce qu'il doit contenir, ce qui est *fugitif*, vain, vide, etc.

A proprement parler, la chose *frivole* manque de solidité ; la chose *futile* de consistance. La première, casuel ou précaire, ne peut subsister et remplir long-tems l'objet qu'on se propose ; la seconde, vaine et fugitive, ne peut subsister et produire l'effet qu'on doit en attendre. Je n'estime pas la chose *frivole*, car elle n'est pas d'un grand usage ; elle a même peu de valeur. La *frivolité* est un défaut de qualité : *futilité* est le défaut de la qualité propre ou essentielle à la chose.

Une chose qui ne mérite pas notre attachement, ni notre estime, ni nos recherches, est *frivole*. Un bien qui ne tient qu'à l'opinion, à la fantaisie, à l'illusion, est *futile*.

Qu'est-ce qu'un homme *frivole* ? celui qui s'occupe sérieusement de petites choses, et légèrement des objets sérieux, un enfant. Qu'est-ce qu'un homme *futile* ? celui qui parle et agit sans raison, sans réflexion, inconsidérément, ou comme on dit, *en l'air*, sans savoir ou même sans vouloir ce qu'il convient de dire ou de faire. (R.)

527. *Fuir, Eviter, Eluder.*

On *fuit* les choses et les personnes qu'on craint, et celles qu'on a en horreur : on *évite* les choses qu'on ne veut pas rencontrer, et les personnes qu'on ne veut pas voir, ou dont on ne veut pas être vu : on *élude* les questions auxquelles on ne veut, ou l'on ne peut répondre.

Pour *fuir*, on tourne vers le côté opposé ; et l'on s'éloigne avec vîtesse, afin de n'être pas pris. Pour *éviter*, on prend une autre route, et l'on s'écarte subtilement, afin de n'être point aperçu, ou de ne pas donner dans le panneau. Pour *éluder*, on fait semblant de n'avoir pas entendu ; et l'on change adroitement de propos, afin de n'être pas obligé à s'expliquer.

On *fuit* en courant : on *évite* en se détournant : on *élude* en donnant le change.

Nous *fuyons* ceux qui nous poursuivent : nous *évitons* ceux qui nous font peine : nous *éludons* les conversations qui nous déplaisent.

La peur fait *fuir* devant son ennemi ; la prudence en fait quelquefois *éviter* la présence ; et l'adresse en fait *éluder* les attaques.

On dit *fuir* et *éviter* le danger, mais le *fuir*, c'est ne pas s'y exposer ; l'*éviter*, c'est n'y pas tomber : on dit *éluder* le coup.

Le remède le plus sûr contre la peste, est de *fuir* bien loin des lieux où elle est. Le moyen le plus propre pour conserver l'inno-

cence des mœurs, est d'*éviter* les mauvaises compagnies. L'art de garder le secret demande de l'habileté à *éluder* les questions curieuses. (G.)

528. *Funérailles*, *Obsèques*.

Les anciens étymologistes ont tiré le *funus* des Latins, de *funis* (corde), à cause que les convois funèbres se faisoient la nuit aux flambeaux, et que ces flambeaux étoient des branches liées avec des cordes.

Funus exprime donc proprement la douleur et le deuil; il en est de même de *lessus*, du celte *lais*, lamentation, formé de *la*, cri de douleur; d'où *las*, *hélas*. Ainsi la valeur littérale du mot *funérailles* est d'exprimer les cris lugubres de douleur, et les signes funestes de deuil dont les convois funèbres sont accompagnés.

Le mot *obsèques* est formé de deux mots latins, *ob*, devant, en avant, et *sequi*, venir, aller après; et *sequor*, *secor*, signifie originairement être séparé, être à la suite. Les Latins disoient *exequiæ* pour exprimer l'action de suivre, accompagner quelqu'un qu'on porte en terre, dont on vient d'être séparé pour jamais. A l'idée d'*exequiæ*, notre mot *obsèques* jointe à celle d'*obsequium*, devoir, service, hommage. Les *obsèques* sont les derniers devoirs et les derniers honneurs qu'on rend à ceux que la mort et la sépulture séparent de nous pour jamais

Ainsi, dans le sens littéral, le mot de *funé-*

railles marque proprement le deuil, et celui d'*obsèques* le *convoi*. C'est la douleur qui préside, pour ainsi dire, aux *funérailles*; et c'est la piété qui conduit les *obsèques*. (R.)

529. *Fureur, Furie.*

« Quoique ces deux mots, dit Vaugelas, signifient une même chose, il ne faut pas toujours les confondre, parce qu'il y a des endroits où, si l'on use de l'un, l'on n'useroit pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poétique*, *fureur divine*, *fureur martiale*, *fureur héroïque*, et non pas, *furie poétique*, *furie martiale*. Au contraire, on dit, *durant la furie du combat*, la *furie du mal*, etc., et l'on ne diroit pas, la *fureur du combat*, la *fureur du mal*, etc.; il semble que le mot de *fureur* dénote davantage l'agitation violente du dedans, et le mot de *furie*, l'agitation violente du dehors. »

La remarque est juste. La *fureur* est à la lettre un feu ardent : la *furie* est une flamme éclatante. La *fureur* est en nous, la *furie* nous met hors de nous. La *fureur* nous possède; la *furie* nous emporte. Vous contenez votre *fureur*; à peine il en jaillit des étincelles : vous vous abandonnez à la *furie*, c'est un tourbillon. La *fureur* n'est pas *furie*, si elle n'est point manifestée; la *fureur* mène à la *furie*. La *fureur* a des accès; la *furie* est l'effet de l'accès violent.

On souffle la *fureur* pour exciter la *furie*.

Toute passion violente est *fureur*; la colère violente fait la *furie*.

La patience poussée à bout se tourne en *fureur ;* la colère, long-tems contrainte, sans cesse aiguillonnée, se déchaîne avec *furie.*

La *furie* est précisément l'agitation extérieure ; la *fureur* a souvent la même agitation : mais la *furie* se distingue toujours de la *fureur* par l'éclat, la violence, l'excès des transports. La *fureur* a divers degrés d'impétuosité ; la *furie* est une *fureur* éclatante qui attaque renverse, détruit. (R.)

530. *Furies, Euménides.*

Les Romains appeloient *furies*, les Grecs *Euménides*, certaines divinités subalternes chargées de tourmenter la conscience des coupables.

Les *Euménides* appartiennent proprement à la mythologie et à l'histoire grecques ; et les *uries* à la mythologie et à l'histoire romaines. Mais le nom de *furie* et sa famille sont si connus dans notre langue, qu'on dira, même familièrement, d'une femme méchante et emportée, que c'est une *furie*. Le nom d'*Euménides* n'est familier qu'aux savans, et peut-être que sa valeur n'est pas encore bien déterminée.

Furie vient du mot primitif *pur* (*feu*), prononcé *fur* par les Latins. Ministres de la colère et de la vengeance, les *furies* ne font que désoler et punir les criminels. Je trouve dans le mot *Euménide* un sens profond et bien beau : *ευ* présente l'idée de bien, bon, favorable ; *μενος*,

celle de force, puissance, ardeur, colère : la racine *men*, *min*, *mon*, désigne l'avertissement, l'action d'avertir avec différentes modifications, tantôt la justice et tantôt la bonté, la douceur ainsi que la *furie*, la vengeance ou la paix. Le mot d'*Euménide*, généralement pris dans un sens favorable, réunit ces deux idées sans contradiction. Ainsi, les *Euménides* frappent le coupable, mais pour le corriger; par la peine, elles le conduisent au repentir; le châtiment est une expiation; du mal, elles tirent le bien.

Ainsi, à bien distinguer les idées propres de ces mots, les *furies* punissent le crime; et les *Euménides* châtient les coupables. Les *furies* poursuivent les criminels pour venger la justice, et les *Euménides* les frappent pour les ramener à l'ordre. (R.)

531. *Furieux*, *Furibond.*

Fux, *osus* en latin, marque proprement, dans la composition des mots, l'état, l'habitude, le redoublement, la grandeur, l'excès, comme nous avons souvent l'occasion de le dire. *Furieux* signifieroit donc rigoureusement celui qui est habituellement et souvent dans un état de fureur, ou dans des emportemens violens, causés par un déréglement ordinaire de l'esprit et de la raison. C'est ainsi que nous appelons *furieux*, l'homme attaqué d'un genre terrible de folie.

Bon, *boun*, *bound*, *found*, *und*, communs à plusieurs langues, servent à désigner, dans les composés, l'abondance, la fertilité,

la profusion, ainsi que la profondeur, la hauteur, l'énormité, l'excès. Le *furibond* a un grand fond de colère, de furie ; il est sujet à des accès, à des transports si fréquens de fureur, ou il en offre les signes, les traits les plus multipliés et les plus forts.

Tous les vocabulistes définissent le *furieux*, celui qui est en furie, transporté de fureur ; et le *furibond*, celui qui est en furie, sujet à rentrer ou à éprouver de grands emportemens de colère ou de *fureur*.

Ainsi *furieux* dénote particulièrement l'acte de fureur ou l'accès de furie ; et *furibond*, la disposition à ces accès et leur *fréquence*. Le *furibond* est souvent *furieux*.

Celui-là est *furibond*, qui jamais n'est maître de lui-même ; celui-là est *furieux*, qui cesse de l'être. Il y a, dans le second, un violent écart et dans le premier, un vice de caractère ou d'humeur.

L'homme colère, lorsqu'il est souvent et fortement contrarié, devient *furibond*. L'homme le plus doux, lorsqu'on abuse à tout excès de sa bonté, devient *furieux*.

Nous n'appliquons guère l'épithète de *furibond* qu'aux personnes : les Latins disoient un chien, un taureau, des animaux *furibonds*, et rien n'empêche de les imiter. Ce que nous venons de rapporter des traits caractéristiques du *furibond*, nous dispense de dire pourquoi il ne sauroit être applicable aux choses. Mais *furieux* est prodigué aux choses comme aux personnes, et non seulement à tout ce qui est remarquable par la violence, l'impétuosité,

l'excès, mais tout ce qui est étonnant, extraordinaire, prodigieux en son genre. Ainsi un gros turbot est *furieux*, aussi bien qu'un torrent; une dépense est *furieuse* comme une tempête. (R.)

532. *Futur, Avenir.*

« Ces mots, dit l'abbé Girard, sont plus caractérisés par la diversité des styles que par la différence des significations. *Futur* est d'un grand usage dans le dogmatique. La grammaire connoît les tems *futurs* : la philosophie de l'école traite du *futur* contingent. L'expression même poétique (et même le haut style) s'accommode très-bien des races *futures*. La place d'*avenir* se trouve dans la morale, comme dans le langage ordinaire de la conversation. La réflexion sur le passé et l'inquiétude sur l'*avenir* ne servent souvent qu'à nous ravir la jouissance du présent. On se console d'une infortune passagère, par la perspective d'un *avenir* heureux »

« Le futur, dit Beauzée, est relatif à l'existence des êtres, et l'*avenir*, aux révolutions des évènemens. On peut parler avec certitude des choses *futures*, et prédire celle d'un certain ordre par les seules lumières naturelles : on ne peut que conjecturer sur l'*avenir*, et il est impossible de le prédire sans une révélation expresse. »

Cette distinction est fondée sur la valeur propre des mots; *futur*, tems du verbe *être*, signifie *ce qui sera*, ce qui doit être : il exprime donc l'*existence*. *Avenir* signifie ce qui est à

venir, chose contingente, comme ce qui est à faire, à savoir, à *venir* ou arriver; comme aussi ce qui est *aventure*, *adventice* : il annonce donc les *évènemens*. La grammaire dit *futur* parce qu'elle considère l'ordre nécessaire des tems : la morale dit *avenir*, parce qu'elle considère sur-tout l'incertitude des choses.

Ainsi, des signes vagues et obscurs ne sont que des vains présages de l'*avenir*; mais des signes physiques et nécessaires sont des présages certains d'une révolution *future* dans l'ordre naturel. On dit fort bien les *générations futures*; les *races futures*, les *siècles futurs*; car ils seront comme le présent est : on dira les changemens *à venir*, les *biens à venir*, le *bonheur à venir*, lorsqu'on présentera les choses comme incertaines. L'astronomie prédit le *futur*; des éclipses, des conjonctions, des retours, ce qui en effet sera : la divination prédit l'*avenir*, des guerres, des morts, des succès, ce qui peut être ou ne pas être. On a fort bien dit, *hasarder le présent pour l'avenir*; et on oppose fort bien *la vie future* à *la vie présente*.

Avenir est dans l'usage plus vaste que *futur*; il paroît plus étendu, même plus éloigné; c'est ce qui viendra plutôt que ce qui vient; et l'on dira plutôt *futur* de ce qui va bientôt arriver. De *futurs* époux vont bientôt se marier; mais leur postérité est dans l'*avenir*. (R.)

G.

533. *Gager, Parier.*

Gager, opposer dans une contestation *gage* à *gage*, avec la convention que celui du vaincu sera le prix du vainqueur. *Parier*, risquer un objet contre un autre avec *parité* ou égalité dans des cas incertains, ou aux mêmes conditions *Gager* vient de *gage*, qui signifie prix, salaire, nantissement, caution, sûreté; il indique visiblement le dépôt d'un *gage*, ou du moins *engagement* qui assure une récompense, un prix au *gagnant*. *Parier* vient de *pair*, *par*; il a même signifié *aller de pair*, comme être but à but, et mettre au *pair*, ou également de part et d'autre.

La *gageure* est une espèce de défi accepté moyennant le *gage* convenu : le *pari* est une espèce de jeu joué ou censé joué but à but. Le défi de la *gageure* ressemble à celui du combat judiciaire, où l'assaillant jetoit son *gage* de bataille : le jeu du *pari* ressemble à celui de *pair ou non*, où l'on met son argent au hasard d'un évènement quelconque.

En Angleterre, les gens pécunieux jouent des sommes considérables à des *paris* sur des choses incertaines, à l'égard desquelles ils n'ont

rien à faire, que d'attendre l'évènement; et on appelle *jouer* à la paix ou à la guerre, *parier* pour ou contre la paix ou la guerre; et ainsi de la victoire d'un coq sur un autre, de la sérénité ou de l'obscurité d'un jour éloigné, du succès d'une navigation, de la vie d'une personne, etc.

Vous *gagez* particulièrement, quand il s'agit de vérifier, de prouver, d'accomplir un point, un fait dans la croyance ou la persuasion que votre opinion est bonne, que votre prétention est juste. Vous *pariez* particulièrement, quand il s'agit d'évènemens contingens, douteux, dépendans du moins en partie du hasard ou de causes étrangères, dans l'espérance ou l'augure que le sort favorisera votre parti, que votre parti l'emportera. Celui qui *gage*, pèse les raisons, les motifs, les autorités: celui qui *parie* calcule les chances, les probabilités, les hasards de perte ou gain. Si l'on vous conteste un fait, vous *gagerez* impatiemment qu'il est vrai: si les avis sont partagés sur un évènement incertain, vous *parierez* par amusement pour ou contre. L'amour-propre est ordinairement plus intéressé dans les *gageures* que la cupidité; on veut avoir raison; la cupidité l'est bien davantage dans les *paris*, on veut gagner de l'argent. Un gladiateur, plein de confiance, *gage* contre un autre de le terrasser: les spectateurs, indifférens pour la personne de l'un ou de l'autre, *parient* pour l'un ou pour l'autre. Des joueurs *parient*: des concurrens *gagent*. L'usage est plutôt pour *gageure* dans les contestations, et pour *pari* au jeu; et il a

peu d'égard à l'idée de *gage* et à celle de *parité*. (R.)

534. *Gages*, *Appointemens*, *Honoraire*.

L'acception dans laquelle ces mots sont synonymes, n'admet les deux premiers qu'au pluriel. Cette différence dans l'emploi grammatical, n'est pas ce qui en distingue le caractère essentiel; ce sont les diverses nuances du sens qui opère cette distinction. *Gages* n'est d'usage qu'à l'égard des domestiques de particuliers, et des gens qui se louent pendant quelque tems au service d'autrui pour des occupations serviles. *Appointemens* se dit pour tout ce qui est place, ou qu'on regarde comme tel, depuis la plus petite commission, jusqu'aux plus grands emplois et aux premières dignités de l'état. *Honoraire* a lieu pour les maîtres qui enseignent quelque science, ou quelques-uns des arts libéraux, et pour ceux à qui on a recours dans l'occasion, pour obtenir quelque conseil salutaire, ou quelque autre service, que leur doctrine ou leur fonction met à portée de rendre.

Les *gages* varient; ils sont de convention entre celui qui sert et celui qui est servi. Les *appointemens*, nullement de convention, sont établis et fixés par ceux qui ont l'autorité; ils sont connus par des états de compte et d'attribution. L'*honoraire* est de convention à l'égard des maîtres; il se règle entre eux et leurs élèves. Quand à ceux à qui l'on demande

quelque service passager, leur *honoraire* n'est point de convention, ni ne leur est attribué par un état authentique, il est seulement d'un usage arbitraire qui varie, tantôt selon la nature du service, tantôt selon la générosité et les moyens de la personne à qui le service est rendu. Ainsi la visite et l'ordonnance du médecin, le conseil et l'écrit de l'avocat, la messe et les prières du prêtre, sont autrement payés par les gens opulents que par ceux d'une fortune médiocre.

Gages marque toujours quelque chose de bas. *Appointemens* n'a point cette idée. *Honoraire* réveille l'idée contraire. On prend pour un homme à *gages*, et l'on offense celui dont on marchande le service ou le talent, et à qui l'on doit un *honoraire*. (*Encycl.* VIII. 290.)

535. *Gai, Enjoué, Réjouissant.*

C'est par l'humeur, qu'on est *gai;* par le caractère d'esprit qu'on est *enjoué;* et par les façons d'agir, qu'on est *réjouissant*. Le triste, le sérieux, l'ennuyeux sont précisément leurs opposés.

Notre *gaieté* tourne presqu'entièrement à notre profit: notre *enjouement* satisfait autant ceux avec qui nous nous trouvons que nous-mêmes: mais nous sommes uniquement *réjouissans* pour les autres.

Un homme *gai* veut rire. Un homme *enjoué* est de bonne compagnie. Un homme *réjouissant* fait rire.

Il convient d'être *gai* dans les divertissemens; d'être *enjoué* dans les conversations libres; et il faut éviter d'être *réjouissant* par le ridicule. (G.)

536. *Gain*, *Profit*, *Lucre*, *Emolument*, *Bénéfice*.

Le *gain* semble être quelque chose de très-casuel, qui suppose des risques et du hasard; voilà pourquoi ce mot est d'un grand usage pour les joueurs ou pour les commerçans. Le *profit* paroît être plus sûr, et venir d'un rapport habituel, soit de fonds, soit d'industrie: ainsi l'on dit, les profits du jeu, pour ceux qui donnent à jouer, ou fournissent les cartes; et le *profit* d'une terre, pour exprimer ce qu'on en retire, outre les revenus fixés par les baux. Le *lucre* est d'un style plus soutenu, et dont l'idée a quelque chose de plus abstrait et de plus général: son caractère consiste dans un simple rapport à la passion de l'intérêt, de quelque manière qu'elle soit satisfaite: voilà pourquoi l'on dit très-bien d'un homme, qu'il aime le *lucre;* et qu'en pareille occasion l'on ne se serviroit pas des autres mots avec la même grace. L'*émolument* est affecté aux charges et aux emplois, marquant non seulement la finance réglée des appointemens, mais encore tous les autres revenant-bons. *Bénéfice* ne se dit guère que pour les banquiers, les commissionnaires, le change et le produit de l'argent; ou dans la jurisprudence pour les héritiers, qui, craignant de trouver une succession sur-

chargée de dettes, ne l'acceptent que par bénéfice d'inventaire.

Quelques rigoristes ont déclaré illicite, tout *gain* fait au jeu de hasard. On nomme souvent *profit*, ce qui est vol. Tout ce qui n'a que le *lucre* pour objet est roturier. Ce n'est pas toujours où il y a le plus d'*émolumens*, que se trouve le plus d'honneur. Le *bénéfice* qu'on tire du changement des monnoies, ne répare pas la perte réelle que ce dérangement cause dans l'état. (G.)

537. *Galimatias, Phébus.*

Ce sont des façons de parler, qui, à force d'affectation, répandent de l'embarras et de l'obscurité dans le discours. Quelle différence y a-t-il entre l'un et l'autre ? (R.)

Le *galimatias* est un discours embrouillé et confus, qui semble dire quelque chose, et ne dit rien. Parler *phébus*, c'est exprimer avec des termes trop figurés et trop recherchés, ce qui doit être dit plus simplement. (*Diction. de l'Acad.*)

Le *galimatias* renferme une obscurité profonde, et n'a de soi-même nul sens raisonnable. Le *phébus* n'est pas si obscur, et a un brillant qui signifie, ou semble signifier quelque chose : le soleil y entre d'ordinaire; et c'est peut-être ce qui, en notre langue, a donné lieu au nom de *phébus*.

Ce n'est pas que quelquefois le *phébus* ne devienne obscur, jusqu'à n'être pas entendu ; mais alors le *galimatias* s'y joint, ce ne sont

que brillans et que ténèbres de tous côtés. *Bouhours*, (Man. de bien penser, *Dialog.* IV.)

Tous ceux qui veulent parler de ce qu'ils n'entendent point, ne peuvent pas manquer de donner dans le *galimatias;* parce qu'on ne peut rendre d'une manière nette, claire, et distincte, que des idées nettes, précises, et conçues distinctement.

Ceux qui, sans avoir étudié les grands maîtres de l'art, ni approfondi le goût de la nature, prétendent se distinguer par une élocution brillante, sont en grand danger de ne se distinguer que par le *phébus;* parce qu'il est naturel qu'ils jugent du mérite de leur expression par ce qu'elle leur a coûté, et qu'elle leur coûte d'autant plus, qu'elle s'éloigne plus de la nature.

Il est aisé, d'après ces notions, de dire pourquoi il se trouve tant de *galimatias* dans les compositions de la plupart de nos jeunes rhétoriciens, et tant de *phébus* dans plusieurs discours de nos jeunes orateurs : c'est qu'on exige des uns qu'ils parlent avant d'avoir appris à penser; et que les autres veulent recueillir les fruits de l'éloquence, avant de s'y être formés d'après les grands modèles. (B.)

538. *Garantir, Préserver, Sauver.*

Garantir, mettre sous sa *garantie*, tenir dans sa *sauve-garde*, protéger contre l'injure, répondre de la sûreté : ce mot vient du celte

war, *warrant*, garde. *Préserver*, pourvoir à la *conservation*, parer d'avance aux accidens, prémunir contre les dangers, veiller à la sureté : ce mot vient du latin *servare*, garder, conserver, *sauver*, précédé de *pro*, devant, d'avance. *Sauver*, rendre sain et sauf, délivrer d'un mal, exempter d'un malheur.

Ce qui vous couvre et vous protège de manière à empêcher l'*impression* qui vous seroit *nuisible*, vous *garantit*. Ce qui vous prémunit contre quelque *danger funeste*, vous *préserve*. Ce qui vous délivre d'un grand mal ou vous arrache à un *grand péril*, vous *sauve*. Les vêtemens qui vous couvrent, vous *garantissent* des injures du tems. Les gens armés qui vous accompagnent, vous *préservent* de l'attaque des voleurs. La nature vigoureuse encore, et des remèdes qui la secondent, vous *sauvent* d'une maladie.

On est *garanti* par la résistance ; elle arrête, rompt ou amortit le coup. On est *préservé* par la vigilance ; elle previent, écarte ou dissipe le danger. On est *sauvé* par les secours ; ils combattent, détruisent ou repoussent le mal. Une cuirasse vous *garantit* des effets du trait qu'elle émousse : vous *préservez* votre maison des coups de la foudre, par des conducteurs métalliques qui la dissipent : tombé dans la rivière, vous luttez contre les flots et vous vous *sauvez* à la nage.

L'homme sage prend des *mesures* pour se *garantir* d'un *accident ordinaire ou probable*. L'homme prévoyant prend des *précautions* pour se *préserver* des *malheurs* même éloi-

gnés, mais probables. L'homme fort, attaqué ou menacé, fait tous ses *efforts* pour se *sauver* du péril *présent* ou prochain. (R.)

539. *Garder, Retenir.*

On *garde* ce qu'on ne veut pas donner. On retient ce qu'on ne veut pas rendre.

Nous *gardons* notre bien; nous *retenons* celui des autres.

L'avare *garde* ses trésors : le débiteur *retient* l'argent de son créancier.

L'honnête homme a de la peine à *garder* ce qu'il possède, lorsque le fripon est autorisé à *retenir* ce qu'il a pris. (G.)

540. *Gardien, Garde.*

Ces deux mots marquent également une personne au soin ou à la garde de qui l'on a confié quelque chose : mais celui de *gardien* n'a pour objet que la conservation de la chose; au lieu que celui de *garde* renferme de plus dans son idée, un office économique, dont on doit s'acquitter, selon les ordres du supérieur, ou du maître de la chose. Ainsi, l'on dit qu'on est *gardien* d'un dépôt, et *garde* du trésor royal : parce que, dans le premier cas, il n'y a qu'à veiller à la sûreté de ce qui a été déposé; et dans le second cas, il y a des devoirs à remplir, soit pour la recette, soit pour la distribution des deniers. Par la même raison on se sert dans le style de la procédure, du terme de *gardien*, pour des meubles exécutés ou des biens saisis; et dans

le style militaire, du terme de *garde*, pour certaines fonctions, soit auprès de la personne du prince ou du commandant, soit dans divers postes qu'on fait occuper. Le *gardien* est responsable de tout ce qui est porté par le procès-verbal, à moins qu'il ne prouve fracture ou violence. Les *gardes* du roi occupent pendant la nuit les postes que les *gardes* de la porte occupent pendant le jour.

Gardien a beaucoup plus de grace dans le sens figuré, de même qu'à l'égard des choses morales; et à l'égard de celles qui ne sont ni à notre usage, ni à notre disposition, mais seulement sous notre protection, pour empêcher que d'autres n'en usent, ou ne les enlèvent. *Garde* convient mieux dans le sens littéral; et à l'égard des choses matérielles, ainsi qu'à l'égard de celles qui sont entre nos mains ou sous notre gouvernement, et sur lesquelles nous avons quelque droit d'usage ou de maniement.

Je ne crois pas que les parens puissent trouver de meilleurs *gardiens* de la virginité de leurs filles, que le bon exemple, l'amitié, l'exactitude et la douceur dans l'éducation. Il n'y a pas en France de plus belle commission que celle de *garde* des sceaux.

Il me semble que le *gardien* a un air de supériorité; et le *garde* un air de service. C'est peut-être par cette raison qu'on a donné le titre de *gardien* à certains supérieurs religieux, tel que le *gardien* des capucins; et celui de *garde* à certaines fonctions pour le

service du public, pour le commerce, comme *garde*-notes, *garde*-magasin. (G.)

541. *Gaspiller, Dissiper, Dilapider.*

Gaspiller, du celte *gas*, d'où gâter, dégât; le latin *vastare*, devaster, détruire, et de *pil*, qui désigne la main et ses différentes actions. Celle de piller, dépouiller, de *gaspiller*, lat. *expilare*, ôter du monceau, de la *pile*; Anglo-Saxon, *spil*, détruire, consumer, etc.

Dissiper, lat. *dissipare*, répandre çà et là, éparpiller, disperser de tous côtés; de l'ancien verbe latin inusité, *sipo*, conservé dans ses composés, *insipo*, *obsipo*, *dissipo*, répandre de différentes manières.

Dilapider, lat. *dilapidare*; de *lapis*, pierre; ôter les pierres d'un champ, épierrer, démolir, disperser les pierres d'un édifice. Ce mot uniquement employé dans notre langue au figuré, ne peut convenir qu'à la destruction d'une grande fortune, d'une fortune bien fondée, bien établie, bien solide, comme un édifice.

Celui qui répand de tous côtés en dépenses désordonnées, ce qu'il a, son argent, ses revenus, son bien, comme s'il promenoit sa fortune dans le tonneau percé des Danaïdes, *dissipe*. Celui qui dépense les fonds avec les revenus d'une belle fortune, qui la démolit et disperse les matériaux et les ruines *dilapide*. Celui qui, par une mauvaise administration laisse gâter, perdre, *piller*, emporter son bien

bien en dégâts et en fausses dépenses, *gaspille.*

Les héritiers d'un avare dissipent son héritage, s'ils ont souffert de son avarice. Les gens de la cour et les agens de la Fiscalité *dilapideroient* la fortune publique, si on les laissoit faire. Un nombreux domestique et les gens d'affaires versés dans leur métier, *gaspilleront* les plus grands revenus, si le chef n'en est pas le premier économe. (R.)

542. *Général*, *Universel.*

Ce qui est *général* regarde le plus grand nombre des particuliers, ou tout le monde en gros. Ce qui est *universel* regarde tous les particuliers, ou tout le monde en détail.

Le gouvernement des princes n'a pour objet que le bien *général* : mais la providence de Dieu est *universelle.*

Un orateur parle en *général*, lorsqu'il ne fait point d'application particulière. Un savant est *universel*, lorsqu'il sait de tout. (G.)

Le *général*, selon le dictionnaire de l'Académie, est commun à un très-grand nombre : l'*Universel* s'étend à tout. Ainsi l'autorité de cette compagnie confirme les notions établies ci-dessus par l'abbé Girard.

Le *général* comprend la totalité en gros; l'*Universel*, en détail. Le premier n'est point incompatible avec des exceptions particulières; le second les exclut absolument.

Aussi dit-on, qu'il n'y a point de règle si *générale* qui ne souffre quelqu'exception : et

l'on regarde comme un principe *universel*, une maxime dont tous les esprits sans exception reconnoissent la vérité dès qu'elle leur est présentée en termes clairs et précis.

C'est une opinion *générale*, que les femmes ne sont pas propres aux sciences et aux lettres : madame Des'Houlières, madame Dacier, madame la marquise du Châtelet, madame de Grafigny, chacune dans leur genre, font une exception d'autant plus honorable pour le sexe, qu'elle prouve la possibilité de bien d'autres. C'est un principe *universel*, que les enfans doivent honorer leurs parens : l'intention du créateur se manifeste sur cela en tant de manières, qu'il ne peut y avoir aucun cas de dispense.

Dans les sciences, le *général* est opposé au particulier ; l'*universel*, à l'individu.

Ainsi la physique *générale* considère les propriétés communes à tous les corps, et n'envisage les propriétés distinctives d'aucun corps particulier, que comme des faits qui confirment les vûes *générales*, mais qui n'a étudié que la physique *générale*, ne sait pas à beaucoup près la physique *universelle* ; les détails particuliers sont inépuisables.

De même la grammaire *générale* envisage les principes qui sont ou peuvent être communs à toutes les langues, et ne considère les procédés particuliers des unes ou des autres, que comme des faits qui rétablissent les vues *générales* : mais l'idée d'une grammaire *universelle* est une idée chimérique ; nul homme ne peut savoir les principes particuliers de

tous les idiômes ; et quand on les sauroit, comment les réuniroit-on en un corps ?

Un étranger toutefois traite de grammaire prétendue *générale*, l'ouvrage que je publiai en 1767, sous les auspices de l'Académie Française, et la raison qu'il en donne dans un coin de table, sans la prouver nulle part, c'est que, pour faire une grammaire *générale*, il faudroit savoir toutes les langues. Je réponds que c'est confondre le *général* et l'*universel* : qu'Arnauld et Lancelot sont les auteurs de la grammaire *générale* et raisonnée de Port-Royal ; que Duclos y a joint sans correctif ses remarques philosophiques ; que l'abbé Fromant y a ajouté de même un bon supplément ; que Harris a donné en anglais des recherches philosophiques sur la grammaire *générale* ; que ni les uns, ni les autres ne savoient toutes les langues ; que néanmoins le public a honoré leurs écrits de son suffrage ; et que j'aime mieux être l'objet que l'auteur d'une objection qui tombe également sur des écrivains si célèbres.

Au reste mon ouvrage ayant été honoré des éloges des hommes de lettres les plus distingués et de plusieurs académies illustres, je puis le regarder comme jouissant d'une approbation *générale*, quoique d'une part les fautes qui peuvent m'y être échappées, et de l'autre les contradictions de quelques antagonistes, m'interdisent l'espérance d'une approbation *universelle* (B.)

543. *Génie, Goût, Savoir.*

Le *Génie*, quoiqu'un pur don de la nature, est provoqué, échauffer et s'étend par la connoissance des sujets qu'il peut peindre, des beautés dont il peut les embellir, des caractères, des passions qu'il veut exprimer.

L'étude et le temps font naître le *goût*; il tient à la connoissance d'une multitude de règles ou établies ou supposées. Le *savoir* n'est naturellement donné à personne; c'est le fruit du travail; il s'acquiert en écoutant les maîtres, en étudiant les règles que les autres suivent.

Le *génie* est cette pénétration ou cette force d'intelligence, par laquelle un homme saisit vivement une chose faite ou à faire, et la rend sensible, soit par ses discours, ou quelq u'ouvrage de sa main. Le *génie* ne peut g uère demeurer oisif; il se déclare par la v vacité des sentimens, la grandeur et la force de l'imagination, et l'activité de la conception.

Le *goût*, dans les belles-lettres comme en toute autre chose, est la connoissance du beau, l'amour du bon, l'acquiescement à ce qui est bien. Pour qu'une chose soit belle, selon les principes du *goût*, il faut qu'elle soit élégante, finie, travaillée sans le paroître. Le goût se fortifie par l'habitude, par les réflexions, par l'esprit philosophique et le commerce des gens de goût.

Le *savoir* est dans les arts, la recherche exacte des règles que suivent les artistes, et la

comparaison de leur travail avec les lois de la vérité et du bon sens.

De ces trois facultés, la moins commune est le *génie* : la plus stérile, quand elle est seule, est le *savoir* : le plus désirable de toutes est le *goût*, parce qu'il met le *savoir* en œuvre, qu'il empêche les écarts ou les chûtes du *génie*, et qu'il est la base de la gloire des artistes. (*Pluche*, *Mécan. des langues pp.* 130, 135.)

544. *Génie, Talent.*

Avec du *talent* on peut être, par exemple, un bon militaire ; avec du *génie* un bon militaire devient un grand général.

C'est quelquefois l'assemblage des *talens*, c'est toujours la perfection de celui que la nature nous a donné, qui décèle le *génie*.

On étudie, on cherche son *talent* ; souvent on le manque : le *génie* se développe de lui-même.

Le *talent* peut-être enfoui, parce qu'il n'a pas des occasions pour éclater ; le *génie* perce malgré tous les obstacles, c'est lui seul qui produit ; le *talent* ne fait guère que mettre en œuvre. (*Turpin de Crissé, discours préliminaire de l'essai sur l'art de la guerre.*)

545. *Génie, Esprit.*

Un homme de *génie* ne doit rien aux préceptes ; et quand il le voudroit, il ne sauroit presque s'en aider : il se passe des modèles ; et quand on lui en proposeroit, peut-être ne

sauroit-il en profiter : il est déterminé par une sorte d'instinct à ce qu'il fait, et à la manière dont il le fait. Voilà Corneille, qui, sans modèle, sans guide, se trouvant l'art en lui-même tire la tragédie du cahos où elle étoit parmi nous.

Un homme d'*esprit* étudie l'art : ses réflexions le préservent des fautes où peut conduire un instinct aveugle ; il est riche de son propre fonds ; et avec le secours de l'imitation, maître des richesses d'autrui. Voilà Racine, qui, venant après Sophocle, Euripide, Corneille, se forme sur leurs différens caractères, et, sans être ni copiste, ni original, partage la gloire des plus grands originaux.

Il est vrai que le *génie* s'élève où l'*esprit* ne sauroit atteindre : mais l'*esprit* embrasse au-delà de ce qui appartient au *génie*.

Avec du *génie*, on ne sauroit être, s'il faut ainsi dire, qu'une seule chose. Corneille n'est que poëte ; il ne l'est même que dans ses tragédies, à prendre le mot de POETE dans le sens d'Horace.

Avec de l'*esprit* on sera tout ce qu'on voudra, parce que l'*esprit* se plie à tout. Racine a réussi dans le tragique et dans le comique ; son discours à l'académie est admirable ; ses deux lettres contre Port-Royal, ses petites épigrammes, ses préfaces, ses cantiques, tout est marqué au bon coin.

Ajoutons que le *génie*, dans la force même de l'âge, n'est pas de toutes les heures, et que sur-tout il craint les approches de la vieillesse. Corneille, dans ses meilleures piè-

ces ; a d'étranges inégalités ; et dans les dernières, c'est un feu presque éteint.

Au contraire, l'*esprit* ne dépend pas si fort des momens : il n'a presque ni haut ni bas : et quand il est dans un corps bien sain; plus il s'exerce, moins il s'use. Racine n'a point d'inégalité marquée; et la dernière de ses pièces, ATHALIE, est son chef-d'œuvre.

On me dira que Racine n'est point parvenu, comme Corneille, jusqu'à une vieillesse bien avancée. Je l'avoue : mais que conclure de-là contre ma dernière observation ? Car l'âge où Racine produisit ATHALIE, répond précisément à l'âge où Corneille produisit ŒDIPE ; et par conséquent la vigueur de l'*esprit* subsistoit encore toute entière dans Racine, quand l'activité du *génie* commençoit à décliner dans Corneille.

Mais de tout ce que j'ai dit, il ne s'ensuit pas que Corneille manque d'*esprit*, ou Racine de *génie*. Ce sont deux qualités inséparables dans les grands poëtes : l'une seulement l'emporte dans celui-ci ; l'autre, dans celui-là. Or, il s'agissoit de savoir par où Corneille et Racine devoient etre caractérisés : et après avoir vu ce que les critiques ont pensé sur ce sujet, j'en suis revenu au mot du duc de Bourgogne, père de Louis XV, que Corneille étoit plus homme de *génie*, Racine plus homme d'*esprit* (*d'Olivet, Hist. de l'Ac. Franc tome II.*)

Le *génie* ne peut s'appliquer qu'à des sciences et à des arts sublimes ; l'*esprit*, plus léger, voltige indifféremment sur tout.

L'un n'embrasse qu'une science, mais il l'approfondit : l'autre veut tout embrasser, et ne fait qu'effleurer.

L'*esprit* rend les talens plus brillans, sans les rendre plus solides : le *génie* avec moins d'application, voit tout, dévance l'étude même, et perfectionne les talens. (*Turpin-Crissé, disc. prél. de l'essai sur l'art de la guerre.*)

546. *Gens, Personnes.*

Le mot *gens* a une valeur très-indéfinie, qui le rend incapable d'être uni avec un nombre, et d'avoir un rapport marqué à l'égard du sexe. Celui de *personnes* en a une plus particularisée, qui le rend plus susceptible de calcul et de rapport au sexe, quand on veut le désigner.

Il y a d'honnêtes gens à la cour ; les *personnes* de l'un et de l'autre sexe y sont plus polies qu'ailleurs.

Le plaisir de la table n'admet que gens de bonne humeur, et ne souffre pas qu'on soit plus de huit *personnes*.

Pour bien faire le détail d'une compagnie, il faut faire connoître la qualité des *gens*, et le nombre des *personnes* qui la composent.

Dans tous les gouvernemens, il se trouve des *gens* mal-intentionnés; et il y a toujours dans les assemblées quelques *personnes* mécontentes.

Les rois ne sont pas des *personnes* sa-

crées aux *gens* propres à tout entreprendre. (G.)

Gent, *gens*, signifie proprement race, lignée, de *gen*, produire : c'est donc un mot collectif par la nature. Aussi chez les Latins signifie-t-il peuple, nation : le droit des *gens* est le droit des nations. On disoit autrefois *la gent*; Malherbe dit, la *gent* qui porte le turban; Segrais a dit encore, *gent farouche*, comme le cardinal du Perron, *gent invincible*, l'un et l'autre traduisant l'Enéide. Nous dirons encore burlesquement, *la gent moutonière*, *la gent trotte-menu*, avec la Fontaine. Enfin, le mot *gens* est sans cesse employé, suivant sa valeur étymologique, pour désigner une espèce particulière, une classe, un ordre de *personnes*, de citoyens, d'acteurs. Ainsi nous disons, *gens d'église*, *gens du monde*, *gens de finance*, *gens de livrée*, *gens d'affaire*; *gens de métier*, *gens de qualité*, *gens de mer*, *gens de journée*, *gens de robe*; et de même, *gens de bien*, *gens d'honneur*, *gens de sac et de corde*, *gens de rien*, *gens sans aveu*. Nous dirons au singulier, *homme d'affaire*, *homme de robe*, *homme de rien*, *homme d'honneur*, *etc.* La propriété de ce mot est donc incontestablement d'exprimer le genre, l'espèce, la force, l'état des *personnes*, ou de désigner collectivement les *personnes* d'un tel état ou par leur état, leur condition, leur profession, leurs qualités communes.

Quant à la valeur du mot *personne*, l'homme le moins instruit sait ou sent qu'il indique ce

qui est propre, particulier à l'objet, ce qu'il a de *personnel* ou d'exclusif, ce qui le caractérise et le distingue. Le latin *persona* signifie *masque*; et ce mot est tiré du *son* ou de la voix qui se fait entendre, et qui seule vous fait reconnoître à travers le masque. Il a conséquemment désigné l'apparence; mais c'est l'apparence caractéristique que nous avons attachée au mot *personne*, celle qui distingue la substance, la nature et l'objet lui-même de tout autre. Une telle *personne* est un tel individu: votre *personne* est vous, c'est votre *personnel*, vous êtes telle *personne*. Nous ne dirons pas, pour désigner une sorte ou espèce de *gens*, ce sont des *personnes de métier*, des *personnes d'affaire*, des *personnes du roi ou de cour*, des *personnes du peuple*, *etc.* ou des *personnes de cœur*, des *personnes d'honneur* des *personnes de néant*.

Le mot *gens* a donc la propriété distinctive de désigner la foule ou la quantité indéfinie, et l'espèce ou les quantités spécifiques des *personnes* collectivement considérées sous ce rapport commun; et le mot de *personnes*, des individus différens et leurs qualités propres, ou sous des rapports particuliers à chacun, ou sous un rapport commun de circonstance, abstraction faite de tout autre.

En disant les *gens du monde*, vous spécifiez la sorte de *gens*: si vous dites des *gens*, sans addition, vous désignez une sorte de *gens*, ou des *gens* d'une sorte particulière, mais sans la spécifier. Vous dites que vous avez vu *plusieurs personnes*, et par-là vous n'indiquez entre elles

aucun rapport ; vous direz que vous les avez *vues se promener*, et par-là vous ne marquez entre elles d'autre rapport que celui d'une action semblable.

Vous direz qu'il y avoit à une telle fête *toute sorte de gens*, ou des *gens de toute espèce*, pour marquer la foule et le mélange des états. Vous direz que vous ne connoissez pas les *personnes* qui passent, sans attacher à ce mot d'autre idée que celle d'individus ou de particuliers qui vous sont inconnus.

On demande quel étoit, sous les rois de la première et de la seconde race en France, l'*état des personnes* ? L'*état des gens* auroit supposé une condition commune, et ce mot n'auroit été ni clair ni noble.

Lorsqu'il s'agira d'une assemblée composée de *gens* du même ordre, pour exécuter ensemble une chose de leur état, vous direz qu'il n'y avoit que des *gens* ou des sujets choisis. Lorsque vous ne voudrez désigner ni objet, ni dessein, ni rapport commun, vous parlerez de *personnes* choisies.

Il y a gens et gens, c'est-à-dire différentes sortes ou espèces de *gens* : il y a aussi *personnes et personnes*, c'est-à-dire, des *personnes* d'un mérite ou d'un caractère particulier ou différent.

On dira pour toute la jeunesse, sans distinction, les *jeunes gens* : pour distinguer le sexe, on dira les *jeunes personnes*.

Les *honnêtes gens* forment une espèce de ligue, de corps ; les *personnes honnêtes* sont isolées éparses

C'est se moquer des *gens*, du monde, et non des *personnes*, que de leur conter des choses incroyables. Le mot *gens* est là indéfini comme celui de *monde* : une moquerie déterminée et directe tomberoit sur les *personnes*.

Pour indiquer le caractère commun d'une nation, remarqué dans divers individus, vous direz *ces gens*-là : s'il ne s'agit que des caractères particuliers de tels ou tels, vous direz plutôt ces *personnes*-là.

Vos soldats, vos domestiques, votre suite, votre société, vous les appelez quelquefois vos *gens*; considérés à part, sans liaison sociale, sans dépendances, sans rapport d'état, ce sont des *personnes*.

Appliqué à des personnages subalternes ou assujétis, vague par lui-même, fait pour exprimer la multitude et la foule, particulièrement affecté à désigner l'*espèce* ou la *sorte* (termes si souvent employés injurieusement), le mot de *gens* est souvent une dénomination familière, leste, cavalière, méprisante; et, par les raisons contraires, le mot de *personnes* est plutôt une qualification honnête, décente, respectueuse, noble. (R.)

547. *Gentils*, *Payens*.

Il est important de distinguer deux mots qui, mal entendus et mal appliqués, confondent deux ordres d'hommes religieusement différens.

Fleury remarque que les Juifs comprenoient

généralement tous les étrangers sous le nom de *Goïm*, Nations ou *Gentils*, comme les Romains les désignoient par le nom de *Barbares*, et ensuite par celui de *Gentils* ou *Gentes*. Par le même nom de *Gentils*, les Juifs désignoient spécialement ceux qui n'étoient pas de leur religion : leurs auteurs appellent ainsi dans la suite les Chrétiens. Or, parmi ces *Gentils* incirconcis, il y en avoit, ainsi que Fleury le remarque, *qui adoroient le vrai Dieu*, et à qui l'on accordoit la permission d'habiter la Terre Sainte, pourvu qu'ils observassent la loi de nature et l'abstinence du sang. Quelques savans prétendent que les *Gentils* furent appelés de ce nom à cause qu'ils n'ont que la loi naturelle et celles qu'il s'imposent à eux-mêmes, par opposition aux Juifs et aux chrétiens qui ont une loi positive et une religion révélée qu'ils sont obligés de suivre. L'Eglise naissante ne parloit que de *Gentils*.

Après l'établissement du christianisme, les peuples restés infidèles furent appelés *Pagani* (Païens); soit, selon le sentiment de Baronius parce que les empereurs chrétiens obligèrent par leurs édits, les adorateurs des faux dieux à se retirer dans les campagnes, où ils exercèrent leur religion ; soit parce qu'en effet l'idolâtrie, après la conversion des villes, se maintient encore dans les villages ou bourgs (*pagus*). soit, comme le dit Saint-Jérôme, parce que les Infidèles refusèrent de s'enrôler dans la *milice* de Jésus-Christ, ou qu'ils aimèrent mieux quitter le service que de recevoir le baptême, ainsi qu'il fut ordonné l'an 310, sui-

vant la remarque de Fleury ; car chez les Latins, *paganus* étoit opposé à *miles* (soldat). Quoi qu'il en soit, le nom de *Payen* fut donné aux infidèles qui, retirés des villes, persévérèrent dans le culte des faux dieux. Les *Gentils* furent appelés à la foi, et obéirent à leur vocation : les *Païens* persistèrent dans leur idolâtrie.

Le mot de *Gentils* ne désigne donc que des gens qui ne croyent pas la religion révéléee : et celui de *Payens* distingue ceux qui sont attachés à une religion mythologique ou au culte des faux dieux. Les *Payens* sont *Gentils* ; mais les *Gentils* ne sont pas tous *Payens*. Confucius et Socrate, qui rejetoient la pluralité des dieux, étoient *Gentils*, et n'étoient point *Payens*. Les adorateurs de Jupiter, de Fo, de Brama, de Xaca, de La, et autres dieux, sont *Payens* : les sectateurs de Mahomet, adorateurs d'un seul Dieu, sont, à proprement parler, *Gentils*.

Celui qui ne croit point en Jésus-Christ, mais qui n'honore pas de faux dieux, est *Gentil* : celui qui honore les faux dieux, et qui par conséquent a des sentimens tout opposés à la foi, est *Payen*.

L'usage attache encore au mot *Payen* une idée de mauvaises mœurs, de mœurs grossières, déréglées, brutales, impies, abominables. Cette tache n'est pas également imprimée au mot *gentil*. (R.)

548. *Gibet, Potence.*

Gib, *geb*, *gab*, désigne l'élévation, la grosseur, l'éminence. *Pot* marque l'étendue, la hauteur, la force. De *pot*, nous avons fait *poteau*, pieu haut et gros, fiché en terre; *potence* poteau élevé et surmonté d'une espèce de traverse. De *gib*, nous avons fait *gibet*; pilier élevé pour l'exécution et l'exposition des criminels.

Le *gibet* est plutôt le genre de supplice, la *potence* ou l'*instrument* particulier du supplice. On dit proverbialement, que le *gibet* ne perd jamais ses droits. Le *gibet* n'est-là que le signe de la peine; la *potence*, ainsi que la *corde* ou le *hart*, sont les moyens d'exécution de cette peine. C'est la *potence* qu'on dresse: la *potence* est, dans toutes les applications du mot, un instrument, un engin, une espèce travaillée.

L'office particulier de la *potence*, le mot étant pris dans sa généralité, est de porter, supporter, soutenir; ainsi dans les arts, on appelle *potences*, des étais, des supports, des soutiens, des appuis. L'office particulier du *gibet* est de mettre en haut, en évidence, en spectacle, sur une éminence, à la portée de tous les regards: ainsi, les fourches patibulaires où l'on ne fait qu'exposer les cadavres, sont des *gibets*; cette fonction tient à l'idée d'*éminence*, attaché au mot *gib*. On pend à la *potence*; on attache au *gibet*. La *potence* porte le criminel et sert à l'étrangler; le *gibet* l'ex-

550. *Gloire, Honneur.*

La *gloire* dit quelque chose de plus éclatant que l'*honneur*. Celle-là fait qu'on entreprend, de son propre mouvement et sans y être obligé, les choses les plus difficiles. Celui-ci fait qu'on exécute, sans répugnance et de bonne grace, tout ce que le devoir le plus rigoureux peut exiger.

L'homme peut être indifférent pour la *gloire*; mais il ne lui est pas permis de l'être pour l'*honneur*.

Le desir d'acquérir de la *gloire* pousse quelquefois le courage du soldat jusqu'à la témérité; et les sentimens d'*honneur* le retiennent souvent dans le devoir, malgré les mouvemens de la crainte.

Il est assez d'usage, dans le discours, de mettre l'intérêt en antithèse avec la *gloire*, et le goût avec l'*honneur*. Ainsi l'on dit qu'un auteur, qui travaille pour la *gloire*, s'attache plus à perfectionner ses ouvrages, que celui qui travaille pour l'intérêt; et que, quand un avare fait de la dépense, c'est plus par *honneur* que par goût. (G.)

551. *Glorieux, Fier, Avantageux, Orgueilleux.*

Le *glorieux* n'est pas tout-à-fait le *fier*, ni l'*avantageux*, ni l'*orgueilleux*. Le *fier* tient de l'arrogant, du dédaigneux, et se communique peu. L'*avantageux* abuse de la moindre déférence qu'on a pour lui. L'*orgueilleux*

étale l'excès de la bonne opinion qu'il a de lui-même. Le *glorieux* est plus rempli de vanité; il cherche plus à s'établir dans l'opinion des hommes; il veut réparer par les dehors ce qui lui manque en effet.

Le *glorieux* veut paroître quelque chose. L'*orgueilleux* croit être quelque chose, (*Encyclopédie*, VII. 716)

L'*avantageux* agit comme s'il étoit quelque chose. Le *fier* croit que lui seul est quelque chose, et que les autres ne sont rien. (B.)

552. *Glose*, *Commentaire.*

Ils sont tous les deux des interprétations, ou des explications d'un texte : mais la *glose* est plus littérale, et se fait presque mot à mot; le *commentaire* est plus libre, et moins scrupuleux à s'écarter de la lettre. Il leur est assez ordinaire d'être diffus sur ce qui s'entend aisément, et de garder le silence sur les endroits difficiles. (G.)

553. *Gourmand*, *Goinfre*, *Goulu*, *Glouton.*

Le défaut commun exprimé par ces termes, est celui de manger trop, immodérement, avec excès, ou l'intempérance dans le manger.

Le *gourmand* aime à manger et à faire bonne chère, il faut qu'il mange, mais non sans choix. Le *goinfre* est d'un si haut appétit, ou plutôt d'un appétit si brutal, qu'il mange à pleine bouche, bâfre, se gorge de tout, assez

indistinctement; il mange et mange pour manger. Le *goulu* mange avec tant d'avidité, qu'il avale plutôt qu'il ne mange, ou qu'il ne fait que tordre et avaler, comme on dit; il ne mâche pas, il gobe. Le *glouton* court au manger, et mange avec un bruit désagréable, et avec tant de voracité, qu'un morceau n'attend pas l'autre, et que tout a bientôt disparu devant lui; il engloutit tout.

Gourmand est un mot générique; car le vice pris en général, s'appelle *gourmandise*. Mais l'usage journalier est de réduire à une espèce particulière de *mangeurs*; et cette espèce, c'est celle des gens qui se livrent trop à leur goût pour les bons morceaux principalement. Dans l'ancienne *Encyclopédie*, la *gourmandise* est un amour rafiné et désordonné de la bonne chère : c'est peut-être trop dire; ce caractère conviendroit plutôt au défaut du *friand*, qui aime les morceaux délicats; les savoure, et s'y connoît bien. Le dictionnaire de Trévoux veut que le *gourmand* ne mange qu'avec avidité et avec excès; c'est trop ou trop peu, puisqu'on dit tous les jours aux personnes, à des femmes, sans injure et avec amitié, qu'elles sont *gourmandes*, parce qu'elles choisissent les morceaux, ou qu'elles mangent trop, eu égard à leur santé, lors-même qu'elles mangent sans avidité et beaucoup moins que d'autres et sans apparence d'excès. Il est naturel que le *gourmand* distingue les mets, comme le *gourmet* les vins. Grande et bonne chère, voilà pour le *gourmand* : chère fine et délicate, pour le *friand*.

Les vocabulistes conviennent que le *goinfre* fait tout son plaisir de la table, et son Dieu de son ventre; il vit pour manger. Sa *gourmandise* est sans goût, c'est une débauche sans finesse; on diroit qu'il veut tout manger d'un morceau, et il ne se rassassie pas. Sa manière est de *báfrer*, c'est-à-dire, de manger avidement, copieusement, bruyamment, mettant tout en pièces, faisant sauter les bribes, comme on dit.

Le propre du *goulu* est de manger avec une si grande avidité, qu'il semble avaler tout d'un coup les morceaux : il les *gobe*, comme on gobe un œuf, une huître, c'est-à-dire qu'il les avale sans mâcher ou savourer la chose. On dit aussi *gobeur*; mais ce mot populaire n'exprime que l'action simple, sans blâme et sans imputation d'excès ou d'avidité déplacée; ce qui distingue le *goulu*. Le gobeur d'huîtres peint par la Fontaine, n'est pas *goulu*; il mange le mets, comme le mets doit être mangé. Le peuple a renchéri sur le mot *goulu* par celui de *gouliafre*. Le *gouliafre* est extrêmement et vilainement *goulu*.

Le *glouton* ressemble fort au *goulu*; mais plus brutalement vorace; il se jette avec plus d'ardeur sur sa proie, s'acharne sur elle, la dévore d'une manière dégoûtante, et avec tant de rapidité qu'il semble vouloir l'*engloutir* ou l'avoir *engloutie*. Ainsi, le loup est particulièrement appelé un animal *glouton*. Le *glouton* est comme une brute affamée; le *glouton* est *goulu* et *safre*; *goulu*, par la manière dont il avale; *safre*, par la manière dont il se jette et

s'acharne sur le manger : ce dernier mot désigne particulièrement l'instinct vorace, et se dit proprement des animaux. (R.)

554. *Gouvernement, Régime, Administration.*

Gouvernement du lat. *gubernatio*, formé de grec, κυβερνάω est une expression figurée, qui, au propre, désigne l'action du timonier qui tient la barre du gouvernail.

C'est un terme générique, qui a la double acception du principe et du résultat. C'est dans ces divers sens que nous avons dit, un *gouvernement* démocratique, aristocratique, etc., pour exprimer la nature du *gouvernement*, et que nous disons un *gouvernement* doux ou modéré, dur ou tyrannique, pour en exprimer les effets. Il est opposé à anarchie.

La nature des *gouvernemens* varie comme le caractère des peuples qui les adoptent. Il n'en est à proprement parler que de trois sortes. Le Démocratique, l'Aristocratique et le Monarchique. Mais ils se modifient, se tempèrent et se subdivisent.

Le bien de la société, voilà l'objet de tous les *gouvernemens* possibles. C'est le point de centre d'où tous les législateurs sont partis en divergeant d'une étrange manière.

Quel est le meilleur des *gouvernemens*? c'est un problème qu'il n'est pas difficile de résoudre en théorie; mais l'expérience a souvent démontré la fausseté de la règle. Le meilleur est

fait à quelqu'un sans y être obligé : c'est plus que justice.

Grace dit quelque chose de gratuit, un bienfait gratuit, un service gratuitement rendu : *faveur* dit quelque chose d'*affectueux*, le gage d'un intérêt particulier, le soin du zèle pour le bonheur ou la satisfaction de quelqu'un. Vous êtes *gratifié* par un bien, par un avantage qui ne vous est point dû : vous êtes *favorisé* par des biens, par des préférences qui vous distinguent.

La *grace* exclut le droit : et par conséquent le mérite strict : la *faveur* fait acceptions des personnes, sans exclure tout titre. La *grace* est étrangère à la justice : la *faveur* est opposée à la rigueur.

La récompense n'est point *grace*, car elle est due. Mais, par abus, on l'appelle *grace*, dès qu'il entre de la *faveur*.

La *grace*, quoiqu'elle ne puisse être rigoureusement méritée, est faite néanmoins pour le mérite ; la *faveur* ne suppose pas le mérite, si ce n'est celui de plaire. On versera des *graces* sur le citoyen utile, on comble de *faveurs*, l'inutile courtisan. Le Ciel accorde des *graces*, et la fortune des *faveurs*. (R.)

556. *Graces, Agrémens.*

Les *graces* naissent d'une politesse naturelle, accompagnée d'une noble liberté : c'est un vernis qu'on répand dans le discours, dans les actions, dans le maintien, et qui fait qu'on plaît jusque dans les moindres choses. Les *agrémens* viennent d'un assemblage de traits

que l'humeur et l'esprit animent, ils l'emportent souvent sur ce qui est plus régulièrement beau.

Il semble que le corps soit plus susceptible de *graces*; et l'esprit, d'*agrémens*. L'on dit d'une personne, qu'elle marche, danse, chante avec *graces*; et sa conservation est pleine d'*agrémens*.

Que peut desirer un homme dans une dame, que de trouver, au-delà d'un extérieur formé de *graces* et d'*agrémens*, un intérieur composé de ce qu'il y a de plus solide dans l'esprit et de plus délicat dans les sentimens : il en est de ce caractère. (G.)

557. *Gracieux, Agréable.*

L'air et les manières rendent *gracieux*. L'esprit et l'humeur rendent *agréable*.

On aime la rencontre d'un homme *gracieux*; il plaît. On recherche la compagnie d'un homme *agréable*, il amuse.

Les personnes polies sont toujours *gracieuses*; et les personnes enjouées sont ordinairement *agréables*.

Ce n'est pas assez pour la société, d'être d'un abord *gracieux* et d'un commerce *agréable*; il faut encore avoir le cœur droit et la bouche sincère.

Qu'il est difficile de ne se pas attacher où l'on trouve toujours, à la suite d'une réception *gracieuse*, une conversation *agréable*!

Il me semble que c'est plus par les manières que par l'air, que les hommes sont *gracieux*; et que les femmes le sont plutôt par leur air

que

que par leurs manières, quoiqu'elles puissent l'être par celles-ci; car il s'en trouve qui, avec l'air *gracieux*, ont les manières rebutantes. Il me paroît aussi que ce qui contribue le plus à rendre l'homme *agréable*, est un esprit vif et délié; et que ce qui y a le plus de part à l'égard de la femme, est une humeur égale et enjouée.

Lorsque ces mots sont employés dans un autre sens, que pour marquer des qualités personnelles, alors celui de *gracieux* exprime proprement quelque chose qui flatte les sens ou l'amour-propre; et celui d'*agréable*, quelque chose qui convient au goût et à l'esprit.

Il est *gracieux* d'avoir toujours de beaux objets devant soi, et d'être bien reçu par-tout. Rien n'est plus *agréable* à un bon esprit que la bonne compagnie.

Il est quelquefois dangereux d'approcher de ce qui est *gracieux* à voir; et il peut arriver que ce qui est très-*agréable* soit très-nuisible. (G.)

558. *Grain, Graine.*

Ces deux mots sont synonymes, en ce qu'ils signifient également une semence qu'on jette en terre pour y fructifier: mais le *grain* est une semence de lui-même, c'est-à-dire qu'il est aussi le fruit qu'on en doit recueillir; la *graine* est une semence de choses différentes; c'est-à-dire, qu'elle n'est pas elle-même le fruit qu'elle doit produire.

On sème des *grains* de blé et d'avoine pour avoir de ces mêmes *grains*. On sème des

graines pour avoir des melons, des fleurs, des herbages, etc.

On fait la récolte des *grains :* on ramasse les *graines.* Les premiers se sèment ordinairement dans les champs ; et les secondes sont le partage des jardins.

Le mot de *Graine* fait précisément naître l'idée d'une semence propre à germer et à fructifier, ce que ne fait pas celui de *grain.* Ainsi, l'on dit que le chenevis est la *graine* du chanvre ; mais on ne dit pas qu'il en est le *grain ;* ils conservent même cette analogie de signification dans le sens figuré.

Tel a sa mémoire chargée des sages et prudentes maximes des grands hommes, qui n'a pas lui-même un *grain* de bon sens. Il est difficile que d'une mauvaise *graine* il vienne un bon fruit. (G.)

559. *Grand*, *Enorme*, *Atroce.*

Ces trois épithètes se rapportent au crime, et marquent ici le degré d'intensité.

Grand est une expression générique employée au physique et au moral, pour exprimer la hauteur, l'élévation, l'étendue ; elle s'applique, comme l'observe l'Académie, aux choses qui surpassent les autres du même genre, mais qui n'excèdent pas les proportions connues.

Grand suppose donc une extension déterminée. Il y a des crimes plus ou moins *grands*, comparés avec d'autres de même espèce.

Enorme, du latin *enormis*, formé de *norma* règle, avec l'adversative, ou plutôt l'exclu-

sive *e*, signifie littéralement, hors de la règle, outre mesure. C'est une expression figurée qui rappelle l'excès.

Le mot *crime*, applicable à toutes les infractions du pacte social, n'a qu'une valeur indéfinie. L'épithète *grand* en fixe l'étendue et le classe; celle d'*énorme* le distingue, le met hors des rangs.

Atroce, du lat. *atrox*, dérivé d'*ater*, noir, horrible, cruel, ajoute à l'idée de *grand* et d'*énorme*, celle d'un concours de circonstances qui l'aggravent. Tullie faisant passer son char sur le cadavre de son père, Néron, faisant assassiner sa mère, commettent des *crimes énormes;* mais Caracalla faisant poignarder, devant lui, son frère dans les bras de sa mère, mais Atrée faisant boire à Thyeste le sang de ses enfans, commettent des crimes *atroces.*

Il est de *grands* crimes que l'honneur et le préjugé prescrivent, et on leur obéit. Il est des crimes *énormes*, que l'affreuse politique a trouvé le moyen de justifier. Quant au crime *atroce*, comme il suppose toujours le plus, et qu'il porte avec lui l'idée d'une barbarie, qu'aucun motif ne sauroit excuser, il n'a jamais eu d'apologistes. (R.)

560. *Grandeur d'ame, Générosité; Magnanimité.*

La *grandeur* est une qualité relative; c'est une supériorité d'élévation. La *grandeur d'ame* est dans les sentimens élevés au-dessus des

sentimens vulgaires. La *magnanimité* est proprement la qualité constitutive d'une grande ame. Mais c'est sur-tout la *grandeur de l'ame* qu'exprime la *magnanimité ;* et c'est ainsi qu'il s'agit de l'envisager. Dès que la *magnanimité* est considérée comme une vue particulière, ce n'est pas seulement de la *grandeur d'ame* dans toute sa hauteur, sa perfection, sa plénitude. La *générosité* est la qualité qui distingue une *bonne race*, la noblesse du sang, l'homme d'une ame forte ; *gens*, race, désigna chez les Latins l'espèce de famille que nous appelons *maison.*

On conçoit assez que la *grandeur d'ame* est cette sorte d'instinct qui nous fait tendre au grand et découvrir le beau. Il est facile de se convaincre que la *générosité* se distingue surtout par ce grand caractère qui nous fait user de nos avantages, relâcher de nos droits, sacrifier nos intérêts en faveur des autres ; et c'est par cette idée que le mot devient quelquefois synonyme de *libéralité.*

La *grandeur d'ame* fait de grandes choses ; la *générosité* fait des choses grandes par des efforts d'un désintéressement sublime et au profit d'autrui. La *magnanimité* fait les choses grandes sans efforts et sans idée de sacrifice, comme le vulgaire fait des choses simples et communes ; la *générosité* relève la *grandeur d'ame* par un sentiment de bonté, d'humanité, de bienfaisance : la *magnanimité*, simple et naïve comme le génie, rehausse, sans se connoître, la grandeur par la beauté de l'ame.

La *grandeur d'ame* se détermine par des motifs nobles et honorables. Les motifs les plus purs et les plus sublimes déterminent la *générosité*. La *magnanimité* n'a pas besoin de motifs pour se déterminer : c'est le bien, c'est le vrai, c'est le beau qu'elle considère : elle y tend comme à son centre.

La *grandeur d'ame* est la source des vertus fortes et constantes. La *générosité* réunit plusieurs vertus, et leur donne une héroïque énergie. La *magnanimité* est de toutes les vertus, la vertu pure et simple ou son héroïsme. Le *magnanime*, dit un moraliste, est orné de toutes les vertus, et les exerce d'une manière sublime.

La *grandeur d'ame* pardonne une injure la *générosité* rend le bien pour le mal; la *magnanimité* veut, en oubliant l'injure, la faire oublier même à l'offenseur : *Soyons amis, Cinna..... je t'ai comblé de biens, je veux t'en accabler.*

On admire la *grandeur d'ame*. On admire et on aime la *générosité*. On s'enthousiasme pour la *magnanimité*. (R.)

561. *Grave, Grief.*

Quelle différence y a-t-il donc entre des fautes, des délits, des crimes, des péchés, les uns *graves*, les autres *griefs ?* Le sens moral de l'adjectif *grave* est celui de sérieux et d'important; c'est dans ce sens qu'on dit, *un homme grave, une affaire grave :* c'est dans ce sens qu'on doit dire, *une faute, un crime grave*. Le mot *grief*, toujours pris mo-

ralement, marque sur-tout le mal que la chose fait, le tort ou le préjudice qu'elle cause, l'énergie qu'elle déploie : ainsi, la locution, *sous des peines grièves*, est consacrée pour désigner la force et la grandeur des peines : ainsi, le substantif *grief* signifie tort, dommage, sujet de plaintes : ainsi, *gréver* signifie charger, surcharger, léser, molester, opprimer. Il faut donc indiquer par le mot *grief*, la profondeur, l'énergie, l'intensité, les effets du mal, de l'injure, de l'offense.

Une faute *grave* est donc celle qui mérite une attention sérieuse, qu'il ne faut pas traiter légèrement, qu'il est important de réprimer ou de punir; *grave* exprime la qualité de la chose relative à l'intérêt qu'elle doit inspirer. Une faute *griève* est celle qui renferme beaucoup de malice, qui fait un grand mal, qui par son énormité mérite des peines *grièves : grief* exprime l'intensité ou les degrés de l'énergie que la chose présente.

Un crime *grief* n'est pas tout-à-fait un *grand crime*, encore moins un *crime énorme*. (R.)

562. *Grave*, *Sérieux*.

Un homme grave n'est pas celui qui ne rit jamais; c'est celui qui ne choque point les bienséances de son état, de son âge et de son caractère. L'homme qui dit constamment la vérité, par haine de mensonge; un écrivain qui s'appuie toujours sur la raison; un prêtre ou un magistrat attachés aux devoirs austères de leurs professions; un citoyen obs-

cur, mais dont les mœurs sont pures et sagement réglées, sont des personnages *graves ;* si leur conduite est éclairée et leur discours judicieux, leur témoignage et leur exemple auront toujours du poids.

L'homme *sérieux* est différent de l'homme *grave ;* témoin Don Quichotte, qui médite et raisonne *sérieusement* ses folles entreprises et ses aventures périlleuses. Un prédicateur qui annonce des vérités terribles sous des images ridicules, ou qui explique des mystères par des comparaisons impertinentes, n'est qu'un bouffon *sérieux.* (*Encycl.* XVII. 798.)

Le *grave* est au *sérieux*, ce que le plaisant est à l'enjoué : il a un degré de plus, et ce degré est considérable. On peut être *sérieux* par humeur, et même faute d'idées. On est *grave* par bienséance ou par l'importance des idées qui donnent de la gravité. (*Encycl.* VII. 855.)

563. *Grave, Sérieux, Prude.*

On est *grave* par sagesse et par maturité d'esprit. On est *sérieux* par humeur et par tempérament. On est *prude* par goût et par affectation.

La légèreté est l'opposé de la *gravité ;* l'enjouement l'est du *sérieux ;* le badinage l'est de la *pruderie.*

L'habitude de traiter les affaires nous donne de la *gravité.* Les réflexions d'une morale sévère rendent *sérieux.* Le desir de passer po- *grave* fait qu'on devient *prude.* (G.)

564. *Gros, Epais.*

Une chose est grosse par l'étendue de sa circonférence : elle est *épaisse* par l'une de ses dimensions.

Un arbre est *gros*. Une planche est *épaisse*.

Il est difficile d'embrasser ce qui est *gros*. On a de la peine à percer ce qui est *épais*. (G.)

565. *Guider, Conduire, Mener.*

Guider signifie littéralement faire *voir*, enseigner, tracer, montrer la *voie*, une voie inconnue, cachée, comme le *gué*.

Conduire vient du radical *duc*, qui signifie en celte, en theuton, en latin, etc., montrer le chemin, être à la tête, commander, tirer à soi, diriger la marche, etc.; et c'est le sens du mot *conduire*, auquel la préposition *con* ajoute l'idée d'avec, ensemble, union.

Mener signifie conduire par la main ou comme par la main (de *man*, main), faire aller; se faire suivre, entraîner avec soi, se rendre maître ou par force ou par manége.

Vous *guidez* un voyageur, un apprentif, un écolier, etc., en leur montrant la route qu'ils doivent suivre. Vous *conduisez* un étranger, un client, un ami, etc., en leur prêtant vos lumières, vos conseils, vos secours.

L'art *guide* le médecin; le médecin *conduit* le malade, et la nature *mène* le malade à la santé ou à la mort.

Dans le sens littéral, dit fort bien l'abbé Girard, c'est proprement la tête qui *conduit*, l'œil qui *guide*, et la main qui *mène*. L'œil

guide, puisque c'est l'œil qui découvre la voie ; la tête *conduit*, parce qu'elle ordonne, dirige et accompagne en quelque sorte nos pas ; la main *mène*, c'est son action propre. L'œil est la science, mais spéculative ; la tête est l'intelligence agissante ; la main, la puissance exécutrice.

La raison nous *guide* et nous *conduit* : elle nous *guide* en montrant ce qu'il faut faire ; elle nous *conduit*, lorsqu'elle nous fait faire ce qu'elle juge convenable : *que la raison conduise*, dit un poëte, *et le savoir éclaire*. Les passions nous *conduisent* et nous *mènent*. Elles nous *conduisent* quand nous suivons avec réflexion et liberté leurs desseins, leurs suggestions, leurs inspirations ; elles nous *mènent* lorsqu'elles nous ravissent la raison, qu'elles nous entraînent avec violence, qu'elles disposent de nous sans nous. De même un général *conduit* son armée avec son intelligence et sa science, et il *mène* les soldats au combat, parce qu'il ne s'agit là que d'ordonner et d'obéir.

Dans l'anarchie, personne ne peut *guider*, tout le monde veut *mener*, chacun se *conduit* comme il peut.

La boussole *guide* le navigateur ; le pilote *conduit* le vaisseau, et les vents le *mènent* : de même l'itinéraire *guide* le cocher ; le cocher *conduit* les chevaux ; les chevaux *ménent* la voiture. (R.)

H.

566. *Habile, Capable.*

Habile, en général, signifie plus que *capable*, soit qu'on parle d'un général, ou d'un savant, ou d'un juge. Un homme peut avoir lu tout ce qu'on a écrit sur la guerre, et même l'avoir vu, sans être *habile* à la faire: il peut être *capable* de commander; mais pour acquérir le nom d'*habile* général, il faut qu'il ait commandé plus d'une fois avec succès. Un juge peut savoir toutes les lois, sans être *habile* à les appliquer. Le savant peut n'être *habile* ni à écrire ni à enseigner.

L'*habile* homme est donc celui qui fait un grand usage de ce qu'il sait. Le *capable* peut, et l'*habile* exécute. (*Encycl.* VIII. 6.)

567. *Habile homme, Honnête homme, Homme de bien.*

Je ne doute point que beaucoup de lecteurs ne soient choqués de voir l'expression d'*habile homme*, présentée ici comme synonyme des deux autres: ceux-ci s'en offenseront, parce que la sincérité de leur probité ne leur permet pas d'imaginer que d'autres hommes n'en aient que le masque; ceux-là, parce qu'ils ne voudroient pas même que l'on soupçonnât

un pareil déguisement, ni qu'on les examinât de trop près. Il est pourtant vrai que l'un des plus grands observateurs des mœurs a vu, dans celles de notre nation, ces expressions, si éloignées en apparence, et selon leur sens primitif, près de se confondre, et de n'avoir plus que le même sens. Ecoutons-le. (B.)

L'*honnête homme* tient le milieu entre l'*habile homme* et l'*homme de bien ;* quoique dans une distance inégale de ces deux extrêmes. La distance qu'il y a de l'*honnête homme* à l'*habile homme* s'affoiblit de jour à autre, et est sur le point de disparoître.

L'*habile homme* est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts, qui y sacrifie beaucoup de choses, qui a su acquérir du bien ou en conserver.

L'*honnête homme* est celui qui ne vole pas sur les grands chemins, et qui ne tue personne, dont les vices enfin ne sont pas scandaleux.

On connoît assez qu'un *homme de bien* est *honnête homme :* mais il est plaisant d'imaginer que tout *honnête homme* n'est pas *homme de bien.* L'*homme de bien* est celui qui n'est ni un saint, ni un dévot, et qui s'est peiné à n'avoir que de la vertu. (*La Bruyère, caract. ch.* xij.)

L'*habile homme* de la Bruyère, désigné par un nom un peu plus adouci, est celui que l'on appelle un GALANT HOMME : c'est tout ce que peut opérer le traité du vrai mérite. Le faux Panage ne peut raisonnablement se flatter que sa morale puisse faire quelque chose de mieux

qu'un *honnête homme.* La Bruyère, plus profond que ces deux écrivains, plus pur dans ses principes, et plus éclairé dans ses intentions, ira peut-être jusqu'à faire un *homme de bien.*

L'Evangile fait des hommes meilleurs que tous ceux-là : il réprouve les vertus feintes du GALANT HOMME, ou de l'*habile homme*; il exige quelque chose de plus pur et de plus délicat, que les vertus faciles de l'*honnête homme*, qui ne suit que la morale captieuse du trop commode Panage; il donne des motifs plus nobles et plus sûrs aux vertus réelles de l'*homme de bien.* Il n'y a que la religion qui purifie, et qui affermisse les vertus humaines. (B.)

568. *Habile, Savant, Docte.*

Les connoissances qui se réduisent en pratique, rendent *habile.* Celles qui ne demandent que de la spéculation, font le *savant.* Celles qui remplissent la mémoire font l'homme *docte.*

On dit du prédicateur et de l'avocat, qu'ils sont *habiles;* du philosophe et du mathématicien, qu'ils sont *savans;* de l'historien et du jurisconsulte, qu'ils sont *doctes.*

L'*habile* semble plus entendu, le *savant* plus profond, et le *docte* plus universel.

Nous devenons *habiles* par l'expérience; *savans* par la méditation; *doctes* par la lecture. (G.)

569. *Habitant, Bourgeois, Citoyen.*

Habitant se dit uniquement par rapport au lieu de la résidence ordinaire, quel qu'il soit, ville ou campagne. *Bourgeois* marque une résidence dans la ville, et un degré de condition qui tient le milieu entre la noblesse et le paysan. *Citoyen* a un rapport particulier à la société politique; il désigne un membre de l'état, dont la condition n'a rien qui doive l'exclure des charges et des emplois qui peuvent lui convenir, selon le rang qu'il occupe dans la république.

Les judicieuses et fidèles observations des voyageurs sur les mœurs des divers *habitans* de la terre, contribuent, autant que l'exacte description des lieux, à rendre leurs relations intéressantes. La vraie politesse ne se trouve guère que chez les courtisans et les principaux *bourgeois* des villes capitales. Dans les états républicains, rien n'est au-dessus de la qualité de *citoyen;* la personne même qui gouverne s'en fait honneur : un stadhouder, un doge, un sénateur, un député sont d'illustres *citoyens* qui gouvernent leur patrie, et à qui les autres obéissent, moins par soumission que par une sage et libre coopération au bon gouvernement. Il n'en est pas de même dans les états monarchiques; le pouvoir y élève au-dessus de tous les autres celui qui en est saisi, et ne laisse aucun titre commun qui sente tant soit peu l'égalité; un empereur, un roi, un duc, ne sont point des *citoyens;* ce sont des princes qui gouvernent leurs peuples, ou

qui commandent à leurs sujets ; ceux-ci obéissent par soumission, et le degré de modération ou d'excès dans cette soumission, fait que le vrai *citoyen* se conserve chez eux, ou qu'il s'anéantit par la servitude.

Il faut nécessairement abandonner sa patrie, quand on a tous les *habitans* pour ennemis. Le personnage le plus ridicule dans le commerce de la société est le *bourgeois* petit-maître. Il étoit beau d'être simple *citoyen* romain sous les consuls ; mais sous les empereurs, le consul même fut bien peu de chose : et il y a aujourd'hui plus de vraie noblesse dans un roturier suisse, qui est *citoyen* d'une patrie, que dans un bacha turc, qui est esclave d'un maître. (G.)

570. *Habitation, Maison, Séjour, Domicile, Demeure.*

Une *habitation* est un lieu qu'on habite quand on veut. On a une *maison* dans un endroit qu'on n'habite pas ; un *séjour*, dans un endroit qu'on n'habite que par intervalle ; un *domicile*, dans un endroit qu'on fixe aux autres comme le lieu de sa résidence ; une *demeure*, par-tout où l'on se propose d'être long-tems.

Après le *séjour* assez court et assez troublé que nous faisons sur la terre, un tombeau est notre dernière *demeure*. (*Encycl.* VIII. 17.)

Le mot de *maison* désigne le bâtiment destiné à garantir des injures de l'air, des entreprises des méchans, et des attaques des bêtes

féroces : une *maison* est grande ou petite, élevée ou basse, vieille ou neuve, faite de pierres ou de briques, couverte de tuiles ou de chaume, etc.

Le mot d'*habitation* caractérise l'usage que l'on fait d'une *maison* relativement à toutes ses dépendances, tant intérieures qu'extérieures : une *habitation* est commode ou incommode, saine ou mal saine, riante ou triste, etc.

Les mots de *séjour* et de *demeure* sont relatifs au plus ou au moins de tems que l'on habite dans un lieu; le *séjour* est une *habitation* passagère; la *demeure*, une *habitation* plus durable : l'un et l'autre ne peut être que plus ou moins long : si l'on emploie ces mots avec d'autres épithètes, c'est qu'ils sont mis pour *maison* ou pour *habitation*, n'y ayant alors aucun besoin d'insister sur les idées accessoires qui différencient ces synonymes.

Le terme de *domicile* ajoute à l'idée d'*habitation*, celle d'un rapport à la société civile et au gouvernement; et de-là vient que ce terme n'est guère usité que dans le style de pratique. (B.)

571. *Haîne, Aversion, Antipathie, Répugnance.*

Le mot de *haine* s'applique plus ordinairement aux personnes. Les mots d'*aversion* et d'*antipathie* conviennent à tous également. On ne se sert de celui de *répugnance* qu'à

l'égard des actions, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agit de faire quelque chose.

La *haine* est plus volontaire, et paroît jeter ses racines dans la passion, ou dans le ressentiment d'un cœur irrité et plein de fiel. L'*aversion* et l'*antipathie* sont moins dépendantes de la liberté, et paroissent avoir leurs sources dans le tempérament, ou dans le goût naturel; mais avec cette différence, que l'*aversion* a des causes plus connues, et que l'*antipathie* en a de plus secrètes. Pour la *répugnance*, elle n'est pas, comme les autres, une habitude qui dure; c'est un sentiment passager, causé par la peine ou par le dégoût de ce qu'on est obligé de faire.

Les manières impertinentes et les mauvaises qualités qu'on remarque dans les personnes, ou qu'on leur attribue, nourrissent la *haine;* elle ne cesse que quand on commence à les regarder avec d'autres yeux; soit par un retour d'estime, soit par reconnoissance pour quelque service, ou par un mouvement d'intérêt. Les défauts que nous avons en horreur, et les façons d'agir opposées aux nôtres, nous donnent de l'*aversion* pour les personnes qui les ont; elle ne cesse que lorsque ces personnes changent, et s'accommodent à notre esprit et à nos mœurs, ou que nous changeons nous-mêmes en prenant leurs inclinations. La différence du tempérament, la singularité de l'humeur, l'esprit particulier, et le je-ne-sais-quoi d'un air qui déplaît, produisent l'*antipathie;* elle dure jusqu'à ce que les ressorts secrets du sang et de la nature, aient fait un

assez grand changement dans le goût, pour qu'il soit universel, ou entièrement soumis à la raison. Une infinité de motifs particuliers peuvent causer la *répugnance* qu'on a à user des choses ou à les faire, selon la nature de ces choses, les occasions et les circonstances; on ne la sent, qu'autant qu'on est contraint par les autres, ou qu'on se contraint soi-même.

La *haine* fait tout blâmer dans les personnes qu'on hait, et y noircit jusqu'aux vertus. L'*aversion* fait qu'on évite les gens, et qu'on en regarde la société comme quelque chose de fort désagréable. L'*antipathie* fait qu'on ne les peut souffrir, et nous en rend la compagnie fatigante. La *répugnance* empêche qu'on ne fasse les choses de bonne grace, et donne un air gêné, qui fait voir que ce n'est pas le cœur qui commande ce qu'on exécute.

Il y a moins loin, comme l'a dit un homme d'esprit, de la *haine* à l'indifférence. C'est quelquefois pour ceux avec qui le devoir nous engage à vivre, que nous avons le plus d'*aversion*. Rien ne dépend moins de nous que l'*antipathie;* tout ce que nous pouvons faire, c'est de la dissimuler. On ne doit jamais faire avec *répugnance* ce que la raison, l'honneur, et le devoir exigent.

Il ne faut avoir de la *haine*, que pour le vice; de l'*aversion*, que pour ce qui est nuisible; de l'*antipathie*, que pour ce qui porte au crime; et de la *répugnance*, que pour les fausses démarches, ou pour ce qui peut donner atteinte à la réputation. (G.)

572. *Hameau, Village, Bourg.*

Ces trois termes désignent également un assemblage de plusieurs maisons destinées à loger des gens de la campagne.

La privation d'un marché distingue d'un *village* d'un *bourg*, comme la privation d'une église paroissiale distingue un *hameau* d'un *village*.

Si l'on élève donc l'une auprès de l'autre quelques maisons rustiques, voilà un *hameau :* ajoutez à ce *hameau* une église paroissiale, c'est un *village :* faites tenir dans ce *village* un marché réglé, vous aurez un *bourg*. (B)

573. *Haleine, Souffle.*

Ces mots désignent particulièrement l'émission ou la sortie de l'air chassé des poumons. Ouvrez la bouche, et laissez sortir cet air de lui-même ou par le mouvement seul des poumons et sans efforts, c'est l'*haleine* : rapprochez les deux coins de la bouche, et poussez l'air avec un effort particulier, c'est le *souffle*.

Le *souffle*, pressé et contraint, devient plus fort et plus sensible que la simple *haleine* libre et épandue. Produits d'une manière différente, ils produisent des effets différens. Avec l'*haleine*, vous échauffez ; vous refroidissez avec le *souffle*. Le *souffle* a perdu, par la pression des lèvres, la chaleur de l'*haleine*. Votre haleine fera vaciller la lumière d'une bougie ; votre *souffle* l'éteindra. Le *souffle* ramasse en un point toute l'*haleine*, et en augmente la force par l'impulsion.

Le mot *haleine* indique particulièrement le jeu habituel de la respiration; et on lui attribue des qualités habituelles. Le mot *souffle* ne marque proprement qu'un acte particulier ou un état accidentel de la respiration, et des modifications passagères.

L'*haleine* manque, on est hors d'*haleine*, on reprend *haleine*, etc. Toutes ces manières de parler ont un rapport marqué avec le cours ordinaire de la respiration. L'homme excédé de fatigue *souffle*, a le *souffle* fort et précipité, il est *ésoufflé;* il ne s'agit là que d'un état accidentel et passager.

L'*haleine* et le *souffle* appartiennent aussi aux vents : mais leur *souffle* est de même plus fort et plus sensible que leur *haleine*. Vous direz le *souffle* des aquilons, et l'*haleine* des zéphirs. Une douce agitation de l'air n'est qu'une *haleine* : mais un léger courant d'air est un *souffle*.

L'hiver qui si long-tems a fait blanchir nos plaines,
N'enchaîne plus le cours des paisibles ruisseaux ;
Et les jeunes *zéphirs* de leurs *douces haleines*
Ont fondu l'écorce des eaux. *Rouss.*

(R.)

574. *Hardiesse*, *Audace*, *Effronterie*.

Il y a, dans la *hardiesse*, quelque chose de mâle; dans l'*audace*, quelque chose d'emporté; et dans l'*effronterie*, quelque chose d'incivil.

La *hardiesse* marque du courage et de l'assurance. L'*audace* marque de la hauteur et de

la témérité. L'*effronterie* marque de l'impudence.

Une personne *hardie* parle avec fermeté; ni la qualité, ni le rang, ni la fierté de ceux à qui elle adresse le discours, ne la démontent point. Une personne *audacieuse* parle d'un ton élevé; son humeur hautaine lui fait oublier ce qu'elle doit à ses supérieurs. Une personne *effrontée* parle d'un air insolent; son peu d'éducation fait qu'elle n'observe ni les usages de la politesse, ni les devoirs de l'honnêteté, ni les règles de la bienséance.

La *hardiesse* est de mise auprès des grands; les gens timides passent chez eux pour des sots. L'*audace* nuit aux subalternes; les supérieurs veulent de la soumission, et rendent toujours de mauvais services à ceux qui n'ont pas assez respecté leur autorité. L'*effronterie* fait qu'on déplaît à tout le monde, et qu'on passe chez les honnêtes gens pour être d'une vile naissance.

On n'est guère propre aux grands emplois, si l'on n'est un peu *hardi*. Un homme d'un caractère *audacieux* peut servir à insulter l'ennemi. Un *effronté* n'est bon qu'à faire rougir ceux qui l'emploient.

Il me semble que la *hardiesse* est pour les grandes qualités de l'ame, ce que le ressort est pour les autres pièces d'une montre; elle met tout en mouvement sans rien déranger: au lieu que l'*audace*, semblable à la main impétueuse d'un étourdi, met le désordre et le fracas dans ce qui étoit fait pour l'accord et pour l'harmonie. A l'égard de l'*effronterie*, elle n'agit

point du tout sur les grandes qualités, parce qu'elles ne se trouvent jamais ensemble; son influence ne regarde que ce qu'il y a de mauvais; elle répand, sur les défauts de l'ame, un coloris qui les rend encore plus laids qu'ils ne le sont par eux-mêmes. (G.)

575. *Hasard, Fortune, Sort, Destin.*

Le *hasard* ne forme ni ordre ni dessein; on ne lui attribue ni connoissance ni volonté; et ses événemens sont toujo«rs très-incertains. La *fortune* forme des plans et des desseins, mais sans choix; on lui attribue une volonté sans discernement; et l'on dit qu'elle agit en aveugle. Le *sort* suppose des différences et un ordre de partage; on ne lui attribue qu'une détermination cachée, qui laisse dans le doute jusqu'au moment qu'elle se manifeste. Le *destin* forme des desseins, des ordres et des enchaînemens de causes; on lui attribue la connoissance, la volonté et le pouvoir; ses vues sont fixes et déterminées.

Le *hasard* fait; la *fortune* veut; le *sort* décide; le *destin* ordonne.

La plupart des succès sont plus l'effet du *hasard* que de l'habileté. Il en coûte beaucoup au repos, pour contraindre la *fortune* à nous regarder d'un œil favorable. On a vu des intrépides abandonner volontairement leur vie au *sort* du dé. Tout ce qui est écrit dans le livre du *destin* est inévitable; parce qu'on ne peut, ni forcer son tempérament, ni voir au-delà de la portée de ses lumières. (G.)

576. *Hasarder, Risquer.*

Hasard vient de l'oriental *zar*, *tzar*, qui signifie empreinte, chose qui porte une empreinte, et particulièrement dé à jouer. Ainsi, les Italiens appellent *zara*, et les Espagnols *azar*, le dé à jouer ou le jeu des dés ; et on a dit *azardus* avec la même signification; *hazard* signifioit joueur. Du celte *ricq*, glissant, dangereux, vient le mot *risque*, *danger*.

Hasarder, mettre, exposer, commettre au *hasard*, à la fortune, au sort, et proprement *au jeu*. *Risquer*, courir le *hasard*, le danger, le péril d'une chûte, d'un dommage, d'une perte dans une carrière glissante ou un mauvais pas. Le premier de ces mots n'indique que l'incertitude du succès : le second menace d'une mauvaise issue.

L'homme froid et prudent *hasarde* peu ; l'homme ardent et intrépide *risque* beaucoup. Celui-ci fera des coups de main ; et celui-là des coups de tête.

Dans le cours ordinaire des choses, *qui ne* hasarde *rien n'a rien*, dit le proverbe : dans les cas extrêmes, selon une autre façon de parler proverbiale, *on* risque *le tout pour le tout*.

La raison même *hasarde*; la passion *risque*. Toute notre vie n'est qu'un calcul de probabilités : la folie ne calcule pas ou calcule mal.

Le joueur qui, avec une fortune de 100,000 livres, *hasarde* 50,000 livres au pair, ne songe pas qu'il *risque* de perdre la moitié de son bien; et que s'il gagne, sa fortune ne sera que

d'un tiers plus forte. Voyez les tables de probabilités de Buffon.

Hasarder suppose toujours une action libre; vous *hasardez* avec connoissance de cause, et parce que vous voulez. Mais *risquer* n'exige pas toujours un choix de votre part; vous *risquez* quelquefois sans le savoir et sans le vouloir. *Hasarder*, c'est mettre au *hasard* : *risquer*, c'est ou mettre en *risque* ou y être. Ainsi, dans les phrases suivantes, *risquer* a un sens passif que *hasarder* ne sauroit avoir.

L'homme qui se *hasarde* le moins, *risque* à chaque instant de périr par mille accidens. Cette considération fait que les uns exposent témérairement leur vie aux *hasards;* et que les autres craignent de la perdre sans *risque* apparent. Il est clair que le *risque* couru dans ces cas-là, n'est pas un *hasard* que l'on ait cherché. (R.)

577. *Hâter, Presser, Dépêcher, Accélérer.*

Hâter, *haster;* celte, *hasta;* allemand, *hasten;* latin, *festinare.*

Presser signifie proprement mettre de *près à près*, comprimer, et désigne fort bien l'action de pousser fortement pour faire avancer et rapprocher du but.

Dépêcher, de *pes*, pied, signifie littéralement tirer et *hâter* les pieds; et par un rapport très-sensible, il sert à désigner l'action d'*expédier* promptement, la sollicitude de se délivrer au plutôt d'un soin, d'un embarras, d'un travail.

Accélérer, du latin *celer*, vîte, exprime l'action d'ajouter à la célérité, ou de donner une nouvelle vîtesse.

Hâter marque donc une diligence plus ou moins grande et soutenue : *presser*, une impulsion forte et de la vivacité sans relâche : *dépêcher*, une activité inquiète et empressée même jusqu'à la précipitation : *accélérer*, un accroissement de vîtesse ou un redoublement d'activité.

Le moyen le plus sûr de faire à propos et bien, est de se *hâter* lentement. A se *presser*, il y a le risque de ne faire ni bien ni bientôt. Pour avoir vîte fait la besogne tellement quellement, il n'est que de se *dépêcher*. Faites ce que vous faites, et vous en *accélérerez* la conclusion.

L'homme actif et diligent *hâte* ; l'homme ardent et impétueux *presse* ; l'homme expéditif et impatient *dépêche* ; l'homme prévoyant et soigneux *accélère*. (R.)

578. *Hâtif*, *Précoce*, *Prématuré*.

Ces épithètes servent à désigner une maturité avancée.

Hâtif, qui se hâte, qui fait diligence, qui vient de bonne heure : voyez dans l'article précédent l'explication du verbe *hâter*. *Précoce*, qui prévient la saison, qui mûrit avant le tems, qui arrive avant les autres ; mot formé de *præ*, *pré*, avant, et de *coc*, *coq*, *cox*, cuit, digéré, mûri. *Prématuré*, dont la maturité accélérée prévient la saison, ou dont on prévient la maturité ; double acception commune au

au latin et au français : mot formé de *præ*, *pré*, avant, et de *matur*, mûr, ou mûri, bon à manger.

Il est clair que *hâtif* indique seulement une chose avancée ; et que, par la force de la préposition *pré*, *précoce*, et *prématuré* marquent la circonstance de *devancer* ou *prévenir* la saison, le tems propre, les productions du même genre : *précoce* n'exprime point d'autre idée. *Prématuré* désigne une maturité forcée ou une fausse maturité, quelque chose qui est contre nature : c'est le sens ordinaire que nous lui donnons au figuré. Ainsi la chose *précoce* arrive avant la saison, et la chose *prématurée* arrive avant la saison propre et hors de saison : telle est l'*entreprise prématurée*. Ce qui est *précoce* est hors de l'ordre commun : ce qui est *prématuré*, est contre l'ordre naturel.

La diligence et la vîtesse distinguent le *hâtif* : la célérité et l'antériorité, le *précoce* : la précipitation et l'anticipation, le *prématuré*.

Les fruits qui viennent les premiers ou dans la primeur, sont *hâtifs*. Les fruits qui viennent naturellement ou par une bonne culture, avant la saison propre à leur espèce, sont *précoces*. Les fruits qui viennent par force avant la saison convenable, et trop tôt pour acquérir la bonté et la perfection de leur maturité, naturelle, sont *prématurés*.

Ces mots s'appliquent figurément à l'esprit, à la raison, aux qualités et aux objets qui, par la succession de leurs développemens et de leurs accroissemens, ou par des périodes et des révolutions marquées, ou de l'analogie

avec le cours ordinaire de la végétation ; et les mêmes nuances les distinguent encore.

Ainsi la valeur qui n'attend pas le nombre des années, est *hâtive* : la raison qui étonne dans l'enfance, est *précoce* : la crainte qui prévoit un danger si éloigné qu'il n'est, pour ainsi dire, que possible, est *prematurée*.

La nature est *hâtive* chez les femmes, et toutefois, avec leur constitution délicate et sujette à beaucoup de maladies particulières, en général elles vivent plus long-tems que les hommes. Il y a des esprits *précoces* ; mais l'Histoire des Enfans célèbres prouve la vérité de cette remarque, que s'ils portent des fleurs avant le tems, rarement produisent-ils des fruits. La fécondité des Indiennes est vraiment *prématurée* ; elles sont encore des enfans qu'elles cessent d'en faire.

Quoique *hâtif* soit un mot consacré dans le jardinage, il n'exprime point par lui-même la maturité avancée des productions de la terre : il est également applicable à tout ce qui vient de bonne heure. Au propre, on *hâte* ses pas comme on *hâte* des fruits. *Hâtif* est le contraire de *tardif ;* comme on dit des *cerises hâtives* et des *cerises tardives*, on aura raison de dire des *gelées hâtives*, ainsi qu'on dit des *gelées tardives*. Si *hâtiveté* ne se dit plus guère que des fruits, il n'est pas moins vrai qu'il a servi, selon l'étendue de sa valeur, à exprimer une sorte de diligence en tout genre. Observons que la diligence présente une idée morale de choix, de goût, d'ardeur, de réflexion, de soin ; au lieu que *hâtiveté* s'arrête à l'idée phy-

sique d'un mouvement ou d'un développement plus ou moins prompt.

Précoce est si propre au jardinage, qu'on dit des *précoces* pour des fruits *précoces ; précocité* n'est aussi qu'un terme de jardinier, au rapport de la Quintinie.

Prématuré est évidemment propre à ce qui s'appelle *mûr* ; et cette qualité regarde proprement les fruits. Ajoutons que la racine *ma*, *mad*, *mat*, signifie ce qui se mange, ce qui est bon à manger. Ainsi, à proprement parler, les fleurs ne sont pas *prématurées ;* elles sont *précoces :* mais les fruits sont *précoces* et *prématurés.* (R.)

579. *Haut, Hautain, Altier.*

La racine commune de ces mots est *al*, qui rend l'idée simple de hauteur, élévation. Les terminaisons de *hautain* et *altier* modifient, par des idées accessoires, celle de *haut.* La terminaison *ain*, en latin *an*, sert particulièrement à désigner des relations extérieures ou apparentes de lieu, de tems, d'office, d'exercice, etc.: ainsi *Romain*, *Romanus*, signifie celui qui est de Rome ; *Africain*, qui est d'Afrique, etc. *Hautain* signifie ce qui vient d'un cœur, d'un esprit, d'un naturel *haut ;* ce qui marque, respire, affecte, affiche la *hauteur.* Il est encore à remarquer que le mot *an*, *haut*, exprime aussi une respiration forte, le vent, l'éclat, etc. Quant à la terminaison d'*altier*, en italien *altero* ou *altiero*, *er*, *or*, exprime proprement la force, la valeur, la puissance ou l'action de cette puis-

sance ; et le mot *ter* signifie beaucoup, fort, très (trois fois) : ainsi *altier* veut proprement dire *très-haut*, fort *haut*, qui a une *hauteur* décidée, prédominante. Les Espagnols disent *altivo*, qui exprime la capacité et l'activité de la chose.

Haut est un mot simple, générique et variable, qui, au physique, marque l'élévation perpendiculaire ou la dimension au-dessus de l'horison ; au figuré, l'élévation en pouvoir, en dignité, etc. ; ainsi que la grandeur, l'excellence, la supériorité en tout genre ; et dans le sens de *hautain*, la fierté, l'orgueil. *Hautain* ne se dit proprement que des personnes, et vraisemblablement par cette raison, nos anciens écrivains l'employoient souvent dans la simple acception de *haut*, pour exprimer la *hauteur* morale de l'homme en bonne ou en mauvaise part.

Altier se dit particulièrement des personnes ; mais comme son acception est celle de *très-haut*, très-élevé, la Motte a pu dire dans une ode, *des forêts altières*. La cime *altière* d'un cèdre figurera bien dans une description poétique ; et ce mot sera particulièrement adopté dans le style soutenu.

Haut exprimant la *hauteur* morale de l'homme, se prend en bonne ou en mauvaise part, suivant les applications ; car il y a une *hauteur* comme une fierté, un orgueil convenable. *Hautain* se prend ordinairement en mauvaise part ; mais la métaphore et en général la poésie le dépouillent quelquefois de son idée vicieuse, et le ramènent à l'ancien usage. Ainsi

J. B. Rousseau dit *une lyre fière et hautaine*. *Altier* peut être pris en bonne part, sur-tout quand la grande *hauteur*, la sublime élévation, est propre au sujet. Voltaire dit indifféremment dans la *Henriade*, *la tête altière* de la vérité, du calvinisme, de la discorde, etc. Jupiter doit avoir les *sourcils altiers* Il y a quelque chose d'*altier* dans le Front de la majesté, etc. On dit l'*aigle altier*. Dans la *Henriade*, Essex paroît au milieu de nos guerriers:

Tel que dans nos jardins un palmier *sourcilleux*
A nos ormes touffus mêlant sa *tête altière*,
Paroît s'*énorgueillir* d'une tige étrangère.

La *hauteur*, dans l'homme *haut*, est pure et simple, mais susceptible de toutes sortes de modifications. Dans l'homme *hautain*, elle est vaniteuse, boursouflée, glorieuse, importante, dédaigneuse, arrogante, jactantieuse, superbe. Dans l'homme *altier*, elle est dure, ferme, imposante, impérieuse, absolue.

La noblesse rend naturellement *haut*, parce qu'elle vous élève au-dessus des autres. La grandeur rend *hautain*; car sa *hauteur*, et avec son éclat, tout paroît loin d'elle, petit, obscur. Le pouvoir rend *altier*; puisque de droit ou par l'habitude, vous n'avez qu'à vouloir, les choses sont.

L'air *haut*, loin d'imposer une sorte de respect, comme l'air grand, ou de préparer à l'estime, comme l'air noble, met en garde et indispose l'amour-propre des autres contre les prétentions sèches de l'orgueil, qui font qu'on vous craint et évite si on en a la facilité, ou qu'on se roidit et vous défie s'il faut rester

en face. Les manières *hautaines*, gestes d'un personnage comique qui chausse le cothurne, excitent, comme une offense générale et publique, le ressentiment de tout le monde, et découvrent l'enflure d'un petit esprit aux traits du ridicule qui le perce de toutes parts. Le ton *altier*, s'il fait trembler le foible, le lâche : l'esclave, révolte la liberté des autres, provoque la résistance et la ligue, réveille l'horreur indocile et inflexible de la tyrannie, lors même qu'il n'est que l'organe de la raison, de la justice, de la légitime autorité. (R.)

580. *Hérédité, Héritage.*

Hérédité (terme de pratique), *héritage* (terme vulgaire), succession dont on *hérite*, c'est-à-dire, dont on devient le maître (lat. *herus*), par la mort de l'ancien maître. L'*héritier* est le maître nouveau.

La terminaison *age* désigne la chose ; et la terminaison *ité*, la qualité. *Héritage* indique proprement les biens dont on *hérite; hérédité*, la qualité ou la destination des biens, en vertu de laquelle on en *hérite*. L'*hérédité*, à proprement parler, est la succession aux droits du défunt ; et l'*héritage*, la succession à ses biens. La propriété ou le domaine que le testament ou la loi vous défère, forme l'*hérédité* : le bien ou le fonds que l'ancien possesseur vous laisse, constitue l'*héritage*. En vous portant pour héritier, vous entrez dans l'*hérédité*, et vous prenez ensuite possession de l'*héritage*. Sans toucher à l'*héritage*, vous vous immiscez dans l'*hérédité* par un acte simple d'*héritier*.

Hérédité designe si bien une qualité distinctive, ou un droit particulier attaché à la chose, qu'on dit l'*hérédité* d'une charge ou d'un office, pour annoncer que l'office ou la charge est héréditaire par concession du prince. *Héritage* désigne si particulièrement les biens mêmes, qu'on appelle *héritage* un domaine, un fonds de terre, et qu'on dit en conséquence, vendre, acquérir, mettre en valeur, améliorer un *héritage*. (R.)

581. *Hérétique*, *Hétérodoxe*.

Αἵρεσις signifie choix ou goût particulier, volonté ferme, secte ou division, opinion séparée ou séparation : du verbe αἱρεῖν opter, suivre son goût ou sa manière, s'attacher à une chose, se séparer. L'*hérésie* est une opinion particulière, une erreur à laquelle on s'attache fortement, et par laquelle on se sépare de la communion.

Ετεροδοξος (formé d'ετερος, autre, différent; et de δοξα, croyance, opinion) exprime la différence ou la singularité d'opinion.

Hérétique exprime littéralement ce qui sépare et rompt l'union ; *hétérodoxe*, ce qui détruit la conformité.

Un sentiment *hérétique* est un sentiment contraire à celui de l'Eglise catholique ou universelle. Une opinion *hétérodoxe* est une opinion contraire à la foi ou à la règle des fidèles.

Hérétique désigne la scission, ce qui fait secte ou appartient à une secte. *Hétérodoxe* n'indique que la discordance, sans aucune idée de parti, ou de relation avec un parti.

Il y a dans l'*hérétique* un caractère d'opiniâtreté, de révolte, d'indépendance; il n'y a dans l'*hétérodoxe* que l'écart de l'erreur, d'une fausse croyance, d'un déréglement d'esprit.

Nous qualifions proprement d'*hérétiques* ceux qui, frappés d'anathême par l'Eglise, en restent opiniâtrement séparés. La qualification d'*hétérodoxe* n'emportera que le reproche ou l'accusation d'erreur. (R.)

582. *Héroïsme*, *Héroïcité.*

Ces deux mots ne sont pas anciens dans notre langue; mais ils ont tous les titres pour y être reconnus.

L'*héroïsme* est la méthode, la règle, la marche, la manière propre de penser, de sentir, d'agir des héros: l'*héroïcité* est la qualité, la vertu, le caractère propre du héros, c'est-à-dire, la grandeur d'ame, la générosité, la sublimité qui inspire les hautes pensées, produit les beaux sentimens, exécute ces actions supérieures, dignes d'admiration et de respect. L'idée que nous avons de l'*héroïsme*, l'*héroïcité* la remplit: ce que l'*héroïsme* enseigne, conseille, exige, l'*héroïcité* l'exécute: l'*héroïsme* est la mesure générale de l'*héroïcité* personnelle.

L'*héroïsme* marque le degré de grandeur jusqu'où les héros s'élèvent: l'*héroïcité* est précisément cette grandeur d'ame qui vous constitue héros. (R).

583. *Héros*, *Grand-Homme.*

L'un et l'autre ont des qualités brillantes, qui excitent l'admiration des autres hommes,

et qui peuvent avoir une grande influence sur le bien public : mais l'un est bien différent de l'autre. (B.)

Il semble que le *héros* est d'un seul métier, qui est celui de la guerre ; et que le *grand homme* est de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour : l'un et l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien.

Dans la guerre, la distinction entre le *héros* et le *grand homme* est délicate : toutes les vertus militaires font l'un et l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide ; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité, et par une longue expérience. Peut-être qu'Alexandre n'étoit qu'un *héros*, et que César étoit un *grand homme*. (*La Bruyère*, Caract. ch. 2.)

Le terme de *héros*, dans son origine, étoit consacré à celui qui réunissoit les vertus guerrières aux vertus morales et politiques, qui soutenoit les revers avec constance, et qui affrontoit les périls avec fermeté. L'*héroïsme* supposoit le *grand homme*. Dans la signification qu'on donne à ce mot aujourd'hui, il semble n'être uniquement consacré qu'aux guerriers, qui portent au plus haut degré les talens et les vertus militaires ; vertus qui souvent, aux yeux de la sagesse, ne sont que des crimes heureux qui ont usurpé le nom de vertus, au lieu de celui de qualité.

On définit un *héros*, un homme ferme

contre les difficultés, intrépide dans le péril, et très-vaillant dans les combats; qualités qui tiennent plus du tempérament et d'une certaine conformation des organes, que de la noblesse de l'ame. Le *grand homme* est bien autre chose: il joint aux talens et au génie la plupart des vertus morales; il n'a dans sa conduite que de beaux et nobles motifs; il n'envisage que le bien public, la gloire de son prince, la prospérité de l'Etat, et le bonheur des peuples. Le nom de César donne l'idée d'un *héros*; celui de Trajan, de Marc-Aurèle ou d'Alfrède, nous présente un *grand homme;* Titus réunissoit les qualités du *héros* et celles d'un *grand homme.*

Le titre de *héros* dépend du succès; celui de *grand homme* n'en dépend pas toujours: son principe est la vertu, qui est inébranlable dans la prospérité, comme dans les malheurs. Le titre de *héros* ne peut convenir qu'aux guerriers: mais il n'est point d'état qui ne puisse prétendre au titre sublime de *grand homme;* le *héros* y a même plus de droit qu'un autre.

Enfin, l'humanité, la douceur, le patriotisme réunis aux talens, sont les vertus d'un *grand homme;* la bravoure, le courage, souvent la témérité, la connoissance de l'art de la guerre et le génie militaire caractérisent davantage le *héros:* mais le parfait *héros* est celui qui joint, à toute la capacité et à toute la valeur d'un grand capitaine, un amour et un désir sincère de la félicité publique. (*Encycl.* VIII. 182.)

584. *Histoire*, *Fastes*, *Chroniques*, *Annales*, *Mémoires*, *Commentaires*, *Relations*, *Anecdotes*, *Vie*.

La critique me reprochera peut-être de réunir dans cet article le genre et des espèces qu'on ne confondroit jamais ensemble. Si le tableau en devient plus agréable et plus commode pour le lecteur, je veux bien avoir tort. Bacon m'a fourni l'idée de cet article et beaucoup de matériaux. Il est vrai que Bacon ne faisoit pas des synonymes.

1°. L'*histoire* est l'exposition ou la narration, tempérée quant à la forme, et savante quant au fond, liée et suivie des faits et des évènemens mémorables, les plus propres à nous faire connoître les hommes, les nations, les Empires, etc. On a tout dit sur cette matière. Lucien, en trois ou quatre pages de son petit traité, *Comment il faut écrire l'Histoire*, donne sur ce sujet plus de bonnes instructions, et avec beaucoup plus de sel et d'agrément qu'il n'y en a dans plusieurs gros traités modernes.

Il y a des *histoires* universelles, des *histoires* générales d'une contrée, des *histoires* particulieres, etc., avec des subdivisions à l'infini.

Le mot *histoire* vient de l'oriental *star*, tracer; écrire : d'où le grec ἱστορία, connoissance, expérience, narration.

2°. Les *fastes* sont des espèces de tablettes ou des notes, des inscriptions, des nomen-

clatures, en un mot, des souvenirs des changemens authentiques dans l'ordre public, d'actes solennels, d'institutions nouvelles, d'origines importantes, de personnages illustres, les plus dignes d'être transmis à la postérité. Cneius Flavius compila le premier à Rome des *Fastes*, pour annoncer au peuple les jours de plaidoierie ou de Palais. On eut ensuite des *Fastes sacrés*, des *Fastes consulaires*, etc.; espèce de calendrier où l'on annonçoit les fêtes, les assemblées publiques, les jeux publics, les magistrats élus, les jours heureux ou malheureux.

Nos modernes abrégés chronologiques peuvent servir à donner une idée du genre et de la manière des *fastes*.

3°. La *chronique* est l'*histoire* des tems, ou l'*histoire* chronologique divisée selon l'ordre des tems. La chronologie est son objet principal. La plus ancienne des *chroniques* conservées, celle des marbres de Paros ou d'Arondel, ne marque certains évènemens, tels qu'une fondation, une émigration, des morts célèbres, que pour fixer le tems écoulé depuis leur arrivée. Les savans qui, comme Marsham et Petau, ont écrit des *chroniques*, semblent aussi subordonner les faits aux dates, en discutant, éclaircissant et déterminant les époques.

Les Gazettes et certains journaux sont des espèces de *chroniques*; mais qui peut-être en disent souvent ou trop ou trop peu, en supposant les rédacteurs aussi instruits, aussi exacts et aussi fidèles que peuvent l'être des particu-

liers qui parlent en public, de tout, et de tout le monde.

4°. Les *annales* sont des *chroniques* ou des *histoires* chronologiques divisées par *années*, comme les journaux proprement dits le sont par *jours*. La *chronique* des Grecs étoit réglée par les Olympiades, et celle des Romains par les Consulats. Les *annales* publiques, et en général les *chroniques* anciennes, premiers monumens historiques, portoient sans doute l'empreinte des mœurs simples, franches et même rudes des premiers tems. Baçon dit qu'elles semblent écrites d'ordinaire pour l'ostentation, et pour prêter aux actions humaines un prix qu'elles n'ont pas.

Un savant Romain, cité par Aulu-Gelle, prétendoit que l'*histoire* diffère des *annales*, en ce que l'historien parle du tems présent, et rapporte ce qu'il a vu, tandis que l'annaliste parle du tems passé, et rapporte ce qu'il n'a point vu. Cette distinction appuyée par Servius, est fondée sur ce que le mot *histoire* signifie en grec une *expérience propre*. Tacite, dans la division de son grand ouvrage, paroît s'y être conformé. Mais Aulu-Gelle établit fort bien que l'*histoire* est à l'égard des *annales* ce que le genre est à l'espèce. On ajoute d'après Cicéron, que les *annales* se bornent à exposer les faits sans ornemens, *année* par *année*; au lieu que l'*histoire* raisonne sur ces mêmes faits, dont elle recherche les causes, les motifs, les ressorts, etc.

5°. Les *mémoires* sont, comme le dit fort

bien Bacon, les matériaux de l'*histoire*. Aussi plusieurs de ces ouvrages sont-ils intitulés : *Mémoires pour servir à l'histoire*, comme ceux de d'*Avrigny*. Le style de ce genre est libre ; on peut y discuter les faits ; on y développe les affaires ; on y entre dans les détails. L'historien puise sur-tout dans les *mémoires* des gens employés aux affaires, acteurs ou témoins dignes de foi ; tels que Comines, Sully, Bassompière, le cardinal de Retz, etc. Bougeant écrivoit l'*histoire* d'un *traité de paix* sur les *mémoires* d'un grand négociateur.

Les *mémoires* (ainsi que le mot le porte) ont été ainsi appellés parce qu'ils conservent et fixent la *mémoire* des choses.

6°. Les *commentaires* sont des canevas d'*histoires* ou des *mémoires* sommaires. Plutarque appelle les *commentaires* de César, des éphémérides qui fournissent le fond ou la matière à l'*histoire*. Cicéron dit : Ce n'est pas un discours, c'est une table de matières, ou un *commentaire* un peu moins sec.

7°. La relation est le récit ou le rapport circonstancié d'un évènement, d'une entreprise, d'une conjuration, d'un traité, d'une révolution, d'une fête, d'un voyage, etc. Le mérite de ce genre consiste sur-tout dans l'exactitude, le choix, l'utilité des détails et la vérité des couleurs. « On n'a presque point » de bonnes ralations de bataille, dit Leibnitz : » la plupart de celles de Tite-Live paroissent » imaginaires autant que celles de Quinte-» Curce. »

Ce mot vient de *referre*, *relatum*, rapporter, réciter, redire, etc.

8°. Les *anecdotes* sont des recueils de faits secrets, des particularités curieuses, propres à éclaircir les mystères de la politique et à développer les ressorts cachés des évènemens. L'objet de ce genre est de manifester les causes, les mobiles, les ressorts inconnus, ces causes souvent si petites qui produisent les grands effets ; ces mobiles souvent frivoles, qui inspirent d'importantes résolutions, ces ressorts souvent si fragiles qui opèrent les révolutions les plus mémorables. Aussi les Anglais appèlent-ils ce genre singulier, *histoire digérée* ; c'est l'*Histoire secrète*.

9°. La *vie* et l'*histoire* de l'homme dans tous les momens et dans toutes les circonstances, jusque dans sa maison, dans sa famille, au milieu de ses amis, avec lui-même. L'*histoire* nous dépeint l'homme en habit de parade, ou l'homme public : la *vie* nous peint l'homme, comme on dit, en déshabillé, ou l'homme privé. Celle-là donne plus à l'admiration, celle-ci à l'exemple. (R.)

585. *Historiographe*, *Historien*.

Historiographe, titre fort différent de celui d'*historien*. On appelle communément en France *historiographe* l'homme de lettres pensionné, et comme on disoit autrefois appointé pour écrire l'histoire. Alain Chartier fut *historiographe* de Charles VII. Depuis ce tems, il y eût souvent des *historiographes* de France en titre ; et l'usage fut de leur donner des bre-

vets de conseillers d'état, avec les provisions de leur charge. Ils étoient commensaux de la maison du roi.

A Venise, c'est toujours un noble du sénat qui a ce titre et cette fonction. Il est bien difficile que l'*historiographe* d'un prince ne soit pas un menteur. Celui d'une république flatte moins, mais il ne dit pas toutes les vérités.

Chaque souverain choisit son *historiographe*. Pélisson fut d'abord choisi par Louis XIV pour écrire les évènemens de son règne. Racine, le plus élégant des poëtes, et Boileau, le plus correct, furent ensuite substitués à Pélisson.

Peut-être le propre d'un *historiographe* est de rassembler les matériaux; et on est *historien* quand on les met en œuvre. Le premier peut tout amasser; le second, choisir et arranger. L'*historiographe* tient plus de l'annaliste simple, et l'*historien* semble avoir un champ plus libre pour l'éloquence. Ce n'est pas la peine de dire ici que l'un et l'autre doivent également dire la vérité: mais on peut examiner cette grande loi de Cicéron: *Ne quid veri tacere non audeat:* qu'il faut oser ne taire aucune vérité.

Gardons-nous de ce respect humain, quand il s'agit des fautes publiques reconnues, des prévarications, des injustices que le malheur des tems a arrachées à des corps respectables. On ne sauroit trop les mettre au jour; ce sont des phares qui avertissent ces corps toujours subsistans de ne plus se briser aux mêmes écueils. (*Voltaire, édit. de Kell, t.* 41, in-8.)

586. *Homme de bien, Homme d'honneur, Honnête Homme.*

Il me semble que l'*homme de bien* est celui qui satisfait exactement aux préceptes de la religion; l'*homme d'honneur*, celui qui suit rigoureusement les lois et les usages de la société; et l'*honnête homme*, celui qui ne perd pas de vue, dans aucune de ses actions, les principes de l'équité naturelle.

L'*homme de bien* fait des aumônes; l'*homme d'honneur* ne manque point à sa promesse; l'*honnête homme* rend la justice, même à son ennemi. L'*honnête homme* est de tout pays: l'*homme de bien* et l'*homme d'honneur* ne doivent point faire des choses que l'*honnête homme* ne se permet pas. (*Encycl.* II. 244.)

587. *Homme de sens, Homme de bon sens.*

Il y a bien de la différence dans notre langue entre un *homme de sens* et l'*homme de bon sens*. L'*homme de sens* a de la profondeur dans les connoissances, et beaucoup d'exactitude dans le jugement; c'est un titre dont tout homme peut être flatté. L'*homme de bon sens* au contraire passe pour un homme si ordinaire, qu'on croit pouvoir se donner pour tel sans vanité; c'est celui qui a assez de jugement et d'intelligence, pour se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la société. (*Encycl.* II. 329.)

588. *L'Homme vrai, l'Homme franc.*

L'*homme vrai* dit fidèlement les choses comme elles sont : l'*homme franc*, libre dans ses discours, dit son sentiment sur les choses, à cœur ouvert.

L'*homme vrai* est incapable de fausseté, et ne connoît pas le mensonge ; l'*homme franc* est incapable de dissimulation, et ne connoît pas la politique. Vous opposerez à celui-là le personnage faux, à celui-ci le personnage dissimulé.

L'*homme vrai* dit sa pensée, parce qu'elle est la vérité : l'*homme franc* dit la vérité, parce qu'elle est sa pensée. (R.)

589. *Honnête, Civil, Poli, Gracieux, Affable.*

Nous sommes *honnêtes* par l'observation des bienséances et des usages de la société. Nous sommes *civils* par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre. Nous sommes *polis* par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation et dans la conduite, pour les personnes avec qui nous vivons. Nous sommes *gracieux* par des airs prévenans pour ceux qui s'adressent à nous. Nous sommes *affables* par un abord doux et facile à nos inférieurs qui ont à nous parler.

Les manières *honnêtes* sont une marque d'attention. Les *civiles* sont un témoignage de respect. Les *polies* sont une démonstration

d'estime. Les *gracieuses* sont une preuve d'humanité. Les *affables* sont une insinuation de bienveillance.

Il faut être *honnête* sans cérémonie; *civil* sans importunité: *poli* sans fadeur; *gracieux* sans minauderie; et *affable* sans familiarité. (G.)

590. *Honnête homme, Homme honnête.*

Les dénominations morales changent souvent de valeur, selon les tems, les lieux, les conjonctures, les mœurs, les opinions. Le juste de l'évangile n'est pas celui de Platon: le sage de Salomon n'est pas celui des Stoïciens: l'*honnête homme* est tantôt celui qui possède certaines vertus, tantôt celui qui est d'une condition honnête ou qui n'a rien de bas, tantôt celui qui tient un certain état ou qui a un train. L'*homme honnête* est ou un observateur attentif des usages et des bienséances de la société, ou un observateur religieux des règles de l'*honnêteté*. L'honnêteté morale est l'acception dans laquelle nous prendrons ici ces deux dénominations. Quelle est, en fait de vertu, la différence entre l'*honnête homme* et l'*homme honnête*?

Cette question doit d'abord se résoudre par les principes établis dans la question générale traitée à l'article *savant homme* et *homme savant*. L'adjectif, placé devant le substantif, retrace le caractère propre, ou du moins un attribut caractéristique ou principal de la personne; placé à sa suite, il n'offre qu'un

trait particulier de la personne, ou une simple qualification : cette différence est essentielle et primitive. Voyez l'article cité.

Mais l'*homme honnête* et l'*honnête homme* se distinguent encore, ce me semble, l'un de l'autre par des couleurs et des ombres assez tranchantes. Comme les manières et les formes déterminent l'*homme* civilement *honnête*, soit imitation, soit confusion, nous considérons ordinairement dans l'*homme* moralement *honnête* les apparences : nous lui demandons des dehors ; tandis qu'il suffit pour l'*honnête homme* des principes de sentiment et de mœurs. Le respect de la loi et l'amour du devoir font l'*honnête homme* ; le respect humain et l'amour de l'estime publique peuvent faire l'*homme honnête*.

L'*honnête homme* a les vertus essentielles ; cette probité qui, dans un ressort bien plus étendu que celui des lois, nous défend de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît ; cette bonne foi dans les procédés et cette fidélité dans les paroles, qui montrent toujours l'homme tel qu'il est et tel qu'il sera, etc. Il a ces vertus ; mais ces vertus n'excluent pas certains défauts, fâcheux pour la société ; l'humeur chagrine, la rudesse et la grossièreté des manières ; l'entendement et l'opiniâtreté ; la roideur et l'inflexibilité, etc.

L'*homme honnête* n'a peut-être pas dans l'ame toutes ces vertus, du moins au même degré : mais il a précisément les qualités sociales opposées à ces défauts ; la modération est son trait distinctif. Maître de lui-même,

il ne songe qu'à rendre les autres contens d'eux et de lui ; sévère pour soi, indulgent pour autrui, sa fermeté n'a rien de dur ; il est franc, mais avec réserve : sa politesse est bienveillante ; il a cette égalité d'humeur que l'on prendroit pour le signe de l'égalité d'ame. Enfin il cède aux bienséances, aux égards, à vos intérêts et à vos goûts, tout ce que sa vertu pliante et tempérée lui permet d'accorder a la condescendance.

Ainsi les vertus propres de l'*honnête homme* sont des vertus capitales, primitives, fondamentales ; les qualités de l'*homme honnête* ornent ces vertus, les perfectionnent, les complettent. Enfin, voulez-vous des modèles ou des exemples de l'un et de l'autre, prenez le *Misantrope* : Alceste est l'*honnête homme* ; Philinte a l'air de *homme honnête*.

Dans l'ancienne encyclopédie, les dénominations d'*homme de bien*, d'*homme d'honneur* et d'*honnête homme*, sont traitées comme synonymes, quoique la plus médiocre instruction ne permette pas de les confondre. L'*homme de bien*, dit Diderot, est celui qui satisfait indistinctement aux préceptes de la religion ; l'*homme d'honneur*, celui qui suit rigoureusement les lois et les usages de la société ; et l'*honnête homme*, celui qui ne perd de vue, dans aucune de ses actions, les principes de l'équité naturelle. Nous pourrions encore associer à ces divers personnages le *galant homme*, qu'on reconnoît à une manière de traiter, de procéder, d'agir, natu-

relle, aisée, ouverte, cordiale, pure, noble, généreuse, engageante et persuasive. (R.)

591. *Honnir, Bafouer, Vilipender.*

Honnir est formé du son élevé *hon*, qui a servi également à désigner l'*honneur* et la *honte*. *Honn* signifie en allemand *déshonorer*, et c'est dans ce sens qu'on a dit *honnir*. Mais est-ce l'idée pure et entière de *déshonorer* que ce mot présente? Je ne le crois pas. Son idée propre est de faire *honte* à quelqu'un, de s'élever et de se récrier contre lui, de manière à blesser encore plus sa pudeur que son honneur, et de le poursuivre de traitemens humilians et flétrissans. *Honnir* a une valeur positive, qui est celle de répandre la *honte*. Réservé au style comique ou familier, il indique les manières vulgaires de traiter honteusement, sur-tout par des cris injurieux.

Bafouer est formé de *ba*, bouche, cri et de *hou*, *huer*, par le changement de *h* en *f*. C'est proprement *huer* quelqu'un à pleine bouche, s'en *jouer* sans ménagement, s'en moquer d'une manière outrageante, l'accabler d'affronts et d'injures.

Vilipender, mot latin formé de *vilis*, vil, et de *pendere*, estimer. C'est traiter quelqu'un de vil, ou comme vil, d'une manière avilissante, avec un grand mépris; le décrier, le dénigrer, détruire sa réputation.

Honnir est le cri du soulèvement et de l'indignation; *bafouer* est l'action de la dérision et

de l'avanie ; *vilipender* est l'expression du mépris et du décri.

Quoique *honnir*, autrefois si usité, et *vilipender* fort négligé, ne soient que du style comique ou du moins familier, il me semble que ces mots employés dans les circonstances ou avec les accessoires propres à faire sortir et sentir leur énergie, produiroient un effet particulier, qu'aucun autre terme n'obtiendra. *Honnir* mériteroit sur-tout d'être favorisé des bons écrivains. (R.)

592. *Honte, Pudeur.*

Les reproches de la conscience causent la *honte*. Les sentimens de modestie produisent la *pudeur*. Elles font quelquefois, l'une et l'autre, monter le rouge au visage; mais alors on rougit de *honte*, et l'on devient rouge par *pudeur*.

Il ne convient point de se glorifier, ni d'avoir *honte* de sa naissance, ce sont des traits d'orgueil; mais il convient également au noble et au roturier d'avoir *honte* de leurs fautes. Quoique la *pudeur* soit une vertu, il y a néanmoins des occasions où elle passe pour foiblesse et timidité. (G.)

593. *Hors, Hormis, Excepté.*

Hors, autrefois *fors*, du latin *foras*, opposé à *dans*, désigne seulement ce qui n'*est pas dans* le cas présent, ce qui est dans un autre cas; la séparation est bien mar-

quée par le mot, mais sans aucun signe d'*exclusion*.

Hormis, autrefois *hors-mis*, c'est-à-dire, *mis hors*, exprime formellement cette dernière idée, celle d'un cas ou d'un objet particulier qui est ou doit être *mis hors* de la classe dont il s'agit.

Excepté, du latin *exceptum*, tiré ou distrait de, indique bien qu'il faut distinguer tel objet des autres, et ne pas les confondre ensemble.

Hors annonce donc la séparation qui existe entre tel objet et les objets collectivement énoncés : *hormis*, l'exclusion qu'il faut donner à un objet particulier, naturellement compris dans la proposition collective : *excepté*, la distraction particulière qu'il faut faire de la proposition générale.

Le mahométisme permet toutes sortes d'alimens, *hormis* le vin, et non pas *hors* le vin, comme le dit l'abbé Girard ; car la loi de Mahomet *met* le vin *hors* de cette permission, le défend expressément, sans quoi il auroit été permis comme tout le reste.

Hors exprime la proposition générale ou collective, et détermine les objets qu'elle n'embrasse pas, quelquefois jusqu'à la réduire à une proposition particulière. Ainsi dans ce vers si connu : *Nul n'aura de l'esprit*, hors *nous et nos amis*, Molière explique par le dernier membre de sa phrase, à qui effectivement ses personnages refuseront de l'esprit, à qui ils en accorderont ; il s'agit de deux partis

tis *séparés*, qui se balancent et se combattent l'un l'autre.

Hormis restreint la proposition, et la corrige par des soustractions expresses. Ainsi, dans cette phrase, *le testateur appelle ses proches à sa succession*, hormis *tels et tels qui n'ont pas besoin de ses bienfaits ou qui en étoient indignes.* La proposition, vague d'abord, est resserrée dans des bornes fixes par l'exclusion exprimée à la fin, de tels ou tels parens qu'elle auroit compris sans cette addition.

Excepté, suppose toujours une règle ou une proposition générale qu'elle rend en quelque sorte conditionnelle. Ainsi vous direz que, *dans une ville où il y a toute sorte de ressources pour ceux qui ne travaillent pas, tout le monde est à son aise*, excepté *ceux qui travaillent;* l'exception signifie, *ceux-ci étant exceptés*, ou *si vous exceptez ceux-ci.* La proposition reste générale, malgré l'exception, et la règle est vraie par l'exception même ou avec cette condition. (R.)

594. *Hydropote, Abstême.*

Hydropote, mot d'origine grecque, qui ne boit que de l'eau; de ὕδωρ, eau, et πότης buveur. *Abstême*, mot d'origine latine, qui ne boit point de vin; d'*abs* ou *abstineo*, qui exprime la privation, l'abstinence, et de *temetum*, vin. Aulu-Gelle, liv. 10, ch. 23, rapporte que les femmes de Rome et du Latium étoient appellées *abstêmes*, parce qu'elles ne buvoient jamais de *vin.*

L'*Abstéme* est naturellement regardé comme *hydropote*, quoiqu'il y ait des gens qui ne boivent ni vin ni eau.

Hydropote, est un mot de médecine, *abstéme*, un mot de jurisprudence tant civile que canonique. Ainsi, lorsqu'il s'agit de goût naturel, de santé, de régime physique, le premier est mieux placé; et le second est plus convenable, lorsqu'il est question de loi, de règle, de régime moral ou religieux.

Par le simple mot d'*hydropote*, sans explication, vous entendez plutôt celui qui a naturellement pour l'eau un goût particulier, exclusif, antipathique à celui du vin. Par le simple mot d'*abstéme*, sans accessoire, vous entendez seulement celui qui de fait ne boit point de vin, et se réduit à l'eau, soit par une aversion naturelle pour le vin, soit par mortification ou pour toute autre cause.

Hydropote a un sens positif, rigoureux et précis : c'est le pur buveur d'eau : *abstéme* a par lui-même un sens négatif, moins déterminé, plus étendu; c'étoit quelquefois chez les Latins, un homme sobre dans l'usage du vin, et même en général un homme *abstinent*, sans détermination du genre d'abstinence.

Ces deux mots, quoiqu'utiles, ne sont pas usités dans le langage ordinaire : *hydropote* l'est encore moins qu'*abstéme*. Nous disons plutôt, comme les Italiens et les Allemands, *buveurs d'eau* : on a dit *boileau* comme l'espagnol *aguado*; mais il ne nous est resté, comme *boivin*, qu'en nom propre. (R.)

595. *Hymen*, *Hymenée.*

Du grec ὑω, ὑδω, *hyo*, *hydó*, chanter, mot formé par onomatopée, vinrent ὑμν, hymne, chanson; ὑμην, ὑμεναιός hymen, hyménée, chant nuptial; μενος, μεναίνω, μενοίνεω, signifient desir, ardeur, joie, desirer, attendre, tressaillir.

Selon leur sens primitif, *hymen*, signifie l'*hymen*, le chant des noces; *hyménée*, le redoublement du chant, des vœux, de l'ardeur, de l'alégresse.

Les Grecs et les Latins appelloient *hymen* ou *hyménée*, le dieu qui présidoit aux mariages.

L'*hymen* ne seroit-il pas plutôt le dieu particulier des noces, et l'*hyménée* celui du mariage? Alors l'*hymen* présideroit à la célébration du mariage, et les époux resteroient sous les lois de l'*hyménée*. Le premier formeroit les nœuds; le second les tiendroit indissolublement serrés. L'*hymen* feroit l'époque, et l'*hyménée* embrasseroit la durée de l'union. En effet, le mot *hyménée* semble indiquer l'effet, la suite, le résultat de l'*hymen*, le cours, la révolution, le période entier du mariage arrêté et solennisé par l'*hymen*.

Nous estimons donc que le mot *hymen* annonce purement et simplement le mariage; et que celui d'*hyménée* le désigne dans toute son étendue, ses suites, ses circonstances, ses dépendances, ses rapports. (R.)

596. *Hypocrite ; Cafard , Cagot, Bigot.*

Faux dévots. Il y a des *hypocrites* de vertu, de probité, d'amitié, et en tout genre de sentimens honnêtes. Mais les mots de *cafard*, *cagot* et *bigot* nous obligent à considérer ici l'*hypocrite* de religion.

L'*hypocrite* joue la dévotion, afin de cacher ses vices ; le *cafard* affecte une dévotion séduisante, pour la faire servir à ses fins ; le *cagot* charge le rôle de la dévotion, dans la vue d'être impunément méchant ou pervers ; le *bigot* se voue aux petites pratiques de la dévotion, afin de se dispenser des devoirs de la vraie piété.

Le premier abuse de la religion ; le second la prostitue ; le troisième la dénature ; le dernier l'avilit.

La dévotion est, chez l'*hypocrite*, un masque ; chez le *cafard*, un leurre ; chez le *cagot*, un métier ; chez le *bigot*, une livrée.

L'*hypocrite* ressemble à l'ange de ténèbres qui se transforme en ange de lumière ; le *cafard*, à ce Simon le magicien qui voudroit acheter les dons du Saint-Esprit pour en faire un commerce lucratif ; le *cagot*, à ce pharisien qui extermine sa face pour acquérir le droit de déchirer son prochain ; le *bigot*, au juif charnel qui veut avoir satisfait à la loi avec quelques observances cérémonielles.

L'*hypocrite* se déguise sous l'appareil de la religion. Habile comédien, profond dans sa manœuvre, composé dans ses manières, im-

posant par tous ses dehors, il fait illusion: mais une éternelle contrainte, des surprises subites faites par ses passions et à ses passions, la crainte et l'embarras causés par des regards curieux et pénétrans, l'impossibilité de tenir sa conduite cachée, toujours séparée de ces mœurs publiques, le démasquent.

Le *cafard* fait de la religion un instrument d'iniquité. Artificieux captateur, affecté pour être remarqué, tout dévot ou plutôt dévotieux avec l'air et les manières du patelinage, il prévient les esprits; son affectation même, sa duplicité marquée par ses efforts et par des contrastes, l'abus de ses succès, le trahissent.

Le *cagot* accommode la religion à ses vices, à sa méchanceté. Vrai charlatan, fastueux dans son affiche, puissant en paroles et en momeries, monté sur le rigorisme, l'étiquette et la censure, il inspire de la méfiance et de la crainte; ses vanités outrées, la teinte de ses passions dans son étalage, son zèle rude et persécuteur envers les autres et indulgent pour lui, dénoncent son intention et son caractère.

Le *bigot* se fait une petite religion commode. Misérable pantomime, tout extérieur, minutieux jusqu'à la puérilité, superstitieux, sans vertu ou même sans religion; il se rend suspect et méprisable: son jeu tout contrefait, ses défauts mis à l'aise; son zèle sans charité, des oublis imprudens, le font reconnoître.

Les petits esprits qui n'ont que de petits

moyens, pour mettre leurs passions à l'aise et à couvert, sont sujets à devenir *bigots*. Les dévots d'état, faits pour l'exemple et dominés par leur humeur sont volontiers *cagots*. Des scélérats qui, jetés parmi des gens simples, bons et religieux, n'ont de courage que pour faire des dupes, seront *cafards*. Les méchans qui ont besoin de réputation et de respect, d'estime et de confiance, de recommandation et d'éloge, deviendront *hypocrites*. (R.)

I.

597. *Ici*, *Là*.

Ici est le lieu même où est la personne qui parle. *Là* est un lieu différent. Le premier marque et spécifie l'endroit. Le second est plus vague; il a besoin, pour être entendu, d'être accompagné de quelque signe de l'œil ou de la main, ou d'avoir été déterminé auparavant dans le discours.

On dit, venez *ici*, allez *là* : l'un est plus près, l'autre est plus éloigné. (B.)

598. *Idée*, *Pensée*, *Imagination*.

L'*idée* représente l'objet : la *pensée* le considère : l'*imagination* le forme. La première peint; la seconde examine; la troisième séduit.

On est sûr de plaire dans la conversation,

quand on a des *idées* justes, des *pensées* fines, et des *imaginations* brillantes.

On ne s'entend pas, dans la plupart des contestations, faute de simplifier les *idées*. On reproche aux Anglais de trop creuser les *pensées* : on accuse les femmes de prendre souvent les *imaginations* pour des réalités. (G.)

599. *Il faut, Il est nécessaire, On doit.*

La première de ces expressions marque plus précisément une obligation de complaisance, de coutume, ou d'intérêt personnel : *il faut* hurler avec les loups ; *il faut* suivre la mode, *il faut* connoître avant que d'aimer. La seconde marque plus particulièrement une obligation essentielle et indispensable : *il est nécessaire* d'aimer Dieu pour être sauvé ; *il est nécessaire* d'être complaisant pour plaire. Le troisième est plus propre à désigner une obligation de raison ou de bienséance : *on doit* dans chaque chose s'en rapporter aux maîtres de l'art ; *on doit* quelquefois éviter dans le public ce qui a du mérite dans le particulier. (G.)

600. *Imaginer, S'imaginer.*

L'identité du verbe peut induire en erreur bien des gens sur le choix de ces deux termes, qui ont cependant des différences considérables, tant par rapport au sens, que par rapport à la syntaxe.

Imaginer, c'est former quelque chose dans son esprit ; c'est en quelque sorte créer une idée, en être l'inventeur.

S'imaginer, c'est tantôt se représenter dans l'esprit, tantôt croire et se persuader quelque chose.

Imaginer ne peut jamais avoir pour complement immédiat qu'un nom ; mais *s'imaginer* peut être suivi immédiatement d'un nom, d'un infinitif, et d'une proposition incidente.

Celui qui *imagina* les premiers caractères de l'alphabet, a bien des droits à la reconnoissance du genre humain.

Les esprits inquiets *s'imaginent* d'ordinaire les choses tout autrement qu'elles ne sont.

La plupart des écrivains polémiques, *s'imaginent* avoir bien humilié leurs adversaires, lorsqu'ils leur on dit beaucoup d'injures : c'est une méprise grossière, ils se sont avilis eux-mêmes.

On *s'imagine* qu'on aura, quelque jour, le tèms de penser à la mort ; et, sur cette fausse assurance, on passe sa vie sans y penser. (B.)

Imaginer, se prête aux acceptions différentes de penser et concevoir, créer ou inventer, combiner ou conjecturer, estimer ou présumer. *S'imaginer* signifie croire sans raison ou légèrement à ses pensées, à ses imaginations, à ses rêveries ; se persuader ce qu'on *imagine*, s'en faire un préjugé, le mettre bien avant dans son esprit, s'en repaître sans cesse, en un

mot, s'y attacher ou attacher quelque importance.

Nos meilleurs écrivains confondent souvent ensemble *s'imaginer* et *se persuader*. Plusieurs, dit Mallebranche, *s'imaginent* bien connoître la nature de leur esprit : plusieurs autres sont *persuadés* qu'il n'est pas possible d'en rien connoître. On *s'imagine*, dit Pascal, qu'il y a quelque chose de réel et de solide dans les choses mêmes : on se *persuade* que si on avoit obtenu cette charge, on se reposeroit ensuite avec plaisir ; et l'on ne sent pas la nature insatiable de la cupidité. Dans ces deux phrases, l'*imagination* et la *persuasion* vont de pair, ou l'une naît de l'autre.

Celui qui *imagine* une chose, se la figure ; celui qui se l'*imagine*, se la figure telle qu'il l'*imagine*. Avec une *imagination* vive, un cerveau tendre, un esprit foible, on *s'imagine* tout ce qu'on *imagine*.

Quand on a mis tant d'esprit pour *imaginer* un systême, comment *s'imaginer* qu'il est absurde ?

Je ne puis *imaginer* un pur athée, je conçois qu'un sot *s'imagine* l'être.

Voyez les enfans, comme ils se regardent, comme ils vous invitent à les regarder, comme ils *s'imaginent* enfin que tout le monde les regarde, quand ils ont un habillement neuf; c'est l'histoire des hommes.

Nous *n'imaginons* rien que d'après les impressions profondes que nous avons reçues. Ce fou qui *s'imaginoit* que tous les vaisseaux du

Pyrée étoient à lui, s'étoient fort occupé de fortune et de commerce.

Pour prouver que *s'imaginer* ne signifie autre chose que *concevoir* ou *imaginer*, lorsqu'il suit un substantif, on rapporte les phrases suivantes : *Les esprits mélancoliques sont sujets à* s'imaginer *des choses funestes : on* s'imagine *d'ordinaire les choses tout autrement qu'elles ne sont.*

Il est évident que *s'imaginer* signifie se former une fausse idée, s'abuser, prendre ses imaginations pour des réalités. A la vérité, on *imagine* ou on *s'imagine* une chose qu'on se *figure ;* mais l'imagination ou l'image est ou plus vive ou plus forte dans celui qui *s'imagine*, que dans celui qui ne fait qu'*imaginer*. Celui qui *imagine*, invente et peut n'être pas persuadé lui-même ; celui qui *s'imagine*, s'identifie avec son invention, il est persuadé. (R.)

601. *Imiter, Copier, Contrefaire.*

Termes qui désignent en général l'action de faire ressembler.

On *imite* par estime ; on *copie* par stérilité ; on *contrefait* par amusement.

On *imite* par écrit ; on *copie* les tableaux ; on *contrefait* les personnes.

On *imite* en embellissant ; on *copie* servilement : on *contrefait* en chargeant. (*Encycl.* IV. 133.)

602. *Immanquable, Infaillible.*

Du celte *min*, petit, mince, qui échappe

se perd, etc., l'allemand *manhel*, défaut, privation, et notre mot *manquer*, qui désigne l'absence, la privation, le besoin d'une chose; d'où *immanquable*, ce qui ne peut *manquer*, ce qui arrivera certainement. De *fal*, latin *fallere*, faillir, tomber, tromper, le mot *infaillible*, qui ne peut être en défaut; errer, se tromper, ou être trompé. *Immanquable* ne se dit que des choses; un évènement est *immanquable;* le succès d'une entreprise bien combinée est *immanquable. Infaillible* se dit proprement des personnes, de la science, de l'opinion: un oracle est *infaillible;* la conséquence de deux prémisses évidentes, est *infaillible.*

Infaillible, appliqué secondairement aux choses, diffère d'*immanquable* par son idée propre, par un rapport particulier à la science, au jugement porté sur les choses. *Immanquable* désigne la certitude objective, ou que l'objet est en lui-même certain; et *infaillible*, la certitude idéale qu'on a, une science certaine de l'objet.

Un effet est *immanquable*, qui dépend d'une cause nécessaire: une prédiction est *infaillible*, qui procède d'une science certaine. Le lever du soleil est *immanquable*, c'est l'ordre de la nature; une règle d'arithmétique est *infaillible*, elle est fondée sur l'évidence.

Lorsque vous me dites qu'un effet est *infaillible*, c'est votre jugement que vous m'apprenez, sur le rapport des moyens avec la fin. Si vous me dites qu'il est *immanquable*, c'est la réalité de ce rapport nécessaire que vous me.

présentez sans l'appuyer de votre croyance. Vous croyez quelquefois une affaire *infaillible*, qu'elle n'est rien moins qu'*immanquable*. Vous trouviez que le gain d'un bon procès étoit *infaillible*, et l'évènement vous apprend qu'il n'étoit pas *immanquable*. Aussi, dans le cas où ces mots peuvent être assez indifféremment employés, *immanquable*, portant sur la nature ou l'ordre naturel des choses, dit-il quelque chose de plus fort et de plus affirmatif qu'*infaillible*, dans lequel il entre toujours de l'opinion, et par-là quelque incertitude, lorsque l'un et l'autre termes ne sont pas pris à toute rigueur.

Dans le style trop commun de l'exagération, on dira qu'une affaire qui doit réussir, est *infaillible* ou *immanquable*, quoiqu'il puisse très-bien arriver qu'elle ne réussisse pas. De même on dit qu'une chose est *impossible*, lorsque le succès n'en est pas vraisemblable, quoiqu'il soit possible. (R.)

603. *Immodéré, Démesuré, Excessif, Outré.*

Immodéré, ce qui n'est pas *modéré*, ce qui est sans modération. Cette famille vient de *mod*, étendue, grandeur, mesure, règle, et particulièrement dans ses dérivés.

Ceux qui diront *immodération*, d'après le latin qui nous a donné cette famille, et avec Montaigne, le duc de la Rochefoucauld, etc... mériteront d'être applaudis.

Démesuré, qui n'est rien moins que *mesuré*,

qui est sans *mesure*. Ces mots appartiennent à la racine précédente ; mais ils désignent particulièrement une étendue déterminée, proportionnée, fixée par une règle. D'ailleurs, *démesuré* dit plus qu'*immodéré* : le dernier mot est purement négatif, il n'indique qu'un défaut de *modération* ; et l'autre marque l'action positive de passer la *mesure* et d'aller beaucoup plus loin.

Excessif, qui excède ou sort des bornes, qui va trop loin. *Ced*, *cedere*, quitter sa place, se retirer, s'éloigner, franchir ses bords. *Excessif*, renferme ainsi l'idée d'une chose nuisible, comme *excéder*.

Outré, qui passe outre, outre-passe, qui va par-delà. *Outre* jadis *oultre*, est le latin *ultrà*, au-delà, par-delà, loin de là. La force des mots *outrer*, *outrance*, *outrage*, est trop généralement sentie, pour qu'il ne suffise pas d'avoir expliqué le sens de leur racine.

Ce qui passe le juste milieu et tend à l'extrême est *immodéré*. Ce qui passe la mesure et ne garde plus de proportion, est *démesuré*. Ce qui passe par-dessus les bornes et se répand au dehors, hors de là, est *excessif*. Ce qui passe de beaucoup le but et va loin par-delà, est *outré*.

La chose *immodérée* pèche par trop de force et d'action, la chose *démesurée* pèche beaucoup par trop d'étendue et de grandeur ; la chose *excessive* pèche par surabondance et abus ; la chose *outrée* pèche par violence et exagération.

Il faut retenir et contenir ce qui deviendroit *immodéré ;* il faut réprimer et resserrer ce qui seroit *démesuré ;* il faut arrêter et réduire ce qui devient *excessif*; il faut adoucir et affoiblir ce qui est *outré.*

Il y a *excès* en tout genre et en tout sens, comme il y a *défaut*: au physique, tout ce qui surpasse, déborde et va plus loin que l'objet de comparaison, *excède* : au figuré, tout ce qui *excède* est vicieux, même dans la vertu. On dit *froid excessif*, une *grandeur excessive*, une *force excessive.* Tout ce qui *excède*, d'une manière nuisible, les bornes naturelles ou établies dans un sens quelconque, est *excessif.* La surabondance est *excessive*, dès qu'elle est nuisible.

La préposition *outre* désigne proprement le lieu au-delà duquel on va ; c'est le mouvement ou l'action d'aller qu'elle exprime. Ainsi ce qui sort de sa place et passe le but ou le terme, est *outré.* Ce mot ne se dit guère, dans le sens propre, que pour exprimer un grand excès de lassitude, la fatigue extrême, le travail poussé jusqu'à l'épuisement des forces. (R.)

604. *Immunité, Exemption.*

De *mun*, lat. *munus* (charge, office, tâche, devoir), le mot *immunitas*, *immunité*, décharge, soustraction, *exemption.* Du lat. *emo* (rendre sien, acheter, s'approprier), le composé *eximo* (ôter, retrancher, priver), et le substantif *exemptio*, *exemption*, retranchement, délivrance, suppression.

L'*immunité* est la dispense d'une *charge* onéreuse: l'*exemption* est une exception à une *obligation* commune. L'*exemption* vous met hors de rang : l'*immunité* vous met à l'abri d'une servitude. Telle est la valeur propre des mots restreints dans notre langue à désigner certains avantages.

Immunité ne se dit proprement qu'en matière de jurisprudence et de finance : c'est une *exemption* de charges civiles ou de droits fiscaux. L'*exemption* s'étend à tous les genres de charges, de droits, de devoirs, d'obligations, dont on ne peut être affranchi ; ainsi on dit, *exemption* de soins, de vices, d'infirmités, etc., dans l'ordre ou moral ou physique.

L'*exemption* est l'affranchissement particulier de quelque charge à laquelle des personnes ou des choses auroient été soumises avec les autres, sans cette exception à la règle commune.

Immunité s'applique principalement aux *exemptions* dont des corps, des communautés, des villes, un ordre de citoyens jouissent. On dira plutôt *exemption*, lorsqu'il s'agira de privilèges particuliers, personnels ou attachés à des offices qui ne tiennent point à l'ordre naturel de la société.

Immunité marque, d'une manière générale, la décharge ou l'*exemption* de charge, sans spécifier de laquelle ; c'est au mot *exemption* que cette fonction grammaticale est réservée. On dit l'*exemption* et non l'*immunité* des tailles, de droit, de franc-fief, de guet et

de garde, de tutelle, d'hommage. On dit l'*immunité* plutôt que l'*exemption* des personnes, de lieux, d'un genre de commerce, d'une communauté. L'*immunité* tombe donc proprement sur les objets qui en jouissent; et l'*exemption* détermine de quels avantages particuliers ils jouissent. La prérogative de l'*immunité* attachée à certains lieux, procure à ceux qui les habitent, l'*exemption* de certains droits, de certaines sujétions, de poursuites personnelles.

Les *libertés*, les *franchises*, les *immunités*, les *exemptions* sont souvent associées et mêlées dans le style des règlemens. On observe que les *libertés* et les *franchises* consistent à n'être point sujets à certaines charges ou devoirs; au lieu que l'*immunité* et l'*exemption* consistent à en être déchargé par une concession particulière, sans laquelle on y seroit sujet. Voyez *liberté*, *franchise*. (R.)

605. *Imperfection, Défaut, Défectuosité.*

L'abbé Girard observe que le vice est un mal qui naît du fond ou d'une disposition *naturelle* de la chose, et qui en corrompt la bonté. Le vice est en effet une mauvaise qualité interne; principe de mal, de dépravation, de corruption, quelle qu'en soit la cause ou la source, car le vice se contracte. Le même auteur estime que la *faute*, en marquant le *manquement* effectif de l'ouvrage, désigne aussi le *manquement* de l'ouvrier. L'idée est juste: mais le *manquement* est, à proprement parler,

de l'ouvrier, de l'auteur, et il produit dans la chose, dans l'ouvrage, un *manque*.

Ces notions sont assez distinctes et assez précises pour me dispenser de revenir sur ces termes. L'*imperfection*, le *défaut*, la *défectuosité* sont plus synonymes, et peut-être leurs différences n'ont-elles pas été assez marquées.

Le *défaut*, dit-on, est un mal qui consiste dans un écart positif de la règle. L'idée est trop vague. Le vice est aussi un mal et un écart de la règle : mais le *vice* corrompt; et le défaut ne fait qu'altérer, sans corrompre essentiellement. Avec un *vice*, la chose est mauvaise : avec un *défaut*, la chose est encore essentiellement bonne : mais elle l'est moins qu'elle ne doit l'être, elle ne l'est pas entièrement. Le *défaut* est ou le manque d'une bonne qualité, d'un avantage qu'il convient, mais qu'il n'est pas absolument essentiel d'avoir, pour être bien.

Défectuosité marque, dit-on, quelque chose qui n'est pas par lui-même, mais uniquement par rapport au but de la chose ou au service qu'on s'en propose. La *défectuosité* est vraiment un *défaut*, mais uniquement un *défaut de forme*, de conformation, de configuration, ou tout autre accident qui ôte à la chose une propriété.

L'*imperfection* fait que la chose n'a pas le degré de perfection qu'elle doit ou peut avoir. Le *défaut* fait que la chose n'a pas toute l'intégrité, toute la rectitude ou toute la pureté qu'elle doit avoir. La *défectuosité* fait que la

chose n'a pas tout le relief, toute la propriété, tout l'effet qu'elle doit avoir.

L'*imperfection* laisse quelque chose à desirer et à ajouter. Le *défaut* laisse quelque chose à reprendre et à corriger. La *défectuosité* laisse quelque chose à réformer ou à suppléer.

L'*imperfection* dégénère en *défaut ;* le *défaut*, en vice; la *défectuosité*, en difformité. (R.)

606. *Impertinent, Insolent.*

L'*impertinent* est une espèce de *fat enté sur la grossièreté*, qui avec la vanité et le dédain, pèche contre la politesse et la bienséance, dont les propos sont sans égards, sans considération, sans respect, qui font l'honnête liberté, avec une familiarité excessive, qui parle et agit avec une hardiesse *insolente.* En quoi les termes d'*impertinent* et d'*insolent* diffèrent-ils, soit qu'ils s'appliquent aux personnes, soit qu'ils servent à qualifier les actions? c'est ce que je me propose d'examiner.

Impertinent, ce mot vient de la racine qui désigne l'action de *tenir*, *contenir*, renfermer; d'où *pertinere*, appartenir, concerner, regarder, convenir, se rapporter à. Nous ne donnons point ordinairement à ce mot toute l'étendue qu'il a naturellement. L'usage est de qualifier d'*impertinent* ce qui, en heurtant les bienséances, les convenances, les égards établis, choque les personnes. Quelquefois c'est ce qui choque le sens commun. Au palais et en logique on appelle quelquefois *impertinent* ce qui n'appartient pas à la question, ce qui

n'y a point de rapport, selon le sens primitif du mot.

Insolent, à la lettre, ce qui n'est pas accoutumé, ce qui n'est pas d'usage, ce dont on n'a pas l'habitude : du latin *soleo*, avoir coutume, faire à l'ordinaire, aller par le chemin battu : nous disions autrefois *souloir*. Le sens propre de ce mot, nous l'exprimons ordinairement par celui d'*extraordinaire :* il est mieux rendu par celui d'*inaccoutumé*, qui est vraiment le mot propre ; car *extraordinaire* présente une trop grande idée avec un mouvement de surprise. On dit encore au palais *insolite ;* et ce mot étoit bon ; mais il ne se dit plus que d'un acte, d'une procédure, d'un jugement contraire à l'usage et aux règles. *Insolent* n'est qu'un mot de blâme, qui annonce une hardiesse vaine et injurieuse, *telle qu'on en voit peu d'exemples.* Donat appelle *insolent* celui qui agit contre la loi humaine et naturelle.

L'*impertinent* manque, avec impudence, aux égards qu'il convient d'avoir : l'*insolent* manque, avec arrogance, au respect qu'il doit porter. L'*impertinent* vous choque : l'*insolent* vous insulte.

Quelquefois l'*impertinent* ne fait que mépriser les règles de bienséance ; il ne vous en veut pas, à vous. Toujours l'*insolent* affecte de dédaigner les personnes ; c'est à vous qu'il en veut.

L'*impertinent* est ridicule et insupportable : l'*insolent* est odieux et punissable. On fuit, on

chasse l'*impertinent* : on repousse, on bannit l'*insolent*.

Les airs de la fatuité, de la prétention, sont *impertinens*. Les airs de hauteur, de dédain, sont *insolens*. (R.)

607. *Impétueux, Véhément, Violent, Fougueux.*

Impétueux, mot latin composé de la préposition *in*, contre; et de *petere*, aller; et de la terminaison *osus*, *eux*, qui marque la force, la grandeur, l'excès, exprime littéralement l'action de s'élancer contre, de se jeter ou de fondre sur, d'aller avec une grande force vers.

Véhément, mot également latin, de *veho*, porter, emporter, entraîner, fort, exprime donc littéralement ce qui se meut, s'emporte, se déploye avec beaucoup de vivacité, une grande vîtesse, et une action accélérée ou du moins soutenue.

Violent, autre mot latin formé de *vi*, force, vigueur, et de *ol*, grand, élevé, avec la terminaison de l'adjectif précédent. C'est littéralement ce qui déploye ou exerce une force, une vigueur capable de s'élever au-dessus des obstacles, de les surmonter, de les renverser, ou de s'accroître par la résistance. *Viol*, *violer*, *violation*, *violenter*, et tous les mots de cette famille expriment des transports outrés et de fortes atteintes à l'ordre naturel des choses.

Fougueux, du celte, *fo*, *feu*, chaleur, ardeur; d'où le latin *focus*, foyer. C'est donc

littéralement ce qui part, agit avec l'explosion, l'éclat, la violence du feu, et d'un *grand* feu selon la valeur de sa terminaison.

La vigueur de l'essor et la rapidité de l'action sur un objet, caractérisent l'*impétuosité*. L'énergie et la rapidité constante des mouvemens, distinguent la *véhémence*. L'excès et l'abus ou les ravages de la force dénoncent la *violence*. La violence et l'éclat de l'explosion signalent la *fougue*.

Une bravoure *impétueuse* fait une belle action. Un caractère *véhément* exécute avec une grande vivacité de grandes choses. Une humeur *violente* se porte à tous les excès. Un homme *fougueux* fait de grands écarts.

Un style *impétueux* est très-rapide, et souvent trop; il va par bonds et souvent au hasard. Un discours *véhément* va droit à ses fins, et avec toute la rapidité propre à accélérer le succès. Une satyre qui ne ménage et ne respecte rien dans son audace emportée, est *violente*. L'ode inspirée par un véritable enthousiasme, est *fougueuse*.

Impétueux et *véhément* ne s'appliquent qu'au mouvement et à ses causes; avec cette différence que le mouvement *impétueux* est plus précipité et moins durable ou moins égal que celui de la *véhémence*. *Violent* se dit de tout genre d'excès et d'abus de la force. *Fougueux* ne tombe que sur les êtres animés ou personnifiés.

Impétueux et *véhément* se prennent au figuré, en bonne ou mauvaise part. *Violent* ne se prend qu'en mauvaise part, si ce n'est

dans quelques applications détournées. *Fougueux* ne se prend guère qu'en mauvaise part, si ce n'est quand il s'agit d'un raisonnable enthousiasme. (R.)

608. *Impoli*, *Grossier*, *Rustique.*

C'est un plus grand défaut d'être *grossier*, que d'être simplement *impoli*; et c'en est encore un plus grand d'être *rustique.*

L'*impoli* manque de belles manières; il ne plaît pas. Le *grossier* en a de désagréables; il déplaît. Le *rustique* en a de choquantes; il rebute.

L'*impolitesse* est le défaut des gens d'une médiocre éducation : la *grossièreté* l'est de ceux qui en ont eu une mauvaise; la *rusticité* l'est de ceux qui n'en ont point eu.

On souffre l'*impoli* dans le commerce du monde : on évite le *grossier* : on ne se lie point du tout avec le *rustique.* (G.)

609. *Impôt*, *Imposition*, *Tribut*, *Contribution*, *Subside*, *Subvention*, *Taxe*, *Taille.*

Impôt, *impost*, lat. *impositum*, ce qui est *posé*, *mis*, *assis sur. Imposition*, l'action d'*imposer*; l'acte par lequel on *impose*, l'*impôt* considéré relativement à cet acte. Ces mots expriment particulièrement, par leur valeur propre, l'assiète de la charge.

Tribut, en latin *tributum*, exprime le partage fait, accordé, assigné à la puissance, selon le sens du verbe *tribuere. Contribution* marque le concours de ceux qui contribuent,

chacun pour leur contingent, à cette charge, avec un rapport particulier à la levée ou au payement.

Subside, lat. *subsidium*, désigne un soutien, un appui, une aide; et indique un acte volontaire, et un impôt subsidiaire ou secondiaire.

Subvention, du latin *subvenire* (venir au secours), marque le secours, l'aide, l'assistance dans un besoin pressant, dans les nécessités de l'état.

Taxe, du celte *tas*, *amas*, élévation, marque le degré, la quotité, le *taux*, le prix en argent auquel les personnes sont taxées ou imposées par le règlement. Ce mot indique une estimation et la fixation de l'*impôt*.

Taille vient de *tal*, couper, diviser. Les collecteurs qui ne savoient pas écrire, marquoient sur des *tailles* de bois par des *entailles*, ce qu'ils recevoient d'une *imposition*; de-là, dit-on, la dénomination de *taille*.

L'*impôt* est la *charge imposée*, en vertu de la confédération sociale et selon la nature des choses, sur les revenus particuliers, pour former un revenu public, essentiellement affecté aux dépenses nécessaires à la sûreté, à la stabilité, à la prospérité de l'état.

L'*imposition* est un tel *impôt* particulier, ou une telle portion du revenu public, établi en tel tems, de telle manière, avec telles conditions. Les *impositions* embrassent toutes les institutions de ce genre, et désignent particulièrement des charges variables, ajoutées à l'*impôt* primitif et permanent.

Le *tribut* est un droit *attribué* au prince sur ceux qui lui sont soumis, selon des institutions, des conventions, des traités, des règles particulières.

La *contribution* est proprement tel *tribut extraordinaire* additionnel, particulier, variable, payable par tel ordre de *personnes* qui *contribuent* au même objet. Elle est au *tribut* ce que l'*imposition* est à l'*impôt*.

Le *subside* est le secours accordé à celui qui le reçoit par ceux qui le payent. Si ce *subside* est l'*impôt* même, c'est l'*impot* tel que les peuples ont consenti à le payer, mais rigoureusement un *impôt* secondaire ou auxiliaire.

La *subvention* est une *imposition* auxiliaire ou une augmentation d'*impôt* accordée ou exigée dans une nécessité pressante et seulement pour cette nécessité. C'est proprement un secours fait pour cesser avec le besoin.

La *taxe* est proprement une *imposition* extraordinaire en deniers ou sommes déterminées et proportionnelles, mise, dans certains cas, sur certaines personnes.

La *taille* est une *imposition* particulière sur la *roture*, et dans son origine une *capitation*, comme je l'ai fait remarquer. Mais on dit quelquefois les *tailles* en général, pour désigner en gros des *impositions* mises, ce semble, à titre de dépendance particulière, sur le peuple, ou plutôt des contributions populaires, variables, réparties et réglées sous une forme de *taxe*. Il semble qu'en usant de

ce

ce mot, on veuille affecter une sorte de note aux personnes.

L'*impôt* est payé par le *citoyen*, comme membre de la société. On fait l'histoire économique de l'*impôt*, et le détail historique des *impositions* : j'aurois fondu l'une et l'autre dans l'*histoire des finances*, partie de l'*histoire générale*, sans laquelle il n'y a point d'histoire.

Le *tribut* et les *contributions* sont payés par les sujets, les vassaux, les vaincus, et même des princes souverains, comme un gage de dépendance.

Le *subside* est payé par un peuple politiquement libre ou considéré comme tel, parce qu'il s'impose lui-même. Une puissance absolument indépendante paye des *subsides* à une autre puissance.

La *subvention* est payée passagèrement à la nécessité, par le citoyen comme par le sujet, et par les peuples politiquement libres comme par les autres. Les dons gratuits extraordinaires sont des espèces de *subventions*.

Les *taxes* sont payées par les sujets ou par certaine classe de sujets. Par-là, on entend les *taxes* régulières, fixes et permanentes, créées sans le concours des peuples.

Les *tailles* sont payées par le peuple, ainsi qu'elles l'ont été par des vassaux ou par des serfs. Les seigneurs levoient des *tailles* dans leurs domaines. (R.)

610. *Imprécation, Malédiction, Exécration.*

L'*imprécation* est, à la lettre, l'action de prier contre, du latin *precatio*, action de prier, et *in*, contre. La *malédiction* est l'action de maudire : du lat. *dictio*, action de dire, et *malè*, mal. L'*exécration* est l'action d'*exécrer :* du latin *secratio*, *consecratio*, action de sacrer, ou consacrer, et *ex*, dehors. *Exécration* exprime deux actions différentes, celle de perdre la qualité de *sacré*, et celle d'attirer ou provoquer contre quelqu'un la vengeance divine. Dans un sens relâché, il désigne encore une sainte horreur, l'horreur la plus profonde, ou même l'action digne de cette horreur. Il s'agit de l'*exécration* qui réclame la colère du ciel contre un objet.

L'*imprécation* invoque la puissance contre un objet; la *malédiction* prononce son *malheur;* l'*exécration* le dévoue à la vengeance céleste.

Celui qui abuse indignement et impunément de son pouvoir contre celui qui ne peut se défendre, s'attire des *imprécations :* le foible opprimé ne peut qu'appeler au secours. Celui qui se complaît dans le mal qu'il fait aux autres ou même dans celui qu'il leur voit souffrir, s'attire des *malédictions :* la plainte dédaignée se change en cris de haine. Celui qui viole audacieusement ce qu'il y a de plus sacré, s'attire des *exécrations :* le sacrilège est proprement et rigoureusement *exécrable.*

L'*imprécation* part de la colère et de la

foiblesse : la *malédiction* vient aussi de la justice et de la puissance : l'*exécration* naît d'une horreur religieuse, et c'est pourquoi ce sentiment s'appelle aussi *exécration*, comme quand on dit avoir en *exécration*. (R.)

611. *Imprévu, Inattendu, Inespéré, Inopiné.*

Imprévu, ce qui arrive sans que nous l'ayons *prévu*. *Inattendu*, ce qui arrive sans que nous nous y soyons *attendus*. *Inespéré*, ce qui arrive que nous n'osions *espérer*. *Inopiné*, ce qui arrive subitement, sans que nous ayons pu l'*imaginer* ou y *songer*. *Inopiné* vient de *pen*, *penser*, imaginer, songer. Voyez *attendre* et *espérer*. *Prévoir*, voir d'avance, dans l'avenir.

Imprévu regarde les choses qui forment l'objet particulier de notre *prévoyance*; tels sont les évènemens intéressans qui surviennent dans nos affaires, nos entreprises, notre fortune, notre santé : nous tâchons de les prévoir, pour nous précautionner, nous prémunir, nous régler, nous conduire.

Inattendu regarde les choses qui forment l'objet particulier de notre *attente*; tels sont les évènemens ordinaires qui doivent naturellement arriver, qui sont dans l'ordre commun, auxquels nous sommes plus ou moins préparés. La visite d'une personne avec qui vous n'êtes pas en société ou en relation d'affaires, est *inattendue*.

Inespéré regarde les choses qui forment l'objet de nos *espérances*, et par conséquent de nos desirs : tels sont les évènemens agréables

qui nous délivrent d'une peine, qui nous procurent un plaisir, qui contribuent à notre satisfaction : nous les desirons, nous y croyons.

Inopiné regarde les choses qui font le sujet de notre *surprise ;* tels sont les évènemens extraordinaires qui surpassent notre conception, contrarient nos idées, ne nous tombent pas dans l'esprit, et qui arrivent à l'improviste : nous n'y songions pas, nous ne les imaginions pas, nous n'y étions nullement préparés, nous avons peine à y croire. La chute subite d'un bâtiment neuf est *inopinée.*

Tout est *imprévu* pour qui ne s'occupe de rien. Tout est *inattendu* pour qui ne compte sur rien. Tout est *inespéré* pour qui n'oseroit se flatter de rien. Tout est *inopiné* pour qui ne sait rien. (R.)

612. *Impudent, Effronté, Ehonté.*

Impudent qui n'a point de *pudeur. Effronté*, qui n'a point de *front. Ehonté*, qui n'a point de *honte.*

L'*impudent* brave avec une excessive effronterie, les lois de la bienséance, et viole de gaîté de cœur l'honnêteté publique. L'*effronté*, avec une hardiesse insolente, affronte ce qu'il devroit craindre, et franchit les bornes posées par la règle, la raison, la société. L'*éhonté*, avec une extrême impudence, se joue de l'honnêteté et de l'honneur, et livrera son front à l'infamie aussi tranquillement qu'il livre son cœur à l'iniquité.

L'*impudent* n'a point de décence ; il ne respecte ni les choses, ni les hommes, ni lui.

L'*effronté* n'a point de considération; il ne connoît ni frein, ni bornes, ni mesure. L'*éhonté* n'a plus de sentiment; il n'y a rien qu'il n'ose, qu'il ne brave, qu'il ne viole de sang-froid.

L'*impudent* a secoué le premier des freins qui nous est imposé pour nous retenir dans la bonne voie et nous détourner du mal; la *pudeur*. L'*effronté* a surmonté le sentiment qui naturellement nous contient dans les bornes de la modération; la *crainte*. L'*éhonté* a rompu depuis le premier jusqu'au dernier des liens qui nous empêchent du moins de donner dans les excès et de nous y complaire; la *honte* et la *crainte de la honte*. (R.)

613. *Inadvertence, Inattention.*

J'aurois négligé d'assigner la différence de ces termes, si je n'avois vu des vocabulistes définir l'*inadvertence* un défaut d'attention, une action commise sans attention aux suites qu'elle peut avoir. Il me semble que c'est-là précisément l'*inattention* et nullement l'*inadvertence*.

Selon la valeur propre des mots, l'*inadvertence* désigne le défaut ou la faute de n'avoir pas tourné ou porté ses regards sur un objet, de manière qu'on n'a pu traiter la chose comme elle l'exigeoit; et l'*inattention*, le défaut ou la faute de n'avoir pas *tendu*, et fixé sa pensée sur un objet, de manière à pouvoir traiter la chose comme on le devoit. Vous voyez une personne, et vous n'*attendez* pas à savoir les égards que vous devez observer; si vous la *heurtez*, c'est une *inattention*. Vous

n'*apercevez* pas cette personne, et vous n'êtes pas *averti* de l'attention que vous devez y faire; si vous la choquez, c'est une *inadvertence*.

Dans l'*inadvertence*, vous n'avez pas pris garde, mais vous n'étiez point averti; dans l'*inattention*, vous étiez averti de prendre garde, et vous ne l'avez pas fait. Dans le premier cas, vous auriez pu, vous auriez dû dans le second, éviter la faute. L'*inadvertence* est un accident involontaire; l'*inattention* est une négligence répréhensible. Cependant, l'*inadvertence*, si vous avez pu et dû la prévenir, est un tort comme l'*inattention*. Il y aura un défaut de prévoyance dans l'*inadvertence;* il y a dans l'*inattention* un défaut de soin.

Un homme abstrait, absorbé dans ses abstractions, est sujet à de grandes *inadvertences;* il ne voit ni n'entend. Un homme distrait, emporté par ses distractions, est sujet à de grandes *inattentions*; il voit sans remarquer, il entend sans distinguer.

Les gens vifs tombent dans des *inadvertences;* ils vont à leur but sans regarder autour d'eux. Les esprits légers tombent dans des *inattentions*; ils sont à peine tournés vers un objet qu'ils en regardent un autre.

Avec de fréquentes *inadvertences*, vous passerez pour étourdi dans la société : avec de fréquentes *inattentions*, vous passerez pour impoli.

614. *Inaptitude, Incapacité, Insuffisance, Inhabileté.*

Au lieu d'*inhabileté*, terme de Jurisprudence consacré uniquement à désigner un défaut qui vous prive d'un droit, vous exclut d'une possession, vous interdit un exercice, je voudrois dire *inhabileté*, pour exprimer le contraire d'*habileté* dans toute la force et l'étendue de ce dernier mot. *Malhabileté* dit plus, car il exprime l'idée de *mal* faire. Sans avoir la prétention de former des mots nouveaux ou de changer les mots établis, et sans tirer à conséquence, je risquerai, dans cet article, *inhabileté*, selon l'esprit de l'Ortographe française, pour exprimer un défaut particulier qui n'est point l'*inhabileté* proprement dite; et qui n'est pas tout-à-fait la *malhabileté*. D'ailleurs, en expliquant l'*inhabileté*, c'est au fond l'*habileté* que j'expliquerai.

L'*inaptitude* est le contraire de l'*aptitude*; et l'*aptitude* est une disposition naturelle et particulière qui rend fort propre à une chose. *Ap*, *hap*, signifie saisir, *haper*, prendre subitement, et par dérivation, comprendre: *aptus* signifie propre et plus propre qu'un autre à une chose, qui saisit vîte, qui comprend aussi-tôt, qui convient bien.

L'*incapacité* est le contraire de la *capacité*, et la *capacité* est une faculté assez grande pour pouvoir saisir, embrasser, et contenir son objet. *Cap* désigne la main, l'action de la main qui prend, contient, exécute, et par

analogie la faculté de concevoir, de comprendre, d'exécuter : c'est le sens propre du latin *capax* (capable) et de sa nombreuse famille.

L'*insuffisance* est le contraire de la *suffisance*, prise dans son vrai sens ; et la *suffisance* est le pouvoir proportionnel ou la possession des moyens nécessaires pour réussir. De *fac*, faire, et de *sub*, les Latins ont formé *sufficere*, à la lettre *faire assez*, suffire, être au pair, avoir ou fournir ce qu'il faut.

L'*inhabileté*, ou, d'une manière positive et plus forte, la *malhabileté*, est le contraire de l'*habileté ;* et l'*habileté* est cette qualité par laquelle une puissance exercée réunit à la supériorité d'intelligence la facilité de l'exécution.

L'*inaptitude* exclut tout talent ; l'*incapacité*, tout pouvoir et tout espoir ; l'*insuffisance*, des moyens proportionnés à la fin ; l'*inhabileté*, le talent et l'art qui, dans les difficultés, font les bons et prompts succès.

Avec de l'*inaptitude*, il ne faut entreprendre que des choses aisées et simples. Avec de l'*incapacité*, il ne faut pas entreprendre. Avec de l'*insuffisance*, il faut peser avant que d'entreprendre. Avec de l'*inhabileté*, il faut travailler et acquérir pour entreprendre des choses difficiles. (R.)

615. *Incendie*, *Embrasement*.

Je trouve dans un dictionnaire que l'*incendie* est un grand *embrasement*, et l'*embrasement* un grand *incendie*. Vaugelas remarque

que les bons écrivains du tems du cardinal du Perron et de Coeffeteau, évitoient le mot d'*incendie;* et même que les plus exacts de son tems préféroient celui d'*embrasement.* Selon lui, *embrasement* se dit d'un feu mis au hasard, et *incendie*, d'un feu mis à dessein. Présentement, observe Bouhours, *incendie* n'est pas moins usité dans le sens d'*embrasement.*

Un corps est proprement *embrasé*, lorsqu'il est pénétré de feu, dans toute sa substance, sans que ce feu s'élance au-dessus de sa surface; circonstance qui distingue le corps *enflammé.* Le feu, lorsqu'il a pénétré toutes les parties d'une grande masse ou d'un amas de choses, forme l'*embrasement*, proprement dit; comme il faut que tout brûle ou que tout soit en feu pour former le *brâsier.* L'*embrasement* est donc une sorte de conflagration ou de combustion totale, ou plutôt un feu général. L'*incendie*, au contraire, a des progrès successifs : il s'allume, il s'accroît, il se communique, il gagne, il *embrase* des masses énormes, des maisons, des villages, des bois, des forêts.

Une étincelle allume un *incendie*, et l'*incendie* produit un vaste *embrasement.* L'*incendie* est un courant de feu; l'*embrasement* présente un brâsier ardent. L'*incendie* porte, lance de toute part les flammes; dans l'*embrasement*, le feu est par-tout, tout brûle, tout se consume.

L'*incendie* de Rome par Néron commença dans la partie du cirque adossée au Mont Palatin et au Mont Cœlius. Faute de remparts et

d'édifices revêtus de gros murs, et par le concours actif d'une foule d'incendiaires, l'*embrasement* fut bientôt général; l'*incendie* dura six jours et six nuits.

Il est inutile d'observer que ces mots, employés au figuré, se distinguent par les mêmes différences. Une guerre qui s'allume successivement entre plusieurs puissances, une révolte qui gagne d'une province à l'autre, forment des *incendies*. Une guerre qui est allumée tout à-la-fois en divers pays, une révolte qui a éclaté tout d'un coup dans plusieurs provinces, sont des *embrasemens*.

Enfin, le mot *incendie* désigne proprement par sa terminaison ce qui est, l'état où est la chose; et *embrasement*, l'action, la cause, ce qui fait que la chose est dans cet état. (R.)

616. *Incertitude*, *Doute*, *Irrésolution*.

Dans le sens où ces mots sont synonymes, ils marquent tous les trois une indécision: mais l'*incertitude* vient de ce que l'évènement des choses est inconnu; le *doute* vient de ce que l'esprit ne sait pas faire un choix; et l'*irrésolution* vient de ce que la volonté a de la peine à se déterminer.

On est dans l'*incertitude* sur le succès de ses démarches; dans le *doute* sur ce qu'on doit faire, et dans l'*irrésolution* sur ce qu'on veut faire.

L'homme sage ne sort guère de l'*incertitude* sur l'avenir, du *doute* sur les opinions, et de l'*irrésolution* sur les engagemens. (B.)

617. *Inclination, Penchant.*

L'*inclination* dit quelque chose de moins fort que le *penchant*. La première nous porte vers un objet, et l'autre nous y entraîne.

Il me semble aussi que l'*inclination* doive beaucoup à l'éducation, et que le *penchant* tienne plus du tempérament.

Le choix des compagnies est essentiel pour les jeunes gens, parce qu'à cet âge on prend aisément les *inclinations* de ceux qu'on fréquente. La nature a mis dans l'homme un *penchant* insurmontable vers le plaisir; il le cherche même au moment qu'il croit se faire violence.

On donne ordinairement à l'*inclination* un objet honnête; mais on suppose celui du *penchant* plus sensuel, et quelquefois même honteux. Ainsi, l'on dit qu'un homme a de l'*inclination* pour les arts et pour les sciences; qu'il a du *penchant* à la débauche et au libertinage. (G.)

618. *Incroyable, Paradoxe.*

On se sert d'*incroyable* en fait d'évènemens, et de *paradoxe* en fait d'opinions. On raconte des choses *incroyables :* on propose des *paradoxes*.

Le peuple et les enfans ne trouvent rien d'*incroyable*, lorsque c'est leurs maîtres qui parlent. Une proposition nouvelle, quoique vraie, risque d'être traitée de *paradoxe;* tandis qu'une vieille opinion, quoique extravagante, conserve tout son crédit. (G.)

619. *Inculper*, *Accuser*.

Du lat. *culpa*, faute, coulpe, vient le verbe *culpare*, imputer à faute, imputer une faute, c'est-à-dire, *inculper*. La racine des verbes *cudere*, *cudare*, frapper, battre, imprimer, a servi à exprimer figurément l'idée de frapper quelqu'un par des paroles, des reproches, des censures, et c'est le sens littéral du verbe *accusare*, *accuser*.

Dans le style du palais, *inculper* a sur-tout le sens particulier d'impliquer, de mêler quelqu'un dans une mauvaise affaire. Le sens rigoureux d'*accuser*, est de dénoncer ouvertement et de traduire quelqu'un devant un juge, comme auteur ou coupable d'un délit, pour en poursuivre la punition.

L'*inculpation* n'est qu'une allégation et un reproche; l'*accusation* est un acte formel, et une action criminelle.

On *inculpe* proprement en matière légère; il s'agit d'une *faute*. On *accuse* sur-tout en matière plus ou moins grave; on *accuse* d'une mauvaise action, d'un vice.

On *inculpe*, soit en imputant ce qui est réellement faute, soit en imputant à faute ce qui ne l'est peut-être pas. On *accuse* d'un mal réel, d'une action mauvaise, d'une chose réellement répréhensible, ou *reprochable*.

L'*inculpation* a l'air d'être arbitraire, précaire, conjecturale : l'*accusation* est décidée, prononcée, ferme. On impute en *inculpant*; on attaque en *accusant*.

On croit voir une sorte de malice dans l'*in-*

culpation ; et dans l'*accusation* une sorte de *malveillance.* (R.)

620. *Incurable, Inguérissable.*

Cure (lat. *cura*, soin) désigne proprement le traitement du mal. *Guérison* (du theuton *warren*, garder, conserver, maintenir, rétablir) exprime à la lettre le rétablissement de la santé. Le premier de ces mots annonce donc plutôt le moyen, et l'autre l'effet. Ainsi, le mot *incurable* est celui qui résiste à tous les remèdes ; et la maladie *inguérissable*, celle qui ne laisse aucun espoir de salut.

La *cure* est l'ouvrage de l'art, ou elle est censée l'être : la guérison appartient bien autant à la nature qu'à l'art ; elle s'opère quelquefois sans remède, et même malgré les remèdes. Ainsi, le mal *incurable* est celui contre lequel tous les efforts de l'art ne peuvent rien ; et la maladie *inguérissable*, celle contre laquelle la nature et l'art ne peuvent pas davantage.

La faim et la soif, dit Nicole, sont des maladies mortelles : les causes en sont *incurables ;* et si l'on n'en arrête l'effet pour quelque tems, elles l'emportent sur tous les remèdes. L'homme est toujours mourant d'une maladie *inguérissable* et toujours croissante : sa nature est de se détruire.

Je dis plutôt d'un mal qu'il est *incurable,* et d'une maladie qu'elle est *inguérissable*, parce que le mal n'attaque quelquefois que des organes ou des fonctions qui ne sont pas nécessaires à la vie et même à la santé, au lieu que

la maladie attaque la santé même, si ce n'est pas toujours la vie. Or, la *cure* détruit bien le mal, mais c'est proprement la *guérison* qui rend la santé. Ainsi, le mal *incurable* n'est pas toujours funeste et mortel; il n'en est pas de même de la maladie *inguérissable*. On vit avec des maux *incurables*; quant à la maladie *inguérissable*, on en meurt.

La *cure* regarde proprement le mal, elle le combat; la *guérison* regarde la personne, elle lui rend la santé. Ainsi, le mal est plutôt *incurable* et la maladie *inguérissable*. Un mal ne sera pas *incurable*, tandis que le malade, par sa mauvaise conduite, est *inguérissable*.

Malade en état si piteux,
Dites-vous, est *inguérissable*,
Et puis que faire d'un goutteux ?
La *goutte* est un mal *incurable*.

(R.)

621. *Indemniser, Dédommager.*

La racine commune de ces deux mots est *dam*, mal, tort, préjudice, perte, dommage. Ils signifient mettre quelqu'un hors de perte, réparer le mal ou le tort qu'il a essuyé, l'affranchir de dommage. *Indemniser*, terme de palais, c'est *dédommager* quelqu'un d'une perte en vertu d'une obligation, d'un titre quelconque par lequel on étoit engagé. Les *indemnités* sont dans l'ordre de la justice, de l'équité, de la probité, du calcul; les *dédommagemens* sont accordés par la bonté, par la bienveillance, par la pitié, par la charité, si toutefois ils ne sont

pas rigoureusement dus. L'*indemnité* est par elle-même plus rigoureuse et plus égale que le *dédommagement* : le *dédommagement* peut être plus ou moins foible ou léger, eu égard à la perte que l'*indemnité* doit couvrir. On *indemnise* en argent ou en valeurs égales des pertes ou des privations appréciables en argent ou en valeurs égales, celui qui ne doit pas les supporter : on *dédommage* par des compensations quelconques, des pertes ou des privations de toute espèce, celui-là même à qui on auroit pu les laisser supporter. L'*indemnité* vous rend la même somme de fortune : le *dédommagement* tend à vous rendre une somme semblable d'avantages ou de bonheur.

Un propriétaire *indemnise* son fermier dans les cas majeurs, suivant les conventions. Le riche *dédommage*, par bienfaisance, le pauvre d'une perte fâcheuse. (R.)

622. *Indifférence*, *Insensibilité.*

Ces deux termes, étant appliqués à l'ame, la peignent également comme n'étant point émue par l'impression des objets extérieurs, qui semblent destinés à l'émouvoir. (B.)

L'*indifférence* est à l'ame, ce que la tranquillité est au corps; et la léthargie est au corps, ce que l'*insensibilité* est à l'ame : ces dernières modifications sont, l'une et l'autre, l'excès des deux premières, et par conséquent également vicieuses.

L'*indifférence* chasse du cœur les mouvemens impétueux, les desirs fantastiques, les inclinations aveugles; l'*insensibilité* en ferme

l'entrée à la tendre amitié, à la noble reconnoissance, à tous les sentimens les plus justes et les plus légitimes.

L'*indifférence*, détruisant les passions ou plutôt naissant de leur non existence, fait que la raison sans rivales, exerce plus librement son empire : l'*insensibilité*, détruisant l'homme lui-même, en fait un être sauvage et isolé, qui a rompu la plupart des liens qui l'attachoient au reste de l'univers.

Par l'*indifférence* enfin, l'ame tranquille et calme ressemble à un lac, dont les eaux, sans pente, sans courant, à l'abri de l'action des vents, et n'ayant d'elles-mêmes aucun mouvement particulier, ne prennent que celui que la rame du batelier leur imprime : et rendue léthargique par l'*insensibilité*, elle est semblable à ces mers glaciales, qu'un froid excessif engourdit jusques dans le fond de leurs abîmes, et dont il a réellement endurci la surface, que les impressions de tous les objets qui la frappent y meurent, sans pouvoir passer plus avant, et même sans y avoir causé le moindre ébranlement, ni l'altération la plus légère.

L'*indifférence* fait des sages, et l'*insensibilité* fait des monstres. (*Encycl.* VII. 787.)

623. *Indolent, Nonchalant, Paresseux, Négligent, Fainéant.*

On est *indolent*, par défaut de sensibilité, *nonchalant*, par défaut d'ardeur; *paresseux*, par défaut d'action; *négligent*, par défaut de soin.

Rien ne pique l'*indolent ;* il vit dans la tranquillité et hors des atteintes que donnent les fortes passions. Il est difficile d'animer le *nonchalant* ; il va mollement et lentement dans tout ce qu'il fait. L'amour du repos l'emporte, chez le *paresseux*, sur les avantages que procure le travail. L'inattention est l'apanage du *négligent ;* tout lui échappe, et il ne se pique point d'exactitude.

L'*indolence* émousse le goût; la *nonchalance* craint la fatigue ; la *paresse* fuit la peine ; la *négligence* apporte les délais, et fait manquer l'occasion.

Je crois que l'amour est de toutes les passions la plus propre à vaincre l'*indolence*. Il me semble qu'on surmonte plus aisément la *nonchalance* par la crainte du mal, que par l'espérance du bien. L'ambition fut toujours l'ennemie mortelle de la *paresse*. Des intérêts personnels et considérables ne souffrent point de *négligence*. (G.)

De *dol* (peine, fatigue, douleur), *indolent*, qui n'aime pas la peine, qui ne se met en peine de rien. De *cal* (chaud, chaleur), *nonchalant*, qui manque de chaleur, d'ardeur. De *lég* (amasser, cueillir, soigner, choisir), *négligent* qui laisse aller les choses, qui n'y donne point les soins convenables. De *peg* (poix, ce qui attache), le latin *piger*, *paresseux*, qui reste comme il est, qui ne se remue pas. De *fais* (faire), et *néant* (rien), *fainéant*, qui ne fait rien, qui ne veut rien faire.

L'*indolent* craint la peine, il n'aime que la tranquillité. Le *nonchalant* craint la fatigue,

il n'aime qu'un doux loisir. Le *négligent* craint l'application, il n'aime que la dissipation. Le *paresseux* craint l'action, il n'aime rien tant que le repos; le *fainéant* craint le travail, il n'aime que l'oisiveté.

Faute de passions, de desirs, de goûts, d'appétits vifs, l'*indolent* ne prend point de part ou d'intérêt aux choses : s'il agit, il ne s'agite pas, ou ne s'agite pas assez pour en souffrir; et c'est ce qui constitue la tranquillité. Faute de chaleur, d'empressement, d'activité, d'énergie, le *nonchalant* n'a pas cœur à l'ouvrage : lâche et lent, s'il agit, c'est à son aise ou à loisir : et s'il prend la peine que la difficulté des choses exige, il se tient toujours fort loin de l'excès. Faute de zèle, de vigilance, de soin, de tenue, le *négligent* ne fait rien que trop tard et à demi : ce n'est point à faire qu'il se refuse, c'est à faire une chose qui demande de l'application, ou à donner à la chose l'application qu'elle demande; il évite, par la distraction, la gêne et l'ennui. Faute de ressort, de courage, de volonté, de résolution, le *paresseux* reste comme il est, plutôt que de se mouvoir même pour être mieux, et lors même qu'il le voudroit : l'inaction est son élément; cette inaction presque absolue, qui exclut jusqu'à l'action douce et uniforme qu'admet la tranquillité. Faute de bonne volonté, d'émulation, d'habitude, d'ame, le *fainéant* reste là, désœuvré, non comme le *paresseux* qui n'a pas la force d'entreprendre, mais parce qu'il a une volonté décidée de ne rien faire : il ne fait rien,

même quand il fait quelque chose ; sa manière est de végéter, ou plutôt il croupit.

L'*indolence* semble prendre sa source dans une sorte d'apathie, dans l'indifférence ; la *nonchalance*, dans la froideur du tempérament, dans la langueur des organes ; la *négligence*, dans l'insouciance, dans la légèreté de l'esprit ; la *paresse*, dans un sorte d'inertie, dans une grande mollesse ; la *fainéantise*, dans la lâcheté de l'ame, dans une *éducation* et une vie oiseuse.

L'abbé Girard a sur ces termes, à peu de chose près, le même fonds d'idées : peut-être étoit-il à propos de les approfondir et de les développer davantage. Dans deux articles différens, il semble même confondre le *nonchalant* et le *paresseux*. Le *nonchalant*, dit-il, va mollement et lentement dans tout ce qu'il fait ; il craint la fatigue ; et le *paresseux* craint la peine et la fatigue ; il est lent dans ses opérations.

Cet écrivain estime qu'on est *indolent*, par défaut de sensibilité ; j'aimerois mieux dire par *indifférence* : car le propre de l'*indolent* est de ne se mettre en peine de rien, ou de se refuser à la peine, ce qui le suppose nécessairement indifférent et non pas nécessairement insensible. Cette *indifférence* naîtra de différentes causes, ou d'une mollesse qui reçoit bien les impressions, mais qui ne répond pas faute de ressort ; ou d'une insensibilité stupide contre laquelle tout aiguillon s'émousse ; ou d'une sorte d'impassibilité par laquelle l'ame,

élevée au-dessus de toute atteinte, jouit d'une paix inaltérable. (R.)

624. *Industrie, Savoir-faire.*

L'*industrie* est un tour ou une adresse de la conduite; le *savoir-faire* est un avantage d'art ou de talent.

Dans la nécessité, la ressource de l'*industrie* est plus prompte; celle du *savoir-faire* est plus sûre.

On nomme chevaliers d'*industrie* ceux qui, sans biens, sans emplois, sans métier, vivent néanmoins dans le monde d'une façon honnête, quoiqu'aux dépens d'autrui. Il y a dans tous les états un *savoir-faire*, qui en augmente les profits et les honneurs, et qui s'acquiert plus par pénétration que par maximes. (G.)

625. *Ineffable, Inénarrable, Indicible, Inexprimable.*

Ineffable, de *fari*, *effari*, parler, proférer. *Inénarrable*, de *narrare*, narrer, raconter. *Indicible*, de *dicere*, dire, mettre au jour. *Inexprimable*, d'*exprimere*; exprimer, représenter fidèlement par la parole.

Ainsi donc on ne peut proférer le mot, parler de la chose, qui est *ineffable*; on se tait. On ne peut raconter les faits, rapporter dans toutes leurs circonstances les choses qui sont *inénarrables*; on les indique à peine. On ne peut dire, mettre dans tout son jour ce qui

est *indicible ;* on le fait entendre. On ne peut exprimer, peindre au naturel ce qui est *inexprimable ;* on ne fait que l'affoiblir.

A l'égard des choses *ineffables*, il nous manque l'intelligence des choses ou la liberté d'en parler. A l'égard des choses *inénarrables*, il nous manque la faculté de les concevoir ou bien de les expliquer et de les développer entièrement. A l'égard des choses *indicibles*, il nous manque des idées nettes et des paroles convenables. A l'égard des choses *inexprimables*, il nous manque la force des couleurs ou la suffisance du discours.

C'est le mystère qui rend la chose *ineffable.* C'est le merveilleux qui rend la chose *inénarrable.* C'est le charme secret qui rend la chose *indicible.* C'est la force ou l'intensité qui rend la chose *inexprimable.*

Les attributs de Dieu, les mystères de la religion, les graces divines, les secrets de la Providence, etc., sont *ineffables :* nous ne les comprenons pas, nous ne les pénétrons pas, nous en parlons mal.

Les grandeurs et la gloire de la Divinité ; les merveilles de la nature, les prodiges de la création, les ravissemens de la béatitude, ces voies miraculeuses de la Providence, tous ces objets élevés au-dessus de l'esprit et du langage humain, sont *inénarrables.* Saint Paul, ravi au troisième ciel, y voit des choses *inénarrables.*

Les sentimens et les sensations, leur douceur et leur charme, les délices et les vo-

luptés, l'attrait et la suavité de la grace, le *je ne sais quoi* que l'on sent si bien sans pouvoir en démêler la vertu, c'est ce qu'on qualifie d'*indicible*: on dit un plaisir, une satisfaction, une joie *indicibles*; on sent tout cela, mais on ne peut pas dire, définir, expliquer ce que c'est.

Tout ce qui est au-dessus de l'expression, tout ce qui est si fort, si extraordinaire que la langue ou le discours ne peut le rendre sans l'affoiblir, tout cela est *inexprimable*.

Ineffable et *inénarrable* sont du style religieux; ils seroient bons dans tous les genres de sublime. *Indicible* est un mot de conversation; il faut l'y laisser, mais on pouvoit l'étendre à tout ce qui ne peut ou ne doit pas être dit. *Inexprimable* est usité dans tous les styles, et devroit favoriser *exprimable*. (R.)

626. *Ineffaçable*, *Indélébile*.

Ineffaçable est un mot purement français, formé du verbe *effacer*, changer la face, altérer les formes, défigurer les traits, rendre méconnoissable. *Indélébile* est un mot purement latin, du verbe *delere*, renverser de fond en comble, ruiner, perdre tout-à-fait, détruire entièrement. Les théologiens qui parlent si souvent latin en français, ont dit un *caractère indélébile*.

Ineffaçable désigne donc proprement l'*apparence* de la chose empreinte sur une autre: lorsque cette apparence doit toujours être sensible, la chose est *ineffaçable*. *Indélébile* désigne proprement la *tenacité* d'une chose

adhérente à une autre : lorsque cette adhérence est indestructible, la chose est *indélébile.*

Ainsi la forme est vraiment *ineffaçable*, et la matière *indélébile*. Rien ne fera disparoître aux yeux la marque, l'empreinte *ineffaçable* ; rien n'enlèvera de dessus un corps l'enduit, la matière *indélébile* qui le couvre. L'écriture sera donc *ineffaçable*, et l'encre *indélébile* : quoique l'encre soit *indélébile*, l'écriture ne sera pas *ineffaçable*, vous pouvez encore altérer et rayer les mots. (R.)

627. *Ineffectif*, *Inefficace.*

Des promesses, des paroles, des prédictions, des signes, sont simplement *ineffectifs* quand l'effet manque ; car il ne leur appartient pas de produire l'évènement. Des causes, des agens, des facultés, des moyens sont *inefficaces*, quand ils n'ont point leur effet, car ils concouroient du moins à produire l'évènement. Vous direz d'un projet, d'un dessein, qu'il est *ineffectif;* et d'un secours, d'un remède, qu'il est *inefficace.* Une *velléité* qui se borne à un desir fugitif, et qui n'a point de puissance, est *ineffective :* une volonté qui se réduit en acte, mais qui échoue, est *inefficace.* L'abbé de Rancé a parlé de ces *velléités*, de ces desirs, de ces intentions sans vertu, quand il a employé l'épithète d'*ineffectif.* Dans ce sens, ce mot seroit utile. (R.)

628. *Inexorable, Inflexible, Impitoyable, Implacable.*

Inexorable, qu'on ne gagne point, qu'on ne peut fléchir par les prières : du latin *orare*, prier; *exorare*, gagner, obtenir par les prières. *Inflexible*, qui ne fléchit point, qu'on ne peut ployer; rac. *flec*, *flac*, qui exprime l'action de ployer, courber, aller dans un autre sens : il ne s'agit que d'une acception morale de dureté. *Impitoyable*, qui est sans pitié, qu'on ne touche point; rac. *pi*, doux, bon. *Implacable*, qu'on ne peut appaiser, qu'on ne ramène point; du lat. *placare*, appaiser, adoucir.

La sévérité de la justice et la jalouse obstination du pouvoir, rendent *inexorable*. La rigidité des principes et la roideur du caractère, rendent *inflexible*. La férocité de l'humeur et l'insensibilité du cœur, rendent *impitoyable*. La violence de la colère et la profondeur du ressentiment, rendent *implacable*.

Vous avez beau vous humilier devant le personnage *inexorable*, vous ne le gagnez pas; point de grace. Vous avez beau chercher un foible au personnage *inflexible*, il ne cède pas; point de rémission. Vous avez beau présenter au personnage *impitoyable* les objets les plus propres à l'*attendrir*, vous ne le touchez pas; sans quartier. Vous avez beau faire des remontrances et offrir des satisfactions au personnage *implacable*, il ne se rend pas; point de paix.

Il faudroit inspirer de la clémence à celui qui

qui est *inexorable*, de la bénignité à celui qui est *inflexible*, de la pitié à celui qui est *impitoyable*, de la modération à celui qui est *implacable*.

Soyons donc fiers devant l'homme *inexorable*, fermes devant l'homme *inflexible*, constans devant l'homme *impitoyable*, flegmatiques avec l'homme *implacable*. (R.)

629. *Infamie*, *Ignominie*, *Opprobre*.

Infamie, formé de *in*, non ou sans, et de *fama*, réputation, autrefois *fame*; d'où *famé*, *diffamé*, *infame*, etc. *Ignominie*, formé de la même négation et de *nomen* nom. *Opprobre* formé de *ob*, devant, en face, et de *probum*, blâme, reproche, affront, grande honte, opposé à *prob*, qui marque l'approbation, l'éloge, l'honnêteté et la probité.

Selon la force des termes, l'*infamie* ôte la réputation, flétrit l'honneur; l'*ignominie* souille le nom, donne un vilain renom; l'*opprobre* assujettit aux reproches, soumet aux outrages.

Selon les interprètes latins le mot *infamia* diffère d'*ignominia*, en ce que l'*infamie* est répandue par la voix publique, et l'*ignominie* prononcée par le juge. L'*infamie* est au contraire, dans notre langue, une peine infligée par la loi, et non l'*ignominie* : *la cour te déclare infâme*. Mais il y a aussi une *infamie* de fait. Tous les savans conviennent que l'*ignominie* est une note imprimée sur le *nom*, et Cicéron, l. 4 de sa République, observe que l'animadversion du jugement tombant

sur le *nom*, elle s'appelle, pour cette raison *ignominie.*

C'est donc le jugement qui frapped'*infamie.* C'est l'opinion d'une profonde humiliation attachée aux supplices ou aux peines des crimes bas, qui fait l'*ignominie.* C'est l'abondance de l'*infamie* et de l'*ignominie* versée, pour ainsi dire, à pleines mains, qui consomme l'*opprobre.* (R.)

630. *Infatuer, Fasciner, Entéter.*

Prévenir, préoccuper à l'excès : tel est le sens figuré de ces termes. *Infatuer*, lat. *infatuare*, signifie à la lettre, rendre fou, faire perdre le sens, renverser l'esprit ou la tête : de *fatuus*, insensé, extravagant, qui parle sans savoir ce qu'il dit, et n'oublions pas l'idée de *fat. Fasciner*, lat. *fascinare*, signifie, dit-on, littéralement, soumettre par des regards par des charmes, vaincre par l'œil ; éblouir par des prestiges qui font voir les choses autrement qu'elles ne sont. *Entéter*, c'est, littéralement, porter à la tête, troubler la tête, offenser le cerveau : c'est l'effet produit figurément sur la tête prise pour l'esprit.

L'*infatuation* vous remplit si fort l'esprit d'une idée ou d'un objet qui vous plaît ou vous flatte, qu'il n'est guère possible de vous en détacher. La *fascination* vous aveugle, ou vous éblouit si fort, que vous ne pouvez plus voir les objets tels qu'ils sont, et que vous les voyez tels que vous les imaginez, sans vouloir même qu'on vous dessille les yeux. L'*entêtement* vous tourne l'esprit et vous possède si

fort, qu'on ne sait comment vous faire entendre raison, et que vous ne voulez rien entendre.

Il y a une sorte d'engoûment dans celui qui est *infatué*; et l'engoûment empêche que la vérité ne passe jusqu'à son esprit. Il y a de l'aveuglement dans celui qui est *fasciné*; et l'aveuglement fait qu'on ne croit plus qu'à ses visions. Il y a de la résolution dans celui qui est *entété*; et sa résolution ne lui permet pas de se départir de son idée.

Dans le sens commun à ces termes, nous disons, en conversation, *embabouiner*, *enfariner*, *empaumer*, pour jeter un ridicule sur la personne qui se laisse prévenir.

On *embabouine* celui qui se laisse puérilement amuser ou bercer comme un enfant, comme un sot. *Bab*, en celte, en lat. *babus* signifie enfant, qui ne sait pas parler. De-là, *babouin*, enfant, mais sur-tout un enfant étourdi, sot. C'est affaire, dit-on, aux sots que de se laisser *embabouiner* par les femmes.

Enfariner, à la lettre, poudrer avec de la *farine*: ce mot se dit, au figuré, pour désigner une légère teinture, une couche superficielle, une apparence de science. On est *enfariné* d'astrologie judiciaire, de magnétisme, de jurisprudence. On dit proverbialement, qu'une homme est venu, la gueule *enfarinée*, dire ou faire quelque chose, pour lui attribuer un empressement ridicule et une sotte confiance.

Empaumer, c'est recevoir dans la *paume*

de la main, serrer fortement contre la *paume* de la main, frapper avec la *paume* de la main. Au figuré, on *empaume* l'esprit de quelqu'un, quand on s'en rend le maître de manière à lui faire croire ou lui faire tout ce qu'on veut, comme si on le tenoit dans sa main. (R.)

631. *Infection*, *Puanteur.*

Infection vient du latin *inficere*, teindre, imprégner, souiller, corrompre, dans l'usage c'est la communication d'une mauvaise odeur, qui répand la corruption d'un corps sur les autres. L'idée de la mauvaise odeur est propre à la *puanteur.*

Ainsi l'*infection* répand une *puanteur* contagieuse; et la *puauteur* est l'odeur forte et désagréable exhalée des corps sales, pourris, ou de tout autre corps qui, à cet égard, s'assimile à ceux-là. La *puanteur* offense le nez et le cerveau; l'*infection* porte la corruption et attaque la santé. Vous direz la *puanteur* d'un morceau de viande gâté, et l'*infection* des cadavres. La *puanteur* d'une personne sale, nous fait reculer; de grand marais répandent l'*infection* et la maladie dans un village, dans un canton.

Il y a des vapeurs *puantes*, telles que celles de la savate brûlée, qui sont salutaires dans certains accidens; mais des vapeurs *infectes* sont toujours funestes ou malfaisantes.

On dit que la peste *infecte* une ville, ce n'est pas à dire qu'elles l'*empuantisse*; ce n'est pas la mauvaise odeur, c'est un air mal-sain qu'elle

répand. On dit proverbialement que les paroles ne *puent* point : attendu qu'il y a des paroles sales et déshonnêtes, et que la saleté produit la mauvaise odeur; tant il est vrai que l'idée propre de *puer* et de sa famille est celle de sentir mauvais, par saleté.

Les mots de cette dernière famille ne sont employés qu'au propre ou dans des façons de parler populaires ou familières. Il n'en est pas de même de l'autre famille; *infecter* est très-communément employé au moral et dans tous les genres de style : on dit *infecter* les esprits, les mœurs, l'enfance, un peuple, etc., d'hérésie et de superstitions. (R.)

632. *Inférer*, *Induire*, *Conclure*.

Ces termes de philosophie indiquent l'action de tirer des conséquences de quelques propositions qu'on a établies.

Inférer, latin *inferre* est, à la lettre, porter dans, dedans, de *ferre*, porter. *Induire*, latin *inducere*, mener, *conduire* en, à; de *ducere*, mener, conduire. *Conclure*, latin *concludere*, clore, achever, finir avec : *clodere*, clore, fermer, achever, terminer. Je dirai au mot *transférer*, combien l'idée du latin *ferre* s'est affoiblie en passant dans notre langue par ses composés.

L'idée propre d'*inférer* est de passer à quelqu'autre proposition, en vertu des rapports qu'elle a ou qu'on lui suppose avec les propositions précédentes. L'idée propre d'*induire* est de *conduire* à une autre idée ou au but, par les rapports et la vertu des propositions

déduites qui y mènent : l'idée propre de conclure est de terminer son raisonnement ou sa preuve, en vertu des rapports nécessaires ou démontrésdes prémisses avec la conséquence.

Par exemple, de ce qu'un homme est libre de droit, j'*insère*, par des raisonnemens suivis et d'une conséquence à l'autre, qu'il faut laisser l'ouvrier convenir du salaire avec qui veut l'employer : par exemple, la nécessité de renouveller tous les ans les dépenses de la cultivation, vous *induit* à celle de prélever ces avances, sous les produits de la culture pour la maintenir dans le même état : vous *concluez* donc par la conséquence que vous tirez de l'argument, comme une vérité prouvée qui met fin au raisonnement. Par exemple, vous dites un être essentiellement bon est essentiellement juste : dieu est l'être essentiellement bon; donc il est essentiellement juste ou bien, dieu est bon, donc il est juste : cette dernière proposition est la *conclusion* qui, par une conséquence, *clot*, pour ainsi dire, le discours. (R.)

633. *Infidèle, Perfide.*

Une femme *infidèle*, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'*infidèle* : s'il la croit fidèle, elle est perfide. (*La Bruyère, caract. ch.* 3.)

D'après cela on peut conclure que l'*infidélité* est un simple manque de foi, un simple violemment des promesses qu'on avoit faites, et que la *perfidie* ajoute à cela le vernis imposteur d'une *fidélité constante*.

L'*infidélité* peut n'être qu'une foiblesse ; la *perfidie* est un crime réfléchi. (B.)

634. *Inhumer*, *Enterrer*.

Inhumer signifie, à la lettre, comme *enterrer*, mettre en terre, déposer dans la terre : du latin *humus*, terre ; et *in*, en. Le latin *inhumare* étant employé dans les épitaphes, les inscriptions, les actes, les registres mortuaires, *inhumer* a été affecté à la sépulture ecclésiastique, et il signifie *enterrer* avec des cérémonies religieuses, rendre les honneurs funèbres, ceux de la sépulture. *Enterrer* distingue donc l'acte matériel de mettre en terre; et *inhumer*, l'acte religieux de donner la sépulture.

On *enterre* tout ce qu'on cache en terre : on *inhume* l'homme à qui l'on rend les honneurs funèbres. Les ministres de la religion *inhument* les fidèles : un assassin *enterre* le cadavre de la personne qu'il a tuée. On *enterre* en tous lieux : on *inhume* proprement, en terre sainte ou dans les lieux consacrés à cet usage pieux.

Inhumer ne se départ point de son caractère religieux. *Enterrer* prête, par sa valeur physique, à des applications figurées et relâchées. Ainsi, on dit d'un homme qu'il s'est *enterré*, qu'il s'*enterre tout vivant*, parce qu'il ne vit pas dans le monde et pour le monde ; comme si on ne vivoit pas quand on vit avec soi et pour soi. On dit qu'un local, une maison, des fonds sont *enterrés*, quand ils sont cachés, entourés, dominés de toutes

parts. On *enterre* un secret qu'on ne révèle pas. On *enterre* ou plutôt on enfouit un talent dont on ne fait aucun usage, etc. (R.)

635. *Inimitié*, *Rancune.*

L'*inimitié* est plus déclarée; elle paroît toujours ouvertement. La *rancune* est plus cachée; elle dissimule.

Les mauvais services et les discours désobligeans entretiennent l'*inimitié* : elle ne finit que lorsque, fatigué de nuire, on se raccommode, ou que, persuadé par des amis commun, on se reconcilie. Le souvenir d'un tort ou d'un affront reçu, conserve la *rancune* dans le cœur; elle n'en sort, que lorsqu'on n'a plus aucun desir de vengeance, ou qu'on pardonne sincèrement.

L'*inimitié* n'empêche pas toujours d'estimer son ennemi, ni de lui rendre justice; mais elle empêche de le caresser, et de lui faire du bien autrement que par certains mouvemens d'honneur et de grandeur d'ame, auxquels on sacrifie quelquefois sa vengeance. La *rancune* fait toujours embrasser avec plaisir l'occasion de se venger; mais elle sait se couvrir de l'extérieur de l'amitié, jusqu'au moment qu'elle trouve à se satisfaire.

Il y a quelquefois de la noblesse dans l'*inimitié*; et il seroit honteux de n'en point avoir pour certaines personnes : mais la *rancune* a toujours quelque chose de bas; un courage fier refuse nettement le pardon, ou l'accorde de bonne grâce.

On a vu les sentimens être héréditaires, et

l'*inimitié* se perpétuer dans les familles : les mœurs sont changées, le fils ne veut du père que la succession des biens. Les réconciliations parfaites sont rares : il reste souvent bien de la *rancune* après celles qui paroissent être les plus sincères ; et la façon de pardonner qu'on attribue aux italiens, est assez celle de toutes les nations.

Je crois qu'il n'y a que les perturbateurs du repos public, qui doivent être l'objet de l'*inimitié* d'un philosophe. S'il y a un cas où la *rancune* soit excusable, c'est à l'égard des traîtres, leur crime est trop noir pour qu'on puisse penser à eux sans indignation, (G.)

636. *Inintelligible*, *Inconcevable*, *Incompréhensible.*

Ces trois termes marquent également ce qui n'est pas à la portée de l'intelligence humaine ; mais ils le marquent avec des nuances différentes.

Inintelligible se dit par rapport à l'expression ; *inconcevable*, par rapport à l'imagination ; *incompréhensible*, par rapport à la nature de l'esprit humain.

Ce qui est *inintelligible* est vicieux, il faut l'éviter : ce qui est *inconcevable* est surprenant, il faut s'en défier : ce qui est *incompréhensible* est sublime, il faut le respecter.

Les athées sont si peu fondés dans le malheureux parti qu'ils ont pris, que dès qu'on les presse de rendre compte de leurs opinions, ils ne tiennent que des propos vagues

et *inintelligibles*. Nonobstant l'obscurité de leurs systêmes, et les inconséquences de leurs principes, il est *inconcevable* combien ils séduisent de jeunes gens, à la faveur de quelques plaisanteries ingénieuses et de beaucoup d'impudence : comme si toutes les raisons devoient disparoître devant l'effronterie ; comme si la nature, dans laquelle ils affectent de se retrancher, n'avoit pas elle-même des mystères aussi *incompréhensibles* que ceux de la révélation. (B.)

637. *Injurier, Invectiver.*

Injurier quelqu'un, lui dire des *injures* ou des paroles offensantes. *Invectiver*, contre une personne ou une chose, se répandre contre elle en invectives ou discours véhémens. L'*injure* consiste ici particulièrement dans les termes, et l'*invective* dans les choses et la manière. Des flots d'*injures* ou de choses offensantes vomis sur un objet, sont des *invectives*. Ce mot vient du latin *invehere*, s'emporter contre : la *véhemence* et l'abondance le distinguent.

Le mépris, l'insolence, la grossièreté *injurient* : la chaleur, la colère, le zèle *invectivent*. Les *injures* appartiennent aux gens du peuple, à ceux qui sont faits pour en être. Les *invectives* sont pour les gens ardens qui s'abandonnent à leur vivacité, sans même abandonner la décence.

Une *injure* dite de sang-froid, est plus piquante et plus humiliante qu'une longue et sanglante *invective* : il vaut encore mieux ex-

citer une grande colère qu'un grand mépris.

L'homme qui se respecte, n'*injurie* pas : mais, violemment ému, il *invective* avec noblesse et dignité.

Dans une dispute littéraire, celui qui *injurie* est un sot ; et celui qui *invective*, est un fou.

On n'*injurie* que les personnes, on *invective* aussi contre les choses, contre les vices, les abus, les mœurs. (R.)

638. *Insidieux, Captieux.*

Les vocabulistes entendent également par ces mots, ce *qui tend à surprendre.* Il les considèrent donc et les présentent comme synonymes.

En effet, ces mots annoncent un artifice employé pour surprendre, tromper, abuser.

Dans l'emploi des *moyens insidieux*, l'intention est d'induire en erreur ou en faute ; dans celui des *moyens captieux*, elle est, d'emporter le consentement ou le suffrage.

Pour parvenir au premier *but*, on vous tend un piège ; pour atteindre au second, on jette sur vous une espèce de charme.

Les moyens *insidieux* sont de douces insinuations, des suggestions adroites, des finesses subtiles. Les moyens *captieux* sont des séductions spécieuses, des illusions éblouissantes.

Tout ce qui tend à surprendre, discours, actions, caresses, flatteries, présens, etc. s'appelle *insidieux.* On n'appelle *captieux* que les discours, les raisonnemens, les questions, les termes, etc. Ceux-ci n'attaquent que l'es-

prit ou la raison ; ceux-là vous attaquent de toutes parts.

L'artifice le plus grossier reussit quelquefois où les moyens les plus *insidieux* échouent : Troye se laisse prendre par un cheval de bois. Un argument *captieux* a, suivant les esprits, un succès que les raisons les plus solides n'auroient pas : l'éclair vous éblouit.

La galanterie est un mensonge *insidieux* de l'amour. La modestie est le langage le plus *captieux* de la vanité.

Ce que les raisonnemens les plus *captieux* n'ont pas produit, souvent une caresse *insidieuse* l'opère.

Les présens d'une main intéressée, sont *insidieux*. L'amour-propre est le plus *captieux* des sophistes. Craignez le serpent caché sous l'herbe : redoutez les chants mélodieux des Sirènes. (R.)

639. *Insinuer*, *Persuader*, *Suggérer*.

On *insinue* finement et avec adresse. On *persuade* fortement et avec éloquence. On *suggère* par crédit et avec artifice.

Pour *insinuer*, il faut ménager le tems, l'occasion, l'air, et la manière de dire les choses. Pour *persuader*, il faut faire sentir les raisons et l'avantage de ce qu'on propose. Pour *suggérer*, il faut avoir acquis de l'ascendant sur l'esprit des personnes.

Insinuer dit quelque chose de plus délicat. *Persuader* dit quelque chose de plus pathétique. *Suggérer* emporte quelquefois dans sa valeur quelque chose de frauduleux.

On couvre habilement ce qu'on veut *insinuer*. On propose nettement ce qu'on veut *persuader*. On fait valoir ce qu'on veut *suggérer*.

On croit souvent avoir pensé de soi-même ce qui a été *insinué* par d'autres. Il est arrivé plus d'une fois qu'un mauvais raisonnement a *persuadé* des gens qui ne s'étoient pas rendus à des preuves convaincantes et démonstratives. La société des personnes qui ne pensent et n'agissent qu'autant qu'elles sont *suggérées* par leurs domestiques, ne peut être d'un goût bien délicat. (G.)

640. *Instant, Pressant, Urgent, Imminent.*

Instant, qui ne s'arrête pas, qui insiste vivement, qui poursuit ardemment; mot formé de la négation *in*, et de *stans*, qui s'arrête, reste, demeure fixe. *Pressant*, participe de presser, mettre *près* à *près* ou tout contre, serrer de près, pousser fortement contre. *Urgent*, qui étreint ou serre très-étroitement, pique vivement, pousse violemment, contraint durement : du latin *urgere*. *Imminent*, du latin *imminere*, menacer de près, être prêt à tomber dessus, prendre sur, être tout contre.

Instant ne se dit que des prières, des demandes, des sollicitations, des poursuites qu'on fait avec continuité, persévérence, pour obtenir ce qu'on desire. Pressant se dit de tout ce qui ne souffre aucun délai, ou de ce qui ne laisse point de relâche, des personnes et

des choses qui nous portent à l'action, ou qui veulent une prompte exécution. *Urgent* se dit de certaines choses qui nous aiguillonnent et nous travaillent toujours plus fortement, jusqu'à nous plonger dans la peine, la souffrance, le malheur, si nous n'y avons bientôt pourvu.

Ainsi les sollicitations *instantes* tendent à ravir, par une ardente persévérance, et par une sorte de violence douce, notre consentement, ou à déterminer notre volonté en faveur d'un objet à l'égard duquel nous n'étions pas bien disposés. Les considérations *pressantes* nous poussent, avec une forte impulsion à faire ou à faire au plus vîte ce que nous ne ferions pas, ou ce que nous négligerions de faire, soit pour notre intérêt, soit pour un intérêt étranger. Les causes *urgentes* nous portent avec une force majeure et violente, à les satisfaire, ou à sortir de l'état dans lequel elles nous tourmentent, si nous ne voulons aggraver le mal. Les dangers *imminens* nous avertissent, par leurs menaces, de ramasser nos forces pour nous dérober aussitôt à un mal très-prochain, sous peine d'en être tout-à-l'heure frappés.

Quelques grammairiens se servent indifféremment d'*imminent* ou *éminent*, faisons leur en sentir la différence.

Eminent signifie toujours *grand*, plus grand que les autres, élevé au-dessus, qui surpasse; c'est un terme de comparaison. Il y a donc des cas où l'on pourroit absolument dire un *péril éminent*, mais dans le sens d'un grand péril; car *éminent* se prend aussi dans le sens

propre : on dit *lieu éminent*. Mais il ne faut pas le dire, par la raison qu'on a confondu *éminent* avec *imminent*, et qu'il ne faut pas donner lieu de les confondre. Tous ceux qui savent la langue, disent *péril imminent*, et non *éminent*, lorsqu'il s'agit d'un péril présent ou très-pressant, très-prochain. Qu'on me cite un seul écrivain connu, un seul homme instruit, qui dise *éminent* pour *imminent*, je croirai qu'il est absolument possible que cet usage l'emporte par la suite ; et alors il faudra proscrire *imminent* comme inutile. Mais jusqu'alors, un usage, quelque commun qu'il soit, est toujours un mauvais usage, selon Vaugelas et tous les grammairiens, lorsqu'il est contraire à la raison, tant que les gens éclairés et polis qui font autorité, le rejetent ; et c'est le cas du péril *éminent*, tel qu'on voudroit l'accréditer. (R.)

641. *Intérieur, Dedans.*

L'*intérieur* est caché par l'extérieur. Le *dedans* est renfermé par les dehors.

Il faut savoir pénétrer dans l'*intérieur* des hommes, pour n'être pas la dupe de leur extérieur. Un bâtiment doit être commode en *dedans*, et régulier en dehors.

Les politiques ne montrent jamais l'*intérieur* de leur ame, ils retiennent au *dedans* d'eux-mêmes tous les mouvemens de leurs passions. (G.)

642. *Inventer, Trouver.*

On *invente* de nouvelles choses, par la

force de l'imagination. On trouve des choses cachées, par la recherche et par l'étude. L'un marque la fécondité de l'esprit ; et l'autre, la pénétration.

La mécanique *invente* les outils et les machines. La physique *trouve* les causes et les effets.

Le baron de Ville a *inventé* la machine de Marly. Harvée a *trouvé* la circulation du sang. (G.)

643. *Intérieur, Interne, Intrinsèque.*

Ces mots, tirés du latin, viennent de la racine *intrà*, dedans ; comme leurs contraires *extérieur, externe, extrinsèque*, de la racine *extrà*, dehors. L'abbé Girard prétend « *qu'intérieur* se dit principalement des choses spirituelles ; qu'*interne* a plus de rapport aux parties du corps ; et qu'*intrinsèque* s'applique à la valeur ou à la qualité qui résulte de l'essence des choses mêmes, indépendamment de l'estimation des hommes. La dévotion doit être *intérieure ;* les maladies *internes* sont les plus dangereuses ; les fréquentes mutations des monnoies ont appris à faire attention à leur valeur *intrinsèque* ».

Il n'y a point là de différence assignée entre *intérieur* et *interne* ; et il est faux qu'*interne* se dise plutôt du corps, et *intérieur* de l'esprit. Tout corps a un l'*intérieur* ou des parties *intérieures*. On dit l'*intérieur* et l'*extérieur* de la maison ; les organes, tant *intérieurs* qu'*extérieurs*, des animaux ; la surface *intérieure* et la surface *extérieure* d'un

globe creux, etc., comme on dit le commerce *intérieur* et le commerce *extérieur*, etc. Rien de plus usité que ce langage. Fénélon dit souvent les *opérations internes* du Saint-Esprit, les *douceurs internes* de la grace, etc.

Intérieur signifie ce qui est dans la chose, sous sa surface, et non apparent, par opposition à *extérieur*, qui est apparent, hors de la chose, à sa surface. *Interne* signifie ce qui est profondément caché et enfoncé dans la chose, et agit en elle par opposition à *externe* qui vient du dehors, et agit du dehors sur elle. *Intrinsèque* signifie ce qui fait comme partie de la chose, ce qui lui est propre ou essentiel, ce qui en fait le fond par opposition à *extrinsèque*, qui n'est pas dans la constitution de la chose, ce qui tient à d'autres causes et au-dehors.

Intérieur est le mot vulgaire et de tous les styles. *Interne* est un mot de science, de médecine, de physique, de métaphysique et de théologie; et *intrinsèque* est un mot de métaphysique, de scholastique, de commerce. (R).

644. *Irrésolu*, *Indécis.*

L'*irrésolu* ne sait à quoi se résoudre; il est aussi lent à prendre un *parti*, que l'homme *résolu* est leste à le faire. L'*indécis* ne sait à quoi se *décider*; il est aussi lent à avoir un sentiment, que l'homme *décidé* est leste à s'en former un. S'il ne s'agit que d'une *irrésolution* ou d'une *indécision* passagère, on est *irrésolu* tant qu'on est indéterminé sur ce qu'on doit

faire ; et *indécis*, tant qu'on est incertain sur ce qu'on doit conclure. Dans le premier cas, on craint et on délibère ; dans le second, on doute et on examine. L'*irrésolu* flotte d'un parti à l'autre, sans s'arrêter définitivement à aucun ; l'*indécis* balance entre des opinions, sans se fixer par un jugement.

« La *décision*, dit fort bien l'abbé Girard, est un acte de l'esprit, et suppose l'examen. La *résolution* est un acte de la volonté, et suppose la délibération. La première attaque le doute, et fait qu'on se déclare ; la seconde attaque l'incertitude, et fait qu'on se détermine ». Cette dernière explication n'est pas très-juste : car comme le remarque fort bien Beauzée, l'*incertitude* vient du défaut de lumières pour se décider. Le *doute* produit l'incertitude, et tous deux concernent l'esprit qui a besoin d'être éclairé.

Quoi qu'il en soit, la première distinction est exacte : *décider* signifie *juger ;* et une *décision* est un *jugement : résoudre* signifie *déterminer* ; et la *résolution* est une volonté déterminée. Ainsi les vocabulistes qui attachent ou à *indécis* ou à *irrésolu* un double rapport avec le jugement et la volonté, se trompent ; ils se contredisent dans divers articles.

Bossuet dit : *Nos sens trop* décisifs *emportent facilement notre raison incertaine et* irrésolue ; et il dit bien, pour nous montrer par la singularité de l'expression, la foiblesse de la raison, comparée avec l'activité impérieuse des sens.

On est sur-tout *irrésolu* dans les choses où

il s'agit de se déterminer par goût ou par sentiment. On est proprement *indécis* dans celles où il faut se déterminer par raison et après une discussion.

Cependant il est vrai que la *résolution* emporte ordinairement la *décision*, mais non pas toujours, comme l'abbé Girard semble le croire. Nous ne prenons guère une détermination sans raison et sans réflexion : mais aussi on ne sauroit dire qu'il ne nous arrive jamais d'agir brutalement et à l'aveugle. La *résolution* n'en est pas moins un acte de la volonté, quand elle suppose une opération de l'esprit ; la *décision*, un jugement que la volonté n'exécute pas toujours par ses *résolutions*.

On est quelquefois très-*décidé* sur la bonté d'un parti, sans être *résolu* à le suivre ; et quelquefois on est *résolu* à suivre un parti, sans être *décidé* sur sa bonté. L'*irrésolu* hésite plutôt sur ce qu'il fera : et l'*indécis* sur ce qu'il doit faire.

Dans l'*irrésolution*, l'ame n'est affectée d'aucun objet assez fortement pour se porter vers lui de préférence. Dans l'indécision, l'esprit ne voit dans aucun objet des motifs assez puissans pour fixer son choix.

Une ame foible, craintive, pusillanime, indolente, sans énergie, sans élasticité, sera *irrésolue* ; un esprit foible, timide, lent, léger, dépourvu de lumières, dénué de sagacité, sera *indécis*.

Il faut exciter, piquer, aiguillonner, entraîner l'*irrésolu* ; il faut éclairer, instruire, persuader, convaincre l'*indécis*. Prenez de

l'empire sur le cœur du premier, et de l'ascendant sur l'esprit du second.

L'*irrésolu* aime souvent qu'on le tire de son *irrésolution*; il sent que c'est foiblesse, il se condamne. L'*indécis* résiste plutôt, quand on veut le retirer de son *indécision;* il se persuade volontiers que c'est prudence, il s'en applaudit.

L'*irrésolu* et l'*indécis* font le tourment de ceux qui ont à traiter avec eux. L'on ne conclut rien avec celui-ci; l'on ne fait rien avec celui-là : mais aussi sont-ils bien punis l'un et l'autre; l'*irrésolu*, par des regrets toujours renaissans; l'*indécis*, par des inquiétudes éternelles.

Nous aimons assez l'homme *résolu*, il montre un certain courage; et nous plaignons l'*irrésolu*, il nous paroît foible. Nous suspectons l'homme *décidé*, il pourroit être présomptueux; et nous méprisons l'*indécis*, il nous paroît sot.

L'*irrésolu* n'est pas fait pour des professions dans lesquelles on est fréquemment obligé de se porter subitement à l'action, et de partir, pour ainsi dire, de la main, comme dans les armes. L'*indécis* n'est pas propre à réussir dans tout ce qui demande que l'on fasse sur-le-champ des combinaisons rapides, et que l'on juge sur le coup-d'œil ou sur de simples probabilités, comme dans les jeux de commerce.

Irrésolu paroît mieux convenir à l'égard des personnes : *indécis* convient également aux personnes et aux choses. Je dirois plutôt une

question *indécise* qu'une question *irrésolue*, quoiqu'on dise *résoudre* une question ; car ce mot indique l'opération de l'esprit qui *résout*. En fait de sciences, *résoudre* signifie lever, expliquer, faire disparoître les *difficultés* : *décider*, c'est juger, prononcer, lever l'*incertitude*. L'autorité *décide*, et le savoir *résout*. Il faut *résoudre* les difficultés pour *décider* le cas. (R.)

645. *Irruption, Incursion.*

L'*incursion* est l'action de *courir*, de faire une course, de se jeter dans une voie, sur un objet étranger, pour en rapporter quelqu'avantage ou une satisfaction quelconque. L'*irruption* est l'action de rompre, de forcer les barrières et de fondre avec impétuosité sur un nouveau champ, pour y porter et y répandre le ravage.

L'*incursion* est brusque et passagère : si l'on sort tout-à-coup de sa carrière, on y rentre bientôt. L'*irruption* est violente et soutenue : si l'on renverse la barrière, c'est pour se répandre. L'*incursion* est faite, comme une course, dans un esprit de retour ; et *l'irruption* est un acte de violence fait dans un esprit de destruction ou de conquête. Un peuple barbare fait des *incursions* dans un pays pour le piller ; il y fera des *irruptions* pour s'en emparer, s'il le peut, ou pour le dévaster tant qu'il ne sera pas repoussé. Les barbares qui détruisirent l'empire Romain, commencèrent par des *incursions* qu'ils renouvellèrent souvent, parce que les empereurs payoient bien leur

retraite ; et finirent par de terribles *irruptions* dont la violence ne s'arrêta que quand il ne leur resta plus qu'à s'asseoir sur les ruines de l'empire. (R.)

J.

646. *Jaboter, Jaser, Caqueter.*

Ces verbes s'appliquent proprement aux oiseaux qui babillent. *Jaboter* est, à la lettre, faire remuer le jabot ; *jaser*, faire aller le *gosier*, avec une sorte de *gazouillement* ; *caqueter*, imiter le *caquet* ou le cri de la poule.

Quand il s'agit des personnes, l'idée commune de ces termes est de causer familièrement et beaucoup. Mais ceux qui *jabotent* ensemble, parlent et causent bas, avec un petit murmure, comme s'ils marmottoient. Ceux qui *jasent*, parlent et causent à leur aise d'abondance de cœur, et trop. Ceux qui *caquètent* parlent et causent sans utilité, sans solidité, avec assez d'éclat ou de bruit, avec peu d'égards ou d'attention pour les autres.

Causer, c'est s'entretenir familièrement. On cause sur des choses graves comme sur des choses frivoles : on cause d'affaires, comme pour son plaisir. *Jaboter*, *jaser*, *caqueter*, s'appliquent proprement à des conversations

sans importance et sur des objets sans intérêt. (R.)

647. *Jaillir*, *Réjaillir*.

Jaillir vient de *hal*, *sal*, s'élever, sauter, s'élancer; et tient a *jac*, jeter, lancer : *re*, marque la réitération, le redoublement, ou même une double action, celle d'aller dans deux sens différens.

Jaillir fut condamné sans raison par Vaugelas : l'usage l'a maintenu dans son ancienne possession. Ménage, qui le protégeoit, observe qu'on dit *jaillir*, pour marquer une action simple, absolue, et directe; et *rejaillir*, pour signifier le redoublement de cette action. Cela est vrai dans tous les cas.

J'aime ces jeux où l'onde, en des canaux pressée,
Part, s'échappe et *jaillit* avec force *élancée*.
Poëme *des Jardins*.

Cette description est la définition du mot simple : le sens du verbe composé est bien marqué dans cet autre vers du même poëme.

Faites courir, bondir et *rejaillir* cette onde.

Jaillir ne se dit que des liquides à qui le mouvement semble être en quelque sorte naturel; ils coulent, ils se répandent, ils s'élèvent comme d'eux-mêmes, tandis que les corps solides restent en repos et dans un état d'inertie, si on ne leur imprime un mouvement. Moïse fait *jaillir* une fontaine d'un rocher : le feu *jaillit* des veines du caillou.

Rejaillir se dit des liquides, et par extension des solides qui sont renvoyés, repoussés,

réfléchis. La balle qui frappe contre la muraille est *refléchie* ; mais la pierre qui se brise contre la muraille, *réjaillit* en morceaux.

Au figuré, on dira très-bien que les idées, les expressions *jaillissent* d'un esprit fécond, d'une bouche éloquente ; le poëte, après avoir maudit l'aridité d'un détail, sent tout-à-coup *un trait heureux* jaillir *d'un fond stérile.* Ce mot exprimera bien l'abondance, la facilité, la vivacité. *Rejaillir* sert à exprimer, dans le genre moral, le retour, le contre-coup, l'action de retomber de l'un sur l'autre. La gloire des grands hommes *rejaillit* sur les princes qui savent les employer. Il n'y a point de malheur personnel qui ne *rejaillisse* sur plusieurs. (R.)

648. *Jalousie, Emulation.*

La *jalousie* et *l'émulation* s'exercent sur le même objet qui est le bien ou le mérite des autres : en voici la différence.

L'*émulation* est un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'ame féconde, qui la fait profiter des grands exemples, et la porte souvent au-dessus de ce qu'elle admire.

La *jalousie* au contraire est un mouvement violent, et comme un aveu contraint du mérite qui est hors d'elle : elle va même jusqu'à nier la vertu dans les sujets où elle existe ; ou forcée de la reconnoître, elle lui refuse les éloges, ou lui envie les récompenses : passion stérile, qui laisse l'homme dans l'état où elle le trouve, qui le remplit de lui-même, de l'idée de sa réputation ; qui le rend froid et sec

sur

sur les actions ou sur les ouvrages d'autrui ; qui fait qu'il s'étonne de voir dans le monde d'autres talens que les siens, ou d'autres hommes avec les mêmes talens dont il se pique : vice honteux, qui, par son excès, rentre toujours dans la vanité et dans la présomption ; et qui ne persuade pas tant à celui qui en est blessé, qu'il a plus d'esprit et de mérite que les autres, qu'il lui fait croire qu'il a lui seul de l'esprit et du mérite.

L'*émulation* et la *jalousie* ne se rencontrent guère que dans les personnes de même art, de mêmes talens, et de même condition. Les plus vils artisans sont les plus sujets à la *jalousie*. Ceux qui font profession des arts libéraux ou de Belles-Lettres ne devroient être capables que d'*émulation*. (La Bruyère, *Carac.* 9.)

Au fond, la basse *jalousie* n'a rien de commun avec l'*émulation* si nécessaire aux talens : la première en est le poison, celle-ci en est l'aliment, et elle est également glorieuse à ceux qui en sont assurés et à ceux qui en sont l'objet. (B.)

649. *A jamais, Pour jamais.*

Manières de parler elliptiques. *A jamais*, c'est-à-dire, *de manière à ne jamais finir, au point de ne jamais cesser, jusqu'à n'avoir jamais de terme ou de retour. Pour jamais*, c'est-à-dire, *pour ne jamais finir, afin de ne jamais finir, pour une durée qui n'aura jamais de terme.*

A jamais est fait pour exprimer énergiquement l'intensité de l'action, de la chose

par sa durée ; *pour jamais* exprime simplement l'étendue de l'action, de la chose quant à sa durée. Cette dernière locution marque l'intention, le fait, une circonstance de tems ; la première marque la force de la cause, l'énergie de l'action, la grandeur de l'effet. La passion dit *à jamais*, et le récit *pour jamais*.

Pour augmenter l'énergie de la locution *à jamais*, on dit *à tout jamais*, *au grand jamais*, tant il est vrai que l'énergie en est le caractère propre, et qu'elle appartient au langage de la passion. On ne dit point *pour tout jamais* : pourquoi? parce que l'expression *pour jamais* ne désigne que la durée, et qu'une durée éternelle n'a pas, dans le langage froid et juste de la philosophie, du plus ou du moins.

Pour jamais exprime par une phrase négative, ce qu'exprime, d'une manière positive, *pour toujours*. Cette locution marque la durée entière du tems : l'autre exclut toute exception à cette durée, et par-là même, elle en est plus forte : ce n'est pas seulement *tout*, *toujours*, c'est *tout*, *sans réserve* ; c'est *toujours dans la plus grande rigueur*. En disant qu'une chose ne *finit jamais*, il semble que vous vouliez marquer tous les points d'une durée dont vous desirez inutilement la fin, et que la chose en paroisse plus longue. (R.)

650. *Joie*, *Gaîté*.

Ces deux mots marquent également une situation agréable de l'ame, causée par le plaisir, ou par la possession d'un bien qu'elle

éprouve. Mais la *joie* est plus dans le cœur ; et la *gaîté*, dans les manières : la *joie* consiste dans un sentiment de l'ame plus fort, dans une satisfaction plus pleine ; la *gaîté* dépend davantage du caractère, de l'humeur, du tempérament : l'une, sans paroître toujours au dehors, fait une vive impression au dedans ; l'autre éclate dans les yeux et sur le visage : on agit par *gaîté*, on est affecté par la *joie*.

Les degrés de la *gaîté* ne sont ni bien vifs, ni bien étendus : mais ceux de la *joie* peuvent être portés au plus haut période ; ce sont alors des transports, des ravissemens, une véritable ivresse.

Une humeur enjouée jette de la *gaîté* dans les entretiens ; un évènement heureux répand la *joie* jusques au fond du cœur. On plaît aux autres par la *gaîté ;* on peut tomber malade et mourir de *joie*. (*Encycl.* VIII. 867.)

Le premier degré du sentiment agréable de notre existence est la *gaîté*. La *joie* est un sentiment plus pénétrant.

Les hommes qui ont de la *gaîté* n'étant pas d'ordinaire si ardens que le reste des hommes, ils ne sont peut-être pas capables des plus vives *joies* : mais les grandes *joies* durent peu, et laissent notre ame épuisée.

La *gaîté*, plus proportionnée à notre foiblesse que la *joie*, nous rend confians et hardis ; donne un être et un intérêt aux choses les moins importantes ; fait que nous nous plaisons par instinct en nous-mêmes, dans nos possessions, nos entours, notre esprit, notre suf-

fisance, malgré d'assez grandes misères. Cette intime satisfaction nous conduit quelquefois à nous estimer nous-mêmes par de très-frivoles endroits; et il me semble que les personnes qui ont de la *gaîté*, sont ordinairement un peu plus vaines que les autres. (*Connoissance de l'esprit humain*, page 53.)

La *gaîté* est opposée à la *tristesse*, comme la *joie* l'est au *chagrin*. La *joie* et le *chagrin* sont des situations; la *tristesse* et la *gaîté* sont des caractères. Mais les caractères les plus suivis sont souvent distraits par les situations: et c'est ainsi qu'il arrive à l'homme *triste* d'être ivre de *joie;* et à l'homme *gai*, d'être accablé de chagrin. (*Encycl.* VII. 423.)

651. *Joindre, Accoster, Aborder.*

On *joint* la compagnie dont on s'étoit écarté. On *accoste* le passant qu'on rencontre sur sa route. On *aborde* les gens de connoissance.

Les personnes se *joignent* pour être ensemble: elles s'*accostent* pour se connoître: elles s'*abordent* pour se saluer ou se parler.

Les amans et les rêveurs n'aiment pas qu'on se *joigne* à eux; la meilleure compagnie leur déplaît. Quel avantage d'*accoster* un menteur ou un taciturne? On n'en est pas plus instruit. Personne ne s'empresse d'*aborder* les gens fiers et rustiques; il y a toujours du désagrément à craindre. (G.)

652. *Jour, Journée.*

Il me semble qu'il en est de la synonymie

de ces deux termes, comme de celle d'*an* et *année*.

Le *jour* est un élément naturel du tems, comme l'*an* en est un élément déterminé. De là vient que l'on se sert du mot *jour* pour marquer une époque, ainsi que pour déterminer l'étendue d'une durée. De même que l'on fait abstraction de l'étendue des points élémentaires, on envisage aussi le *jour* sans attention à sa durée.

La *journée* est envisagée au contraire comme une durée déterminée, et divisible en plusieurs parties, à laquelle on rapporte les évènemens qui peuvent s'y rencontrer. De là vient que l'on qualifie la *journée* par les évènemens mêmes qui en remplissent la durée.

La semaine est composée de sept *jours ;* le mois ordinaire, de trente *jours ;* et l'année, de trois cents soixante-cinq *jours*. On désigne la vie entière par la pluralité de ses élémens : nous avons vu de nos *jours* de grands évènemens : quand on a passé ses beaux *jours* dans l'oisiveté ou dans la débauche, on est presque assuré de passer ses vieux *jours* dans la misère ou dans la douleur.

La *journée* est l'espace de tems qui s'écoule depuis l'heure où l'on se lève jusqu'à l'heure où l'on se couche. Quand le tems est serein et doux, il fait une belle *journée*. Une *journée* est heureuse ou malheureuse, agréable ou triste, à raison des évènemens qui s'y passent. La *journée* de Malplaquet fut fâcheuse pour la France ; celle de Fontenoi fut glorieuse. On donne aussi le nom de *journée* au travail

que l'on fait dans le cours d'une *journée*, et souvent au salaire même de ce travail.

Le mot de *jour* se prend quelquefois pour la clarté du soleil quand il est sur l'horison, et quelquefois pour les ouvertures pratiquées dans un bâtiment, à dessein d'y introduire cette clarté : dans aucun de ces deux sens, *jour* n'est synonyme à *journée*; et les exemples qui ne se prêteroient point aux distinctions que l'on vient d'assigner, rentreroient à coup sûr dans l'un des deux, soit proprement, soit figurément. (B.)

653. *Joyau, Bijou.*

Les étymologistes dérivent ces deux mots de la racine *jo*, *joc*, *jou*, ce qui est agréable ou amusant, ce qui fait du plaisir ou donne de la joie : de-là les mots *jeu*, *joie*, etc. Ces termes désignent les raretés, les curiosités, les effets de prix, tels que les pierreries, les ouvrages d'or ou d'argent, destinés à servir d'ornement ou de parure.

Les *joyaux* sont plus beaux, plus riches, plus précieux; les *bijoux* sont plus jolis, plus agréables, plus curieux. Dans la comparaison, on voit le *joyau* plus en grand, et le *bijou* plus en petit. On dit les *joyaux* de la couronne, on les garde dans un trésor : une femme parle de ses *bijoux*, elle les serre dans un écrin.

On dit une jolie petite maison ou d'un joli petit enfant, c'est un *joli bijou*. Vous donnerez à des enfans quelques *bijoux* et non des *joyaux* : une femme s'est réservée dans son contrat de mariage ses *joyaux*; c'est ainsi

du moins qu'on disoit autrefois plutôt que ses *bijoux* (ce qui nous rapproche du sens primitif des termes). Le *joyau* est censé d'un plus grand prix que le *bijou*. On appelle *Bijoutier* un amateur, par exemple, de tableaux, qui n'aura dans son cabinet que des ouvrages qui ne seront pas d'un grand prix. Ainsi donc les *joyaux* sont pris en général ou collectivement, pour marquer la richesse de l'ensemble; et un *bijou*, tel *bijou* en particulier, pour en marquer la qualité et l'usage. (R.)

654. *Jugement*, *Sens*.

Le *sens* intellectuel doit, selon le mot et par une analogie évidente, être dans l'esprit, ce que le *sens* matériel est dans le corps : c'est la faculté de prévenir, connoître, distinguer, discerner les objets, leurs qualités, leurs rapports. Lorsque cette faculté lie, combine ces rapports, et prononce sur leur existence, c'est le *jugement* : celui qui *juge* (de *jus dicere*, *judicare*), dit, à la lettre, ce qui doit être ce qui est vrai, ce qui est *juste*, (*jus*, *droit*).

Le *sens* est, ce me semble, l'intelligence qui rend compte des choses; et *le jugement*, la raison qui souscrit à ce compte. Ou si l'on veut, le *sens* est le rapporteur qui expose le fait, ou le témoin qui en dépose; et le *jugement*, le juge qui décide. Nous *jugeons* sur le rapport de nos *sens*.

Le *jugement* est selon le *sens*. Qui n'a point de *sens*, n'a point de *jugement*; qui a peu de *sens*, a peu de *jugement*; qui a perdu le *sens*, a perdu le *jugement*. Il est évident que le *sens*

qui donne la connoissance des choses, règle le *jugement* qui prononce sur l'état des choses.

Il est facile de comprendre pourquoi le *jugement* et le *sens* sont si souvent confondus : c'est la même faculté de l'esprit appliquée à des opérations différentes, mais liées ensemble. Ainsi l'on dit par-tout que le *sens* est la faculté de comprendre et de *juger* raisonnablement, selon la droite raison; mais il est clair que, quand cette faculté juge, c'est le *jugement*, et que l'idée de *juger* est absolument étrangère au mot *sens*, qui ne peut, par lui-même, énoncer que des idées analogues à celles des *sens* physiques.

Le *sens* est la raison qui éclaire, le *jugement* est la raison qui détermine. Ainsi, à proprement parler, le *jugement* n'est pas, comme le dit un Moraliste profond, une grande lumière de l'esprit ; c'est la détermination à recevoir et à suivre, dans les choses morales et intellectuelles, la lumière que le *sens* lui présente.

Nous sentons bien que le *sens* n'est pas décidé, déterminé, fixe et ferme comme le *jugement*, lorsque nous disons *à mon sens*, pour marquer une sorte d'instinct, de goût, de penchant, une idée, une opinion légère, un avis qui n'est pas raisonné et décidé. Vous parlez ainsi, pour dire que vous ne *jugez* pas, que vous ne portez pas un *jugement*, que c'est plutôt affaire de goût que de *jugement*.

Ce n'est pas que le *sens* ne juge ; mais alors,

si nous ne l'appellons pas *jugement*, la raison en est que ses opérations sont si rapides qu'on ne les distingue pas, qu'on ne les aperçoit pas; on juge, on se détermine comme par instinct. On voit, on sent, pour-ainsi-dire, le *jugement* qui raisonne ou combine; on diroit que le *sens* dispense de raisonner et de combiner dans ces cas-là.

L'homme d'un grand *sens* voit d'un coup-d'œil, au loin, par-dessus tous les esprits, au fond des choses, et si bien, qu'il semble se passer de *jugement* : son coup-d'œil vaut la réflexion et la méditation. Voir et juger est, pour lui, même chose.

Avec le *bon sens*, on a le *jugement solide*. Un homme de *sens* aura de la profondeur dans le *jugement*. Le *sens commun* promet assez de *jugement* pour qu'on se conduise bien dans les conjonctures ordinaires de la vie. On dira plutôt un *grand sens* qu'un *grand jugement*, je viens de dire pourquoi. Le *sens*, joint à l'habitude des affaires, rend le *jugement sûr*.

En vain vous auriez le *sens droit*, si vous n'avez pas le *jugement sain :* la droiture ou la rectitude de l'esprit suffit au *sens ;* outre la rectitude de l'esprit, il faut pour le *jugement*, la droiture de l'ame. La passion qui n'est pas assez forte pour vous ôter le *sens*, est assez maligne pour corrompre votre *jugement :* elle met en contradiction le *sens* qui voit bien les choses, avec le *jugement* qui obéit à la volonté pervertie. Il y a des juges éclairés et corrompus. (R.).

655. *Juriste*, *Jurisconsulte*, *Légiste.*

Juriste, qui fait profession de la science du *droit* (latin *jus*, *juris*) : *jurisconsulte*, qui consulte ou est consulté sur le droit, sur des points de droit. *Légiste*, qui fait profession de la science des lois.

Nous ne disons plus guère aujourd'hui que *jurisconsulte*; et nous appelons même *jurisconsultes* des gens qu'on ne consulte pas, mais qui seroient bons à consulter, tels que des juges habiles, qui ne sont à proprement parler, que *juristes.*

Juriste est celui qui fait profession de la science du droit.

Légiste est celui qui fait profession de la science de la loi. Définissons *droit* et *loi.*

Droit est pris en jurisprudence pour la masse, la collection des *lois* qui régissent l'empire, on dit, *le corps de droit.*

Loi signifie règle prescrite: son effet est particulier, elle fait partie du *droit.* On ne dit pas *droit* criminel, mais bien *lois* criminelles.

La *loi* est donc au *droit* ce que la partie est au tout, est c'est par cette distinction et l'application des exemples que nous reconnoîtrons le *juriste.* (R.)

656. *Justesse*, *Précision.*

La *justesse* empêche de donner dans le sens et la *précision* écarte l'inutile.

Le discours *précis* est une marque ordinaire de la *justesse* de l'esprit. (G.)

657. *Justice*, *Equité*.

J'ose dire qu'on n'a point connu le sens étymologique et naturel du mot *justice*, et qu'on n'a point eu assez égard au sens étymologique et naturel du mot *équité*. J'ose dire que les distinctions communément établies entre l'*équité* et la *justice*, ne sont fondées que sur un abus de mot, abus qui change l'état de la question.

La question est de savoir quelle différence il y a, selon la valeur des termes, entre la vertu morale de la *justice*, et la vertu morale de l'*équité*. Il s'agit ici de la *justice* comme de l'*équité* naturelle; il n'y a nulle comparaison à faire entre l'*équité* naturelle, et la *justice* légale et distributive, chargée de maintenir les droits de chacun et de punir la violation de ces droits, selon les lois positives ou écrites.

La *justice* est, dit-on avec raison, une vertu qui rend à chacun ce qui lui appartient: l'*équité*, ajoute-t-on, se prend pour la *justice*, considérée, non pas dans la rigueur de la loi, mais dans une modération et un tempérament raisonnables.

L'*équité* ne seroit donc qu'une *justice* mitigée: or, il est évident que cela n'est pas, s'il est question de la *justice* naturelle et essentielle qu'il s'agit de garder. Si cette *justice* m'ordonne de rendre à chacun ce qui lui appartient, l'*équité* ne peut pas adoucir mon obligation; elle ne peut pas s'accommoder avec l'injustice. Plus sévère que la *justice*,

elle m'oblige souvent à donner ce que je ne dois point de rigueur du droit, comme du secours à un malheureux. Si l'*équité* modère dans certains cas la *justice* du juge, c'est que la loi ou la *justice positive* passeroit alors les bornes de la *justice* naturelle et essentielle. L'*équité* réforme et perfectionne *votre justice.*

L'objet propre de la *justice* est le respect de la propriété. L'objet de l'*équité* en général, est le respect de l'humanité.

Votre existence, vos facultés, vos talens, votre travail, les fruits de votre travail, votre fortune, votre réputation, votre honneur sont à vous ; la *justice* défend qu'on y porte atteinte, elle efface l'atteinte qu'on y a portée.

La *justice* nous sépare, en quelque sorte, nous isole ; nous défend contre chacun et contre tous, comme s'ils étoient ou s'ils pouvoient devenir nos ennemis. L'*équité* nous rapproche, nous lie, nous confond, pour ainsi dire, ensemble comme amis, comme frères, comme membres du même corps : la propriété est exclusive ; l'égalité est communicative.

La *justice* laisse une grande inégalité entre les hommes ; l'*équité* travaille à la faire disparoître par une égalité de bonheur.

Pendant que la *justice* répare les torts que vous avez soufferts par l'injustice des hommes, l'*équité* vous presse de réparer envers eux les torts qu'ils souffrent par l'injustice du sort. Rendez le bien pour le bien ; c'est encore un

principe d'égalité : par-tout vous trouverez des compensations à faire.

Ne faites tort à personne, réparez les torts que vous aurez faits ; voilà les préceptes de la *justice*. Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même : voilà les grands préceptes de l'*équité*....

Résumons : *justice*, dérivé de *jus*, droit, est, suivant les jurisconsultes, l'action de rendre à chacun ce que le droit ou la loi lui donne : elle ne peut exister que chez les hommes réunis en société, ayant adopté des règles positives.

L'*équité* est la loi naturelle qui connoît moins les règles de convention, que le sentiment intime, qui nous invite à agir envers les autres, comme nous voudrions qu'on en usât envers nous.

La *justice* est inflexible, elle assure la tranquilité des états, et veille à la sûreté des citoyens. Mais elle se trouve souvent en opposition avec l'*équité*, parce que jugeant d'après des règles invariables, elle ne doit jamais voir que le fait, au lieu que l'*équité* se rapprochant de l'intention, n'a d'autres lois, que celles que la nature ou les circonstances lui dictent.

L'*équité* nous ramène à l'observance des lois naturelles, elles ne sont pas écrites, mais elles se font sentir, et c'est à ce cri du besoin d'aimer et de traiter les hommes en frères, que nous cédons. *On n'est homme*, dit *la Bruyère*, *que lorsqu'on est équitable.*

Un père dénaturé déshérite son fils. La *justice* doit confirmer ses dispositions, mais l'*équité* défend de les exécuter.

J'ai été frappé, injurié, j'ai reçu dommage. La *justice* m'offre un recours; mais si c'est par erreur, si la réparation que j'ai droit de prétendre, entraîne la ruine d'un homme plus malheureux que coupable, dois-je la poursuivre?

Tout est *juste*, quand la loi prononce: c'est à l'*équité* à tempérer la rigueur de ses arrêts. (R.)

658. *Justification*, *Apologie*.

Justifier, montrer, prouver, déclarer l'innocence d'un accusé, la justice d'une demande, son bon droit: *apologie* est un mot grec qui signifie discours pour la défense de quelqu'un, l'action de repousser par écrit ou de vive voix, une inculpation.

La *justification* est le but de l'*apologie*; l'*apologie* est un moyen de *justification*. L'*apologie* n'est que la défense de l'accusé: la preuve ou la manifestation de son innocence fait sa *justification*.

Le terme de *justification* se prend aussi dans le sens d'*apologie*, pour la défense d'un accusé; mais il annonce alors une preuve complette ou l'assurance du succès; tandis que toute autre marque seulement le dessein et la tâche de se disculper. Je fais mon *apologie*, quand je me défends; et ma *justification*, quand je me défends d'une manière victorieuse. (R.)

659. *Justifier*, *Défendre.*

L'un et l'autre veut dire travailler à établir l'innocence ou le droit de quelqu'un : en voici les différences.

Justifier suppose le bon droit, ou au moins le succès. *Défendre* suppose seulement le desir de réussir.

Cicéron *défendit* Milon ; mais il ne put parvenir à le *justifier*. L'innocence a rarement besoin de se *défendre*, le tems la justifie presque toujours. (*Encycl.* IV, 734.)

L.

---

660. *Labyrinthe*, *Dédale.*

Labyrinthe, mot latin, grec, égyptien ; est formé de l'article *L* (le), de *bire* (palais), et de *ein* (soleil). Le palais, construit par plusieurs rois d'Égypte, dans le nome d'Héracléopolis, à l'honneur du soleil ou d'Hercule, représentoit, par ses divisions et ses subdivisions infinies, celles de la révolution annuelle de cet astre, c'est-à-dire, les mois, les jours, etc. Sur le modèle de ce palais, il en fut bâti trois autres, un en Crète, un autre à Lemnos, un troisième en Etrurie. *Dédale*, fameux ouvrier, contruisit celui de Crète ; et le nom de l'ouvrier a été donné à l'ouvrage.

Selon sa valeur primitive, *labyrinthe* désigne le dessein de l'ouvrage; *dédale* marque l'habileté de l'ouvrier. *Labyrinthe* est devenu le nom propre des constructions, des plantations, des lieux dont les tours et les détours sont si multipliés qu'on s'y égare et qu'on ne sait où trouver une issue : il se dit au propre et au figuré. *Dédale*, nom détourné et appliqué de l'ouvrier à l'ouvrage, ne se dit guère que figurément des choses infiniment compliquées, qu'il est difficile de concevoir nettement et de tirer au clair, si ce n'est en poésie ou dans le style relevé. Ainsi nous disons le *labyrinthe de Versailles*; mais le poëte l'appellera fort bien un *Dédale*, sur-tout en considérant la curiosité de l'ouvrage.

Dédale est un mot noble; *labyrinthe* est un mot commun à tous les styles On dira également le *labyrinthe* et le *dédale* des lois : on dira plutôt le *labyrinthe* que le *dédale* de la chicane. Le palais de la justice est un vaste *dédale*; et ses avenues sont quelquefois de tortueux *labyrinthes*. (R.)

661. *Lâche*, *Poltron*.

Le *lâche* recule; le *poltron* n'ose avancer : le premier ne se défend point; il manque de valeur : le second n'attend point; il pèche par le courage.

Il ne faut pas compter sur la résistance d'un lâche, ni sur le secours d'un *poltron*.

La lâcheté est un vice, et la poltronerie n'est qu'une foiblesse causée par la surprise du

danger, et par l'amour que tout individu a pour sa conservation. (G.)

662. *Laconique*, *Concis.*

L'idée commune attachée à ces deux mots est celle de *briéveté* : voici les nuances qui les distinguent.

Laconique se dit des choses et des personnes ; *concis* ne se dit guère que des choses, et principalement des ouvrages et du style, au lieu que *laconique* se dit principalement de la conversation, ou de ce qui y a rapport.

Un *homme très-laconique*, *une réponse laconique*, *une lettre laconique* ; *un ouvrage concis*, *un style concis.*

Laconique suppose nécessairement peu de paroles : *concis* ne suppose que les paroles nécessaires. Un ouvrage peut être long et *concis*, lorsqu'il embrasse un grand sujet : une réponse, une lettre ne peuvent être à la fois longues et *laconiques.*

Laconique suppose une sorte d'affectation et une espèce de défaut ; *concis* emporte pour l'ordinaire une idée de perfection : voilà un compliment bien *laconique* ; voilà un discours bien *concis* et bien énergique. (*Encycl.*)

663. *Lacs*, *Rets*, *Filet.*

Espèce de piéges pour surprendre et prendre.

Du radical *lak*, *laq*, qui sert à dénommer les piéges qui prennent, saisissent ; nœud coulant, qui *lie*, qui enlace, attache, enchaîne. *Rets* vient du primitif *rat*, *rad*, lieu ; d'où

rete, filet, etc.; *Filet* vient de fil, en hébreu *pthil*, fil, corde, ruban, voile.

Le propre du *filet* est d'envelopper et de contenir : celui des *rets*, d'*arrêter* et de retenir; celui des *lacs*, de saisir et d'enlacer.

Les *lacs* sont formés de cordons enlacés, entremêlés, noués. Les *lacs d'amour* sont des chiffres entremêlés, des lettres enlacées, des cordons noués d'une certaine manière. Les *lacs* du chasseur sont des nœuds coulans. L'ouvrage tissu de ces *lacs* est un *lacis*.

Les *rets* sont des espèces de *filets* pour la chasse ou pour la pêche : il y en a de différentes sortes. Le mot *filet* est le genre à l'égard des *rets*, et autres espèces de piéges tendus aux animaux.

Le *filet* est formé d'un assemblage ou plutôt d'un réseau de fils, de ficelles, de *lacs*, soit pour la chasse et la pêche, soit pour différens autres usages. *Filet* est d'un usage aussi étendu en français que *rete* l'étoit en latin.

Au figuré, nous dirons qu'une personne est prise dans des *lacs*, des *rets*, des *filets* qu'on lui a *tendus*, ou bien qu'elle leur a échappé ou qu'elle s'en est tirée, sans trop avoir égard à la différence propre des termes.

Les *lacs* sont plus fins, plus subtils, moins sensibles, moins compliqués : ils attirent, ils surprennent, ils attachent, selon la valeur et la définition propre du mot. Vous tombez dans les *lacs* d'un sophiste : cette application du mot est très-ordinaire chez les Latins. Vous êtes

pris dans les *lacs* d'une coquette : une coquette se prend dans ses propres *lacs*.

Le *filet* est un piége caché ou déguisé, dans lequel on se trouve enveloppé sans pouvoir trouver une issue. Aux propriétés particulières des *rets*, il joint celle d'une capacité qui entoure et renferme comme dans un voile. Ainsi, quand plusieurs objets sont pris et *enveloppés* à la fois, on dit voilà un beau coup de *filet*. (R.)

664. *Laine*, *Toison*.

Laine, mot latin et grec, etc., vient du celte *lan*, ce qui couvre, enferme, revêt. *Toison* vient de *tondre*, et c'est la *laine tondue*. Ainsi la *laine* est le vêtement de ces animaux; la *toison* leur dépouille. Nous avons appelé *laine* la chevelure des négres, à cause de la ressemblance.

Une *toison* est la totalité de la *laine* dont l'animal est revêtu; on distingue différentes sortes de *laines* dans une *toison*.

Quoi qu'on en dise, il est infiniment plus avantageux de bien soigner les troupeaux du pays et leurs *laines*, que d'y établir des races plus parfaites, tirées de loin. L'introduction des meilleures brebis étrangères procure à peine deux ou trois belles *toisons* à grands frais.

On coupe, on enlève, on lave, on vend la *toison;* mais c'est la *laine* que l'industrie prépare et travaille de mille manières. La *toison* n'est qu'un objet de vente : la *laine* est la matière mise en œuvre par différens arts. Je veux

dire que la *toison* redevient *laine*, ou qu'elle en reprend le nom dans les mains de divers fabriquans. (R.)

665. *Lamentable, Déplorable.*

Lamentable qui mérite, qui excite des *lamentations*, c'est-à-dire des cris plaintifs, longs et immodérés. *Déplorable*, qui mérite, qui tire des pleurs (lat. *ploratus*), c'est-à-dire des larmes accompagnées de cris.

Les *lamentations* ne sont pas de simples *gémissemens*.

Le *gémissement* est une voix plaintive, tendre, pitoyable, inarticulée; il échappe d'un cœur serré ou oppressé: la *lamentation* est l'effusion d'un cœur qui ne peut ni se contenir ni s'arrêter; elle est grande, sombre, lugubre, opiniâtre. La colombe et la tourterelle *gémissent*, et ne se *lamentent* pas. Cicéron définit la *lamentation*, une douleur exprimée par des cris immodérés et lugubres, *ejulatus*: le *gémissement*, dit le même philosophe, est quelquefois permis aux hommes; les *lamentations* ne le sont pas même aux femmes. La *lamentation* se rapproche du *hurlement*, cri élevé, traînant, et effrayant, propre aux loups et aux chiens qui semblent se désoler. Le *gémissement* ne marque que la sensibilité: la *lamentation* marque en général une sorte de foiblesse; mais dans de grandes calamités publiques, les *lamentations* paroîtront justes, naturelles, convenables: il faudroit que, comme

celles de Jérémie, elles égalassent les calamités. (R.)

666. *Lamentation, Plainte.*

Ce sont également des expressions de la sensibilité de l'ame; c'est en cela que consiste l'idée commune. (B.)

La *lamentation* est une *plainte* forte et continuée. La *plainte* s'exprime par le discours; les gémissemens accompagnent la *lamentation.*

On se *lamente* dans la douleur; on se *plaint* du malheur.

L'homme qui se *plaint* demande justice; celui qui se *lamente*, implore la pitié. (*Encycl.* IX. 228.)

667. *Lancer, Darder.*

Lancer, jeter en avant avec violence, comme quand on porte un coup de *lance.* *Darder*, *lancer* avec violence un *dard* ou un trait perçant, frapper avec cette espèce de trait. *Lan* est un mot primitif qui signifie *étendue*, grandeur, et sur-tout longueur. *Dard* est un mot celte conservé dans le gallois, et qui désigne une arme courte et pointue; les Grecs ont dit δόρυ; les pistils des fleurs s'appellent *dards;* les aiguillons des insectes sont des *dards.*

Lancer n'a que la signification de jeter: *darder* a de plus celle de frapper, percer, pénétrer. La couleuvre des Moluques se suspend à des branches d'arbre pour se *lancer* sur les animaux et les *darder.*

Le soleil *lance* et *darde* ses rayons : il les *lance*, lorsqu'il les répand dans le vide ou le vague des cieux ; il les *darde* lorsqu'il les jette à plomb sur un objet, le frappe et le pénètre.

Au figuré, *lancer* est d'un très-grand usage : on *lance* des regards, des eaux, des sarcasmes, des anathèmes, etc. *Darder* ne s'emploie guère qu'au propre. *Darder*, pris figurément, marquera plus de véhémence que *lancer*, avec la direction la plus courte et l'intention formelle de frapper. (R.)

668. *Landes, Friches.*

Land, dans les langues du Nord, signifie pays, étendue de pays ; *lande*, en français, terre qui ne produit rien ou qui ne produit que des *lans* ou *landes*, en Bas-Breton, joncs marins, genets ou broussailles, etc. *Friche*, autrefois *fricz*, n'est que corruption de *frais* et *fraîche*, selon du Cange au mot *friscum ;* il désigne une terre neuve, fraîche, franche, vierge.

Lande annonce donc une étendue que *friche* ne demande pas. Il y a des *friches* dans des cantons, des *landes* dans des provinces. Les *landes* sont de mauvaises terres qui ne donnent que quelques misérables productions ; les *friches* sont des terres incultes ou négligées, auxquelles il ne manque que la culture. Dans un pays neuf, des colons cultivent d'abord les *friches* et laissent les *landes*. Les pays stériles ne sont que des *landes*, et il n'est pas à

croire que l'Agriculture ait commencé par des terres *ingrates*.

On prétend, dans un dictionnaire, qu'on ne dit plus guère des *friches*, quoiqu'on dise tomber en *friche*. De l'expression très-usitée, *tomber en friche*, on entend sur-tout les terres qu'on abandonne ou qu'on néglige après les avoir cultivées. Les *landes* existent par elles-mêmes; les *friches* se forment par notre négligence ou par dégénération.

On appelle encore *landes* les passages longs, secs, vains, vagues et ennuyeux d'un ouvrage: on dit d'une personne qui a de l'esprit naturel, mais sans acquit et sans connoissances pour le faire valoir, que c'est un *esprit en friche*. (R)

669. *Langage*, *Langue*, *Idiome*, *Dialecte*, *Patois*, *Jargon*.

Ce qu'il y a de commun entre ces termes, c'est qu'ils marquent tous la manière d'exprimer les pensées : c'est par-là qu'ils sont synonymes : voici les différences par où ils cessent de l'être.

Le mot de *langage* est le plus général, et il ne comprend dans sa signification que l'idée qui lui est commune avec tous les autres, celle de la manière d'exprimer les pensées, sans aucune autre détermination; ensorte que l'on donne le nom de *langage* à tout ce qui fait, ou paroît faire connoître les pensées; de-là vient que l'on dit même : le *langage* des yeux, un *langage* par signes, tel que celui

des sourds et muets; le geste est un *langage* muet.

Les autres mots ajoutent, à cette idée générale et commune, celle du moyen dont on ne se sert pour rendre sensible l'expression des pensées; chacun de ces termes suppose que la parole est le moyen, et par conséquent que le *langage* est oral. C'est par cette nouvelle idée qu'ils diffèrent tous du mot *langage*: mais puisqu'elle leur est commune, ils sont encore à cet égard synonymes entr'eux, et il faut chercher les idées accessoires qui les distinguent.

Une *langue* est la totalité des usages propres d'une action, pour exprimer les pensées par la parole. Tout est usage dans les *langues;* le matériel et la signification des mots, l'analogie et l'anomalie des terminaisons, la servitude ou la liberté des constructions, le purisme ou le barbarisme des ensembles. Les mots en sont consignés dans les dictionnaires; l'analogie en est exposée dans les grammaires particulières de chacune.

Si, dans le *langage* oral d'une nation, on ne considère que l'expression des pensées par la parole, d'après les principes généraux et communs à tous les hommes, le nom de *langue* exprime parfaitement cette idée. Mais si l'on veut encore y ajouter les vues particulières à cette nation, et les tours singuliers qu'elles occasionnent nécessairement dans sa manière de parler, le terme d'*Idiome* est alors celui qui convient le mieux à cette idée moins générale et plus restreinte. De-là vient que l'on

l'on donne le nom d'*idiotisme* aux tours d'élocution qui sont propres à un *idiome* : c'est dans cette propriété que consistent les finesses et les délicatesses de chacun ; et on ne peut les apprendre que par la fréquentation des honnêtes gens de chaque nation, ou par la lecture assidue et réfléchie de ses meilleurs écrivains.

Si une *langue* est parlée par une nation composée de plusieurs peuples égaux, et dont les états sont indépendans les uns des autres, tels qu'étoient anciennement les Grecs, et tels que sont aujourd'hui les Italiens et les Allemands ; avec l'usage général des mêmes mots et de la même syntaxe, chaque peuple peut avoir des usages propres sur la prononciation, ou sur la déclinaison des mêmes mots : ces usages subalternes, également légitimes, à cause de l'égalité des états où ils sont autorisés, constituent les *dialectes* de la *langue* nationale.

Si, comme les Romains autrefois, et comme les Français aujourd'hui, la nation est une par rapport au gouvernement, il ne peut y avoir dans sa manière de parler qu'un usage légitime, celui de la cour et des gens de lettres à qui elle doit les encouragemens. Tout autre usage qui s'en écarte dans la prononciation, dans les terminaisons, ou de quelque autre façon que ce puisse être, ne fait ni une *langue* ou un *idiome* à part, ni un *dialecte* de la *langue* nationale : c'est un *patois*, abandonné à la populace des provinces ; et chaque province a le sien.

Un *jargon* est un *langage* particulier aux gens de certains états vils, comme les gueux et les filoux de toute espèce : ou c'est un composé de façon de parler, qui tiennent à quelque défaut dominant de l'esprit ou du cœur, comme il arrive aux petits-maîtres, aux coquettes, etc. Le mot de *jargon* fait donc toujours naitre une idée de mépris, qui ne se trouve point à la suite des termes précédens : et si on l'emploie quelquefois pour désigner quelque *langage* bien autorisé, c'est alors pour marquer le cas que l'on en fait dans ce moment, plutôt que celui qu'il en faut faire dans tous les tems.

Le *langage* se sert de tout pour manifester les pensées. Les *langues* n'emploient que la parole. Les *idiomes* se sont approprié exclusivement certaines façons de parler, qui rendent difficile la traduction des pensées de l'un ou l'autre. Les *dialectes* produisent dans la *langue* nationale des variétés, qui nuisent quelquefois à l'intelligence, mais qui sont ordinairement favorables à l'harmonie. Les expressions propres des *patois* sont des restes de l'ancien *langage* national, qui, bien examinés, peuvent servir à en retrouver les origines. La question que j'ai entendu faire si souvent, si le français est une *langue* ou un *jargon*, me paroît presqu'un crime de lèze-majesté nationale. (B.)

670. *Languissant*, *Langoureux.*

Dans les adjectifs, la terminaison *ant, ent*, marque *ce qui est*, l'état présent ; la termi-

naison *eux*, la force, l'habitude, l'abondance, l'excès, l'affectation d'une qualité, d'être tel. *Languissant*, qui languit, qui est en langueur; *langoureux*, qui ne fait que languir, qui outre ou affecte la langueur.

Ainsi, on est naturellement *languissant*, et on fait artificieusement le *langoureux*. On a bien l'air *languissant*, mais on prend l'air *langoureux*.

S'il n'y a pas de l'affectation dans le *langoureux*, il y a du moins quelque chose d'excessif, d'immodéré, d'habituel, de singulier dans sa manière d'être. Ainsi, l'on dira d'un convalescent, qu'il est encore un peu *languissant*, et d'un autre, qu'il est encore tout *langoureux*. Vous trouverez *langoureux* celui qui paroît toujours *languissant*. (R.)

671. *Lares, Pénates.*

Les *Lares* et les *Pénates* sont, dans la mythologie, des dieux ou des génies tutélaires des habitations, des maisons, des villes, des contrées de tous les lieux.

Lar signifie habitation, maison, foyer; en celte, *lar*, habitation, place, sol.

Cicéron dit que les génies domestiques sont appelés *Pénates*, parce qu'ils résident dans l'intérieur (*penitus*), ou parce qu'ils veillent à la provision (*penus*) de la maison, etc.; c'est pourquoi, ajoute-t-il, les poëtes les appellent *pénétrales*.

Nous disons poétiquement ou familièrement nos *Pénates*, et non pas nos *Lares*, pour nos

foyers domestiques. On va revoir ses *Pénates*; on les salue. (R.)

672. *Larmes, Pleurs.*

Larme est la dénomination propre de l'humeur limpide que la compression des muscles fait sortir du sac lacrymal et découler de l'œil. *Pleur*, mot détourné de sa signification naturelle, désigne une espèce particulière et une abondance de *larmes*, ou des *larmes* abondantes et accompagnées de cris, de sanglots, de lamentations, des éclats de la douleur. Le rire, la joie, l'artifice, comme la douleur, l'affliction, une surprise extraordinaire, enfin toute cause physique qui produit une compression des muscles de l'œil, fait couler des *larmes*. Les *pleurs*, comme on l'a fort bien observé, sont toujours marqués par quelque chose de lugubre, par une émotion violente, des signes éclatans, une inspiration et une expiration précipitée.

Rien n'est plus doux que de douces *larmes*; tout est amer dans les *pleurs*. Les *larmes* soulagent, et les *pleurs* semblent aigrir la douleur.

Les premiers *pleurs* des enfans, dit J. J. Rousseau, sont des prières; leur douleur éclatante *implore* notre secours.

L'homme dur, qui n'a jamais versé des *larmes*, versera des *pleurs*, et pas une *larme* ne tombera sur lui.

La sensibilité, la pitié, la tendresse, les passions douces, répandent des *larmes*: la colère, la fureur, le désespoir, les passions violentes, ne versent que des *pleurs*.

Le repentir sincère nous donne des *larmes;* le remords déchirant n'a que des *pleurs.*

Les *larmes* des femmes, dit un proverbe espagnol, valent beaucoup et coûtent peu. Les *pleurs* des hommes valent peu et coûtent beaucoup.

On dit une *larme*, et non pas un *pleur*: voilà pourquoi j'ai dit qu'il y avoit dans les *pleurs* une sorte d'abondance ou de continuité. Il n'appartient qu'à Bossuet de dire un *pleur*; et encore ce *pleur* est une lamentation, suivant le sens naturel du mot. Là commencera ce *pleur* éternel; là, ce grincement de dents qui n'aura jamais de fin. *Oraison funèbre d'Anne de Gonzagues.* (R.)

673. *Larron, Fripon, Filou, Voleur.*

Ce sont gens qui prennent ce qui ne leur appartient pas, avec les différences suivantes. Le *larron* prend en cachette; il dérobe. Le *fripon* prend par finesse; il trompe. Le *filou* prend avec adresse et subtilité; il escamote. Le *voleur* prend de toutes manières, et même de force et avec violence.

Le *larron* craint d'être découvert; le *fripon*, d'être reconnu; le *filou*, d'être surpris; et le *voleur*, d'être pris. (G.)

674. *Las, Fatigué, Harassé.*

Ces trois termes dénotent également une sorte d'indisposition, qui rend le corps inepte au mouvement et à l'action.

On est *las*, quand on est affecté du sentiment désagréable de cette inaptitude: et cette

lassitude, faisant abstraction de toute cause, peut être forcée ou spontanée; forcée, si elle est l'effet ou la suite d'un mouvement excessif; spontanée, si elle n'a été précédée d'aucun exercice violent, que l'on puisse en regarder comme la cause.

On est *fatigué*, quand, par le travail ou le mouvement, on s'est mis dans cet état d'inaptitude.

On est *harassé*, quand on ressent une *fatigue* excessive.

Quand on est *las* du travail, il faut le suspendre ou le changer; car ce n'est quelquefois que l'uniformité qui *lasse*. Quand on est *fatigué*, il faut se reposer. Quand on est *harassé*, il faut se *rétablir*. (B.)

675. *Lasciveté, Lubricité, Impudicité.*

Penchans, passions, vices relatifs aux plaisirs des sens, à l'amour, à la luxure.

Les mots latins, *lascivus*, *lascivia*, *lascivire*, formé du cri de joie, *la*, et de *cieo*, remuer, ou plutôt de *civeo*, remuer avec vivacité, pétulance, volupté, expriment proprement l'idée de bondir, sauter, folâtrer. Nos mots *lascifs* et *lasciveté* ne désignent qu'une forte inclination aux plaisirs des sens, marquée par des mouvemens particuliers. Le mot latin *lubricus*, signifie glissant ou pente où l'on ne peut se retenir : nos mots *lubriques* et *lubricité* ne désignent que le penchant violent ou presque irrésistible d'un sexe vers l'autre. *Impudicité* marque par la négation *in*, le contraire de la *chasteté*, de la *pudeur*, de la *pu-*

dicité; et selon la valeur de *pu* et *pud*, il emporte l'idée d'un goût, d'un plaisir sale, déshonnête, honteux dans un sens moral et religieux.

Le *lascif* tressaille à la vue de son objet ou à la seule idée du plaisir: il desire vivement, il jouit voluptueusement. Le *lubrique* est emporté vers son objet; sans frein dans ses desirs, dans ses plaisirs il est sans retenue. L'*impudique* se livre sans pudeur à un objet ou à ses goûts; sans respect pour la pureté, il se souille de jouissances criminelles.

La *lasciveté* naît d'un tempérament amoureux, irritable, voluptueux. La *lubricité* consiste dans l'extrême pétulance, l'incontinence hardie, l'insatiable avidité de ce tempérament qui dévore son objet avant d'en jouir; et qui également irrité par la résistance et par la jouissance, va, sans cesse demandant à son objet de nouveaux plaisirs, les provoque par la débauche. L'*impudicité* résulte des sentimens et des mœurs propres à ce tempérament et à ces vices, et contraires à la modération de la Nature et à la sainteté des règles.

Ce qui dénote la *lasciveté*, la *lubricité*, l'*impudicité*, comme les regards, les gestes, les postures; ce qui excite ces penchans; comme des vers, des livres, des tableaux; tout cela s'appelle *lascif*, *lubrique*, *impudique*.

M. Beauzée dit, à la suite des synonymes de l'abbé Girard, que la *luxure* est une habitude, un penchant criminel d'un sexe vers un autre; la *lubricité*, l'influence sensible de ce penchant sur les mouvemens indélibérés; la

lasciveté, la manifestation extérieure de ce penchant par des actes étudiés et prémédités. Je n'ai pas trouvé des raisons capables de justifier ces dernières assertions. (R.)

676. *Légal, Légitime, Licite.*

Légal se dit proprement des *formes*, des observances, des choses prescrites par la loi positive, sous peine ou de nullité ou d'animadversion de la part de la loi. *Légitime* se dit des choses fondées sur la *justice* essentielle ou sur la loi sociale dérivée de la *loi naturelle* de justice; en un mot, sur un droit qu'on ne peut violer sans tomber dans l'injustice. *Licite* se dit proprement des actions ou des choses que les lois regardent du moins comme indifférentes, et qu'elles rendroient moralement mauvaises si elles les défendoient.

C'est la forme qui rend la chose *légale;* c'est le *droit* qui rend la chose *légitime;* c'est le pouvoir qui rend la chose *licite.*

Une élection est *illégale*, si l'on n'y observe pas toutes les conditions requises par la loi. Une puissance est *illégitime*, si elle exerce la force sans droit, contre notre droit. Un commerce est *illicite*, quoique bon dans l'ordre naturel, si la loi le défend en vertu d'un droit. (R.)

677. *Légère, Inconstante, Volage, Changeante.*

Tous ces mots sont synonymes. Ce sont des métaphores empruntées de différens objets :

léger, des corps, tels que les plumes, qui, n'ayant pas assez de masse, eu égard à leur surface, sont détournées et emportées çà et là à chaque instant de leur chute; *inconstant*, de l'atmosphère de l'air et des vents; *volage*, des oiseaux; *changeant*, de la surface de la terre ou du ciel, qui n'est pas un moment le même. (*Encycl.* XVII. 441.)

Une *légère* ne s'attache pas fortement. Une *inconstante* ne s'attache pas pour long-tems. Une *volage* ne s'attache pas à un seul. Une *changeante* ne s'attache pas au même.

La *légère* se donne à un autre, parce que le premier ne la retient pas; l'*inconstante*, parce que son amour est fini; la *volage*, parce qu'elle veut goûter de plusieurs; et la *changeante*, parce qu'elle en veut goûter de différens.

Les hommes sont ordinairement plus *légers* et plus *inconstans* que les femmes; mais celles-ci sont plus *volages* et plus *changeantes* que les hommes. Ainsi, les premiers pèchent par un fond d'indifférence, qui fait cesser leur attachement; et les secondes, par un fond d'amour, qui leur fait souhaiter de nouveaux attachemens.

678. *Légèrement, à la Légère.*

Léger, peu pesant, est le latin *levis*, *lève*, de la même famille que *lever*, *élever*.

Légèrement énonce une simple modification de la manière dont les choses sont ou doivent être : *à la légère*, désigne un costume différent de celui que les choses ont dans

l'état naturel : l'adverbe marque une *particularité* : la phrase proverbiale, une *singularité*.

Legèrement est d'un usage très-étendu dans ses différentes acceptions opposées aux idées différentes de *pesant*, *lourd*, *grave*, *profond*, *matériel*, etc. Au propre, la phrase *à la lègère* est ordinairement restreinte aux deux façons précédentes de les employer : mais mal-à-propos voudroit-on nous en interdire de nouvelles applications auxquelles l'analogie nous invite.

Au figuré, comme au propre, *légèrement* se dit quelquefois en bonne part : par exemple, lorsqu'il signifie *superficiellement* ; mais au figuré, nous ne disons *à la légère* qu'en mauvaise part.

Vous ne parlez que *légèrement* d'une chose que vous ne touchez qu'en passant ; et ce n'est pas en parler *à la légère*, vous faites bien.

Un panégyriste passe *légèrement* sur les défauts et les torts de son héros ; et certes, il ne le fait pas *à la légère*, il agit avec réflexion et avec adresse.

Légèrement, pris au figuré dans le même sens qu'*à la légère*, dénote ou un défaut de réflexion, d'examen, de jugement, ou un défaut d'égards, de ménagement, de bienséance. C'est agir ou inconsidérément ou lestement.

L'homme qui ne réfléchit pas, agit *légèrement* ; l'homme frivole agit *à la légère*.

Vous parlez *légèrement*, lorsqu'il vou

échappe une parole imprudente. Vous parlez *à la légère*, lorsque vous affectez dans vos discours un ton léger. (R.)

679. *Lépreux, Ladre.*

Le *lépreux* et le *ladre* sont attaqués de la même maladie. La *lèpre* est le genre de maladie : la *ladrerie* est cette maladie particulière dont un sujet est actuellement atteint.

Lépreux est le nom propre et connu des anciens : *ladre* est une dénomination détournée et corrompue de quelques dialectes celtiques.

Les hommes sont plutôt *lépreux*, et les animaux *ladres*. La *lèpre* étoit très-commune chez les Juifs : la *ladrerie* est assez commune parmi les cochons.

Au figuré, *lèpre* est un mot noble ; on dit la *lèpre du péché : ladrerie* est un mot dérisoire ; on appelle *ladrerie* une vilaine et sordide avarice.

Le nom de *lèpre* vient de l'Orient, comme la maladie qu'il désigne.

Nous disons, tant au physique qu'au moral, qu'un homme est *ladre*, lorsqu'il paroît insensible, que rien ne le pique, qu'il souffre tout sans se plaindre. (R.)

680. *Levant, Orient, Est.*

Le *Levant* est littéralement le lieu où le Soleil paroît se lever par rapport à un pays : cette dénomination est tirée du *soleil levant*. L'*Orient* est le lieu du ciel où le jour commence à

luire, la lumière à briller : *or* signifie jour, lumière. L'*Est* est le lieu de l'horison d'où le vent souffle quand le soleil se lève ; le mot désigne le souffle, le vent, *est*, que le lever du soleil excite.

Le *levant* appartient proprement à la sphère, à la géographie : l'*orient*, à la cosmogonie, à l'astronomie ; l'*est*, à la navigation, à la météorologie.

La terre qui est immédiatement devant nous et plus près du soleil *levant*, est notre *levant :* mais tout l'espace de terre qu'il éclaire avant nous est l'*Orient :* nous appelons *levant*, une portion de l'empire Ottoman qui borne d'un côté une partie de l'Europe ; et les vastes contrées des Indes, et autres pays éloignés s'appellent l'*Orient :* tant il est vrai que ce dernier mot a un sens plus vaste. Mais quand il s'agit de diriger notre marche ou de marquer sa direction, nous allons à l'*est*, à l'*ouest*, etc. (R.)

681. *Lever, Elever, Soulever, Hausser, Exhausser.*

On *lève*, en dressant ou en mettant debout. On *élève*, en plaçant dans un lieu ou dans un ordre éminent. On *soulève*, en faisant perdre terre et portant en l'air. On *hausse*, en ajoutant un degré supérieur, soit de situation, soit de force, soit d'étendue. On *exhausse*, en augmentant la dimension perpendiculaire, c'est-à-dire, en donnant plus de hauteur par une continuation de la chose même.

On dit *lever* une échelle, *élever* une statue, *soulever* un coffre, *hausser* les épaules et la voix, *exhausser* un bâtiment. (G.)

682. *Lever, Hausser.*

Ainsi, l'action de *lever* a proprement pour objet d'ôter, de tirer, d'enlever la chose de la place où elle étoit. L'action de *hausser* a pour objet propre de donner plus de hauteur, plus d'élévation, un plus haut degré dans la ligne perpendiculaire, à la chose qu'on *hausse*.

Aussi le mot *lever* ne signifie-t-il, dans une foule de cas, qu'ôter une chose de dessus une autre, détacher une partie d'un tout, prendre ou supprimer ce qui étoit imposé, tirer ce qui étoit dans un lieu, sans aucune idée de *hausser*, de rendre plus haut, de mettre plus haut, caractère distinctif et ineffaçable de ce dernier terme.

Vous étiez assis, vous vous *levez*, et vous ne vous *haussez* pas; vous êtes alors debout et dans votre hauteur : si vous vous mettez sur la pointe du pied, et que vous éleviez les bras, tant que vous pouvez, pour toucher un objet trop élevé pour vous, vous vous *haussez*, vous vous élevez au-dessus de votre hauteur naturelle. (R.)

683. *Lever un plan, Faire un plan.*

Lever un plan et *faire un plan*, sont deux opérations très-distinctes.

On *lève un plan* en travaillant sur le terrein; c'est-à-dire, en prenant des angles et en mesurant des lignes, dont on écrit les dimen-

sions dans un registre, afin de s'en ressouvenir pour *faire le plan.*

Faire un plan, c'est tracer en petit, sur du papier, du carton, ou toute autre matière semblable, les angles et les lignes déterminées sur le terrein dont on a *levé le plan;* de manière que la figure tracée sur la carte, ou décrite sur le papier, soit tout-à-fait semblable à celle du terrein, et possède en petit, quant à ses dimensions, tout ce que l'autre contient en grand. (*Encycl.* IX. 443.)

684. *Libéralité, Largesse.*

La lettre *L* sert à désigner la main, le bras, emblème de la puissance, de la faculté, de la *liberté.* La *libéralité* est la vertu qui donne *librement*, gratuitement, généreusement, celle d'un homme *libre*, puissant, noble; son action est de *livrer*, donner avec la main : le don ou la chose donnée est une *libéralité.* Au figuré, on a dit *largesse*, pour exprimer les dons faits d'une main *large*, *largâ manu*, disent les Latins, ou la grande étendue de ces dons.

La *libéralité* est un don généreux; la *largesse* une ample *libéralité.* S'il y a dans les *libéralités* de l'abondance, il y aura dans les *largesses* de la profusion. Mais la *libéralité* est toujours un don, tandis que la *largesse* n'est souvent que profusion dans la dépense. On peut payer *largement*, sans avoir le mérite de la *libéralité.*

L'économie peut suffire pour des *libéralités;* pour des *largesses*, il faut de l'opulence. (R.)

685. *Liberté, Franchise.*

La *liberté* est le pouvoir de réduire en acte ses facultés ou d'exercer sa volonté. La *franchise* est une exemption de charges ou de conditions onéreuses sur l'exercice de ses facultés et de sa volonté. La *liberté* exige la faculté, et la possibilité présente de faire la chose : la *franchise* lui facilite l'exécution entière de la chose par la levée de quelque obstacle ou de quelque difficulté. La *liberté* peut être gênée, restreinte, traversée, arrêtée; la *franchise* la délivre de gênes et d'embarras.

La *liberté* a d'ailleurs un domaine infiniment plus étendu que la *franchise*. Il y a toutes sortes de *libertés*, *liberté* physique, *liberté* morale, *liberté* théologique, *liberté* civile, etc. : la *franchise* n'a guère lieu que dans l'ordre politique, l'ordre civil, l'ordre moral. Je veux dire que l'usage du mot *franchise* est restreint à tel et tel ordre de choses; au lieu que partout où il s'agit de pouvoir faire ou ne pas faire, il y a *liberté*.

On dit qu'un peuple est politiquement *libre*, lorsqu'il est gouverné par lui-même; est-ce qu'il n'est pas toujours gouverné par des lois et par des magistrats bons ou mauvais ? On appelle un peuple *franc*, lorsqu'il n'est point assujetti à des impôts : y a-t-il un peuple plus opprimé en finances, par le monopole et sans impôts proprement dits, que celui de l'état ecclésiastique ?

Il est faux que l'on soit *libre* dès qu'on n'obéit

qu'aux lois ; et si ces lois sont tyranniques, la *liberté* n'est que dans la jouissance pleine et entière de ses droits. Il est ridicule de se croire *franc* d'une charge, parce qu'on ne la supporte pas en personne ; la *franchise* n'est réelle qu'autant que la charge ne retombe pas indirectement sur vous, comme la taille de votre fermier y retombe.

La *liberté* regarde également le droit naturel, le droit commun, le droit positif : la *franchise* n'est proprement que du droit positif. La *liberté* sera plutôt dans la régie générale ; la *franchise*, dans l'exception particulière. La *liberté* suppose plutôt un droit ; la *franchise*, un privilège.

La *liberté* est commune à la nation ; la *franchise* est pour certain ordre de l'état ou pour de simples particuliers.

Le mot *franchise* s'applique principalement aux exemptions de droits pécuniaires, et c'est-là sur-tout que la *franchise* est bien distinguée de la *liberté*.

Les lois prohibitives ôtent la *liberté* du commerce ; les lois fiscales en ôtent la *franchise*.

Au moral, la *franchise* est une *liberté* de parler, exempte de toute dissimulation. Dans quelque sens qu'on prenne ce mot, dit Voltaire, il donne toujours une idée de *liberté*.

La *franchise* fait dire ce qu'on pense ; la *liberté* fait oser dire ce qu'on dit. C'est la vérité, c'est la droiture qui inspire la *franchise* : c'est la hardiesse, c'est le courage qui inspire la *liberté*. On parle avec *franchise* à ses amis, à ceux qui demandent des conseils ;

on parle avec *liberté* à des supérieurs, à ceux à qui l'on doit des ménagemens. (R.)

686. *Libertin*, *Vagabond*, *Bandit*.

Le déréglement est le partage de tous les trois : mais le *libertin* péche proprement contre les bonnes mœurs, la passion ou l'amour du plaisir le domine ; le *vagabond* manque par la conduite ; l'indocilité ou l'amour excessif de la liberté l'écarte des bonnes compagnies ; le *bandit* péche par le cœur et la probité, il ne se conforme pas aux lois civiles. (G.)

687. *Se Licencier*, *s'Emanciper*.

Se *licencier*, se donner congé, ou plutôt prendre la *licence*, dans l'acception usitée du mot. *Licence*, abus de la *liberté*, *liberté* immodérée. S'*émanciper*, se mettre hors de tutelle ou de puissance, ou plutôt prendre une *liberté* qu'on n'a pas ou qu'on ne prenoit pas : *émancipation*, action de mettre hors de sa main, de sa puissance.

Se *licencier* dit manifestement plus que s'*émanciper*. Plus les femmes cherchent à s'*émanciper* et à se *licencier*, dit Bourdaloue, plus elles s'exposeront à des mécontentemens et à des ennuis. Se *licencier* ne se dit qu'en matière morale, quand on sort des bornes du devoir, du respect, de la modestie. S'*émanciper* peut être familièrement dit dans les choses indifférentes qu'on n'avoit pas osé faire, qui ne sont que hardies ; mais à la rigueur, il marque seulement trop de *liberté* au lieu d'une vraie licence.

Qui s'*émancipe*, pourra bientôt se *licencier*. (R.)

688. *Licite, Permis.*

On peut faire l'un et l'autre : ce qui est *licite*, parce qu'aucune loi ne l'a déclaré mauvais ; ce qui est *permis*, parce qu'une loi expresse l'a autorisé.

Ce qui est *licite*, tant que la loi n'a rien prononcé de contraire, est indifférent en soi : ce qui est *permis*, avant que la loi s'expliquât, étoit mauvais en vertu d'une autre loi antérieure.

Ce qui cesse d'être *licite*, devient *illicite*, et ces deux termes ont un rapport plus marqué à l'usage que l'on doit faire de sa liberté : ils caractérisent les objets de nos devoirs. Ce qui cesse d'être *permis*, devient *défendu ;* et ces termes ont un rapport plus marqué à l'empire de la loi : ils caractérisent notre dépendance.

L'usage de la viande est *licite* en soi : mais l'église l'ayant *défendu* pour certains jours de l'année, il n'est *permis* alors qu'à ceux qui, sur de justes motifs, sont dispensés de l'abstinence par l'autorité de l'église même ; il est *illicite* pour tous les autres. (B.)

689. *Lier, Attacher.*

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'*attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde. On *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié*, lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir; et il est *attaché*, quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité et le pouvoir *lient*. L'intérêt et l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés*, lorsque nous ne voyons pas nos liens; et nous ne sentons pas que nous sommes *attachés*, lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté. (G.)

690. *Lieu*, *Place*, *Endroit*.

Lieu marque un total d'espace. *Endroit* n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu. *Place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Ainsi l'on dit, le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité, la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* sains, les *endroits* connus, et les *places* convenables. (G.)

691. *Limer*, *Polir.*

Le sens propre de *limer* est d'enlever avec la lime les parties superficielles et saillantes d'un corps dur : celui de *polir* est de rendre, par le frottement, un corps uni, luisant, agréable à l'œil.

L'action de *limer* a plusieurs objets différens; on *lime* pour *polir*, pour amenuisier, pour scier ou couper. L'action de *polir* s'exerce par différens moyens, on *polit* avec la *lime*, avec l'émeri, avec le polissoir, etc.

Limer, pour *polir*, c'est enlever les aspérités, les parties superflues, ce qu'un corps a de rude et de raboteux. *Polir* ajoute à cet effet celui de donner au corps la netteté, la clarté, le lustre qu'exige la perfection. Vous apercevrez les coups de *lime* sur l'ouvrage, si on ne lui a pas donné le *poli*.

Lime, au figuré, désigne fort bien la critique qui retranche, réforme, corrige, efface ce qu'il y auroit d'inégal, d'inexact, de dur, de rude dans un ouvrage d'esprit : *poli* désigne bien la dernière façon, la dernière main, la perfection, l'agrément et le brillant qu'il s'agit d'y mettre.

Polir fait que le travail de *limer* disparoît. L'exactitude, la correction, la précision, l'égalité, font un style *limé* : le style *poli* a de plus beaucoup d'élégance, une grande pureté, une douce harmonie, quelque chose de brillant ou de lumineux. Bossuet et Corneille ne s'occupent point à *limer* leur style; Fénélon

et Racine *polissent* le leur avec beaucoup de soin.

Bouhours dit : Il faut prendre garde de rien ôter de la substance et de l'agrément du discours, à force de le *limer* et de le *polir*. Voilà l'écrivain qui sent la force des termes, et les met à leur place. Il faut *polir* et *limer* un ouvrage, dit Saint-Evremont, afin d'en ôter la *première rudesse* qui sent le travail de composition. Voilà un écrivain qui intervertit les termes et néglige son style. Il est clair que *polir* dit plus que *limer*; qu'il ne s'agit pas de *limer* après qu'on a *poli;* et qu'on ôte la première rudesse de la composition en *limant*, au lieu qu'on *polit* pour ôter toute trace de rudesse. (R.)

692. *Limon, Fange, Boue, Bourbe, Crotte.*

Ces termes désignent également une terre imbibée d'eau, mais non de la même manière.

Le *limon* est proprement une terre délayée, entraînée, et enfin déposée par les eaux. Les rivières charient et déposent du *limon*. Le *limon* rend l'eau trouble; la liqueur rassise, le *limon* reste au fond. Le *limon* se pétrit : nous sommes tous pétris du même *limon*, du *limon* dont Adam fut formé. Ce mot s'emploie noblement, au figuré, pour exprimer notre origine.

La nature vous a formé
D'un *limon* moins grossier que le *limon* vulgaire.
Mad. DESHOUL.

La *fange* est une terre très-délayée, presque liquide, plus étalée que profonde, et assez claire. Ce qui est *fange* dans les campagnes, est *boue* dans les villes. Voltaire ne suppose que de la *fange* dans les sillons des champs.

Dans les sillons *fangeux* de la campagne humide,
Le roi marche incertain, sans escorte et sans guide.

Boue renchérit sur *fange;* et c'est pourquoi Port-Royal dit, il m'a *tiré d'un abîme de fange et de boue.* L'homme bas rampe dans la *fange :* l'animal immonde se vautre dans la *boue.* L'homme d'une très-basse origine est né dans la *fange :* l'homme vil par ses mœurs est une ame de *boue.*

En fait de bassesse, il n'y a rien au-dessous de la *boue.* On traîne dans la *boue*, celui qu'on traite avec la dernière ignominie. Celui qui passe d'un état élevé ou honoré à un état vil et méprisé, tombe dans la *boue.*

La *bourbe* est une *boue* profonde, entassée, très-épaisse, telle que celle qui se forme dans les eaux croupissantes, les étangs, les marais, ou qu'on laisse amonceler dans les campagnes : on y enfonce, on n'y sauroit marcher, on ne s'en tire pas, on s'y embourbe : elle forme un *bourbier.*

La *crotte* est une terre détrempée, *fange*, ou *boue*, une poussière liée par les eaux de la pluie, qui rejaillit quand on y marche pesamment, s'attache aux vêtemens, à la personne, etc., et les salit, les tache, les gâte. C'est dans les rues et autres lieux où l'on marche, qu'il y a de la *crotte;* on s'y

crotte. C'est la *crotte* qu'un carrosse, un cheval fait jaillir sur le pauvre passant.

Résumons : *limon* est le dépôt des eaux courantes.

Bourbe est le dépôt des eaux croupissantes, *boue* est de la terre détrempée, telle que celle qu'on trouve dans les rues.

Fange est une vraie onomotapée, qui peint le bruit que fait le pied sortant de la *boue* où il s'est empreint

Crotte est moins la cause que l'effet, c'est le verbe *crotter* qui le fournit, et qui donne l'idée de taches sales, de portions de *boue* attachées aux souliers, aux vêtemens : on se *crotte* avec de la *boue*, et souvent on ne se *crotte* pas en marchant dans la *boue.*

Le Nil dépose du *limon*; c'est au fond des mares d'eau croupissantes qu'on trouve de la *bourbe.* C'est après la pluie qu'on trouve de la *boue* dans les rues; sa différence avec *fange* ne se fait pas sentir : la *boue* ne devient *crotte*, que lorsqu'elle a taché ou gâté vos vêtemens. (R.)

693. *Lisière*, *Bande*, *Barre.*

Ces trois termes peuvent être considérés comme synonymes; car ils désignent une idée générale qui leur est commune, beaucoup de longueur sur peu de largeur et d'épaisseur; mais ils sont différenciés par des idées accessoires. La *lisière* est une longueur sur peu de largeur prise ou levée sur les extrémités d'une pièce ou d'un tout. La *bande* est une longueur sur peu de largeur et

d'épaisseur, qui est prise dans la pièce, ou même n'en a jamais fait partie. La *barre* est une pièce ou même un tout qui a beaucoup de longueur sur peu de largeur, avec quelque épaisseur, et qui peut faire résistance. Ainsi, l'on dit la *lisière* d'une province, d'un drap, d'une toile; une *bande* de toile, d'étoffe, de papier: une *barre* de bois ou de fer. (*Encycl.* II. 57.)

694. *Liste, Catalogue, Rôle, Nomenclature, Dénombrement.*

Liste est une suite plus ou moins longue de simples et brièves indications, mises ordinairement les unes au-dessous des autres.

Catalogue est un mot grec qui signifie recensement ou état détaillé; de λογος, discours, parole; et de κατα. Le *catalogue* est fait avec un certain ordre, une certaine distribution, un dessein particulier, et même avec des explications et des éclaircissemens: ce n'est pas une simple *liste;* il contient plus d'indication: il est même quelquefois raisonné et accompagné de discours. On a fait un ouvrage très-savant sous le titre de *catalogue des Papes.* Ce *catalogue* est bien ou mal fait, selon que les indications sont ou ne sont pas justes et suffisantes.

Rôle, autrefois *roole*, est le mot *rotulus*, *rotulum*, de la basse latinité, petit *rouleau;* car on rouloit autrefois ces sortes de *listes;* comme toutes les expéditions de justice, écrites sur des parchemins collés ou cousus à la suite les uns des autres. On dit le *rôle des tailles*

tailles, le *rôle des causes à plaider*, le *rôle des soldats*, le *rôle des ouvriers*, *etc.* Ces applications sont d'autant plus convenables, qu'il s'agit d'objets qui *roulent*, pour ainsi dire, ensemble, qui viennent chacun à leur tour, qui sont renfermés dans un certain cercle. Le *rôle* est une sorte de registre qui marque le rang, le tour, l'ordre à observer à l'égard des personnes qui sont engagées dans le même état, assujéties à la même condition, soumises à une règle commune.

Nomenclature signifie manifestation, exposition, dénombrement des *noms*. Les Romains appeloient *nomenclateurs* ces gens qui se chargeoient d'apprendre aux candidats les noms de tous les citoyens qu'ils rencontroient, afin que ces solliciteurs fussent en état de saluer chacun par son nom, selon la règle très-sensée de la civilité romaine.

La *nomenclature* joue sur-tout un grand *rôle* dans la botanique. On pourroit définir ce mot, la grande science de la mémoire.

Le *dénombrement* (mot formé de *nombre*) est un compte détaillé des parties d'un certain tout, comme des habitans d'une ville; d'un empire; et c'est-là le cas où le mot est ordinairement employé. On veut savoir fort inutilement, quant à l'objet qu'on a coutume de se proposer, le *nombre* des hommes qu'il y a dans un pays, et on en fait le *dénombrement*.

L'histoire romaine dit *cens* pour *dénombrement*, à l'égard des habitans d'une ville, d'un pays, et de leurs biens. Mais le mot *cens*,

census, signifie proprement estimation, jugement, revenu; et le *cens* avoit pour objet, dans le *dénombrement des citoyens et de leurs biens*, de régler sur leurs déclarations authentiques, la quotité des contributions de chacun, selon ses facultés, comme de connoître le nombre des combattans. Nous entendons par *recensement* une nouvelle vérification; en terme de droit, de finance, de commerce. (R.)

695. *Littéralement*, *à la Lettre.*

Dans le sens littéral, ou conformément à la valeur des termes et des paroles, *littéralement* désigne le sens naturel et propre du discours; *à la lettre*, en désigne le sens strict et rigoureux. L'adverbe signifie, selon la force naturelle des termes et la signification grammaticale des expressions: la phrase adverbiale signifie, dans toute la rigueur morale et au pied de la *lettre.*

Il ne faut pas prendre *littéralement* ce qui ne se dit que par métaphore. Il ne faut pas prendre *à la lettre* ce qui ne se dit qu'en plaisantant.

Nous devons entendre *littéralement* les passages de l'Ecriture, le texte des canons, les lois, tout ce qui fait autorité; tant qu'il n'y a point de raison naturelle et valable de leur attribuer un autre sens. Mais il ne faut pas toujours les entendre *à la lettre; car la lettre tue; c'est l'esprit qui vivifie.*

On rend *littéralement* ou par une simple version, le texte d'un auteur, lorsque les

expressions et les phrases correspondantes dans les deux langues, ont les mêmes propriétés et font le même effet dans l'une et dans l'autre.

On ne prend pas les complimens *à la lettre*; mais on tâche, tant qu'on peut, d'en croire quelque chose : on sait pourtant qu'ils ne signifient rien. (R.)

696. *Littérature*, *Erudition*, *Savoir*, *Science*, *Doctrine*.

Il y a, ce me semble, entre les quatre premières de ces qualités, un ordre de gradation et de sublimité d'objet, suivant le rang où elles sont ici placées. La *littérature* désigne simplement les connoissances qu'on acquiert par les études ordinaires du collège : car ce mot n'est pas pris ici dans le sens où il sert à dénommer en général l'occupation de l'étude et les ouvrages qu'elle produit. L'*érudition* annonce des connoissances plus recherchées, mais dans l'ordre seulement des belles-lettres. Le *savoir* dit quelque chose de plus étendu, principalement dans ce qui est de pratique. La *science* enchérit par la profondeur des connoissances, avec un rapport particulier à ce qui est de spéculation. Quant au mot de *doctrine*, il ne se dit proprement qu'en fait de mœurs et de religion : il emporte aussi une idée de choix dans le dogme, et d'attachement à un parti ou à une secte.

La *littérature* fait les gens lettrés. L'*érudition* fait les gens de lettres. Le *savoir* fait les doctes. La *science* fait les savans. La *doctrine*

fait les gens instruits. Il y a eu un tems où la noblesse se piquoit de n'avoir pas même les premiers élémens de *littérature*. Le goût de l'*érudition* fournit des amusemens infinis à une vie tranquille et retirée. Il faut, dans le *savoir*, préférer l'utile au brillant. Le reproche d'orgueil qu'on fait à la *science*, n'est qu'une orgueilleuse insulte de la part de l'ignorance. On suit ordinairement la *doctrine* de ses maîtres, sans trop examiner si elle est bonne. (G.)

697. *Livre, Franc.*

Ces deux mots ne seront plus aujourd'hui synonymes, comme on le répétoit d'après Bouhours.

La *livre* se divisoit autrefois en 20 sous, et le sou en quatre liards, ou douze derniers. Pour se conformer au calcul décimal, les nouvelles lois ont décidé que le *franc* se diviseroit en dix parties, appelées centimes.

L'emploi qu'on faisoit autrefois indistinctement des mots *franc* et *livre*, parce qu'ils avoient la même signification, fait croire que dans le nouveau système, il devoit en être de même, et qu'une pièce de 5 *francs* représentoit 5 *livres* ou les $\frac{5}{6}$ d'un écu de 6 *livres*.

Cette opinion est une erreur manifeste : le *franc* est une nouvelle unité différente de la *livre*. Les lois avoient trouvé moyen d'altérer sans cesse le poids de la *livre* ; celui du *franc* est invariablement cinq grammes ; et par un heureux hasard, les cinq grammes se sont trouvés très-rapprochés du poids de la pièce d'argent qui auroit représenté notre

ancienne *livre*. Présentement on ne s'exprime plus que par *franc*. On dira 3 *francs*, 22 *francs*, 33 *francs*, etc. (*Man. Rép.*)

698. *Livrer, Délivrer.*

Livrer, mettre en main, au pouvoir, dans la possession de quelqu'un, et *délivrer*, remettre dans les mains, au pouvoir, en liberté ou à la libre disposition de quelqu'un.

Délivrer a deux acceptions différentes; la première, celle du latin *liberare*, affranchir, mettre en liberté; la seconde, celle de *livrer*, mettre entre les mains de quelqu'un, spécialement ce qui étoit retenu, ce à quoi l'on étoit tenu.

Livrer n'exprime donc que la simple tradition d'une main à l'autre, à quelque titre que ce soit. *Délivrer* exprime l'action de *livrer*, dans les formes ou dans les règles, en vertu d'une charge ou d'une obligation dont on s'acquitte à l'égard de la personne qui est en attente ou en souffrance. Vous *délivrez* la chose que vous devez *livrer*. Vous gardez ce que vous ne *livrez* pas: vous retiendriez à la personne ce que vous avez à lui *délivrer*. La *livraison* change la possession de la chose: la *délivrance* acquitte l'un et satisfait l'autre.

Il est clair qu'on ne peut pas se servir du mot *délivrer*, dans les cas où il pourroit signifier *affranchir*; alors il est opposé à *livrer*. (R.)

699. *Logique, Dialectique.*

Ces mots désignent la science ou l'art de raisonner, c'est-à-dire, le moyen de conduire

l'esprit, dans la recherche de la vérité, du connu à l'inconnu, par la méthode du raisonnement : avec cette différence, selon la doctrine d'Aristote, que la *logique*, rigoureusement prise, part de principes certains, tirés selon les règles infaillibles du raisonnement; et que la *dialectique*, suivant l'acception commune, part de données incertaines, pour atteindre au vraisemblable par des conclusions apparentes, déduites avec des raisonnemens peut-être réguliers, mais hypothétiques.

La *logique* est non-seulement une science, mais la première des sciences nécessaires aux philosophes : la *dialectique*, en se jettant dans le champ immense des probabilités, est devenue un art conjectural, honteusement dégradé par les sophistes.

Nous dirons qu'un logicien a une *logique* ferme, vigoureuse, serrée, pressante : nous dirons qu'un dialecticien a une *dialectique* fine, subtile, ingénieuse, séduisante.

Il y a une *logique* naturelle, ou une disposition naturelle à raisonner juste, qui vous mène droit à la vérité, même à travers les piéges du sophisme, qu'elle évitera sans démêler tout l'artifice de ses combinaisons. Il y a une *dialectique* d'école, ou une méthode d'argumentation, qui s'oppose aux progrès de toutes les sciences, par l'esprit de doute, de dispute et de contradiction qu'elle répand avec l'obscurité. (R.)

700. *Logis*, *Logement*.

L'un et l'autre signifie la retraite couverte

où l'on établit sa demeure, et sont bien près d'être synonymes. Je crois cependant qu'en observant l'usage avec soin, on apercevra ses intentions dans le choix de ces termes.

Logis désigne une retraite insuffisante pour établir une demeure : *logement* annonce de plus une destination personnelle.

En effet, on dit : un bon ou un mauvais *logis ;* un *logis* spacieux, commode, grand ou petit : et l'on ne dit pas, mon *logis*, votre *logis*, le *logis* du concierge, j'ai un beau *logis* ou un *logis* commode ; parce que les adjectifs possessifs et le verbe *avoir*, marquent une destination personnelle qu'exclut le mot de *logis*.

Mais le mot de *logement*, qui renferme d'abord la signification de *logis*, et en outre l'idée accessoire d'une destination personnelle, se construit comme le mot *logis*, et s'adapte en outre avec tout ce qui caractérise la destination. Ainsi l'on dit, un bon ou un mauvais *logement*, un *logement* spacieux, commode, grand ou petit, mais on dit encore, mon *logement*, votre *logement*, le *logement* du concierge, j'ai un beau *logement*, ou un *logement* commode.

Le maréchal-des-*logis* est un officier qui met la craie, pour marquer les *logis* qui seront occupés par ceux de la suite de la cour ; et on le nomme ainsi, parce qu'il n'est chargé d'aucune destination personnelle dans cette opération.

Mais l'officier municipal qui assigne aux troupes, par des billets, les lieux de retraite

où chacun doit se rendre, distribue en effet les *logemens*; parce que chacun de ces billets déterminent une destination personnelle. (B.)

701. *Loisir*, *Oisiveté.*

Tous deux sont relatifs au tems et à la faculté d'agir. Le *loisir* est un tems de liberté; on peut en disposer pour agir, ou pour ne pas agir, pour un genre d'action, ou pour un autre: l'*oisiveté* est un tems d'inaction; la liberté pouvoit en disposer autrement, mais elle a fait son choix. L'*oisiveté* est l'abus du *loisir.*

Le *loisir* d'un homme de bien occasionne souvent beaucoup de bonnes actions. L'*oisiveté* ne peut occasionner que des maux.

Les troubles de la république Romaine nous ont valu les *OEuvres philosophiques* de Cicéron. Quelles leçons nous aurions perdues, si ce grand homme s'étoit livré à l'*oisiveté*, au lieu de consacrer son *loisir* à l'étude de la sagesse! (B.)

702. *Longuement*, *Long-tems.*

Longuement, disoit Vaugelas, n'est plus en usage à la cour, où il étoit si usité, il n'y a que vingt ans; c'est pourquoi l'on n'oseroit plus s'en servir dans le beau langage: on dit *long-tems* au lieu de *longuement.*

Long-tems ne veut pas dire *longuement;* et je doute que *longuement* ait jamais été employé dans le sens pur et simple de *long-tems:* il y ajoute l'idée d'un augmentatif, bien, très, fort, *plus long-tems* qu'à l'ordinaire, que les autres, que la chose ne l'exige, etc.

L'Académie observe que *longuement* ne se disoit qu'en plaisantant, et pour marquer qu'un discours, qu'un sermon a ennuyé. On dit sans plaisanter que quelqu'un a prêché *longuement.*

Long-tems désigne seulement une certaine mesure, une durée de tems, d'existence, d'action : *longuement* exprime, à la lettre, une action faite d'une *manière* plus ou moins *longue*, lente, paresseuse, languissante, etc.

Tant qu'on intéresse ou qu'on amuse, on ne parle pas *longuement*, quoiqu'on parle *long-tems.*

Avec une abondance d'idées, on parle *long-tems* : avec une abondance de paroles, on parle *longuement.* (R.)

703. *Lorsque*, *Quand.*

« Ce sont, dit l'abbé Girard, deux mots de l'ordre de ceux que la grammaire nomme conjonctions, pour marquer de certaines dépendances et circonstances dans les évènemens qu'ils joignent : mais *quand* paroît plus propre pour marquer la circonstance du tems, et *lorsque* paroît mieux convenir pour marquer celle de l'occasion. Ainsi je dirois : il faut travailler *quand* on est jeune ; il faut être docile *lorsqu'on* nous reprend à propos. On ne fait jamais tant de folies que *quand* on aime ; on se fait aimer *lorsqu'on* aime : le chanoine va à l'église *quand* la cloche l'avertit d'y aller ; et il fait son devoir *lorsqu'il* assiste aux offices.

» Cette difference, ajoute-t-il, paroîtra peut-être utile ; mais pour être délicate, elle n'en

est pas moins réelle ; on peut même se la rendre plus sensible, si l'on veut. Il n'y a pour cet effet qu'à substituer, dans les exemples que je viens de donner, d'autres termes à la place de *quand* et *lorsque*. L'on verra que des expressions qui ne marquent précisément que la circonstance du tems, telles que celles-ci, *dans le tems que*, *au moment que*, *aux heures que*, conviendroient parfaitement à la place du mot *quand*, et qu'elles n'y changeroient rien au sens ; mais qu'elles ne conviendroient point à la place de *lorsque*, et qu'elles y altéreroient le sens : au lieu que des expressions qui marquent d'autres circonstances que celles du tems, y conviendroient bien à la place du mot *lorsque*, et n'y conviendroient pas à la place du mot *quand*. Car enfin, dire qu'il faut travailler *quand* on est jeune, c'est dire qu'il faut travailler dans le tems et non dans l'occasion de la jeunesse. Mais dire qu'il faut être dociles *lorsqu'on* nous reprend à propos, c'est dire qu'il faut l'être dans les occasions, et non dans le tems où l'on nous reprend. De même en disant, qu'on ne fait jamais tant de folies que *quand* on on aime, on veut dire que le tems où l'on est amoureux, est celui où l'on fait le plus de folies ; et non que ce soit faire des folies que d'aimer. Mais en disant qu'on se fait aimer, *lorsqu'on* aime, on veut dire qu'on se fait aimer en aimant ; il n'est point alors question du tems où l'on se fait aimer, mais de ce qui est propre à se faire aimer, etc. »

L'explication est claire : mais la distinction,

sur quoi est-elle fondée? Est-il vrai que le mot *quand* exprime proprement la circonstance du tems? Est-il vrai que le mot *lorsque* marque celle de l'occasion? C'est ce qu'il falloit prouver d'abord.

L'usage confond si bien la valeur de ces mots, qu'ils sont généralement employés, et par les meilleurs écrivains, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et même identiquement dans la même phrase, comme dans ces vers de Racine :

Si tu m'aimois, Phédime, il falloit me pleurer,
Quand d'un titre funeste on me vint honorer;
Et *lorsque*, m'arrachant du doux sein de la Grèce,
Dans ce climat barbare, on traina ta maîtresse.

Mais l'étymologie nous donne l'intelligence parfaite que l'usage nous refuse : elle démontre que la propriété de marquer la circonstance du tems appartient à *lorsque*, et que toute autre circonstance peut aussi être indiquée par le mot *quand*; ce qui accuse l'abbé Girard de la plus forte des méprises.

Lors est la même chose que *l'heure* de l'oriental *or*, latin *hora*, ital. *ora*, français *heure*. *Lors de son élection, de son décès*, signifie sans doute, à *l'heure*, *au tems de son décès*, donc le propre de *lorsque* est évidemment de marquer la circonstance de tems. Le mot *quand* n'exprime qu'une liaison, un enchaînement, un concours de choses arrivées dans tel cas, telle occasion, telle circonstance. Par cette qualité générique même, il devient propre à désigner la circonstance par-

ticulière du tems ; circonstance que le concours suppose ; seul même, il peut la désigner dans l'interrogation ; car le mot *lorsque* ne peut être employé pour demander *en quel tems ?* On ne dira pas, *lorsque viendrez vous ?* Il faut donc nécessairement dire, *quand viendrez-vous ? Pourquoi* n'interroge point par *lorsque ?* parce que le mot *que* forme union, et suppose déjà une autre idée, ou une partie de phrase. *Lorsque* signifie *à cette heure*, et non à *quelle heure.* (R.)

704. *Louche*, *Equivoque*, *Amphibologique.*

Ces trois mots désignent également un défaut de netteté qui vient d'un double sens, et c'est en quoi ils sont synonymes : mais ils indiquent ce défaut de diverses manières qui les différencient.

Ce qui rend une phrase *louche*, vient de la disposition particulière des mots qui la composent, lorsque les mots semblent au premier aspect avoir un certain rapport, quoique véritablement ils en aient un autre ; c'est ainsi que les personnes *louches* paroissent regarder d'un côté pendant qu'elles regardent d'un autre. Si, en parlant d'Alexandre, on disoit : *Germanicus a égalé sa vertu, et son bonheur n'a jamais eu de pareil ;* ce seroit, selon la *Rem.* 119 de Vaugelas, une phrase *louche*, parce que la conjonction *et* semble réunir *sa vertu et son bonheur* comme compléments du même verbe *a égalé*, au lieu

que *son bonheur* est le sujet d'une seconde proposition réunie à la première par la conjonction.

Je sais bien, continue Vaugelas, en parlant de ce vice d'élocution; et son observation doit être adoptée: « Je sais bien qu'il y a assez de gens qui nommeroient ceci un scrupule, et non pas une faute; parce que la lecture de toute la période fait entendre le sens, et ne permet pas d'en douter: mais toujours ils ne peuvent pas nier, que le lecteur et l'auditeur n'y soient trompés d'abord; et quoiqu'ils ne le soient pas long-tems, il est certain qu'ils ne sont pas bien aises de l'avoir été, et que naturellement on n'aime pas à se méprendre: enfin, c'est une imperfection qu'il faut éviter, telle petite qu'elle soit; s'il est vrai qu'il faille toujours faire les choses de la façon la plus parfaite qu'il se peut, sur-tout lorsqu'en matière de langage, il s'agit de la clarté de l'expression ».

L'académie, dans son observation sur cette *Rem.* 119, ne trouve point condamnable la phrase de Vaugelas, parce que l'attribut *n'a jamais eu de pareil*, vient immédiatement après *son bonheur*, qui en est le sujet. Elle ne trouve la phrase vicieuse et *louche*, que quand le sujet de la seconde proposition est éloigné de son verbe par un grand nombre de mots, comme: *Je condamne sa paresse; et les fautes que sa nonchalance lui fait faire en beaucoup d'occasions, m'ont toujours paru inexcusables.* Cette dernière phrase est

bien plus vicieuse que la première ; mais si l'on ne veut regarder que comme un scrupule la difficulté de Vaugelas, au moins faut-il convenir que c'est un scrupule bien fondé.

Ce qui rend une phrase *équivoque*, vient de l'indétermination essentielle à certains mots, lorsqu'ils sont employés de manière que l'application actuelle n'en est pas fixée avec assez de précision.

Tels sont les mots conjonctifs *qui*, *que*, *dont*; parce que, n'ayant pas eux-mêmes ni nombre, ni genre déterminé, la relation en devient nécessairement douteuse ; pour peu qu'ils ne tiennent pas immédiatement à leur antécédent. De-là naît l'*équivoque* de cette phrase. *Il faut imiter l'obéissance du Sauveur, qui a commencé sa vie et l'a terminée :* le mot *qui* semble se rapporter à *sauveur*, tandis que la raison exige qu'il se rapporte à l'obéissance.

Tels sont encore les pronoms de la troisième personne, *il*, *elle*, *lui*, *ils*, *eux*, *elles*, *leur*, les mots démonstratifs *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* ; et les mots *le*, *la*, *les*, quand ils ne sont pas immédiatement avant un nom : parce que les objets dont on parle étant de la troisième personne, dès qu'il y a dans le même discours plusieurs noms du même genre et du même nombre, il doit y avoir incertitude sur la relation de ces mots indéterminés, si l'on n'a soin de rendre cette relation bien sensible par quelques-uns de ces moyens, qui ne manquent guère à ceux qui

savent écrire. De-là l'*équivoque* de cette phrase citée dans la *Rem.* 549 de Vaugelas : *Je vois bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'est chose que malaisément je puis espérer de ma fortune; voilà pourquoi je* la *cherche aux effets*; « ce *la*, dit Vaugelas, est *équivoque;* car selon le sens, il se rapporte à *recommandation*, et selon la construction des paroles, il se rapporte à *fortune* qui est le substantif le plus proche et il convient à *fortune* aussi bien qu'à *recommandation* ». De-là encore l'*équivoque* de cette phrase : *Il estimoit le duc, et dit qu'il étoit vivement touché de ce refus;* on ne sait à qui se rapporte *il étoit touché*, si c'est au duc ou à celui qu'il estimoit.

Tels sont enfin les adjectifs possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *sien*; parce que la troisième personne déterminée à laquelle ils doivent se rapporter, peut être incertaine à leur égard comme à l'égard des pronoms personnels, et pour la même raison. De-là *l'équivoque* de cette phrase : *Lisias promit à son père de n'abandonner jamais ses amis*; s'agit-il des amis de Lisias, ou de ceux de son père?

Toute phrase *louche* ou *équivoque* est, par-là même, *amphibologique*. Ce dernier terme est plus général, et comprend sous soi les deux premiers, comme le genre comprend les espèces. Toute expression susceptible de deux sens différens est *amphibologique*, selon la force du terme; et c'est tout ce qu'il signifie : les deux autres ajoutent,

à cette idée principale, l'indication des causes qui doublent le sens.

De quelque manière qu'une phrase soit amphibologique, elle a l'espèce de vice la plus condamnable, puisqu'elle pèche contre la netteté, qui est, selon Quintilien et suivant la raison, la première qualité du discours : il faut donc corriger ce qui est *louche*, en rectifiant la construction, et éclaircir ce qui est *équivoque*, en déterminant d'une manière bien précise l'application des termes généraux. (B.)

705. *Lourd, Pesant.*

Le mot de *lourd* regarde plus proprement ce qui charge le corps : celui de *pesant* a un rapport plus particulier à ce qui charge l'esprit. Il faut de la force pour porter l'un; et de la supériorité de génie pour soutenir l'autre.

L'homme foible trouve *lourd* ce que le robuste trouve léger. L'administration de toutes les affaires d'un Etat est un fardeau bien *pesant* pour un seul.

L'abbé Girard vient de comparer ces termes, en prenant l'un dans le sens propre, et l'autre dans le sens figuré. Mais on peut les comparer, en les prenant tous deux, ou dans le sens primitif, ou dans le sens figuré.

Dans le premier sens, tout corps est *pesant*, parce que la *pesanteur* est la tendance générale des corps vers le centre : mais on

ne peut appeler *lourds*, que ceux qui ont une *pesanteur* considérable, relativement ou à leur masse, ou à la force qu'on y suppose. Le léger n'est l'oppôsé que du *lourd*, et ce n'est que par extension que quelquefois on l'oppose au *pesant*.

Différens hommes porteront des charges plus ou moins *pesantes*, à raison de la différence de leurs forces ; mais un homme foible trouvera trop *lourd* un fardeau, qui ne paroît à un homme vigoureux qu'une charge légère.

Dans le sens figuré, et quand il s'agit de l'esprit, il me semble que le mot de *lourd* enchérit encore sur celui *pesant* ; que l'esprit *pesant* conçoit avec peine, avance lentement, et fait peu de progrès ; et que l'esprit *lourd* ne conçoit rien, n'avance point, et ne fait aucun progrès.

La médiocrité est l'apanage des esprits *pesans* ; mais on peut en tirer quelque parti : la stupidité est le caractère des esprits *lourds*, on n'en peut rien tirer. (B.)

706. *Loyal, Franc.*

La difficulté de trouver un synonyme à *loyal* est une preuve démonstrative de son utilité. Il faudroit, s'il nous manquoit, exprimer l'idée du mot par une phrase. Et s'il y a des personnes *loyales*, comment exprimer leur qualité propre, autrement que par le substantif *loyauté* ?

On a coutume de joindre ensemble les deux épithètes *franc* et *loyal* ; homme *franc* et

loyal, procédé *franc* et *loyal*. Il y a donc des rapports particuliers entre la *franchise* et la *loyauté*; et la *loyauté* renchérit sur la *franchise*.

La *loyauté* est une *franchise* de mœurs et de manières, par laquelle l'ame se montre et se déploye, avec cette liberté et cette aisance qui annoncent tout à la fois et la pureté et la noblesse des sentimens. L'homme *franc* est droit et ouvert; l'homme *loyal* est *franc* avec une sorte de générosité, avec cet abandon de l'homme sûr de lui-même, et qui non-seulement ne dissimule rien, mais encore n'a rien à dissimuler de ce qui peut servir à le faire connoître et juger. L'homme *franc* a le caractère vrai: l'homme *loyal* relève ce caractère par une sorte de naïveté, par une sorte de noblesse, par une sorte de grace dans les manières.

On dit qu'une marchandise est *loyale*, quand elle est bonne, bien conditionnée. Si l'on pouvoit dire qu'elle est *franche*, ce seroit pour marquer qu'on n'y trouve ni mêlange, ni alliage, ni apprêt, ni altération. On approuve celle-ci: on loue l'autre.

Les vocabulistes expliquent le mot *loyauté* par ceux de *fidélité* et de *probité*: ils définissent l'homme *loyal*, un homme plein de probité et d'honneur: ils donnent pour *déloyal*, celui qui n'a ni parole, ni foi, ni loi; et de la *déloyauté* est infidélité, perfidie. La *loyauté* est donc une *fidélité*, et par conséquent une *probité* franche, naturelle, pure, noble, généreuse, sans apprêt, sans efforts,

et, pour ainsi-dire, sans aucune sorte d'imperfection.

L'*homme loyal* ressemble donc beaucoup au *galant homme*, pris, non pas pour l'homme de bonne compagnie ou d'un commerce agréable, mais pour l'homme de probité, d'un commerce aussi facile que sûr.

Le *galant homme* met dans le commerce la droiture, l'honnêteté, la probité que l'*homme loyal* a dans le caractère. Vous avez raison de compter sur les procédés honnêtes de la part du *galant homme;* il ne vous faudra qu'un mot de l'*homme loyal* pour être sûr de ses sentimens et de sa conduite. Confiez sans crainte vos intérêts au *galant homme;* rapportez-vous-en à l'*homme loyal* qui sera plutôt pour vous que pour lui. Il faut traiter avec le *galant homme* pour le connoître : il n'y a, pour ainsi dire, qu'à voir, qu'à entendre l'*homme loyal* pour le connoître à fond. Le *galant homme* aura de la franchise : l'*homme loyal* a la franchise d'un cœur ouvert. (R.)

707. *Lumière, Lueur, Clarté, Eclat, Splendeur.*

D'Alembert a dit : « *Eclat* est une *lumière* vive et passagère ; *lueur*, une *lumière* foible et durable ; *clarté*, une *lumière* durable et vive ; ces trois mots se prennent au figuré et au propre : *splendeur* ne se dit qu'au figuré, la *splendeur* d'un empire ».

L'abbé Girard avoit, ce me semble, mieux dit : « La *lueur* est un commencement de

clarté, et la *splendeur* en est la perfection : ce sont les trois différens degrés de *lumière* (et l'*éclat ?*)... Tout le secours de la *lueur*, ajoute-t-il, se borne à faire apercevoir et découvrir les objets : la *clarté* les fait parfaitement distinguer et connoître ; la *splendeur* les montre dans leur *éclat* (dans tout leur *éclat*, dans leur plus grand *éclat*)».

Lu est un mot primitif qui, en arabe, en celte, en grec, en latin, désigne la *lumière* et ce qui y est relatif. La *lumière* est ce au moyen de quoi les objets sont visibles, ce qui fait le jour, ce qui fait que nous voyons. Les autres mots n'expriment que des modifications et des gradations de la *lumière*. La *lueur* est une *lumière* foible, un *commencement de clarté*, un rayon ; mais ce n'est nullement une propriété de la *lueur* d'être durable ; il est bien plutôt à présumer qu'elle sera *passagère* et *fugitive*, épithète qu'on y joint si souvent, et avec raison, puisqu'il est dans la nature de ce qui est *foible* de s'évanouir, de se dissiper, de périr bientôt. Un feu follet jette une *lueur* : une *lueur* d'espérance ne se soutient pas ; cependant une *lueur* peut absolument être durable.

De *cal*, chez les Orientaux *hal*, désignant la chaleur et les *couleurs*, les celtes firent *cla*, blanc.

La *clarté* est une *lumière* suffisante ; un jour pur et qui chasse les ombres ; comme la *lueur*, elle peut fort bien n'être pas *durable*. Un *éclair* produit une très-vive *clarté*, qui vous laisse à l'instant dans une obscurité pro-

fonde. On voit nettement et assez, quand on voit *clair*. Il y a une *clarté* pâle et foible, comme une *clarté* vive et brillante.

Eclat vient également de la racine *cla*; mais vraisemblablement prise par onomotapée, pour l'expression du cri, de la *clameur* ou de l'*acclamation*, d'un grand bruit, du fracas, etc. Ainsi on dit un *éclat* de rire, l'*éclat* d'une querelle, l'*éclat* de la voix, l'*éclat* de la foudre. Mais ce mot désigne une grande *lumière*, comme un grand bruit; l'*éclat* est une forte et très-brillante *lumière*, une *clarté* aussi abondante que vive.

La *splendeur* est la plus grande *lumière*, un *éclat* éblouissant, la plénitude de la *lumière* et de l'*éclat*. Ce mot se dit au propre et proprement du soleil et des astres, qui renferment la plénitude de la *lumière*. Au figuré, il est synonyme de pompe, magnificence, etc.

Ainsi donc la *lueur* est une *lumière* foible et légère; la *clarté*, une *lumière* assez vive et plus ou moins pure; l'*éclat*, une *lumière* brillante ou une vive *clarté*; la *splendeur*, la plus grande *lumière* et le plus vif *éclat*.

La *lumière* fait voir; la *lueur* fait voir imparfaitement et confusément; la *clarté* fait voir distinctement et nettement; l'*éclat* fait voir facilement et parfaitement, mais quelquefois en affectant trop fortement la vue pour qu'elle puisse le soutenir long-tems ou le fixer; la *splendeur* fait voir tout l'*éclat* de la chose, et avec tant d'*éclat* que les yeux en sont éblouis. (R.)

708. *Luxe*, *Faste*, *Somptuosité*, *Magnificence*.

Ces mots désignent de grandes, grosses ou fortes dépenses ; le *luxe*, une dépense excessive, désordonnée ; le *faste*, une dépense d'apparat, d'éclat ; la *somptuosité*, une dépense extraordinaire, généreuse ; la *magnificence*, une dépense dans le grand et le beau. *Luxe* ne doit être pris qu'en mauvaise part, comme il le fut toujours. *Faste* suit naturellement la même règle ; on veut y mettre des exceptions qui n'ont pourtant pas lieu au figuré, quand on dit, par exemple, *faste* de science, de vertu, de douleur, etc. *Somptuosité* a besoin d'idées accessoires, pour qu'il énonce l'excès ou l'abus d'une manière déterminée. *Magnificence* est proprement un terme d'éloge, exprimant une qualité des personnes, il annonce même une vertu noble et sublime ; mais aussi la *magnificence* peut tomber dans le *faste* et le *luxe*.

Le *luxe* joue la richesse ou l'opulence : déréglement d'esprit et de conduite. Le *faste* joue la grandeur, la majesté : vanité des vanités. La *somptuosité* annonce la grandeur et l'opulence : grande puissance déployée avec une grande énergie. La *magnificence* annonce l'opulence et la grandeur, relevées par la manière et par l'objet ; c'est pour ainsi dire, la majesté dans toute sa gloire, si des ombres étrangères ne l'obscurcissent.

Considérez le *luxe* épouvantable de ces rois de Perse, qui promettent les plus grandes ré-

compenses à ceux qui inventeront de nouveaux plaisirs et de nouveaux moyens de dépense ; et vous prédirez les victoires d'Alexandre. Considérez le *faste* triomphal de ces Romains qui étalent les dépouilles, les images et le deuil des peuples vaincus ; et transportez-vous ensuite au milieu des ruines immenses qu'ils ont dispersées dans de vastes déserts. Elevez jusqu'au sommet des pyramides d'Egypte vos regards étonnés de leur *somptuosité* ; baissez-les ensuite sur ces monceaux d'ossemens humains qui se sont accumulés autour d'elles pour leur construction. Parcourez curieusement toutes les *magnificences* du château de Versailles ; mais regardez ensuite à ses fondemens, et cherchez enfin tout autour les beautés de la nature.

Le *luxe* est malheureusement de tous les états ; il y en a jusque chez le bas peuple : il se glisse dans les genres de dépenses les plus communes. Le *faste* ne se trouve proprement que chez les riches, dans leurs bâtimens, dans leurs meubles, dans leurs habillemens, dans leurs équipages et leur train ; mais l'appareil ne convient que dans les fêtes, les cérémonies, les solennités. La *somptuosité* concerne proprement les festins, les édifices, les monumens, les choses d'éclat : il est peu d'hommes assez opulens pour étaler en tout genre une *somptuosité* habituelle. La *magnificence* ne sied qu'aux grands qui, aux moyens de faire des dépenses extraordinaires, joignent des titres pour les rendre éclatantes, mais par un usage

bien entendu qui les fait estimer, honorer et glorifier, en rendant leur *magnificence* aussi utile qu'agréable au public. (R.)

M.

709. *Maflé, Jouflu.*

Maflé, qui a le visage plein et large. *Jouflu* qui a de grosses joues.

Jouflu n'exprime que l'embonpoint des *joues*. *Maflé* exprime proprement la grosseur de la partie antérieure du visage, celle des lèvres et des parties voisines.

M, *ma*, *mu*, *mo* indiquent proprement les lèvres, la bouche, ses environs : de-là les mots *mâchoire*, *museau*, *muſle*, *menton*, *moue*, etc. : autant d'idées relatives au-devant et au bas du visage ou de la figure. *Joue*, en bas-breton *jot*, en italien *gota*, en languedocien *gaoute*, etc., du celte *code*, élevé, désigne la partie du visage la plus élevée, relevée en bosse, bombée. Le mot *fl* imitant et désignant les fluides, les liquides, et particulièrement le *ſouſle*, en latin *flatus*, a servi à composer : avec *ma* et *jou*, *maflé* et *jouflu*, par la raison très-simple que le *maflé* et le *jouflu* semblent *ſouflés* et *boursouflés*.

On veut que *maflé* ne se dise guère que des femmes, et *jouflu* des enfans. Pourquoi donc

donc restreindre l'emploi propre et naturel des termes ? pourquoi l'homme qui a un gros visage ne seroit-il pas *maſlé ?* pourquoi une personne faite, qui auroit de grosses joues, ne seroit-elle pas *jouflue ?*

Qu'on peigne les vents *jouflus*, c'est leur vrai costume. Mais pourquoi ces petits Amours tout *maſlés ?* en sont-ils plus jolis ? Non. (R.)

710. *Maint, Plusieurs.*

Maint, dit la Bruyère, est un mot qu'on ne devoit jamais abandonner, et par la facilité qu'il y avoit à le couler dans le style, et par son origine, qui est française. Vaugelas remarquoit qu'à moins d'être employé dans un poëme héroïque, il ne seroit pas bien reçu, si ce n'est en raillant. Thomas Corneille rapportoit qu'il pouvoit encore figurer avec grace, non-seulement dans une épigramme ou dans un conte, mais encore dans un poëme héroïque, sur-tout quand on le répète comme dans ce vers :

Dans *maints* et *maints* combats, sa valeur éprouvée.

Maint signifie *plusieurs* : mais *plusieurs* marque purement et simplement la pluralité, le nombre ; tandis que *maint* réduit la *pluralité* à une sorte d'unité, comme si les objets formoient une exception, un tout séparé du reste, un corps à part.

La locution, *maint auteur*, semble annoncer un nombre d'auteurs qui forment une sorte de classe, et comme s'ils faisoient cause commune : *plusieurs* n'annonce que le nombre, sans désigner aucun rapport particulier entre

eux, si ce n'est qu'ils ont la même opinion, la même marche, le même titre, quelque chose de semblable. Ces mots disent plus que *quelques-uns*, et moins que *beaucoup*.

Maint a le privilège rare de se répéter et d'exprimer par sa répétition un assez grand nombre. On dit *maint* et *maint*, comme *tant* et *tant*. Ces sortes de licences contribuent beaucoup à donner aux langues des formes distinctives qui les rendent intraduisibles quant à la grace et au génie ; et par-là elles ont quelque chose de précieux. La locution *maint* et *maint* est si commode, qu'on ne peut, en quelque manière, s'empêcher de s'en servir de tems en tems, et de dire *mainte* et *mainte fois*. (R.)

711. *Maintenir*, *Soutenir*.

Maintenir, c'est, à la lettre, *tenir la main* à une chose, la tenir dans le même état : *soutenir*, c'est *tenir* une chose *par-dessous* ou *en dessous*, la tenir à une place. On *maintient* ce qui est déjà tenu, et qu'il faut tenir encore pour qu'il subsiste dans le même état : on *soutient* ce qui a besoin d'être tenu par une force particulière, et qui courroit risque, sans cela, de tomber.

C'est sur-tout la vigilance qui *maintient* : c'est sur-tout la force qui *soutient*. La puissance *soutient* les lois : les magistrats en *maintiennent* l'exécution. On *soutient* ce qui est foible, chancelant : on *maintient* ce qui est variable, changeant.

Il faut de la force pour *soutenir* toujours son

caractère : il faut de l'habileté pour *maintenir* long-tems son crédit.

Vous *soutenez* des assauts, des efforts : vous *maintenez* les choses dans l'ordre et à leur place. Vous *soutenez* votre droit contre celui qui l'attaque : vous *maintenez* les prérogatives de votre place, lorsque vous ne les négligez pas. (R.)

712. *Maintien*, *Contenance.*

Ces deux termes sont également destinés à exprimer l'habitude extérieure de tout le corps, relativement à quelques vues; et c'est la différence de ces vues qui distingue ces deux synonymes.

Le *maintien* est le même pour tous les états, et ne varie qu'à raison des circonstances. La *contenance* varie aussi selon les circonstances, mais chaque état a la sienne.

Le *maintien* est pour marquer des égards aux autres hommes; il est bon quand il est honnête. La *contenance* est pour en imposer aux autres hommes; elle est bonne quand elle annonce ce qu'elle doit annoncer dans l'occasion : celle du prêtre doit être grave, modeste, recueillie; celle du magistrat, grave et sérieuse; celle du militaire, fière et délibérée, etc. D'où il suit qu'il ne faut avoir de la *contenance* que quand on est en exercice, mais qu'il faut toujours avoir un *maintien* honnête et décent. Le *maintien* est pour la société; il est de tous les tems : la *contenance* est pour la représentation, hors de-là c'est pédantisme.

Le *maintien* séant marque l'éducation,

et même du jugement ; il décèle quelquefois des vices, il ne faut pas trop compter sur les vertus qu'il semble annoncer : il prouve plus en mal qu'en bien. La *contenance* indique, selon les conjonctures, de l'assurance, de la fermeté, de l'usage, de la présence d'esprit, de l'aisance, du courage, etc., et marque qu'on a vraiment ces dispositions, soit dans le cœur, soit dans l'esprit : mais elle est souvent un masque imposteur. Il y a une infinité de bonnes *contenances*, parce qu'il y a des états différens, et que les positions varient : mais il n'y a qu'un bon *maintien*, parce que l'honnêteté civile est une et invariable. (*Encycl.* IX. 882.) (B.)

713. *Maison des champs, Maison de campagne.*

On nomme ainsi une maison située hors de la ville ; mais il y a quelque différence entre les deux expressions.

Une *maison des champs* est une habitation avec les accessoires nécessaires aux vues économiques qui l'ont fait construire ou acheter ; comme un verger, un potager, une basse-cour, des écuries pour toutes sortes de bétail, un vivier, etc. Une *maison de campagne* est une habitation avec les accessoires nécessaires aux vues de liberté, d'indépendance et de plaisir qui en ont suggéré l'acquisition; comme avenues, remises, jardins, parterre, bosquets, parc même, etc.

Voilà sur quoi est fondé ce que dit le père

Bouhours de ces deux expressions, que la seconde est plus noble que la première ; c'est qu'une *maison de campagne* convient aux gens de qualité, vu que leur état suppose de l'aisance ; et qu'une *maison des champs* convient à la bourgeoisie, dont l'état semble exiger plus d'économie dans la dépense.

Cependant rien n'empêche qu'on ne puisse parler de la *maison de campagne* d'un bourgeois, s'il en a une ; et de la *maison des champs* d'un chancelier de France, si sa maison n'est en effet que cela : dans le premier cas, c'est peindre le luxe du petit bourgeois : dans le second, c'est caractériser la noble simplicité du magistrat ; dans tous les deux, c'est parler avec justesse et faire justice. (B.)

714. *Maison, Hôtel, Palais, Château.*

Ce sont des édifices également destinés au logement des hommes ; c'est en quoi ces mots sont synonymes. La différence de ces noms vient de celle des états particuliers qui occupent ces édifices.

Les bourgeois occupent des *maisons :* les grands à la ville occupent des *hôtels :* les rois, les princes et les évêques y ont des *palais :* les seigneurs ont des *châteaux* dans leurs terres. (B.)

715. *Maison, Logis.*

Ce sont deux termes également destinés à marquer de l'habitation. Mais le mot de *maison* marque plus particulièrement l'édifice ; celui de *logis* est plus relatif à l'usage.

On *loge* dans une *maison;* et une *maison* peut avoir plusieurs corps de *logis*, qui peuvent être occupés par différentes personnes; on peut même établir dans une *maison* autant de *logis* qu'il y a de chambres, pourvu que chaque chambre soit suffisante aux besoins de ceux qu'on y *loge*. (B.)

716. *Mal-adresse*, *Mal-habileté*.

L'un et l'autre expriment un défaut d'aptitude pour réussir. Mais il y a entre ces deux termes une différence : c'est que la *mal-adresse* se dit, dans le sens propre, du peu d'aptitude aux exercices du corps; et que la *mal-habileté* ne se dit que du manque d'aptitude aux fonctions de l'esprit.

Un joueur de billard est *mal-adroit*, un négociateur est *mal-habile*.

Comme nous aimons assez à rendre sensibles les idées intellectuelles, par des métaphores tirées des choses corporelles, on nomme quelquefois au figuré *mal-adresse*, le manque d'intelligence et de capacité pour les opérations qui dépendent des vues de l'esprit : mais il n'y a pas réciprocité; et l'on ne nommera jamais *mal-habileté*, le défaut d'aptitude aux exercices corporels.

On peut donc dire qu'un négociateur est *mal-adroit;* mais on ne dira pas qu'un joueur de billard soit *mal-habile*. (B.)

717. *Mal-avisé*, *Imprudent*.

Avisé, qui *voit* à sa chose, qui voit bien : *avis*, ce qu'on croit voir de mieux, de *vils*,

vue, voir, viser, et de la proposition *à*. *Prudent*, qui voit en avant, qui aperçoit au loin. *Prudent* est comme le latin *providens*; de *pro*, en avant, au loin; et de *vid*, qui voit. La prudence se distingue de la sagesse par une connoissance profonde; telle que la prévoyance.

Celui qui ne s'avise pas des choses dont il doit s'aviser, est *mal-avisé*: celui qui ne voit pas aussi avant dans la chose qu'il auroit dû y voir, est *imprudent*. Le *mal-avisé* ne regarde pas assez à la chose qu'il fait; il la fait mal: l'*imprudent* ne sait pas bien la valeur de ce qu'il fait: il fait mal. Le premier n'a pas pris conseil des circonstances et des convenances, il les choque: le second n'a pas approfondi les conséquences et les suites de la chose; elle tourne contre lui. Celui-là manque d'attention, de circonspection: celui-ci manque de sagesse, d'application, de prévoyance. (R.)

718. *Mal-content*, *Mécontent*.

Tous deux signifient *qui n'est pas satisfait*; mais avec quelques différences qu'il est essentiel d'observer.

Il me semble que l'on est *mal-content*, quand on n'est pas aussi satisfait que l'on avoit droit de l'attendre, et que l'on est *mécontent*, quand on n'a reçu aucune satisfaction.

De-là vient que *mal-content*, ainsi que l'observe l'Académie dans son Dictionnaire, se dit plus particulièrement du supérieur à l'égard de l'inférieur; parce que l'inférieur est censé du moins avoir fait quelque chose pour

latisfaction du supérieur : au contraire, *mécontent* se dira plutôt de l'inférieur à l'égard du supérieur par une raison contraire. Ainsi, un prince peut être *mal-content* des services de quelqu'un de ses sujets ; un père, de l'application de son fils ; un maître, des progrès de son élève ; un citoyen, du travail d'un ouvrier, etc. Un sujet, au contraire, peut être *mécontent* des passe-droits que lui fait le prince ; un fils, de la prédilection trop marquée de son père pour un autre de ses enfans ; un élève, de la négligence ou de l'impéritie de son maître, un ouvrier, du salaire que l'on a donné à son travail.

Mal-content et *mécontent* ayant un sens passif, il faut appliquer dans des sens contraires les verbes *contenter mal* et *mécontenter*, qui ont le sens actif. Ainsi, les inférieurs *contentent mal* les supérieurs, et les supérieurs *mécontentent* les inférieurs.

Mal-content exige toujours un complément avec la préposition *de ;* et ce complément exprime ce qui auroit dû donner une entière satisfaction. *Mécontent* peut s'employer d'une manière absolue et sans complément.

De-là vient qu'il se prend quelquefois substantivement, dans le sens que l'article précédent a expliqué ; et dans cette acception il ne se dit qu'au pluriel. Mais *mal-content* ne peut jamais se prendre substantivement, quoique le père Bouhours ait écrit : « C'est la coutume des *mal-contens* de se plaindre. » C'est dans cet écrivain une véritable faute, qui vient de ce qu'on n'avoit pas encore de son tems démêlé

les justes différences des deux termes dont il s'agit. (B.)

719. *Mal parler*, *Parler mal.*

M. Beauzée pense que ces deux expressions ne sont pas synonymes. *Mal parler* tombe, selon lui, sur les choses que l'on dit; et *parler mal*, sur la manière de les dire : le premier est contre la morale, et le second contre la grammaire.

« C'est *mal parler* que de dire des choses offensantes, sur-tout à ceux à qui l'on doit du respect; de tenir des propos inconsidérés, déplacés, qui peuvent nuire à celui qui les tient ou à ceux dont on parle. C'est *parler mal* que d'employer des expressions hors d'usage; d'user de termes équivoques; de construire d'une manière embarrassée, ou à contre-sens; d'affecter des figures gigantesques en parlant des choses communes ou médiocres; de choquer la quantité en faisant longues les syllabes qui doivent être brèves, ou brèves les syllabes qui doivent être longues.

» Il ne faut ni *mal parler* des absens, ni *parler mal* devant les savans, etc. »

Pour moi, je ne vois dans ces deux manières de parler qu'une différence de construction sans aucune différence de sens; et je dirois également, il ne faut ni *mal parler* devant les savans, ni *parler mal* des absens. Il en est de *mal* comme de *bien* : or, on a dit l'art de *bien parler*, comme l'art de *bien penser*, dans un sens grammatical. *Mal* se met également devant ou après mille autres verbes avec la même

signification : vous direz *mal enfourner*, ou *enfourner mal* une affaire. (R.)

720. *Malheur*, *Accident*, *Désastre*.

Tous ces mots annoncent et désignent un fâcheux évènement. Mais *malheur* s'applique particulièrement aux évènemens de fortune et de choses étrangères à la personne. L'*accident* regarde proprement ce qui arrive dans la personne même.

C'est un *malheur* de perdre son argent ou son ami ; c'est un *accident* de tomber ou d'être blessé ; c'est un *désastre* de se voir tout-à-coup ruiné et déshonoré dans le monde.

On dit un grand *malheur*, un cruel *accident*, et un *désastre* affreux. (G.)

721. *Malheureux*, *Misérable*.

Le P. Bouhours observe que l'on dit indifféremment, une vie *malheureuse*, une vie *misérable;* et que, pour dire d'un homme que c'est un méchant homme, on dit indifféremment, c'est un *malheureux*, c'est un *misérable*. Ce n'est pas que ces deux mots ayent une signification identique, et soient parfaitement synonymes : c'est qu'ils expriment tous deux, quoique sous des aspects différens, une idée qui leur est commune, et la seule à laquelle on fasse attention dans les exemples proposés ; c'est l'idée d'une situation fâcheuse et affligeante.

Mais *malheureux* présente directement cette idée fondamentale ; et *misérable* n'ex-

prime directement que la commisération qui la suppose, comme l'effet suppose la cause.

On peut être *malheureux* par quelques accidens imprévus et fâcheux, sans être réduit pour cela à un état digne de compassion ; mais celui qui est *misérable*, est réellement réduit à cet état; il est excessivement *malheureux*.

Malheureux est donc moins énergique que *misérable ;* et il peut y avoir des cas où, pour parler avec justesse, il ne seroit pas indifférent de dire, une vie *malheureuse*, ou une vie *misérable*.

Ulysse errant sur toutes les mers, exposé à toutes sortes de périls, essuyant toutes sortes d'aventures fâcheuses, cherchant sans cesse sa chère Itaque qui sembloit le fuir, menoit alors une vie *malheureuse*.

Philoctète, abandonné par les Grecs dans l'île de Lemnos, en proie à la douleur la plus aiguë, et aux horreurs de l'indigence et de la solitude, y mena pendant plusieurs années une vie *misérable*.

On est *malheureux* au jeu; on n'y est pas *misérable :* mais on peut devenir *misérable* à force d'y être *malheureux*.

On plaint proprement les *malheureux*, et c'est tout ce qu'exige l'humanité ; mais on doit assister les *misérables*, ou avoir du moins pitié de leur sort.

Voici deux vers de Racine, où ces deux mots sont employés avec les différences que je viens d'assigner :

Haï, craint, envié, souvent plus misérable
Que tous les malheureux *que mon pouvoir accable.*

De plus, *misérable* a d'autres sens que *malheureux* n'a pas; car l'on dit d'un écrivain dont on ne fait point de cas, que c'est un auteur *misérable*, un *misérable* poëte, un *misérable* historien, un *misérable* grammairien; et de ses écrits, que ce sont de *misérables* rapsodies, un poëme *misérable*, un *misérable* commentaire, etc. (B.)

722. *Malice, Malignité, Méchanceté.*

Ces mots expriment tous trois une disposition à nuire, contraire par conséquent à cette bienveillance universelle, également recommandée par la loi naturelle et par la religion. (B.)

Il y a dans la *malice* de la facilité et de la ruse, peu d'audace, point d'atrocité. Le *malicieux* veut faire de petites peines, et non causer de grands malheurs; quelquefois il veut seulement se donner une sorte de supériorité sur ceux qu'il tourmente; il s'estime de pouvoir le mal, plus qu'il n'a de plaisir à en faire.

Il y a dans la *malignité* plus de suite, plus de profondeur, plus de dissimulation, plus d'activité, que dans la *malice*.

La *malignité* n'est pas aussi dure et aussi atroce que la *méchanceté*; elle fait verser des larmes, mais elle s'attendriroit peut-être si elle les voyoit couler.

Le substantif *malignité* a une toute autre force que son adjectif *malin*; on permet aux enfans d'être *malins*; on ne leur passe la *malignité* en quoi que ce soit, parce que c'est l'état d'une ame qui a perdu l'instinct

de la bienveillance, qui désire le malheur de ses semblables, et souvent en jouit. (*Encyc.* IX. 946.)

On leur passe des *malices*, on va quelquefois jusqu'à les y encourager, parce que, sans tenir à rien de révoltant, la *malice* suppose une sorte d'esprit dont on peut tirer parti par la suite. Cette sorte d'indulgence est pourtant dangereuse; la ruse que suppose la *malice*, dispose insensiblement à la *malignité*, parce que rien ne coûte à l'amour-propre pour réussir; et de la *malignité* à la *méchanceté* il y a si peu de distance, qu'il n'est pas difficile de prendre l'une pour l'autre. (B.)

723. *Malicieux*, *Malin*, *Mauvais*, *Méchant*.

Ces termes expriment une disposition à nuire, à faire du mal.

« Le *malicieux*, dit l'abbé Girard, l'est par caprice; il est obstiné; s'il nuit, c'est de rage; pour l'appaiser, il faut lui céder ».

Ce n'est pas cela. Si le *malicieux* nuit de rage, il ne l'est donc point par *caprice;* car la *rage* n'est point un *caprice*. Mais le *malicieux* ne nuit pas de *rage*. L'enfant qui médite une *malice*, le fait souvent de sang-froid; et la rage ne médite point.

Cicéron dit que la *malice* est une manière de nuire rusée et fallacieuse, et qu'elle veut même quelquefois passer pour prudence. L'épithète latine *malitiosus*, est synonyme de fin, rusé,

artificieux. Le propre de la *malice* est de cacher ses desseins et sa marche. Ainsi l'on dit *un innocent fourré de malice* : ainsi l'on dit la *malice du péché*, pour désigner le venin caché qu'il renferme : ainsi l'on dit qu'on a fait une chose nuisible sans *malice*, sans mauvaise intention. Il y a dans la *malice*, dit un des auteurs de l'*Encyclopédie*, de la facilité et de la ruse, peu d'audace, point d'atrocité ; le *malicieux* veut faire de petites peines et non causer de grands malheurs ; quelquefois il veut seulement se donner une sorte de supériorité sur ceux qu'il tourmente ; il s'estime de pouvoir le mal, plus qu'il n'a de plaisir à en faire. Disons qu'il y a divers degrés ou plutôt différentes sortes de *malice* ; depuis la *malice agréable* jusqu'à la *malice noire*. Les Latins disoient *malitia mala*, pour exprimer celle dans laquelle il entroit de la méchanceté. *Malicieux* est donc le plus foible de tous ces termes, puisqu'il ne se prend pas même toujours dans un sens odieux.

« Le *malin*, dit encore l'abbé Girard, l'est de sang-froid ; il est rusé ; quand il nuit, c'est un tour qu'il joue : pour s'en défendre, il faut s'en défier ».

N'est-ce pas le *malicieux* que l'auteur nous donne pour le *malin* ? Il a été trompé, sans doute par l'abus qu'on fait de ce dernier mot, sur-tout en parlant des enfans. On appelle, et fort mal-à-propos, *malin* un enfant qui fait des *malices* assez ingénieuses ; et ses *tours malins* ne sont que des *malices* : il n'est donc que *malicieux*. Absolument par-

lant, un enfant peut-être *malin* dans le sens propre du mot; mais il ne l'est que comme un enfant.

L'abbé Girard poursuit ainsi : « Le *mauvais* l'est par emportement ; il est violent ; quand il nuit, il satisfait sa passion : pour n'en rien craindre, il ne faut pas l'offenser ».

Ne diroit-on pas que l'emportement fait le *mauvais* ? cependant on peut être *mauvais*, sans être proprement emporté, quoique la dureté, la brutalité, la violence du caractère contribuent à rendre *mauvais* : il y a même des gens emportés, qui sont très-bons. En général, une chose est *mauvaise*, quand elle a quelque vice ou quelque défaut essentiel, ou qu'elle n'a pas les qualités relatives à l'usage qu'on en fait, à l'idée qu'on en a, au service qu'on en attend. C'est ainsi que du pain est *mauvais*, qu'une action est *mauvaise*, que l'air est *mauvais*.

« Le *méchant*, dit enfin l'abbé Girard, l'est par tempérament; il est dangereux; quand il nuit, il suit son inclination : pour en être à couvert, il faut le fuir ».

Le *méchant* est animé de la haine du bien, de ses semblables, de ce qu'il doit aimer, de ce qu'il doit faire. Il est possible qu'on naisse avec des dispositions prochaines pour le devenir ; car il naît des monstres. Il n'est que trop facile de le devenir avec un caractère dur et féroce, avec une humeur atrabilaire, avec des passions aigries, avec l'ignorance et le mépris de tous les principes, avec des habitudes licencieuses. Le

méchant est *mauvais*, quand il a l'occasion de faire du mal ; mais de plus, il cherche les occasions d'en faire. (R.)

724. *Maniaque, Lunatique, Furieux.*

Maniaque, possédé de manie, comme *démoniaque*, possédé du démon. Cette terminaison, plus commune autrefois, tient manifestement au participe latin *actus*, d'*agere*, pousser, aiguillonner, agiter ; comme la terminaison de *lunatique* tient au mot *ictus*, frappé, attaqué, pressé, tourmenté. *Lunatique* signifie, à la lettre, *frappé de la lune* ; comme *fanatique*, tourmenté d'une fureur religieuse, etc.

Maniaque et *lunatique* ont originairement le même sens ; car de *man*, *lune*, les Grecs firent *mania*, fureur, maladie causée, à ce qu'ils croyoient, par la lune : de-là, *maniaque*, *lunatique* chez les Latins, qui, par ce mot, exprimoient également une fureur produite par les mêmes influences. Mais ils appelloient *lunatique*, celui qui n'avoit que des accès périodiques de folie ; tandis que la folie du *maniaque* n'a rien de régulier ; et il en est de même de celle du *furieux*. Ils distinguoient le *furieux* du *maniaque*, en ce que la *fureur*, produite par la bile noire, entraîne un renversement total d'esprit et une folie absolue ; au lieu que la manie produite par différentes causes, sur un esprit foible, ne suppose qu'un trouble violent dans l'esprit et une pure démence.

Le *furieux* est une espèce particulière de fou, qui, sans fièvre et dans un délire perpé-

tuel, se jette sur tout ce qui se présente à lui, brise avec une force prodigieuse jusqu'à de grosses chaînes, ne sent pas, même nu en plein air, le froid le plus cuisant, etc. Il y a des *furieux* qui n'ont que des accès violens d'une fièvre chaude : il y en a même qui, hors de la crise, paroissent assez raisonnables pour que la loi leur ait permis de se marier et de rester dans leur bon sens. (R.)

725. *Maltraiter, Traiter mal.*

Traiter signifie agir avec quelqu'un de telle ou telle manière : d'où vient que *maltraiter* et *traiter mal* désignent également une manière d'agir qui ne sauroit convenir à celui qui en est l'objet. Mais la différence des constructions en met une grande dans le sens.

Maltraiter signifie faire outrage à quelqu'un, soit de paroles, soit de coups de main. *Traiter mal* signifie faire faire mauvaise chère à quelqu'un, ou de n'en pas user avec lui à son gré.

Un homme violent et grossier *maltraite* ceux qui ont affaire à lui : un homme avare et mesquin *traite mal* ceux qu'il est forcé d'inviter à manger. (B.)

726. *Manifeste, Notoire, Public, etc.*

Manifeste, qui est mis en lumière, ou sous la *main*, à portée d'être connu de tout le monde; de *man*, flambeau, lumière; ou de *man*, main. *Manifester*, c'est mettre au

jour ce qui étoit, en quelque sorte, dans les ténèbres.

Notoire, ce qui est fort connu, ce qui l'est d'une manière certaine : de *no*, connoissance. Le latin *notus*, veut dire *connu*.

Ce mot est proprement un terme de droit ; et les jurisconsultes nous apprennent qu'on appeloit *notaria* les accusations et les informations qui donnoient la connoissance et la preuve du fait. La *notoriété* fait preuve.

Ce qui est *notoire* est si bien connu, qu'il est certain et indubitable.

Public, pris adjectivement, s'applique à toute sorte d'objets assez généralement connus. Ce que tout le monde voit, ce que tout le monde dit, ce que tout le monde croit, etc., est également *public*. C'est ici ce que tout le monde sait ou connoît ; mais ce mot ne marque que l'étendue de la connoissance, sans établir par lui même la certitude de la chose ; ce qui est propre au mot *notoire*. *Public* vient de *pul*, *plu*, *ple*, multitude ; d'où s'est formé le latin *plebs*, public.

Il est donc facile de connoître ce qui est *manifeste* : ce qui est *notoire* est bien et certainement connu : on connoît assez généralement ce qui est *public*.

La chose *manifeste* n'est plus cachée : la chose *notoire* n'est plus incertaine : la chose *publique* n'est pas secrète.

Il n'y a point à dissimuler sur ce qui est *manifeste* ; à contester sur ce qui est *notoire* ; à se taire sur ce qui est *public*. (R.)

727. *Manigance*, *Machination*, *Manège.*

Manigance est un mot bas : faudroit-il le rejetter ? Ne faut-il pas des mots bas, pour représenter des choses basses ? Ne sont-ils pas plutôt les noms propres de ces choses ? *Machination* est au contraire un mot noble : ne cesseroit-il pas de l'être, s'il s'appliquoit à des choses qui ne peuvent être annoblies ? *Manège* est enfin de mise par-tout : et ne faut-il pas de ces termes communs pour exprimer des idées communes à divers genres de choses ? Sans cette distinction, sans cette variété ou plutôt sans cette diversité, une langue n'auroit qu'une couleur et qu'un style.

Manège et *manigance* viennent de *main*, *manus*, *man*. La *main*, l'instrument le plus adroit, ou pour mieux dire, l'instrument par excellence, est naturellement faite pour désigner l'adresse, la dextérité, l'artifice, la finesse, la subtilité ; et c'est une propriété que toutes les langues ont affectée à ces noms différens. Ainsi donc, le *manège* est une *manière* adroite d'*agir* ou de faire, de manier. La *maniganee* est un mauvais *manège*, une manière rusée de faire des choses basses, de vilaines choses, furtivement, et sous main.

Quant à la *machination*, tout le monde sent qu'il doit exprimer l'action d'assembler et de combiner des ressorts ou des moyens cachés

pour venir à bout d'un dessein qu'on n'oseroit mettre au jour.

La *manigance* est donc un emploi de petites manœuvres cachées et artificieuses pour parvenir à quelque fin. La *machination* est l'action de concerter et de conduire sourdement des artifices odieux qui tendent à une mauvaise fin. Le *manège* est une conduite habile ou plutôt adroite, avec laquelle on manie, on ménage si bien les esprits et les choses, qu'on les amène insensiblement à ses fins.

La *manigance* est naturelle au brouillon qui n'a que de petits moyens. La *machination* convient à ces gens sans honneur et sans vertus, pour qui tous les moyens sont bons, et les moyens les plus lâches, les meilleurs. Le *manège* est la ressource familière de ceux qui vivent dans des lieux où l'on ne fait rien, où l'on n'a rien, où l'on n'est rien que par *manège*.

Le petit peuple n'entend guère que la *manigance* : l'intérêt, la passion, la malignité enseignent la *machination* : la cour est la grande école du *manège*. (R.)

728. *Manœuvre*, *Manouvrier*.

Le *manœuvre* est un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage. Le *manouvrier* est un ouvrier mercenaire qui gagne sa vie à travailler pour ceux qui ordonnent ou entreprennent l'ouvrage.

Manœuvre est la dénomination propre de certains aides qui servent les maçons et les

couvreurs, dans les fonctions qui ne demandent point d'art ou d'apprentissage. *Manouvrier* est une appellation générale qui s'applique à toutes les sortes de gens de journée salariés. Le *manouvrier* diffère du *journalier*, en ce que le *journalier* tire son nom de la *journée* qu'il fait et qu'il gagne, tandis que le *manouvrier* tire proprement le sien de son *ouvrage* et de son industrie.

Pour désigner un mauvais ouvrier, nous disons quelquefois, *c'est un manœuvre* : la raison en est qu'on appelle proprement *manœuvre*, celui qui n'est employé qu'aux plus simples travaux, ou qui apprend l'art plutôt qu'il ne l'exerce. Mais le *manouvrier* peut être fort habile ; et s'il n'est pas entrepreneur ou maître, ce n'est pas faute de capacité, mais parce qu'il est pauvre. (R.)

729. *Manque*, *Défaut*, *Faute*, *Manquement*.

On a coutume de distinguer *manque* et *défaut* de *faute* et *manquement* : des idées particulières m'obligent à traiter de tous ces mots dans le même article, et j'espère qu'il n'en résultera aucune confusion.

Le *manque* est l'absence de la quantité qu'il devroit y avoir, ce qu'il s'en manque pour qu'une chose soit complette ou entière, par opposition à ce qu'il y auroit de trop. Le *défaut* est l'absence de la chose qu'on n'a pas, de ce qu'on désireroit, par opposition à ce qu'on y a.

Dans un sac, qui doit être de mille francs, vous trouvez trente livres à dire, il y a trente livres de *manque*; le *manque*, le *déficit* est de trente livres: c'est ainsi qu'on parle, et vous ne direz pas là *défaut* pour *manque*. Le *manque* est donc en effet ce qui s'en *manque* ou ce qui *manque* d'une quantité déterminée, fixée, ordonnée. Mais ces rapports ne sont nullement indiqués par le *défaut*: le *défaut* existe toutes les fois que vous n'avez pas une chose ou que la chose cesse.

La *faute* est synonyme de *manquement*. Le *manquement* est, dit-on, une *faute* d'omission, tandis que la *faute* est tantôt de commettre ce qui n'est pas permis, et tantôt d'omettre ce qui étoit prescrit. Ne nous y trompons pas.

Par la *faute*, on fait mal: par le *manquement*, on n'observe pas la règle. Dans la *faute*, il y a toujours une omission qui forme le *manquement* proprement dit. Le *manquement* est fait à la règle; ainsi nous disons *manquement de foi*, *de respect*, *de parole*: nous ne disons pas, une *faute de parole*, *de respect*, *de foi*; ce terme marque l'opposition au bien, le mal. (R.)

730. *Marchandises*, *Denrées*.

Le mot *marchandise* sert souvent, comme un terme générique, à désigner en gros tous les objets de commerce: mais souvent aussi on le met en opposition avec *denrée*; et alors il doit indiquer une classe particulière d'objets de commerce. Cette opposition n'est

pas nouvelle ; et quoique du Cange assure que, dans la basse-latinité, *denrée* exprimoit toute sorte de *marchandises*, l'un et l'autre mot annoncent, et jusque dans les actes publics, deux objets différens.

Les *denrées* sont les productions de la terre qui, brutes ou préparées, se vendent ou se débitent jusque dans le plus petit détail pour les besoins de la vie, et se consomment au premier usage : les *marchandises* opposées à *denrées*, sont les matières premières, travaillées, façonnées, manufacturées, simples ou combinées, appropriées par l'industrie à divers usages, ou faites pour l'être, et qui ne se consomment que par un usage plus ou moins long.

Divers vocabulistes définissent la *denrée*, ce qui se vend pour la nourriture et la subsistance des hommes et des bêtes. Dautres disent, après Savary, que le mot *denrée* est le nom qu'on donne aux plantes propres à notre nourriture, comme artichauts, carottes, navets, panais, choux, et qu'on peut distinguer les grosses *denrées*, telles que les bleds, le foin, le vin, le bois (à brûler) : et les menues, comme les fromages, les fruits, les graines, les légumes. Tous ces objets concourent à notre subsistance ; et au premier usage qu'on en a fait en ce genre, ils se détruisent. Mais les métaux, les lins, les chanvres, les draperies, les merceries, les toiles, les bonneteries, etc., sont purement des *marchandises*, et non des *denrées* ; parce qu'ils forment des matières du-

rables, ou des ouvrages d'industrie, destinés à d'autres besoins que ceux de notre subsistance journalière, et qui ne s'usent que par une consommation lente. (R.)

731. *Mari, Epoux.*

Mari désigne la qualité physique. *Epoux* marque l'engagement social; c'est le terme sacramental ou moral. Le *mari* répond à la *femme*, comme le mâle à la femelle.

Epoux est donc par lui-même un mot plus noble; il est seul du haut style: *mari* est plus familier. Mais chaque condition a son style comme ses mœurs; le petit peuple dit *mari* et *femme*, ou même *mon homme*, *ma femme*.

Le mot *mari* annonce la puissance; le mot *époux* n'annonce que l'union. Qui prend un *mari*, prend un maître; qui prend une *épouse*, prend une compagne. Une femme est en puissance de *mari*; le *mari* est le chef et le maître de la communauté.

Le *mari* a les droits; et l'*époux*, les devoirs. (R.)

732. *Marquer, Indiquer, Désigner.*

Marquer vient de *mar*, *marc*, *marque*, qui en celte, et dans les différentes langues de l'Europe, signifie empreinte, caractère, note, signe distinctif qui fait reconnoître la chose.

Indiquer vient du mot *dig*, *doigt*, le doigt qui montre, fait voir: de là le *δείκω* des

des Grecs, lat. *indico*. *Indiquer* signifie donner un *indice*, montrer comme avec le doigt, donner des lumières sur une chose. L'*indice* met sur la voie.

Désigner vient du latin *signum*. Le signe annonce, décèle, avertit par des rapports particuliers avec la chose. *Désigner* signifie faire connoître par des signes, des traits, des circonstances propres ou relatives à la chose.

Le propre du verbe *marquer* est de distinguer et de faire discerner un objet par des caractères particuliers, de manière qu'on ne puisse pas le méconnoître ou le confondre avec un autre. Le propre d'*indiquer* est de donner des lumières, des renseignemens sur un objet qu'on ignore ou qu'on cherche, de manière à diriger nos regards, nos pas, nos soins, nos pensées pour le voir, le remarquer, le trouver. Le propre de *désigner* est d'enseigner ou d'annoncer la chose cachée par le rapport de certaines figures avec elle, de manière que, sans la mettre sous nos yeux, nous la sachions et nous en soyons certains.

Les *marques*, comme les empreintes, les caractères, les taches, ou propres ou appliquées à l'objet, le font connoître et reconnoître au milieu d'une infinité d'autres, par quelque propriété distinctive, ou par des traits exclusifs. Les *indices*, comme les *indications*, les notions, les renseignemens, nous montrent, par la lumière et l'instruction, l'objet, le but, la voie, et nous aident, en nous dirigeant à y parvenir.

Le cadran *marque* les heures : le baromètre *marque* les degrés de la pesanteur de l'air.

L'*index* d'un livre *indique* la division et la place des matières : votre doigt *indique* l'objet éloigné que vous voulez montrer : une carte vous *indique* votre route.

La fumée *désigne* le feu : le signalement *désigne* la personne : l'enseigne *désigne* le marchand : les pavillons différens *désignent* les nations : le pouls *désigne* l'état de la santé. (R.)

733. *Marri, Fâché, Repentant.*

Marri mériteroit d'être conservé, soit parce qu'il est affecté sur-tout à un genre particulier de style (au style religieux), et que c'est dans une langue, une perfection, que d'avoir des mots, des locutions, des formes exclusivement propres aux différens genres de discours; soit parce qu'il exprime seul l'espèce de tristesse et de chagrin que les latins appelloient *mœror*.

Fâché est un mot plus vague : il exprime un déplaisir quelconque, et jusqu'à un mécontentement léger et passager. La vertu propre du mot est d'exprimer une sorte de colère, un commencement de colère, un ressentiment, le mouvement d'un sang ou d'un cœur *échauffé*.

On peut être *fâché*, sans qu'il y ait lieu au *regret*; mais le *regret* est inséparable du *repentir*. On n'est *repentant* que comme on est *marri*, de ses propres actions : mais le mot

repentant ne tombe pas toujours, comme *marri*, sur des *fautes*.

L'homme *marri* de ses fautes, les pleure, les déplore ; et dans sa douleur amère et profonde, il demande sa grace, il demande son pardon avec les sentimens et les accens tendres et pathétiques d'un cœur contrit qui mérite de l'obtenir. L'homme *fâché* de ses fautes, les déteste, s'en indigne; et dans son ressentiment tourné contre lui-même, il commence, en quelque sorte, à venger sur lui le tort ou l'offense qu'il s'agit de réparer. L'homme *repentant* de ses fautes, s'en tourmente et les abjure ; et dans ses regrets justes et réfléchis, il sent la nécessité, il reconnoît le devoir de réparer ses torts et d'expier ses offenses.

C'est la douleur que vous voyez dominer dans l'homme *marri* ; il semble n'avoir pas même d'autre sentiment. C'est l'humeur que vous croyez voir dominer dans l'homme *fâché;* mais ces motifs la corrigent. C'est le regret qui domine dans l'homme *repentant* ; et ce regret est en lui-même salutaire. (R.)

734. *Masqué*, *Déguisé*, *Travesti*.

Il faut, pour être *masqué*, se couvrir d'un faux visage. Il suffit, pour être *déguisé*, de changer ses parures ordinaires. On ne se sert du mot *Travesti* qu'en cas d'affaires sérieuses, lorsqu'il s'agit de passer en inconnu ; et c'est alors prendre un habit ordinaire et commun dans la société, mais très-éloigné et très-différent de celui de son état.

On se *masque* pour aller au bal. On se

déguise pour venir à bout d'une intrigue. On se *travestit* pour n'être pas reconnu de ses ennemis. (G.)

735. *Massacre*, *Carnage*, *Boucherie*, *Tuerie*.

Massacrer signifie littéralement assommer avec une *massue*, ou d'une manière *exécrable* : c'est tuer, écraser, déchirer impitoyablement, jusqu'à ne pas laisser aux objets leur forme sensible. Ainsi l'on dit d'un ouvrage très-mal fait, très-défiguré, qu'il est *massacré*.

Carnage vient de *car*, *carn*, *chair* : c'est proprement l'action de *faire chair*, de mettre en pièces ou à mort une multitude d'êtres vivans. On dit qu'un animal vit de *carnage*, lorsqu'il se nourrit de chair.

La *boucherie* est proprement le lieu où l'on rassemble et tue les animaux, pour notre *bouche*, pour notre nourriture. Mais ce mot exprime aussi l'action même de les tuer ; et c'est une *boucherie* que de tuer une grande quantité de personnes dans le même lieu.

Tuerie est de même le lieu particulier où l'on tue des animaux, mais sans aucune autre indication donnée par le mot même. Ainsi quand il désigne l'action, de faire tuer, de faire périr beaucoup de gens, il n'exprime ni dessein ni intention ; et c'est pourquoi il se dit particulièrement des meurtres qui arrivent comme par accident ou par malheur dans une grande presse, un grand tumulte, une grande ba-

garre : ce qui a fait dire avec quelque raison, que ce mot n'est pas noble. Mais c'est le mot propre et nécessaire pour exprimer le cas que je viens de décrire. Gibelin tire le mot *tuer* du primitif *du*, *tu*, noir, nuit profonde, sommeil. *Tuer* est donc mot à mot, priver du jour, plonger dans le sommeil de la mort, par quelque coup mortel.

La barbarie, la férocité, l'atrocité dans toute leur horreur, ordonnent le *massacre*. La soif du sang, la fureur effrénée, l'*acharnement* poursuivent le *carnage*. L'humeur sanguinaire, l'ardeur de dévorer sa proie, l'impitoyable cruauté, font une *boucherie*. Une aveugle impétuosité, un horrible désordre, les chocs tumultueux d'une foule emportée, causent une *tuerie*.

Il y a cette différence entre *tuerie* et *boucherie*, pris dans le sens propre et pour des lieux particuliers, qu'à la *tuerie*, on ne fait que tuer les animaux ; et qu'à la *boucherie*, on en étale et vend la chair. La *tuerie* est ordinairement dans la *boucherie*. Il a souvent été question de transférer les *tueries* (et non les *boucheries*) hors des grandes villes ; ce qui seroit bon, si le prix de la viande n'en étoit pas augmenté. (R.)

736. *Mater, Mortifier, Macérer.*

Mat, de la même famille que *bat*, battre en oriental, tuer ; grec ματτω, écraser, broyer ; lat. *mactare*, tuer, assommer, égorger. Ce mot, employé d'une manière figurée ou adoucie, veut dire dompter, soumettre, subju-

guer. Saumaise dit que *mattus* veut dire en latin, triste, mortifié, dompté, subjugué.

Mortifier est, à la lettre, faire *mort*, commencer la corruption, opérer la destruction. La *mortification*, dit très-pertinemment Bossuet, est un essai, un apprentissage et un commencement de *mort*. Ce mot désigne physiquement l'altération des mixtes, un changement de figure, la perte de la qualité caractéristique, la soustraction de la chaleur vivifiante. Son premier effet est d'attendrir, d'amolir, d'énerver. Au figuré, *mortifier* signifie réprimer, abaisser, humilier, faire honte, couvrir de confusion.

Macérer vient de *mac*, mâchoire, et tout ce qui sert à consacrer, à broyer, à briser, à meurtrir, à exprimer le suc des mixtes. Cette dernière idée est propre à la *macération* physique. Ce mot tient particulièrement à *macer*, maigre ; l'effet propre de cette action est d'amaigrir, d'atténuer, de rendre souple, et par conséquent d'attendrir, d'amollir, de flétrir, de réduire une chose à l'état d'un corps mâché, meurtri, épuisé.

Ces mots ne sont pas synonymes dans toutes leurs applications : il faut les distinguer par leurs applications mêmes.

On dit *mater* des animaux, et particulièrement des oiseaux : on les *mate*, en les dressant, en les domptant, en les apprivoisant, en les exerçant à leur faire faire ce qu'on veut. On dit *mortifier* des corps, et particulièrement des viandes ou des chairs : on les *mortifie* en les dépouillant des principes de leur

mouvement ou de leur vie, en amortissant leur force, en détruisant le tissu de leurs parties, en les altérant pour les amollir ou les attendrir ou les mener à la putréfaction, comme quand on bat la viande ou qu'on la laisse exposée à l'air. On dit *macérer* des mixtes, et sur-tout des plantes, en affoiblissant leur vertu, en les faisant tremper ou rouir dans une liqueur, en faisant passer leurs principes dans la liqueur même, en les flétrissant par quelque moyen semblable.

En style chrétien, on dit également *mater*, *mortifier*, *macérer* son corps ou sa chair. Vous *matez* le corps par les violences que vous lui faites pour le dompter, le réduire en servitude, comme dit S. Paul : vous le *mortifiez* par le soin que vous prenez de réprimer ses appétits, d'amortir ses desirs, de briser l'aiguillon de la chair : vous le *macérez* par des exercices qui le tourmentent, et le tiennent dans un état de souffrance. (R.)

737. *Matière, Sujet.*

« La *matière*, dit l'abbé Girard, est ce qu'on emploie dans le travail. Le *sujet* est ce sur quoi l'on travaille.

» La *matière* d'un discours consiste dans les mots, dans les phrases et dans les pensées. Le *sujet* est ce qu'on explique par ces mots, par ces phrases et par ces pensées.

» Les raisonnemens, les passages de l'écriture sainte, les pensées des Pères de l'église, les caractères des passions, et les maximes de

morale, sont la *matière* des sermons. Les mystères de la foi et les préceptes de l'évangile en doivent être le *sujet* ».

L'auteur prend évidemment ici la *matière* pour les *matériaux*; or, *matière* n'est point, dans cette acception, synonyme de *sujet*. On ne dira jamais que les mots, les pensées, les raisonnemens, sont le *sujet* d'un discours; c'est la *matière* dont ils sont composés. Mais outre cette *matière* ou ces *matériaux* qu'on met en œuvre, il y a une *matière* sur laquelle on travaille, dont on traite, qu'on explique; et c'est celle-là qui est synonyme de *sujet* : le *sujet* est la *matière* particulière dont nous traitons.

La *matière* est le genre d'objets dont on traite; le *sujet* est l'objet particulier qu'on traite. Un ouvrage roule sur une *matière*, et on y traite divers *sujets*. Les vérités de l'évangile sont la *matière* des sermons; un sermon a pour *sujet* quelqu'une de ces vérités.

Il faut posséder toute la *matière*, pour bien traiter le plus petit *sujet*. Tout tient à tout. (R.)

738. *Matinal, Matineux, Matinier.*

« De ces trois, dit Vaugelas, *matineux* est le meilleur; c'est celui qui est le plus en usage, soit en parlant, soit en écrivant, soit en prose ou en vers. *Matinal* n'est pas si bon, il s'en faut beaucoup; les uns le trouvent trop vieux et les autres trop nouveau; et l'un et l'autre ne procèdent que de ce qu'on ne l'entend pas

dire souvent : *matineux* et *matinal* se disent seulement des personnes : il seroit ridicule de dire l'*étoile matineuse* ou *matinale*. Pour *matinier*, il ne se dit plus ni en prose ni en vers, ni pour les personnes ni pour autre chose, sur-tout au masculin.

» L'académie, dit Th. Corneille sur cette remarque, a été du sentiment de Vaugelas en faveur de *matineux*, quoique plusieurs aient témoigné qu'ils diroient plutôt à une femme, *vous êtes bien matinale*, plutôt que *vous êtes bien matineuse.* »

Matinal a prévalu depuis sur *matineux*, et l'académie a jugé que le premier doit s'appliquer à celui qui s'est levé matin, et le second, à celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Si l'usage d'appliquer *matinal* aux personnes, se maintient, il faut nécessairement adopter cette distinction. (R.)

739. *Méfiance*, *Défiance.*

La *méfiance* est une crainte habituelle d'être trompé. La *défiance* est un doute, que les qualités qui nous seroient utiles ou agréables soient dans les hommes, ou dans les choses, ou en nous-mêmes.

La *méfiance* est l'instinct du caractère timide et pervers. La *défiance* est l'effet de l'expérience et de la réflexion.

Le *méfiant* juge les hommes par lui-même, et les craint. Le *défiant* en pense mal, et en attend peu.

On naît *méfiant*. Pour être *défiant*, il suffit de penser, d'observer et d'avoir vécu.

On se *méfie* du caractère et des intentions d'un homme. On se *défie* de son esprit et de ses talens. (*Encycl.* X. 301.)

740. *Méfier* (*se*), *Défier* (*se*).

Ces deux mots marquent en général le défaut de confiance en quelqu'un ou en quelque chose, avec les différences suivantes.

1° Se *méfier* exprime un sentiment plus foible, que se *défier*. Exemple : cet homme ne me paroît pas franc, je m'en *méfie* : cet autre est un fourbe avéré, je m'en *défie*.

2°. Se *méfier* marque une disposition passagère et qui pourra cesser. Se *défier* est une disposition habituelle et constante. Exemple : il faut se *méfier* de ceux qu'on ne connoît pas encore, et se *défier* de ceux dont on a été une fois trompé.

3°. Se *méfier* appartient plus au sentiment dont on est affecté actuellement ; se *défier* tient plus au caractère. Exemple : il est presque également dangereux dans la société de n'être jamais *méfiant*, et d'avoir le caractère *défiant* ; de ne se *méfier* de personne, et de se *défier* de tout le monde.

4°. On se *méfie* des choses qu'on croit ; on se *défie* des choses qu'on ne croit pas. Je me *méfie* que cet homme est un frippon, et je me *défie* de la vertu qu'il affecte. Je me *méfie* qu'un tel dit du mal de moi ; mais quand il en diroit du bien, je me *défierois* de ses louanges.

5°. On se *méfie* des défauts, on se *défie*

des vices. Exemple : il faut se *méfier* de la légèreté des hommes et se *défier* de leur perfidie.

6°. On se *méfie* des qualités de l'esprit, on se *défie* de celle du cœur. Exemple : je me *méfie* de la capacité de mon intendant, et je me *défie* de sa probité.

7°. On se *méfie* dans les autres d'une bonne qualité qui est réellement en eux, mais dont on n'attend pas l'effet qu'elle semble promettre ; on se *défie* d'une bonne qualité qui n'est qu'apparente. Exemple : un général d'armée dira : Je n'ai point donné de bataille cette campagne, parce que je me *méfiois* de l'ardeur que mes troupes témoignoient, et qui n'auroit pas duré long-tems, et je me *défiois* de la bonne volonté apparente de ceux qui devoient exécuter mes ordres.

8°. Au contraire, quand il s'agit de soi-même, on se *méfie* d'une mauvaise qualité qu'on a, on se *défie* d'une bonne qualité dont on n'attend pas tout l'effet qu'elle semble promettre : il faut se *méfier* de sa foiblesse, et se *défier* quelquefois de ses forces mêmes.

9°. La *méfiance* suppose qu'on fait peu de cas de celui qui en est l'objet ; la *défiance* suppose quelquefois de l'estime. Exemple : un général doit quelquefois se *méfier* de l'habileté de ses lieutenans, et se *défier* toujours des mouvemens qu'un ennemi actif et rusé fait en sa présence. (*Encycl.*)

741. *Mélancolique, Atrabilaire.*

Le *mélancolique* et l'*atrabilaire* sont tourmentés d'une bile noire et tenace, qui, adhérente aux viscères, trouble les digestions, envoye des vapeurs épaisses au cerveau, arrête et vicie les humeurs, et cause enfin le plus grand désordre dans toute l'économie animale.

Il y a une *mélancolie* douce, agréable même : l'*atrabile* est toujours cruelle et terrible. Une simple tristesse vous donne l'air *mélancolique* qui intéresse ; mais l'habitude de l'ame et la férocité des traits donnent cet air *atrabilaire* qui effraye.

Le *mélancolique* est dans un état de langueur et d'anxiété : sa tristesse est morne et inquiète. L'*atrabilaire* est dans un état de fermentation et d'angoisse ; sa tristesse est sombre et farouche. Le *mélancolique* évite le monde, il veut être seul : l'*atrabilaire* repousse les hommes, et il ne peut vivre avec lui-même. La *mélancolie* attendrit d'abord le cœur que l'*atrabile* endurcit. Le *mélancolique* sensible à l'intérêt que vous lui témoignez, l'est encore aux peines de ses semblables : l'*atrabilaire*, ennemi des autres et de lui-même, voudroit ne voir que des êtres plus malheureux que lui. (R.)

742. *Mêler, Mélanger, Mixtionner.*

Les langues sont philosophiques et abondantes, lorsqu'avec la même racine elles distinguent par des modifications d'une valeur connue, la plus grande quantité des nuances

dont l'idée du mot simple et radical est susceptible. Ainsi de *miscere*, *mêler*, les Latins ont fait les composés *ad-miscere*, *méler*, joindre à ; *com-miscere*, mêler avec, composer ; *immiscere*, *méler* dans, ensemble, *mélanger* ; *inter-miscere*, *méler* entre, entre-mêler, *permiscere*, *mixtionner*, confondre, fondre l'un dans l'autre; *pro-miscere*, *méler* confusément, mettre pêle-mêle ; *remiscere*, *méler* de nouveau, remêler, etc. : ainsi des substantifs, des adjectifs, des adverbes.

De la racine *mi* désignant la bonté, la simplicité, la pureté, et de la fugitive *S* désignant la privation, l'altération, le mélange, se formèrent *mis* et *mes*, qui, dans une foule de langues ont servi à la composition d'une foule innombrable de mots. Les Orientaux, les Celtes, les Grecs, les Latins, en ajoutant à *mes*, *mis*, *mas*, un *c* ou un *g*, indiquant la capacité, la composition, la jonction, l'assemblage, firent, les premiers, *mazg* ; les seconds, *mesg*, *mesc*, *misc* ; les troisièmes, *misgó* ; les derniers, *misc* : d'où le languedocien *mescla*, en français *mêsler*, *méler*.

Méler est le verbe simple et le genre : *mélanger* et *mixtionner* sont des dérivés ; ils modifient et restreignent l'idée simple.

Méler, c'est mettre ensemble, avec, dans, entre, etc., à dessein ou sans dessein, avec art ou sans art, avec une sorte de confusion quelconque, toute sorte de choses de quelque manière que ce soit, en brouillant, en joignant, en incorporant, en déplaçant; en alliant, etc. *Mélanger*, c'est assembler, assor-

tir, ou composer, combiner à dessein et avec art, des choses qui doivent naturellement se convenir, pour obtenir par leur aggrégation et leur variété, un résultat avantageux et un nouveau tout. *Mixtionner*, c'est *mélanger*, fondre des drogues dans des liqueurs, de manière qu'elles restent incorporées, et que la composition produise des effets particuliers.

On *méle*, on incorpore ensemble des liqueurs; on *méle*, on bat les cartes: on *méle*, on brouille mal-adroitement des échevaux. Le peintre *mélange* habilement ses couleurs: le *mélange* industrieux des couleurs fait la peinture. L'on *mixtionne* artificiellement des substances étrangères les unes aux autres, que l'on fond ou confond ensemble. (R.)

743. *Mémoire, Souvenir, Ressouvenir, Réminiscence.*

Ces quatre mots expriment également l'attention renouvellée de l'esprit à des idées qu'il a déjà apperçues. Mais la différence des points de vue accessoires qu'ils ajoutent à cette idée commune, assigne à ces mots des caractères distinctifs, qui n'échappent point à la justesse des bons écrivains, dans le tems même qu'ils s'en doutent le moins.

La *mémoire* et le *souvenir* expriment une attention libre de l'esprit à des idées qu'il n'a point oubliées, quoiqu'il ait discontinué de s'en occuper.

Le *ressouvenir* et la *réminiscence* expri-

ment une attention fortuite à des idées, que l'esprit avoit entièrement oubliées et perdues de vue : ces idées n'avoient fait qu'une impression légère, qui avoit été étouffée, ou totalement effacée par de plus fortes ou de plus récentes; elles se présentent d'elles-mêmes, ou du moins sans aucun concours de notre part; c'est un évènement où l'ame est purement passive.

On se rappelle donc la *mémoire* ou le *souvenir* des choses, quand on veut; cela dépend uniquement de la liberté de l'ame. Mais la *mémoire* ne concerne que les idées de l'esprit; c'est l'acte d'une faculté subordonnée à l'intelligence, elle sert à l'éclairer : au lieu que le *souvenir* regarde les idées qui intéressent le cœur, c'est l'acte d'une faculté nécessaire à la sensibilité, elle sert à l'échauffer.

On a le *ressouvenir* ou la *réminiscence* des choses, quand on peut; cela tient à des causes indépendantes de notre liberté. Mais le *ressouvenir* ramène tout-à-la-fois les idées effacées et la conviction de leur préexistence; l'esprit les reconnoît, au lieu que la *réminiscence* ne fait que réveiller les idées anciennes, sans rappeller aucune trace de cette préexistence : l'esprit croit les connoître pour la première fois. (*Encyct.* X. 326.)

744. *Ménage, Ménagement, Epargne.*

On se sert du mot de *ménage* en fait de dépense ordinaire; de celui de *ménagement* dans

la conduite des affaires, et celui d'*épargne*, à l'égard des revenus.

Le *ménage* est le talent des femmes; il empêche de se trouver court dans le besoin. Le *ménagement* est du ressort des maris; il fait qu'on n'est jamais dérangé. L'*épargne* convient aux pères, elle sert à amasser pour l'établissement de leurs enfans. (G.)

745. *Mensonge, Menterie.*

Man, *men* signifie voile, couverture: *mend ment*, *mentir*, signifie littéralement mettre un voile sur la vérité. La métaphore est bien marquée dans le mot anglais *falsehood*, voile trompeur, mensonge.

Du verbe *mentir*, vient sans addition d'idée le substantif *menterie*: *mensonge* est évidemment un mot composé: il ajoute donc une idée particulière à l'idée simple de l'autre terme. Les Latins disent *mentitio* et *mendacium*, *menterie* et *mensonge*.

Une *menterie* est une simple fausseté avancée dans l'intention de tromper: le *mensonge* est une fausseté méditée, combinée, composée de manière à tromper, à séduire, à abuser. Cette dernière assertion n'est point une supposition gratuite. Le *mensonge* est la *menterie* à laquelle on a fort songé, qu'on a méditée, arrangée, composée avec art. Le *mensonge* est aussi fable et fiction; la poésie, dit-on, vit de *mensonges*: le *mensonge* et les vers sont de tous tems amis, dit La Fontaine.

Et c'est pourquoi *mensonge* est du style noble et *menterie* du style très-familier. Le

mensonge est une grande et profonde *menterie* : il est inspiré par quelque intérêt important, il vise à un but élevé. La *menterie* n'a ni motifs, ni les mêmes présomptions, elle est simple et familière ; c'est un *mensonge* léger, badin, ou du moins sans conséquence, si l'on se borne à l'usage.

Vous n'accuserez pas sérieusement quelqu'un en face, de *mensonge* ; vous l'offenseriez : le *mensonge* est en général grave. Vous lui reprocherez en plaisantant une *menterie* ; il n'en sera pas blessé : la *menterie* est plus ou moins légère.

L'hypocrisie est un *mensonge* continuel d'action ; ou, comme dit la Bruyère, un *mensonge* de toute la personne ; car elle est artificieuse, profonde et séduisante.

Par des *mensonges*, on se rend odieux, et par des *menteries*, méprisable. *Menteries* et *mensonges* rendent indigne de foi : eh ! qui croiroit dans les grandes choses, celui qu'il ne croit pas dans les petites ? (R.)

746. *Menu, Délié, Mince.*

Le *menu* n'a quelques fois rapport qu'à la grosseur dont il manque, et d'autres fois il en a à la grandeur en tous sens. Le *délié* n'est opposé qu'à la grosseur, supposant toujours une sorte de longueur. Le *menu* n'attaque que l'épaisseur, pouvant beaucoup avoir des autres dimensions. Ainsi l'on dit une jambe et une écriture *menue* ; un fil *délié*, une planche et une étoffe *mince*. (G.)

747. *Merci, Miséricorde.*

Nous disons demander, crier, *merci*, *miséricorde*, c'est-à-dire, grace et pardon.

On demande *merci*, comme on demande pardon, même pour les fautes les plus légères; comme on demande quartier ou grace de reproches, de railleries. On demande *miséricorde*, comme on implore la clémence dans des cas graves, pour des fautes graves, comme on implore la pitié, des secours dans de grands dangers, dans de vives alarmes. Si quelqu'un vous excède de quelque manière, vous criez *merci* : dans une grande calamité, le peuple crie *miséricorde*.

Merci ne se dit plus que dans certaines phrases particulières : dès-lors, il a perdu son ancienne noblesse; et il ne convient plus que dans des occasions communes. Les grandes idées morales appartiennent à *miséricorde*.

L'on demande *merci* à celui à la discrétion de qui l'on est, et qui fait trop sentir sa supériorité : l'on implore la *miséricorde* de celui qui peut punir et pardonner, perdre et sauver. Le foible demande *merci*; le criminel implore la *miséricorde*. On implore la *miséricorde* de dieu, celle du prince : on demande *merci* au plus fort.

On est, on se remet, on s'abandonne à la *merci*, à la *miséricorde* de quelqu'un, c'est-à-dire, à sa discrétion.

Merci exprime également la grace que l'on fait et celle que l'on rend : *grand-merci*, si-

gnifie je vous *remercie*, je vous rends grace : *Miséricorde* ne désigne que la vertu qui fait grace, et les actes de cette vertu : on a de la *miséricorde*, on fait *miséricorde* ou des actes de *miséricorde*; mais on ne rend pas *miséricorde*, comme on rend grace.

Merci vient du latin *merces*, prix, récompense; et par extension, faveur, grace.

Quant à *miséricorde*, ce mot exprime littéralement la sensibilité du *cœur* (*cor*, *cord*) l'attendrissement de l'ame sur la *misère*, sur les maux d'autrui. C'est une sorte de pitié envers celui qui souffre. (R.)

748. *Mériter, Etre digne.*

Le *mérite* est proprement dans les actions, les œuvres, les services qui, selon la raison, la justice, l'équité, mènent à la récompense, exigent un prix, donnent un droit.

Digne, signifie mot à mot qui domine sur les autres, qui est distingué par ses qualités, soit par la naissance, soit par sa place, par son talent, par sa vertu, par son *mérite*.

Ainsi l'on *mérite* par ses actions, par ses services : l'on est *digne* par ses qualités, par sa supériorité. Le *mérite* donne une sorte de droit; la *dignité* donne un titre. Ce qu'on *mérite* est récompense dans quelque sens : on est aussi *digne* de récompense, et même d'une faveur. Celui qui *mérite*, s'est rendu *digne* par sa conduite; ses travaux, le

bon emploi de ses qualités et de ses talens. *Mériter*, *être digne*, se prennent en bonne et en mauvaise part.

« Dès qu'on suppose, dit Burlamaqui, que l'homme se trouve, par sa nature et par son état, assujetti à suivre certaines règles de conduite, l'observation de ces règles fait la perfection de la nature humaine et de son état..... En conséquence, nous reconnoissons que ceux qui répondent à leur destination, qui *font ce qu'ils doivent*, et contribuent ainsi au bien et à la perfection du système de l'humanité, sont *dignes* de notre approbation, de notre estime et de notre bienveillance ; qu'ils peuvent raisonnablement *exiger* de nous ces sentimens, et qu'ils ont quelque *droit* aux effets avantageux qui en sont les suites naturelles..... Tels sont les fondemens du *mérite*. »

« Telle est, dit Bourdaloue dans son sermon de l'*Ascension*, l'injuste distribution qui se fait des *récompenses* du monde ; on les a souvent sans les *mériter*, et on les *mérite* plus souvent encore sans les avoir. On les a sans les *mériter*, et c'est ce qui devroit humilier la plupart des heureux du siècle ; on les *mérite* encore plus souvent sans les avoir, c'est ce qui rebute et ce qui désespère les malheureux. Quoique les *récompenses* ne soient dues qu'au *mérite*, toute autre chose que le *mérite* contribue à les avoir ».

Ainsi tout devient grace ; et chacun croit *être* assez *digne* d'une grace ; et les graces sont pour le plus favorisé, pour le plus protégé, pour le plus intrigant, pour le plus

importun : il ne resteroit rien au plus *digne*, si quelquefois la fortune n'avoit le caprice d'élever plutôt que de récompenser le *mérite* et la vertu.

Nous disons souvent un *homme de mérite*, et quelquefois familièrement, un *digne homme*. L'honnêteté, la probité, la droiture, la franchise qui forment le fond du caractère de la personne, font le *digne homme ;* il est *digne* d'estime, de confiance, de bienveillance. Des qualités excellentes et remarquables, le bon emploi de ces qualités, l'emploi propre à nous assurer l'approbation des honnêtes gens et la considération publique, c'est-là ce qui fait l'homme de *mérite* ; il *mérite* bien de la société, de la patrie, de l humanité. (R.)

749. *Mésaise, Mal-aise.*

Le mot oriental et celte, *me*, changé en *mi mis mes*, souvent, placé au commencement de divers mots composés, désigne la privation, l'altération, le défaut, l'éloignement, etc. ; il se prend aussi pour *mal*, *mauvais*, etc. ; que si l'on met également *mes* et *mal* devant le même mot, ceux-là doivent naturellement reprendre le sens propre et rigoureux. Le *mésaise* n'est que la simple privation d'aise ou de bien-être ; et le *mal-aise* un mal positif ; ennemi de l'aise ou du bien-être. *Mésaise* marquera proprement une situation dans laquelle, après avoir cessé d'être bien, on n'est pas encore mal ; et le *mal-aise*, une si-

tuation dans laquelle on est mal, sans avoir un mal déterminé.

Quand de tels mots forment des synonymes dans la langue, l'usage les distingue, en appliquant celui-ci à une espèce particulière d'objets, tandis que celui-là est restreint à une autre espèce. C'est ainsi que l'on prétend que *mal-content* se dit du supérieur à l'inférieur; et *mécontent* de l'inférieur au supérieur. (R.)

750. *Mésuser, Abuser.*

Mal user. Il y a donc deux manières générales de *mal user*, distinctes et importantes à distinguer.

Il y a un emploi de choses qui est *mauvais*, il y en a un qui est *méchant*; et voilà ce qui différencie nos deux verbes. On *mésuse* de la chose qu'on emploie mal; on *abuse* de la chose qu'on emploie à faire du mal. Or, dans le premier cas, on pèche contre la raison, contre la sagesse, contre ses intérêts, contre le bon ordre: et dans le second, on pèche contre la justice, contre la probité. On *mésuse* par *déréglement*, en agissant comme on dit, à tort et à travers, sans rime ni raison: on *abuse* par *excès*, et en outrepassant son pouvoir, ses droits, les droits de la liberté.

Les jurisconsultes ont défini la liberté, le droit d'user et d'*abuser*; ce n'est pas là le mot, il falloit dire *mésuser*. Je *mésuse* de

ma liberté, si je fais une sottise qui me nuit; mais j'en ai le droit. Si je m'en sers pour nuire à autrui, j'en *abuse* alors, et j'outre-passe mon droit: mais c'est licence et non pas liberté. (R)

751. *Métal, Métail.*

Le *métal* est une matière tirée du sein de la terre. *Tal* veut dire extraire, arracher, tirer hors.

Mais le mot *métail* est-il le même que *métal*, et doit-il être banni de la langue comme inutile? Je suis loin de le croire. *Métail* est tout à la fois différent de *métal*, et fort utile. Ce mot signifie un *alliage* de *métaux*, une composition ou simplement un mélange.

Métal marque donc un *métal* quelconque, pur et simple: *métail*, une composition de métaux ou un mélange dans lequel il entre quelque *métal*. Ainsi quand nous voudrons enrichir la langue, et parler clairement, nous dirons que l'or est un *métal*, que l'argent est un *métal*; et que le similor est un *métail*, que le tombac est un *métail*.

Si les choses n'étoient pas telles, j'ose dire qu'elles devroient l'être. Il est ridicule de dire qu'une tabatière d'or de Manheim n'est pas d'or, mais qu'elle est de *métal*; comme si l'or n'étoit pas un *métal*: la contradiction ou l'équivoque cesse, si l'on dit qu'elle est de *métail*. (R.)

752. *Métamorphoser, Transformer.*

Opérer un changement de forme ; μετὰ et *trans*, marquent le changement, le passage ; μορφὴ, forme.

La *métamorphose* appartient à la mythologie ; le mot dénomme les changemens de formes opérés par les dieux de la fable. La *transformation* appartient également à l'ordre naturel et à l'ordre surnaturel ; le mot indique tout changement de forme quelconque, même dans le langage des sciences exactes.

Métamorphose n'exprime, au propre, qu'un changement de forme : *transformation* désigne encore quelquefois d'autres changemens, comme la transmutation ou la conversion des métaux, la transsubstantiation ou le changement de substance, etc. : les mystiques appellent *transformation*, l'état d'une ame confondue, perdue, abîmée pour ainsi dire, en dieu par la contemplation.

La *métamorphose* emporte toujours une idée de merveilleux ; et il n'en est pas de même de la *transformation*, suivant ce qui vient d'être remarqué. Ainsi, au figuré, la *métamorphose* est une *transformation* merveilleuse, extraordinaire, étonnante, un changement prodigieux, inattendu, incroyable, de manières, de conduite, de sentimens, de caractère, ou de mœurs. La *métamorphose* est d'ailleurs une *transformation* si entière, que, l'objet ne conservant aucun de ses traits, il est absolument méconnaissable. La *transformation*

mation sera plus simple et plus facile; elle s'arrête même ordinairement aux apparences et aux manières. (R.)

753. *Métier, Profession, Art.*

Littéralement parlant, le *métier* est un genre de service que l'on rend dans la société: la *profession* est un genre d'état auquel on se dévoue: l'*art* est un genre d'industrie qu'on exerce.

Métier désigne la condition qu'on remplit; *profession*, la destination que l'on suit; *art*, le talent qu'on cultive.

Le *métier* fait l'ouvrier, l'homme de travail: la *profession* fait l'homme d'un tel ordre, d'une telle classe: l'*art* fait l'artisan, l'artiste, l'homme habile.

Le *métier* demande un travail de la main; la *profession*, un travail quelconque; l'*art*, un travail de l'esprit, sans exclure comme sans exiger le travail de la main.

Ainsi vous dites le *métier* de boulanger, le *métier* de chaudronnier, le *métier* de maçon. Mais on dit la profession de commerçant, d'avocat, de médecin, et non pas le *métier*; car ces gens-là ne travaillent pas de la main. Enfin, on dit également l'art de la serrurerie ou de l'horlogerie, de la peinture ou de la sculpture, de la rhétorique ou de la poésie, pour designer le génie des choses, sans égard à la manière de les exécuter.

Cependant le mot de *métier* est quelquefois relevé par son régime; ainsi l'on dit le *métier des armes*.

La *profession* se prend pour la livrée que l'on porte ou l'affiche qu'on se donne; ainsi l'on dit faire *profession* d'être honnête homme, homme d'honneur, bon citoyen, etc.: on est joueur, ivrogne de *profession*.

Enfin, l'*art* se prend pour l'adresse, l'habileté en tout genre: ainsi on dit l'*art d'aimer*, l'*art de plaire*, etc., etc. (R.)

754. *Mettre*, *Poser*, *Placer*.

Mettre a un sens plus général; *poser* et *placer* en ont un plus restreint: mais *poser*, c'est mettre avec justesse, dans le sens et de la manière dont les choses doivent être mises; *placer*, c'est les mettre avec ordre, dans le rang et dans le lieu qui leur conviennent. Pour bien *poser*, il faut de l'adresse dans la main: pour bien *placer*, il faut du goût et de la science.

On *met* des colonnes pour soutenir un édifice; on les *pose* sur des bases; on les *place* avec symétrie. (G.)

755. *Mignon*, *Mignard*, *Gentil*, *Joli*.

Mignon, disent les dictionnaires, signifie délicat, *joli*, *gentil*. Ce mot est formé de la racine *gmi*, *mil*, *min*, petit, fin, en celte, en grec, en irlandais, etc. La *petitesse* est donc l'idée primitive du mot; mais dans le petit, la finesse a quelque chose de délicat; et si l'objet plaît, sa délicatesse est parée d'agrémens. Aussi *mignon* est-il un terme de tendresse et de flat-

terie; et l'on appelle *mignons*, des favoris; ce qui a répandu sur ce terme quelque chose d'odieux, fort propre à le faire négliger: tant le sort des mots dépend des mœurs!

Mignard, nous dit-on encore, doux, gracieux, délicat: il a la même origine que *mignon*. C'est un de ces mots, disoit Bouhours, dont notre langue s'est presque défaite, depuis qu'elle est devenue raisonnable.

De *Gen* qui marque la naissance, est venu *gentil*, lat. *gentilis*, qui a de la naissance, de la noblesse; d'où *gentilhomme*. Un air *gentil*, une *gentille* action, une *gentille* entreprise, étoient jadis un air *grand*, une action *généreuse*, une entreprise *noble*.

Enfin *joli* a fait la plus grande fortune aux dépens de *gentil* et de ses autres synonymes, sans avoir par lui-même et dans sa signification naturelle, un titre particulier pour mériter cette préférence. Il se met à tout, disoit Bouhours, et les femmes l'ont toujours à la bouche; elles ne trouvent rien qui ne soit pour elles ou *enchanté*, ou *joli*. On disoit particulièrement de *jolies choses*. Il y a de *jolies choses* que l'esprit ne cherche point, et que l'esprit trouve toutes achevées en lui-même, dit l'illustre auteur des réflexions morales.

Joli signifie aussi gai, enjoué, content. En général, le *joli* est dans le petit ce que le *beau* est dans le grand; et il en arrive plutôt qu'on admire l'un et qu'on aime l'autre. Comme il y a tant de choses *jolies* dans ce monde, de *jolis* enfans, de *jolies* femmes, de *jolis* esprits, de *jolis* garçons, de *jolis* chiens, de *jolis* vers,

de *jolies* pièces, de *jolis* sujets, de *jolis* bijoux, de *jolis* habits, de *jolies* maisons, de *jolies* campagnes. (R.)

756. *Minutie, Babiole, Bagatèlle, Vétille, Misère.*

Minutie désigne donc la qualité de fort peu de chose, de chose de peu de conséquence, de ce *qui n'est pas essentiel, qui ne fait rien au gros de l'affaire.*

De *ba*, *bab*, qui expriment les idées relatives à l'enfance, vient *babiole*, hochet, joujou d'enfant, ce qui n'est pas digne d'un homme fait, chose de *bibus*. Le mot *bagatella*, comme notre mot *bagatelle*, désigne une chose qui n'a point de valeur ou qui n'a que fort peu de prix.

Vétille paroît être le latin *vetilia*, petits brins, brins d'osier avec lesquels on lie la vigne. Nous donnons ce nom à des instrumens ou à des objets fort petits, et qui servent à arrêter ou à retenir. Les *vétilles* sont de petites choses qui gênent, embarrassent, arrêtent.

Je ne sais pourquoi les vocabulistes négligent de remarquer l'acception de *misère*, pris pour une bagatelle, un rien, une chose méprisable, qui ne doit faire aucune sensation. On dit sans cesse qu'une chose n'est qu'une *misère*, qu'il ne faut faire aucune attention à de petites *misères*.

Ainsi *minutie* désigne proprement la petitesse, le peu de conséquence d'une chose qu'on néglige, qu'on laisse de côté : *babiole*, la puérilité, le peu d'intérêt d'une chose qui

ne peut occuper, qui ne convient qu'a des enfans : *bagatelle*, le peu de valeur, la frivolité d'une chose qu'on ne peut estimer, dont on ne sauroit faire grand cas : *vétille*, la futilité, le peu de force d'une chose dont on ne doit pas s'embarrasser : *misère*, la pauvreté, la nullité d'une chose qu'on compte pour rien, qui ne doit pas affecter, qu'on méprise. (R.)

757. *Mirer, Viser.*

Mir signifie ce qui excite l'attention, la surprise, l'*admiration ; mirer*, regarder, considérer attentivement. *Vis* signifie visage, face, vue : *viser*, tendre, diriger la vue vers un point. *Mirer* n'exprime que l'action de considérer ; *viser* indique la fin ou le terme de l'action. On *mire* un objet, et on *vise* à un but, comme dit Malherbe dans sa traduction des *Bienfaits* de Sénèque. *Mirer* ne se dit guère qu'au propre ; et *viser* s'emploie souvent au figuré, pour désigner les *vues* que l'on a, l'objet qu'on a en *vue*.

Un canonnier *mire* une tour et *vise* à l'abattre.

Nous avons beau *mirer* les objets, nous y sommes toujours trompés plus ou moins Nous avons beau *viser* droit à un but, les voies qui y mènent, n'y mènent pas toujours. (R.)

758. *Mobilier, Mobiliaire.*

Termes de droit et d'économie. Ces mots ne sont pas seulement distingués par la manière de les écrire, puisqu'on ne dit pas *mobiliaire*, comme on dit *mobilier* ; et qu'on prononce *mo-*

bi-li-aire, *li* formant seul une syllabe, au lieu que *lier* dans *mo-bi-lier* et *mo-bi-liere*, n'en forme qu'une seule.

Mobilier, qui est *meuble*, qui fait meuble : *mobiliaire*, qui a rapport aux *meubles*, au *mobilier* (pris substantivement), ou qui est regardé comme meuble, lors même que ce n'est pas un meuble proprement dit. *Mobilier* marque la qualité de la chose ; *mobiliaire*, une relation quelconque avec la chose.

Les lits, les tables, les chaises, sont proprement des effets *mobiliers* ; l'argent, les obligations, les récoltes coupées, sont proprement *mobiliaires* ; ils ne sont pas meubles, mais on les assimile aux meubles. *Mobiliaire* a donc par lui-même une plus grande étendue de sens que *mobilier*, quoiqu'on attribue à ce dernier la même capacité. (R.)

759. *Moment*, *Instant*.

Un *moment* n'est pas long : un *instant* est encore plus court.

Le mot de *moment* a une signification plus étendue ; il se prend quelquefois pour le tems en général, et il est d'usage dans le sens figuré. Le mot d'*instant* a une signification plus resserrée ; il marque la plus petite durée du tems, et n'est jamais employé que dans le sens littéral.

Tout dépend de savoir prendre le *moment* favorable ; quelquefois un *instant* trop tôt ou trop tard est tout ce qui fait la différence du succès à l'infortune.

Quelque sage et quelqu'heureux qu'on soit,

on a toujours quelque fâcheux *moment* qu'on ne sauroit prévoir. Il ne faut souvent qu'un *instant* pour changer la face entière des choses qu'on croyoit le mieux établies.

Tous les *momens* sont chers à qui connoît le prix du tems. Chaque *instant* de la vie est un pas vers la mort. (G.)

760. *Monde, Univers.*

Monde ne renferme dans sa valeur que l'idée d'un être seul quoique général : c'est ce qui existe. L'*univers* renferme l'idée de plusieurs êtres, ou plutôt celle de toutes les parties du *monde*; c'est tout ce qui existe. Le premier de ces mots se prend quelquefois dans un sens particulier, comme quand on dit l'ancien et le nouveau *monde*; et dans un sens figuré comme quand on dit, en ce monde et en l'autre, le beau *monde*, le grand *monde*, le *monde* poli Le second se prend toujours à la lettre et dans un sens qui n'excepte rien. C'est pourquoi il faut souvent joindre le mot *tout* avec celui de *monde*. Mais il n'est pas nécessaire de donner cette épithète au mot d'*univers*. On dira par exemple que le soleil échauffe tout le *monde*, et qu'il est le foyer de l'*univers*. (G.)

761. *Le grand Monde, le beau Monde.*

On appelle le *grand monde*, la cour et les gens de *haute* qualité ; et l'on dit le *beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. Ces notions sont justes. C'est la naissance et

le rang qui font la grandeur, et par conséquent le *grand monde* : c'est une politesse aisée tout à la fois et noble, l'élégance des formes, une certaine fleur d'esprit, la délicatesse du goût, la finesse du tact, l'urbanité dans le langage, un certain charme dans les manières, c'est-là ce qui fait le *beau monde*; car c'est la perfection et l'éclat qui constituent la beauté.

Le *grand monde* est la première classe de la société : le *beau monde* est l'élite du *monde poli.*

Le *grand monde* est un grand tourbillon qu'il faut voir de loin pour ne pas en être froissé ou foulé. Le *beau monde* est un cercle qu'il faut voir quelquefois pour se polir et s'*urbaniser.* (R.)

762. *Modification, Modifier, Modificatif, Modifiable.*

Dans l'école, *modification* est synonyme à mode ou accident. Dans l'usage commun de la société, il se dit des choses et des personnes : des choses, par exemple, d'un acte, d'une promesse, d'une proposition, lorsqu'on la restreint à des bornes dont on convient. Le *modificatif* est la chose qui *modifie.* Le *modifiable* est la chose qu'on peut *modifier.* Un homme qui a de la justesse dans l'esprit, et qui sait combien il y a peu de propositions généralement vraies en morale, les énonce toujours avec quelque *modificatif* qui les restreint à leur juste étendue, et qui les rend incontestables dans la conversation et dans les

écrits. Il n'y a point de cause qui n'ait son effet ; il n'y a point d'effet qui ne *modifie* la cause sur laquelle la chose agit. Il n'y a pas un atôme dans la nature qui ne soit exposé à l'action d'une infinité de causes diverses. Moins un être est libre, plus on est sûr de le *modifier*, et plus la *modification* lui est nécessairement attachée. Les *modifications* qui nous ont été imprimées, nous changent sans ressource, et pour le moment, et pour toute la suite de la vie, parce qu'il ne se peut jamais faire, que ce qui a été une fois tel, n'ait pas été tel. (*Encycl.*)

763. *Moquerie, Plaisanterie.*

La *moquerie* se prend toujours en mauvaise part, et la *plaisanterie* n'est pas toujours offensante. La *moquerie* est une dérision qui marque le mépris qu'on a pour quelqu'un, et c'est une des manières dont il se fait le mieux entendre. L'injure même est plus pardonnable ; car elle ne désigne ordinairement que la colère, qui n'est pas incompatible avec l'estime. La *plaisanterie*, bornée à un badinage fin et délicat, peut s'employer avec ses amis et les gens polis ; autrement, elle devient blamable et dangereuse. Tout ce qui intéresse la réputation ne doit point s'appeler *plaisanterie* ; comme tout ce qui est d'un badinage innocent, ne doit point passer pour *moquerie*. (B.)

764. *Mont*, *Montagne*, *Montueux*, *Montagneux*.

Il y a des pays *montueux* et des pays *montagneux*. Les *monts* font les pays *montueux*; et les *montagnes*, les pays *montagneux*.

L'académie, Bouhours, et M. Beauzée surtout, ont fort bien observé que le *mont* désigne une masse détachée ou réellement ou idéalement de toute autre, et que ce mot ne se dit guère en prose qu'avec un nom propre, le *mont Sinaï*, le *mont Parnasse*, le *mont Atlas*, le *mont Taurus*, le *mont Cénis*, les *monts Pyrénées*, etc. : au lieu que le mot de *montagne* ne forme qu'une appellation vague désignant seulement l'espèce de corps ou de masse, sans aucune distinction individuelle; aussi faut-il qu'il soit suivi de la préposition *de* pour être appliqué à des objets individuels, et l'on dit les *montagnes* des Alpes, les *montagnes* de Suisse, etc.

L'usage ne suppose-t-il pas manifestement entr'eux quelque différence physique, marquée par une modification particulière dans le mot composé? La *montagne* ne réveille-t-elle pas toujours dans notre esprit l'idée d'une masse plus forte, plus grosse, plus large, plus vaste, en général plus grande que *mont*? Le *mont* est opposé au *val* ou vallon; on court par *monts* et par *vaux*: la *montagne* est proprement opposée à la plaine; on mène paître un troupeau de la plaine sur la *montagne*. Si une province est divisée en deux parties, l'une fort

élevée à l'égard de l'autre, la partie élevée s'appelle la *montagne*, et l'autre la *plaine*. La *montagne* a toujours quelque chose de grand et d'extraordinaire : le *mont* varie et s'abaisse même par degrés, jusqu'à devenir un *monticule*.

Ainsi, un pays fort inégal, tout coupé de terres, de collines, de *monticules*, de *monts*, est *montueux*. Un pays, tantôt très-élevé, tantôt très-bas, entre-coupé de *montagnes* et de plaines, hérissé d'un côté, uni de l'autre, est *montagneux*. (R.)

765. *Mot, Parole.*

La *parole* exprime la pensée. Le *mot* représente l'idée qui sert à former la pensée. C'est pour faire usage de la *parole* que le *mot* est établi. La première est naturelle, générale, et universelle chez les hommes. Le second est arbitraire, et varié, selon les divers usages des peuples.

Le oui et le non sont toujours, et en tous lieux, les mêmes *paroles*; mais ce ne sont pas les mêmes *mots* qui les expriment en toutes sortes de langues et dans toutes sortes d'occasions.

On a le don de la *parole*, et la science des *mots*. On donne du tour et de la justesse à celle-là. On choisit et l'on range ceux-ci.

Il est de l'essence de la *parole*, d'avoir un sens et de former une proposition ; mais le *mot* n'a, pour l'ordinaire, qu'une valeur propre à faire partie de ce sens, ou de cette

proposition. Ainsi les *paroles* diffèrent entre elles par la différence des sens qu'elles ont ; le mauvais sens fait la mauvaise *parole* : et les *mots* diffèrent entre eux, ou par la simple articulation de la voix, ou par les diverses significations qu'on y a attachées ; le mauvais *mot* n'est tel, que parce qu'il n'est point en usage dans le monde poli.

L'abondance des *paroles* ne vient pas toujours de la fécondité et de l'étendue de l'esprit. L'abondance des *mots* ne fait la richesse de la langue, qu'autant qu'elle a pour origine la diversité et l'abondance des idées. (G.)

766. *Mot*, *Terme*, *Expression*.

Le *mot* est de la langue ; l'usage en décide. Le terme est du sujet ; la convenance en fait la bonté. L'*expression* est la pensée ; le tour en fait le mérite.

La pureté du langage dépend des *mots*, sa précision dépend des *termes* ; et son brillant des *expressions*.

Tout discours travaillé demande que les *mots* soient français, que les *termes* soient propres, et que les *expressions* soient nobles.

Un *mot* hasardé choque moins qu'un *mot* qui a vieilli. Les *termes* d'arts sont aujourd'hui moins ignorés dans le grand monde ; il en est pourtant qui n'ont de grace, que dans la bouche de ceux qui font profession de ces arts. Les *expressions* guindées et trop recherchées sont, à l'égard du discours, ce

que le fard fait à l'égard de la beauté du sexe, employées pour embellir, elles enlaidissent. (G.)

On peut employer également l'un ou l'autre, pour marquer une totalité de sons devenue par usage, pour ceux qui l'entendent, le signe d'une idée totale. Mais s'il s'agissoit de s'énoncer avec un certain degré de précision, il faudroit observer les différences qui tiennent à diverses idées accessoires.

Mot me paroît principalement relatif au matériel, ou à la signification formelle qui constitue l'espèce : *terme* se rapporte plutôt à la signification objective qui détermine l'idée, ou aux différens sens dont elle est susceptible.

LEURRER, par exemple, est un mot de deux syllabes; voilà ce qui en concerne le matériel, et par rapport à la signification formelle, ce *mot* est un verbe, au présent de l'infinitif. Si l'on veut parler de la signification objective dans le sens propre, LEURRER est un *terme* de fauconnerie; et dans le sens figuré, où nous l'employons au lieu de TROMPER par de fausses apparences, c'est un *terme* métaphorique. Ce seroit parler sans justesse et confondre les nuances, que de dire que LEURRER est un *terme* de deux syllabes, et que ce *terme* est à l'infinitif; ou bien que LEURRER, dans son sens propre, est un mot de fauconnerie; ou, dans le sens figuré, un *mot* métaphorique.

On dit *terme* d'art, *terme* de palais, *terme*

de géométrie, etc., pour désigner certains *mots* qui ne sont usités que dans le langage propre des arts, du palais, de la géométrie, etc.; ou dont le sens propre n'est usité que dans ce langage, et sert de fondement à un sens figuré dans le langage ordinaire et commun. (B.)

767. *Mou, Indolent.*

Un homme *mou* ne soutient pas ses entreprises. Un *indolent* ne veut rien entreprendre; le premier manque de courage et de fermeté; on l'arrête, on le tourne, on l'intimide, et on le fait changer aisément: le second manque de volonté et d'émulation; on ne peut le piquer, ni le rendre sensible. L'homme *mou* ne vaut rien à la tête d'un parti; l'homme *indolent* n'est pas propre à le former. (G.)

768. *Mur, Muraille.*

Le *mur* est un ouvrage de maçonnerie: la *muraille* est une sorte d'édifice. Le *mur* est susceptible de différentes dimensions; la *muraille* est un *mur* étendu dans ses différentes dimensions: on dit les *murs* du jardin, et les *murailles* d'une ville.

L'architecte, le maçon, distinguent différentes espèces de *murs*; ils considèrent surtout les qualités de leur construction.

Le propre du *mur* est d'arrêter, de retenir, de séparer, de partager, de fermer: l'idée du mot celte, qui signifie pierre, est celle d'arrêter, de former une barrière. L'idée parti-

culière de la *muraille*, est celle de couvrir, de défendre, de fortifier, ou de servir de rempart, de boulevart; ce mot répond au latin *mœnia* (*murailles* d'une ville), dérivé de *munire*, munir, fortifier, remparer. (R.)

769. *Mutation*, *Changement*, *Révolution.*

Mutation est le mot latin *mutatio:* son primitif est *mut*, mouvement; c'est une nouvelle supposition d'objet Son action est physique; et si quelquefois on s'en sert au figuré, c'est en lui conservant toute sa force d'origine.

Changement est une expression vague, indéterminée, qui se modifie; au lieu que *mutation* est un terme absolu. L'usage en respectant sa force d'expression, l'a relégué dans le vocabulaire de la jurisprudence. Si quelquefois on s'en sert dans le style soutenu, l'Académie observe que ce n'est qu'au pluriel.

Le *changement* résulte d'une simple altération, d'une simple modification; les adjectifs en déterminent la force et l'étendue.

Les *mutations* sont l'effet de la lutte des principes opposés ou divers; les *changemens* multipliés les amènent, et les maux accrus par cette fluctuation rapide, qui ne laisse que peu ou point d'espace pour le bien, finissent par causer les *révolutions*, ces crises de la maladie du corps social, qui l'épurent en le gangrenant, le guérissent ou le dissolvent. Par les *changemens*, vous jugerez de l'insuffisance des vues et

des moyens. Par les fréquentes *mutations*, vous jugerez de l'incertitude ou de l'absence des principes, et par le tout, vous prédirez les *révolutions*.

Révolution, de *revolvere*, tourner autour, est au propre le mouvement périodique d'un astre, et son retour au point de départ. L'acception figurée qu'il prend ici, est absolument métaphorique.

Les empires, en *révolution*, sont une liqueur en fermentation, qui se trouble et se décompose pour former un nouveau corps. Sa vapeur nivre et asphixie, et cette effervescence dure jusqu'au moment où la partie spiritueuse se dégageant, rejette ou précipite toutes les parties hétérogènes.

Le *changement* n'est qu'une altération, la *mutation* est une succession d'objets, la *révolution* est une décomposition totale. (R.)

770. *Mutuel, Réciproque.*

Le mot *mutuel* désigne l'échange ; le mot *réciproque*, le retour. Le premier exprime l'action de donner et de recevoir de part et d'autre ; et le second, l'action de rendre selon qu'on reçoit, c'est-à-dire, la réaction.

L'échange est libre et volontaire : on *donne en échange*, et cette action est *mutuelle*. Le retour est dû ou exigé : on *paye de retour*, et cette action est *réciproque*.

Mutuel ne se dit guère qu'en matière de volonté, de sentiment, de société : *amitié mutuelle*, *obligation mutuelle*, *don mutuel*. *Réciproque* s'étend sur une foule de choses éloi-

gnées de cette idée : on dit des *termes réciproques*, des *verbes réciproques*, des *figures réciproques*, des *influences réciproques*, etc., pour exprimer particulièrement la réaction, la corrélation, le retour, la *réciprocation* ou l'action de rendre la pareille. (R.)

N.

771. *Naïf, Naturel.*

Ce qui est *naïf* naît du sujet, et en sort sans effort ; c'est l'opposé du réfléchi, et c'est le sentiment seul qui l'inspire aux bons esprits. Ce qui est *naturel* appartient au sujet, mais il n'éclot que par la réflexion ; il n'est opposé qu'au recherché, et c'est à la finesse de l'esprit qu'il est donné d'en reconnoître les bornes.

Telle que cette aimable rougeur, qui, tout-à-coup et sans le consentement de la volonté, trahit les mouvemens secrets d'une ame ingénue ; le *naïf* échappe à un génie éclairé par un esprit juste, et guidé par une sensibilité fine et délicate : mais il ne doit rien à l'art ; il ne peut être ni commandé, ni retenu. « On diroit qu'une pensée *naturelle* devroit venir à tout le monde, dit le père Bouhours ; on l'avoit, ce me semble, dans la tête avant de la lire ; elle paroît aisée à trouver ; et ne coûte rien dès qu'on la rencontre ; elle vient encore

moins de l'esprit de celui qui pense, que de la chose dont on parle.

» Toute pensée *naive* est *naturelle* ; mais toute pensée *naturelle* n'est pas *naïve*. (B.) »

772. *Naïveté, Candeur, Ingénuité, Franchise.*

La *naïveté* est l'expression la plus simple et la plus naturelle d'une idée, dont le fond peut être fin et délicat ; et cette expression simple a tant de grace, et d'autant plus de mérite, qu'elle est le chef-d'œuvre de l'art dans ceux à qui elle n'est pas naturelle.

La *candeur* est le sentiment intérieur de la pureté de son ame, qui empêche de penser qu'on ait rien à dissimuler.

L'*ingénuité* peut être une suite de la sottise, quand elle n'est pas l'effet de l'inexpérience : mais la *naïveté* n'est souvent que l'ignorance des choses de convention, faciles à apprendre, et bonnes à dédaigner ; et la *candeur* est la première marque d'une belle ame. (*Duclos, Consid. sur les Mœurs de ce siècle, chap. xiij, édit. de* 1764.)

La *sincérité* empêche de parler autrement qu'on ne pense ; c'est une vertu. La *franchise* fait parler comme on pense ; c'est un effet naturel. La *naïveté* fait dire librement ce qu'on pense ; cela vient quelquefois d'un défaut de réflexion. L'*ingénuité* fait avouer ce qu'on sait et ce qu'on sent ; c'est souvent une bêtise.

Un homme *sincère* ne veut point tromper.

Un homme *franc* ne sauroit dissimuler. Un homme *naïf* n'est guère propre à flatter. Un homme *ingénu* ne sait rien cacher.

La *sincérité* fait le plus grand mérite dans le commerce du cœur. La *franchise* facilite le commerce des affaires civiles. La *naïveté* fait souvent manquer à la politesse. L'*ingénuité* fait pêcher contre la prudence. Le *sincere* est estimable, le *franc* plaît à tout le monde, le *naïf* offense quelquefois, l'*ingénu* se trahit. (G.)

773. *Narrer, Raconter, Conter.*

De *no*, *nor*, connoître, les Latins firent *narrare*, *narrer*, faire connoître, exposer un fait; si l'on n'aime mieux tirer ce mot de *nar*, eau courante: les paroles coulent de la bouche; la narration est un discours suivi. *Raconter* ne veut pas dire *conter* de nouveau: ce qu'on conte une seconde fois, on le *reconte*: on *raconte* ce qu'on rapporte pour la première fois. *Conter* a fait le tourment des étymologistes.

On *narre* avec étude ou avec art, pour attacher, intéresser, prévenir un auditoire, un tribunal, le public qui juge. On *raconte* avec exactitude, pour rendre compte, expliquer les faits. On *conte* avec agrément, pour amuser, pour plaire et récréer sa société.

La *narration* doit être claire, élégante, facile, concise. Le *récit* doit être simple, fidèle, circonstancié, exempt de réticences et de détours. Le *conte* doit être familier, court, piquant et curieux. Le *conte* a ses règles comme la *narration*; c'est de même un

genre d'ouvrage : le *récit* a ses lois plutôt que des règles ; il doit peindre les faits, comme la parole les pensées. (R.)

774. *Nation, Peuple.*

Dans le sens littéral et primitif, le mot *nation* marque un rapport commun de naissance, d'origine; et *peuple*, un rapport de nombre et d'ensemble. La *nation* est une grande famille ; le *peuple* est une grande assemblée. La *nation* consiste dans les descendans d'un même père ; et le *peuple*, dans la multitude d'hommes rassemblés en un même lieu.

Les juifs, considérés sous deux aspects différens, étoient *nation* et *peuple*. Dans l'ordre naturel et à l'égard des autres sociétés politiques, ils étoient la *nation juive*. Dans un ordre surnaturel et eu égard à leur gouvernement théocratique, ils étoient le *peuple de Dieu*.

Les Romains ne s'appeloient point la *nation romaine* ; c'étoit le *peuple romain*, car c'étoit le *peuple-roi*.

Le *peuple* est donc encore distingué de la *nation*, comme un ordre particulier de l'état. La *nation* est le tout ; le *peuple* est la partie, et cette partie est composée d'une grande multitude. La *nation* se divise en plusieurs ordres, et le *peuple* en est le dernier.

Par-tout où il n'y aura point, dans ces différens ordres, égalité ou réciprocité de droits et de devoirs ; où, si l'on veut, dès qu'il y aura d'un côté des droits sans devoirs, et de l'autre

des devoirs sans droits, il y aura dans un état deux *nations* qui lutteront l'une contre l'autre, comme Esaü et Jacob dans le sein de leur mère ; ou plutôt il n'y aura, au lieu de *nation*, que deux *peuples* ennemis, l'un oppresseur, l'autre opprimé. (R.)

775. *Naturel*, *Tempérament*, *Constitution*, *Complexion*.

Naturel annonce les propriétés, les qualités, les dispositions, les inclinations, les goûts, en un mot le caractère qu'on a reçu de la *nature*, avec lequel on est *né*. Ce mot se prend ordinairement dans un sens moral : on le dit quelquefois dans le sens physique de *constitution*.

Le mêlange des humeurs produit dans le corps le *tempérament*. L'humeur dominante forme le *tempérament* sanguin ou bilieux, chaud ou froid, bouillant ou flegmatique, etc. Le bon *tempérament* résulte sur-tout de l'équilibre des humeurs.

Le *tempérament* est proprement ce qui fait l'humeur, ce que produit dans le corps animal le mêlange avec la dose des humeurs, *tempérées* ou modérées l'une par l'autre.

La *constitution* s'étend plus loin : elle consiste dans la composition et l'ordonnance des différens élémens des corps, des différentes parties d'un tout, qui le *constituent* ou l'*établissent* tel, ou qui fondent ou forment son existence, son *état*, sa manière propre et *stable* d'être.

La force ou l'irritabilité des nerfs influe sur la *constitution* du corps.

La *complexion* indique proprement les habitudes formées, les plis pris, les penchans ou les dispositions habituelles, soit qu'elles naissent du *tempérament* ou des humeurs, soit qu'elles naissent de quelque autre élément *constitutif* du corps. Les médecins distinguent quatre *complexions* générales, selon que l'une des quatre humeurs prédomine.

Le *naturel* est donc formé de l'assemblage des qualités naturelles; le *tempérament*, du mélange des humeurs; la *constitution*, du système entier des parties constitutives du corps; la *complexion*, des habitudes dominantes que le corps a contractées.

Le *naturel* fait le caractère, le fond du caractère; le *tempérament*, l'humeur, l'humeur dominante; la *constitution*, la santé, la base ou le premier principe de la santé; la *complexion*, la disposition, la disposition habituelle du corps. (R.)

776. *Nef*, *Navire*.

Nef n'est, depuis long-tems, qu'un terme poétique; et tant pis. Il peut être considéré comme le mot simple, et employé comme genre. *Navire* distingue une espèce de bâtiment de haut bord pour aller en mer; et il sert aussi à désigner collectivement tous les grands bâtimens ou les vaisseaux. *Nef* devroit au moins servir de genre à l'égard des petits bâtimens, et *navire* à l'égard des autres.

Nef marque proprement quelque chose

d'élevé, de construit sur l'eau ; *navire*, une maison flottante, une habitation pour aller sur mer. *Nef* distingue l'élévation et la forme : ainsi l'on dit *nef* d'église, et l'on appelle *nefs*, certains petits vases qui ont la forme d'une *nef : navire* exprime particulièrement l'idée d'aller, de nager, de voguer, de *naviguer* ; le *navire* est la *nef* qui va. (R.)

777. *Nègre*, *Noir.*

Nègre est le latin *niger*, *noir*. Les Portugais qui, les premiers, découvrirent la côte occidentale de l'Afrique, appellèrent *negro* le peuple de couleur *noire*, répandu sur la plus grande partie de cette côte, et le pays de la *Nigritie*. Les *nègres* étoient auparavant désignés par le nom commun d'*Ethiopiens*.

Le *nègre* est proprement l'homme d'un tel pays ; et le *noir*, l'homme d'une telle couleur.

Vous opposez les *noirs* aux blancs ; et des *nègres*, vous faites une sorte de bétail.

Si la couleur des *noirs* en fait physiquement une autre espèce d'hommes, comment arrive-t-il que les *nègres* transplantés dans d'autres climats, blanchissent d'une génération à l'autre ; et que les Européens noircissent, transplantés dans celui des *noirs*, sans croissement de races, et par des changemens gradués du noir au blanc, et du blanc au noir ? (R.)

778. *Néologie*, *Néologisme.*

La *néologie* annonce un genre nouveau de langage, des manières nouvelles de parler, l'invention ou l'application nouvelle des termes.

Le *néologisme* marquera l'abus ou l'affectation à se servir de mots nouveaux, d'expressions et de mots ridiculement détournés de leur sens naturel ou de leur emploi ordinaire; et c'est ainsi qu'on l'entend.

Les grammairiens ont autrefois agité la question, s'il est permis de faire des mots nouveaux. Il valoit autant demander s'il est permis d'acquérir de nouvelles idées et de nouvelles richesses? Il y a donc une *néologie* louable, utile, nécessaire, opposée au *néologisme.*

La *néologie* a ses lois et ses règles: la première de ces lois est de n'ajouter à la langue que ce qui lui manque: la première de ces règles est de suivre, dans la formation des nouveaux mots, le génie, l'analogie et les formes propres de la langue Des mots vains et superflus, qui ne font que surcharger la langue d'une abondance stérile, des mots et des expressions baroques et bizarres qui réveillent l'idée du barbarisme, sont du *néologisme* tout pur. (R.)

779. *Net, Propre.*

Ces adjectifs sont synonymes, en tant qu'on les oppose à *sale.*

Net, ce qui est blanc, clair, poli, sans ordure, sans souillure, sans tache, sans défaut, sans mélange étranger. *Propre*, formé de *pro*, exprime ce qui constitue l'essence, ce qui appartient en propre, ce qui est convenable ou disposé pour une fin. Mais, par une ellipse particulière à notre langue, selon la remarque de

de Gébelin, il prend la signification de *net*, *ajusté*.

La *propreté* ajoute donc à la *netteté* l'idée d'un arrangement ou d'une disposition convenable à la destination et à l'usage de la chose. La *netteté* n'est que le premier élément de la *propreté*. Une chose est *propre*, quand elle est *nette* et arrangée comme il convient.

On dit d'un gros mangeur qui ne laisse rien dans les plats, qu'il fait les plats *nets*: mais ces plats-là ne sont pas pourtant *propres*, il faut les laver pour qu'on y mange. (R.)

780. *Neuf*, *Nouveau*, *Récent*.

Ce qui n'a point servi est *neuf*. Ce qui n'avoit pas encore paru est *nouveau*. Ce qui vient d'arriver est *récent*.

On dit d'un habit, qu'il est *neuf*; d'une mode, qu'elle est *nouvelle*; et d'un fait, qu'il est *récent*.

Une pensée est *neuve*, par le tour qu'on lui donne; *nouvelle*, par le sens qu'elle exprime; *récente*, par le tems de sa production.

Celui qui n'a pas encore l'expérience et l'usage du monde, est un homme *neuf*. Celui qui ne commence que d'y entrer, ou qui est le premier de son nom, est un homme *nouveau*. L'on est moins touché des anciennes histoires que des *récentes*. (G.)

781. *Nippes*, *Hardes*.

Nippes, dit Gébelin, signifie *hardes*, ha-

billemens avec lesquels on est toujours propre, et qui se lavent.

Hardes, dit encore ce savant, c'est tout l'équipage d'une personne, tout ce qui est destiné à être porté sur soi. *Hardes*, en français, signifie troupe, bande, compagnie de bêtes, d'oiseaux.

Les *hardes* sont expressément distinguées des *nippes* dans divers passages d'auteurs connus. Ainsi Molière fait dire à son *Avare* : que l'emprunteur prendra, pour une partie de la somme, des *hardes*, *nippes* et bijoux.

Les dictionnaires nous donnent le mot *nippe* pour un terme générique qui se dit *tant des habits que des meubles*, et de tout ce qui sert à l'ajustement et à la parure ; et le mot *hardes* pour un terme collectif qui désigne *tout ce qui sert à l'habillement*, et par conséquent à la parure, et par extension, *des meubles destinés à parer une chambre.*

Nippes indique donc également et des habits et des meubles ; et *hardes* n'indique proprement que des habits ou des habillemens quelconques.

Quand il s'agit de désigner l'habillement, en quoi ces deux termes diffèrent-ils l'un de l'autre ? En ce que le mot *hardes* renferme toutes les sortes de vêtemens qu'on porte sur soi pour quelque fin que ce soit, pour l'utilité, pour la nécessité, pour l'agrément : mais les *nippes* sont les *hardes* destinées sur-tout à la propreté et à la parure, comme le linge dont on change et qu'on lave pour être propre. S'il est parlé dans la même phrase de *hardes*

et de *nippes*, les *hardes* sont de gros vêtemens qui couvrent; et l'on parle de *nippes*, pour marquer précisément ce qu'il y a des *hardes* de parure et de propreté.

S'ils désignent des meubles, quels meubles particuliers désignent-ils l'un ou l'autre? *Nippes* désignent de même les meubles ou plutôt les effets employés pour la propreté, comme le linge de table ou de lit: *hardes* ne peut désigner que certains petits meubles portatifs et à l'usage de la personne, comme des étuis, des couteaux. La preuve que *harder* emporte de petits meubles, c'est que *hardes* signifie troquer, échanger des *hardes* ou de menus meubles.

Hardes n'a point de singulier; et *nippes* en a un, quoiqu'il soit plus fréquemment employé au pluriel. Les *hardes* se prennent donc en gros; les *nippes* peuvent être considérées en détail.

Hardes se dit également de ce qui concerne les hommes et les femmes; *nippes* se dit plutôt de ce qui concerne les femmes, comme si la propreté et la parure étoient particulièrement affectées à ce sexe, ou si leurs *nippes* formoient la partie principale de leurs effets ou de leurs jouissances. (R.)

782. *Nocher*, *Nautonnier*.

On a dit *nocher* et *nautonnier*; on ne dit guère ni l'un ni l'autre, si ce n'est en poésie, et je ne sais pourquoi. Le *nocher* est proprement le maître, le patron, le chef, le conducteur du bâtiment: le *pilote* est un conducteur, un

gouverneur de *pile* (mot celte), c'est-à-dire vaisseau, navire, grand bâtiment qui a un gouvernail, un *peautre*, en vieux français (de *pal*, pieu, corps long et étroit), régi par le *pilote*. Le *nocher* conduit sa barque : le *pilote* gouverne son vaisseau en habile *navigateur* et sous les ordres d'un capitaine.

Le *nautonnier* travaille à la manœuvre du bâtiment : c'est ce qu'exprime la terminaison du mot. Il n'est pas le *matelot*; car celui-ci est proprement attaché au service des *mâts*, des navires à *mâts*. Il n'est par le *marinier*; car celui-ci ne sert proprement que sur mer, ou par extension sur les grandes rivières. Il n'est pas le *batelier*; car celui-ci ne mène qu'un bateau : le *nautonnier* Caron conduit une barque. (R.)

783. *Noircir, Dénigrer.*

Dénigrer est le latin *dénigrare*, composé de *nigrare*, *noircir*, rendre noir; *dénigrer*, travailler à rendre noir par décoloration ou dégradation de couleur, comme il arrive à ce qui se ternit, se flétrit, s'obscurcit. *Dénigrer* ne se dit qu'au figuré : *noircir* prend, au figuré, l'idée rigoureuse de *noirceur*.

Celui qui vous *dénigre*, veut vous nuire ; il attaque votre réputation, il ravale votre mérite. Celui qui vous *noircit*, veut vous perdre; il attaque votre honneur, il vous perd de réputation ; le calomniateur *noircit*; le détracteur *dénigre*.

L'action de *noircir* est d'autant plus odieuse, qu'elle ne tombe que sur l'innocence, la vertu,

la probité, l'honneur et les mœurs. L'action de *dénigrer*, toujours maligne, mais moins méchante par elle-même, et avec un ressort beaucoup plus étendu, roule sur tous les genres de réputation et de mérite, sur les talens agréables comme sur les qualités essentielles, en un mot sur toute sorte d'avantages. Il faut à celui qui vous *noircit*, que vous paroissiez vicieux, méchant, criminel : il suffit quelquefois à celui qui vous *dénigre*, que vous passiez pour ignorant, ridicule, sot, etc.

Les savans se *dénigrent* quelquefois les uns les autres : ceux qui n'ont d'autre raison de les haïr que leur science, sans avoir même l'espérance de les *dénigrer* efficacement, les *noircissent.*

A *noircir* les autres, il y a d'abord un effet certain ; c'est celui de commencer par être soi-même *noirci.* A *dénigrer* ses concurrens, c'est au moins parler comme l'envie ; et l'envie est un hommage rendu au mérite, comme l'hypocrisie en est un rendu à la vertu.

Les historiens qui, pour briller par le paradoxe, s'attachent à *noircir* les belles réputations et à réhabiliter les noms proscrits, jouent, avec beaucoup moins d'esprit qu'ils ne pensent, le rôle de sots, et avec un succès à-peu-près semblable. Les détracteurs de l'antiquité *dénigroient* ce qu'ils n'entendoient pas; et tout ce qu'ils prouvoient contre les anciens, c'est qu'ils ne les entendoient pas.

Par la raison que *noircir* attaque l'honneur, il ne se dit que des personnes ou de leurs actions morales. Par la raison que *dénigrer*,

s'adresse à tout genre de mérite, il s'applique aux choses ; car on tâche à rabaisser leur prix, à les rendre méprisables. On *dénigre* un ouvrage, une marchandise ; on ne les *noircit* pas : on *dénigre* et on *noircit* un auteur, un marchand. (R.)

784. *Noise, Querelle, Rixe, etc.*

Il y a différentes sortes de disputes ou de combats de paroles, dans lesquels les esprits s'entrechoquent plus ou moins, par divers motifs, avec des conséquences différentes, enfin avec des caractères particuliers qui leur ont fait donner divers noms. Je demande la permission de rassembler ici les notions de ces termes, quoiqu'ils ne soient pas annoncés dans mon titre. Tous ces objets s'éclairent l'un l'autre.

L'opposition des *opinions*, le desir de défendre la sienne, l'envie de la faire prévaloir, l'opiniâtreté à ne pas céder, la vivacité qui s'en mêle, forment et maintiennent la *dispute*. Ce mot signifie littéralement différence, diversité, division (*dis*) d'opinions, de pensées, d'avis (*put*, penser.)

La *querelle* est, à la lettre, une plainte vive et emportée contre quelqu'un : *quereller*, se plaindre avec emportement, traiter mal, accabler de reproches. *Querela*, en latin, plainte vive, mécontentement, ressentiment marqué.

La *noise* est une sorte de *querelle* méchante, maligne, faite pour *nuire*, molester, vexer, ou de manière à causer du mal, du tort, du tourment.

La *rixe* est une sorte de *querelle* accompagnée d'injures, de coups, ou du moins de menaces, de gestes ou de signes insultans d'une vive colère. La *rixe* est une petite guerre entre des particuliers. C'est-là un terme de pratique; et dès-lors ce mot indique une *querelle* qui mérite l'animadversion de la justice. *Riote* est un diminutif de *rixe*: il indique une petite *querelle* populaire, de ménage, de société, etc. Ce mot est bas.

Les gens pétulans et emportés sont sujets aux *querelles*. Les personnes aigres, acariâtres sont sujettes aux *noises*. Le peuple grossier et brutal est sujet aux *rixes*. (R.)

785. *Nom, Renom, Renommée.*

Volito per ora virûm, je vole de bouche en bouche: voilà l'idée commune de ces trois termes. Ils signifient *ce qu'on* publie *de quelqu'un*; tandis que *réputation* exprime littéralement *ce qu'on en* pense; et la *célébrité*, l'éloge *qu'on en fait*. Mais dans l'usage le *nom* annonce plutôt une sorte de *célébrité*; le *renom* se rapporte mieux à la *réputation*; la *renommée* est au-dessus de l'une et de l'autre. Sans épithète, ces trois synonymes se prennent communément en bonne part: mais le mot *nom* ne se dit guère que dans le genre noble, au lieu qu'on dit d'un artisan qu'il a du *renom*, le *renom* ou la réputation d'être un bon ouvrier: la *renommée* n'est que dans le grand. Employés comme synonymes les uns des autres, ils désignent divers degrés d'une

grande réputation : le *renom* ajoute au *nom* et la *renommée* au *renom*.

Nom vient de *no*, connoître ; et il signifie ce *qui fait connoître* et *reconnoître*. Avec l'acception de *renom*, il n'est d'usage que dans certaines phrases, *acquérir*, *se faire un nom; avoir*, *laisser un nom ;* c'est-à-dire, se faire connoître, être bien connu. Il ne s'emploie que dans un sens absolu ; vous avez un *nom* et non pas du *nom*, quoiqu'on ait dit *un peu de nom*, *quelque nom*, au lieu de *renom*. Il rejette le régime composé : on n'acquiert pas le *nom* homme d'honneur ; on en acquiert le *renom*.

Le *renom* est le *nom* répété, redoublé, répandu, suivant la force de la particule réduplicative et intensive *re :* il emporte donc un plus grand *nom*, une plus grande réputation. Quand il est employé d'une manière absolue, comme dans ces exemples, *homme de renom*, *ville de renom*, il prend le sens de *renommée* qui ne s'emploie pas de cette sorte.

La *renommée* est un très-grand *nom*, un *nom* par-tout connu ; le *renom* qui a le plus d'éclat et de durée ; une réputation aussi haute que vaste, formée par le concours des *cent voix*, par une sorte de concert ou d'accord unanime, et même par une espèce de jugement public qui, sur des faits et des titres connus et même éclatans, fixe l'opinion et la mémoire. Ce mot ne signifie quelquefois que le bruit qui court, ou même l'estimation commune. Souvent il annonce un personnage allé-

gorique qui sème les bruits et distribue les réputations.

Ce mot, par la valeur de sa terminaison, annonce l'assemblage, une réunion, un corps, un résultat de divers jugemens, d'une foule de suffrages, des différentes réputations acquises par une suite de faits, etc. Ainsi le mot d'*armée* marque une réunion de troupes en un corps et sous un chef; celui de *ramée*, un assemblage de rameaux et de branches entrelacées; *fumée*, un amas, un tourbillon, un nuage de flammes éteintes; *nuée*, un amas, un corps de nuages ou autres objets; *ondée*, une pluie à flots ou ondes; *poignée*, tout ce qui contient la signification ordinaire de la terminaison substantive *ée*, ajoutée à un autre mot de la langue: comme on le voit dans *potée*, formée de *pot*; *poignée*, de *poingt*; *ondée*, d'*onde*; *brassée*, de *bras*; *fournée*, de *four*; *cuillerée*, de *cuillier*; *renommée*, de *renom*, *etc.*

Par le *nom*, vous êtes connu, distingué: par le *renom*, on fait du bruit, on a de la vogue: par la *renommée*, vous êtes fameux, tout est rempli de votre *nom*, et il est durable. Le *nom* vous tire de l'obscurité; le *renom* vous donne de l'éclat; la *renommée* vous couronne de toute sa gloire. Le nom vous a élevé au-dessus de votre sphère; le renom vous a élevé au-dessus de vos pairs; la *renommée* vous a élevé sur le grand théâtre où les réputations n'ont ni bornes, ni fin. En deux mots, ce que le *nom* commence, le *renom* l'avance, la *renommée* le consomme.

Avec un mérite brillant et les circonstances, on se fait un *nom*. Des qualités et des succès qui éblouissent les esprits et flattent la faveur populaire, dépend le *renom*. Aux places élevées, aux talens sublimes, aux qualités transcendantes, à ce qui produit de profondes impressions et de grands effets, s'attache la *renommée*.

Il n'est pas si aisé, dit la Bruyère, de se faire un *uom* par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le *nom* qu'on s'est déjà acquis. Il est aussi difficile de dire pourquoi certaines gens ont eu autrefois du *renom*, que d'exprimer comment il se fait que tant d'autres n'en ont aucun. Il seroit plus facile de trouver des vertus modestes qui fuient la *renommée*, que des vertus éclatantes qui n'en sont point enorgueillies.

C'est uu fardeau pesant qu'un nom *trop tôt fameux. Le succès vient du sort ; du succès le* renom. *L'obscurité vaut mieux que tant de* renommée.

Le *nom* est un bruit qui flatte ; le *renom*, un bruit qui étourdit ; la *renommée*, un bruit qui transporte : tout cela n'est que bruit.

Celui qui s'est fait un *nom* a effectivement l'avantage de s'entendre nommer quelquefois par quelques personnes. Celui qui a travaillé pour s'entendre applaudir tout autour de lui, use en un tout de *renom* toute sa réputation future. Celui qui jouit le plus de sa *renommée*, est celui qui occupe le plus son imagination à la célébrer sur tous les tons au nom

des quatre parties du Monde et de la postérité.

Combien d'hommes qui sacrifient leur repos pour avoir un *nom !* Combien qui sacrifient leur honneur pour avoir du *renom !* Combien qui sacrifient leur vertu et leur bonheur pour avoir de la *renommée* ! (R.)

786. *Nommer, Appeller.*

« On *nomme*, dit l'abbé Girard, pour distinguer dans le discours : on *appelle* pour faire venir dans le besoin. Le Seigneur *appella* tous les animaux, et les *nomma* devant Adam pour l'instruire de leurs noms : tel est le sens du texte hébreu. Il ne faut pas toujours *nommer* les choses par leur nom, ni *appeller* toutes sortes de gens à son secours ».

Appeller n'est point synonyme de *nommer*, lorsqu'il signifie inviter à venir à soi, comme dans les cas posés par l'abbé Girard. Appellez-*moi cet homme*, et nommez-*moi cet homme*, sont des phrases fort différentes. *C'est toi qui l'as* nommé, *je le dis et me* nomme, ce n'est pas dire, *c'est toi qui l'as* appellé, *je le dis et* m'appelle. Mais dans une acception secondaire, *appeller* signifie dire le nom de la personne ou lui donner un nom, sans l'intention de la faire venir à soi ou à son secours ; et c'est alors qu'il devient synonyme de *nommer*, et c'est la différence des synonymes que nous cherchons.

Nommer, dire le *nom* ou donner un *nom* ; je viens d'expliquer le sens de ce dernier mot. *Appeller*, formé de *pel*, annonce proprement

des signes faits avec la main : l'*appel* est un signal pour faire venir. Mais comme en *appellant*, il est assez ordinaire que l'on *nomme* les personnes, on a dit *appeller* pour *nommer* : *comment* l'appellez-*vous* ? *comment se* nomme-*t-il* ? *Nommer* marque le *nom propre* de la personne : *appeller* n'énonce qu'un signe ou une qualification distinctive, quelle qu'elle soit. On *nomme* par son nom ; on l'*appelle* de diverses manières.

La belle Hélène fit trois fois le tour du cheval de bois pour découvrir le piège ; et dans l'espérance que les Grecs se trahiroient par surprise, elle *appella* leurs principaux capitaines en les *nommant* par leurs *noms*, et en contrefaisant la voix de leurs femmes.

Appeler demande à sa suite quelque nom ou quelque signe particulier, pour qu'il s'ignifie *nommer* : mais on ne nomme les gens que par leurs noms, ou propres, ou patronymiques, ou usités ; et on les *appelle* ou de leurs noms, ou par leurs qualités, ou de différentes qualifications.

Vous *nommez* Tibère, et vous l'*appellez* monstre. Vous *nommez* Louis XII, et vous l'*appelez* le père du peuple. Vous *nommez* Bayard ou du Terrail, et vous l'*appellez* le chevalier sans peur et sans reproche.

Plusieurs anciens peuples (et il reste des traces de cet usage dans le Nord) en *nommant* un tel, l'*appelloit* fils d'un tel : il n'y avoit pas moyen de renier son père. (R.)

787. *Nonne, Nonnette, Nonnain.*

Noms donnés autrefois aux religieuses, et employés encore dans le style badin.

Nonne est le mot simple ; il signifie une fille religieuse. *Nonnette* est un diminutif de *nonne* ; c'est une religieuse. *Nonnain* est une fille d'un ordre religieux ou appartenant à un corps de religieuses.

Le premier de ces termes exprime donc l'état ou la qualité de la personne ; le second, sa jeunesse ou quelque chose de tendre ou de fin ; le troisième un rapport particulier de la personne avec l'ordre ou la société dont elle est.

La *nonne* diffère donc de la *religieuse*, en ce qu'elle est agrégée à une famille et soumise à une mère spirituelle, au lieu que l'autre est vouée à une espèce particulière de religion, et soumise à une règle. (R).

788. *Notes, Remarques, Observations, Considérations, Réflexions.*

Ces termes, présentés ailleurs comme synonymes, ne peuvent l'être tous que dans une acception littéraire. J'avouerai même qu'il y a loin des *notes* aux *réflexions* : cependant on en a même rapproché les *pensées*. Je ne vais pas jusque-là ; et je ne suis la voie qu'on a tracée d'abord, que pour rendre plus sensibles les limites trop foiblement marquées entre ces différens mots.

Les *notes* servent proprement à éclaircir ou expliquer un texte : les *remarques*, à re-

lever ou dans un ouvrage ou dans un sujet, ce qui arrête ou mérite particulièrement l'attention ; les *observations*, à découvrir par un nouvel examen des choses nouvelles, et à conduire par de nouveaux développemens ou d'un ouvrage ou d'un sujet, à des résultats du moins plus certains : les *considérations*, à développer avec étendue les différens rapports d'un objet intéressant et la raison des choses, en présentant l'objet distinct sous ses différentes faces : les *réflexions*, à creuser les idées ou à tirer de nouvelles pensées du fond des choses.

Les *notes* doivent être claires, courtes, précises, comme les notices et les notions ; car il ne s'agit que d'expliquer des mots, des passages, des allusions, en un mot de dissiper quelque obscurité ; et si elles étoient fort étendues, elles seroient commentaires.

Les *remarques* doivent être nouvelles, utiles, critiques ; car il seroit peu judicieux de vouloir faire remarquer ce que tout le monde remarque, ou ce que personne ne se soucie de remarquer.

Les *observations* doivent être lumineuses, curieuses, savantes ; car, c'est pour démêler ce qu'il y a de plus fin, découvrir ce qui est caché, développer ce qui est intéressant, qu'on met une attention particulière à observer, qu'on étudie les choses, qu'on exerce avec constance sa sagacité et sa critique.

M. Beauzée donneroit, ce me semble, lieu de croire qu'il confond les *observations* avec les *remarques*, car il dit que le mot d'*obser-*

vation sert à exprimer les *remarques* que l'on fait dans la société ou sur les ouvrages; et il ajoute que les *observations* demandent de la sagacité pour démêler ce qui est le moins sensible, et du goût pour choisir cequi est plus digne d'attention, et pour rejeter ce qui n'en mérite point. L'abbé Girard estime que les *remarques* annoncent un choix et une distinction; et que les *observations* désignent quelque chose de critique et de recherché. Il y a certainement plus de recherches dans les *observations* que dans les *remarques* : vous *remarquez* ce qui vous frappe; et vous *observez* pour découvrir et savoir. Il faut, sans doute, dans les unes et dans les autres du goût et de la critique; mais dans les *remarques*, c'est plutôt la critique de l'homme de goût qui sent; et dans les *observations*, celle d'un savant qui interroge les choses, les détaille, les creuse, les possède.

Les *considérations* doivent être étendues et profondes; elles ne s'exercent proprement que sur des objets *considérables*, faits pour être *considérés*, dignes de *considération*, selon le rapport naturel que ces mots ont entr'eux.

Les *réflexions* doivent être naturelles sans être triviales, exprimées d'une manière neuve et piquante, plutôt judicieuses et ingénieuses; car il faut qu'elles naissent du sujet, qu'elles instruisent et se gravent dans l'esprit. (R.)

789. *Notifier*, *Signifier*.

Notifier, c'est *signifier* formellement et

nettement, d'une manière authentique, dans les formes, de façon que la chose soit, non-seulement connue, mais indubitable, constante, notoire. Vous *signifiez* ce que vous déclarez avec une résolution expresse aux personnes: vous *notifiez* ce que vous leur *signifiez* en règle ou avec les conditions propres à donner à votre *signification* la valeur convenable ou le poids nécessaire. Ce qu'on vous a *signifié*, vous ne pouvez l'ignorer: vous ne pouvez pas éluder ce qu'on vous a *notifié*.

On *notifie* des ordres, de manière à ne laisser que la ressource de l'obéissance : on *signifie* ses intentions, de manière à ne pas laisser l'excuse de l'ignorance.

Vous *notifiez* à un valet ou à un ouvrier de sortir de chez vous ; vous le chassez, il s'en va : vous ne voudriez pas le *signifier* à une personne de votre société, mais l'on entend ce que vous voulez dire, et l'on part. (R.)

790. *Nourrir*, *Alimenter*, *Sustenter*.

Ces trois mots ne sont tous les trois synonymes qu'autant qu'ils désignent un soin relatif à la conservation de la vie par les alimens.

Nourrir, c'est fournir à la substance des corps vivans, de manière qu'elle soit conservée par vos alimens qui se transforment en cette substance même. *Alimenter*, c'est fournir à leur substance, de manière qu'ils aient toujours des alimens pour se nourrir. *Sustenter*, c'est pourvoir à leurs besoins rigoureux

et pressans, de manière que, par vos alimens, ils aient ce qui est nécessaire pour vivre.

L'idée nécessaire d'*alimenter* est d'entretenir d'alimens : aussi n'exprime-t-il point celle d'entretenir immédiatement la vie ou la substance, ou l'existence même des objets ; autre acception des mots *nourrir* et *sustenter*. Ainsi l'aliment, le pain, par exemple, n'*alimente* pas ; *nourrit* et *sustente*. Tout aliment, en tant qu'il entretient notre substance, *nourrit* : la nourriture suffisante et nécessaire pour soutenir la vie, *sustente*. Il y a donc une mesure donnée de nourriture pour *sustenter* : mais avec plus ou moins d'alimens, on est *nourri* bien ou mal, trop ou très-peu, ou avec toute autre sorte de modifications. On sait déjà que *nourrir* signifie entretenir la substance par la conversion de l'aliment en cette substance ; au lieu que *sustenter* signifie seulement soutenir la vie ; sans aucun rapport à la manière dont l'effet est opéré par les alimens. (R.)

791. *Nourrissant, Nutritif, Nourricier.*

Nourrissant, qui nourrit, qui nourrit beaucoup. *Nutritif*, qui a la faculté de nourrir, de se convertir en la substance de l'objet. *Nourricier*, qui opère la nutrition, qui se repand dans le corps pour en augmenter la substance. Le premier de ces termes marque l'effet ; le second, la puissance ; le troisième, l'action.

Les *mets nourrissans* abondent en *parties nutritives*, dont l'estomac extrait une grande quantité de *sucs nourriciers*.

Il y a dans le bled un corps muqueux qui a des rapports si sensibles avec le chyle, qu'il paroît être la nourriture propre de l'homme : aussi le pain est-il très-*nourrissant*.

Nourrissant est le mot usité. *Nutritif* est un mot dogmatique : les médecins disent *un remède purgatif et nutritif* : on distingue par la qualification de *nutritives* les parties subtiles des alimens, propres à la nutrition, des autres substances grossières qui en sont séparées par l'effervescence de l'estomac. Le mot *nourricier* appartient proprement à la physique des corps animés, et spécialement des plantes. (R.)

792. *Nue, Nuée, Nuage.*

Il semble que *nue* marque plus particulièrement les vapeurs les plus élevées ; que *nuée* désigne mieux une grande quantité de vapeurs étendues dans l'air et promettant de l'orage ; et que *nuage* soit plus propre à caractériser un amas de vapeurs fort condensées.

Ainsi l'idée de *nue* fait penser à l'élévation ; celle de *nuée*, à la quantité et à l'orage ; et celle de *nuage*, à l'obscurité.

On dit donc d'un oiseau, qu'il se perd dans les *nues*, pour dire qu'il s'élève fort haut dans la région de l'air ; qu'une *nuée* s'étend vers la droite, pour marquer ce qui est exposé aux accidens dont elle menace ; et qu'un *nuage* ne

tardera point à crever, pour indiquer qu'il est extraordinairement condensé et noir.

Ces idées accessoires deviennent presque les principales dans le sens figuré.

On dit, élever quelqu'un jusqu'aux *nues*, pour dire, le louer excessivement: Faire sauter quelqu'un aux *nues*, pour dire l'impatienter, faire qu'il s'emporte: tomber des *nues*, pour dire, être extrêmement surpris et étonné, ou quelquefois embarrassé, comme on l'est quand on tombe de haut. Un homme tombé des *nues*, pour désigner un homme qui n'est connu, ni avoué de personne sur la terre: se perdre dans les *nues*, en parlant de quelqu'un qui, dans ses discours et dans ses raisonnemens, s'élève de manière à faire perdre aux autres, et à perdre lui-même de vue le sujet qu'il traite, ou ce qu'il a entrepris de prouver. On voit dominer dans toutes ces phrases, l'idée d'élévation, celle des vapeurs a disparu; et dans tous ces cas, on ne pourroit se servir ni de *nuée*, ni de *nuage*, qui ne réveilleroient point l'idée d'élévation que l'on envisage principalement.

On dit figurément qu'une *nuée* se forme, et ne tardera pas à éclater, pour faire entendre qu'une entreprise, un complot, une conspiration, un projet de punition ou de vengeance se prépare, et n'est pas loin de se manifester par des effets frappans: et l'on dit une *nuée* d'hommes, d'oiseaux, d'animaux, pour une troupe considérable des uns ou des autres. On voit dominer ici l'idée de la quantité, ou de quelque chose de sinistre.

Enfin l'on dit, un *nuage* de poussière, pour marquer l'obscurcissement de l'air par la quantité de poussière qui y est élevé. Avoir un *nuage* devant les yeux, pour désigner quelque chose que ce soit qui empêche de voir distinctement : et plus figurément encore on appelle *nuages*, les doutes, les incertitudes, et les ignorances de l'esprit humain. (B.)

793. *Nuer, Nuancer.*

Nuer vient de *nue*. Les couleurs variées produisent à-peu-près sur un fond le même effet que les nues sur le ciel.

Nuer et *nuancer* signifient, dit-on, mêler et assortir les couleurs, de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur, en la faisant passer du clair à l'obscur, ou de l'obscur au clair. Les anciens dictionnaires semblent avoir uniquement affecté au verbe *nuer* la première de ces idées, qui attribue à ce mot la seule propriété d'assortir les couleurs par une diminution insensible. *Nuancer* désigneroit donc l'assortiment des différentes teintes de la même couleur ; ce mot, inconnu aux vocabulistes de ce temps là, est encore peu usité.

Nuer se dit proprement de ces sortes d'ouvrages : cependant les fleuristes disent *une fleur bien nuée ;* l'anémone appellée *albertine*, est *nuée* d'incarnat. Les naturalistes diront que des papillons et des chenilles étalent une riche variété de couleurs *nuées* avec un art infini.

Dans ces applications, *nuer* indique une di-

versité de couleurs. Les brodeurs appellent *or nué*, l'or employé avec de la soie dans un ouvrage, de sorte que l'or serve comme de fond au tableau, et que la soie serve à donner les couleurs convenables aux figures.

Nuer ne se dit point au figuré : mais on y dit *nuancer*, pour désigner la différence fine, délicate, imperceptible, qui se trouve entre les mots, les idées, les mêmes espèces de choses, comme vertus, passions, etc., et c'est une raison d'approprier au mot *nuancer*, l'expression particulière des nuances de la même chose ou de la même couleur.

En dernière analyse, *nuer* exprime l'action ou l'art d'assortir et de distribuer sur un fond ou un tissu, les couleurs ou leurs teintes, selon les rapports qu'elles ont entre elles, avec le fond et avec les objets qu'elles figurent, représentent ou imitent. *Nuancer* exprime l'action ou l'art d'observer, de distinguer, d'employer les nuances, soit celles qui forment ou marquent le passage d'une couleur à une autre, soit celles qui marquent ou forment les différens degrès d'une couleur, selon que la chose l'exige. (R.)

794. *Nul, Aucun.*

Nul, ne ullus, ne unus, pas un, pas un seul, *aucun, aliquis unus*, quelqu'un. *Nul* porte avec lui sa négation ; *aucun* en attend une pour en devenir le synonyme. *Nul* a plus de force exclusive et absolue qu'*aucun*. *Nul* exclut *chacun*, chaque individu, chaque chose, d'une manière déterminée, depuis la première jusqu'à la dernière : *aucun* négatif exclut *quel-*

qu'un, celui-ci ou celui-là, une chose et une autre, d'une manière indéterminée, *Nul n'ose*, c'est-à-dire qu'il n'y a *pas un seul* qui ose : *aucun* d'eux n'ose, c'est-à-dire qu'il ne se trouve pas *quelqu'un* qui ose. L'homme négatif et sans égards, n'a *nul* égard pour vos prières, il les rejette absolument : l'homme honnête et capable d'égards, n'a *aucun* égard à vos prières dans telle occasion, il ne se rend pas. La justice rigoureuse qui ne fait *nulle* acception des personnes, n'en fera *nulle* en votre faveur : l'équité moins sévère, qui fait quelquefois acception des malheureux et des foibles n'en fera *aucune*. Vous n'aurez *nulle* considération, quand vous devez n'en avoir pas la moindre : vous n'en avez *aucune*, quand vous auriez pu en avoir quelqu'une.

De la force des termes, il résulte que *nul* peut et doit en général être employé en régime, tout comme *aucun*, quoi qu'en disent quelques grammairiens. Selon eux, au lieu de dire : *les injures ne firent sur lui* nulle *impression*, il faudroit dire : *les injures ne firent sur lui* aucune *impression*. Pourquoi donc, si un terme renchérit sur l'autre, si vous avez besoin de marquer une parfaite insensibilité, s'il est utile d'aggraver le reproche ? *Nul* ajoute à *aucun*, comme *point* à *pas*. Si l'oreille préfère quelquefois *aucun* à *nul*, il n'en faut pas moins que la justesse de l'expression l'emporte, dans le cas grave, sur la délicatesse de l'oreille.

Nous disons fort bien, *je n'ai vu cet homme-là* nulle *part*, *je ne fais* nul *cas de celui-ci*,

je ne dois nul *égard à l'autre* ; *un contrat est* nul *et de* nul *effet*. Les personnes les plus délicates parlent ainsi. Une observation grammaticale à faire, c'est que, loin d'exclure *nul* du régime, il est absolument nécessaire, lorsque la phrase ne porte point de négation, et la raison en est que, sans une négation particulière, *aucun* signifie *quelqu'un* ou *quelque*. Et c'est pourquoi on a bien dit : *le bien est de* nulle considération *devant Dieu, mais non pas devant les hommes*; *cette piece est de* nulle valeur ; *cette machine est bien inventée, mais elle est de* nul usage. On ne diroit pas qu'une chose est *d'aucun usage*, *d'aucune valeur*, *d'aucune considération*, pour exprimer qu'elle n'en a point : *aucun* ne prend ce sens que dans la proposition négative. Des historiens disent : *Il y avoit peine de mort contre quiconque avoit tué volontairement* aucun *de ces animaux* : *il n'appartient qu'à ceux qui ignorent la liaison de toutes les espèces de connoissances entre elles, d'en mépriser* aucune partie. *Aucun* est là mis en mauvais style à la vérité, mais dans son vrai sens, pour *quelqu'un* ou *quelque*.

Nul se dit, au nominatif, pour *personne*, sans rapport à un nom exprimé. Nul *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine* : nul *ne va au Père que par le Fils*. *Nul* désigne là, sans aucun nom, de la manière la plus précise et la plus propre au style énergique des sentences, l'universalité des hommes. *Aucun* se lie nécessairement avec un nom : ainsi vous direz, *aucun auteur*, *aucune raison*, *aucun de ces gens-là*.

Nul se prend encore dans une autre acception absolument étrangère à *aucun* : il marque l'invalidité, la nullité d'un acte et autres choses semblables. On dit aussi en ce sens, qu'un *homme est nul*, quand il n'a ni vertu, ni caractère. Cette acception sert bien encore à confirmer la force négative du mot, qui réduit les choses à rien, qui fait qu'elles sont comme si elles n'étoient pas. (R.)

795. *Numéral, Numérique.*

Le mot *numérique* n'est pas la même chose que *numéral*; car la chose *numérale* forme toujours un nombre; mais il n'en est pas de même de la chose *numérique*. *Trois* est un nom *numéral* ou un nom de nombre : mais une différence *numérique* n'est pas même cette différence dans le nombre, c'est celle d'un individu à un autre. *Numéral* signifie ce qui dénomme un nombre; *numérique*, ce qui a rapport aux nombres. Les lettres *numérales* servent de chiffres, les vers *numéraux* marquent des dates; mais les rapports *numériques* sont seulement tirés des nombres; l'arithmétique *numérique* se sert seulement de chiffres au lieu de lettres. (R.)

Fin du second volume.

TABLE

TABLE
DES MATIERES.

E.

	pag.
Ebahi	1
Ebaubi	*ibid*
Ebauche	2
Ebouler	3
Ebullition	5
Ecart (mettre à l')	39
Ecarter	*ibid*
Echanger, t 1	258
Echanger	6
Echappé (être)	7
Echappé (avoir)	*ibid*
Echapper (s') t. III	368
Eclaircir	8
Eclairé (bis)	10
Eclanche	208
Eclat	11
Eclipser	13
Ecolier	31
Economie	13
Ecornifleur, t. III	46
Ecouter	70
Ecriteau	15
Ecrivain	17
Ecrouler (s')	3
Eduquer	17
Effacer	18
Effectivement	19
Effectuer, t. III	193
Effervescence	5
Effet (en)	19
Effigie.	21
Effrayant	22
Effrayé, t. 1	63
Effroi, t. *idem*	60
idem, t. III	478
Effronté	22
Effronterie	235
Effroyable, t. 1	45
idem, t. II	22
Effusion	80
Egaler	23
Egaliser	*ibid*
Egards	25
idem, t. 1	384
idem, t. III	259
Eglise, t III	475
Egoiste (l')	27
Ehonté	292
Elaguer	28
Elargissement	30
Elargissure	*ibid*
Election	*ibid*
Elégance	31
Elément, t. III	130
Elève	31
Elever	17

Elever 372
Elire, t. I 275
Elocution 33
Eloge 35
Eloigner 39
Eloquence 31
Eloquent, t. I 481
Eluder 174
Emanciper (s') 377
Emaner 39
Emblême 40
Embrassement 296
Embrouiller, t. I 222
Embryon 81
Embûche, t. I 104
Emerveillé 1
Emissaire 43
Emolument 186
Emonder 28
Emouvoir, t. III 492
Emparer (s'), t. III 519
Empêchement, t. I 467
idem, t. III 11
Empereur, t. III 289
Empire 44
idem 46
idem, t. I 152
Emplète 48
Emplir 49
Emploi, t. III 20
Employé, t. I 309
Employer, t III 518
Emporté, t. III 551
Emportement, t. I 301
Emporter 50
idem, t. III 104
Empreindre 51
Emulation 52
En 53
Enceindre 75
Enchaînement 54
Enchaînure *ibid*
Enchantement, t. I 263
Enclore 75
Encore 55
Encourager 105
Endroit 379
Endurant *ibid*
Endurer, t. III 425
Enfant 57
Enfanter 58
Enfin 60
Enflé 61
Enfrindre, t. I 339
Enfuir (s') t. III 368
Engager, t. *idem* 4
Engendrer 58
Engloutir, t. I 13
Enjoué 185
Ennemi 63
Enoncer 64
Enorme 218
Enquerir (s') 65
Enseigner 66
Ensemencer, t. III 350
Entasser, t. I 70
Entendre, t. *Idem* 38
Entendre 68
Idem 70
Entendre raillerie, la raillerie *ibid*
Entendu, t. I 38
Enterrer 319
Entêté 72
Entêtement 147
Entêter 314

Entier 73
Entier (en) *ibid*
Entièrement *ibid*
Entourer 75
Entrailles, t. III 552
Entretien, t. I 343
idem, t. *idem* 334
Envahir, t. III 519
Envie 77
Envie (avoir) 79
Envier (bis) *ibid*
Envie (porter) *ibid*
Environner 75
Envoyé, t. I 71
Epais 224
idem, t. I 432
Epanchement 80
Epargne 13
idem 447
Epigraphe 15
Epithète 81
Epitome, t. I 12
Epitre 83
Epouvantable, t. I 85
idem, t. *idem* 22
Epouvante, t. *idem* 60
idem, t. III 478
Epouvanté, t. I 63
Epoux 432
Epreuve 111
Epurer, t. III 169
Equipage, t. III 502
Equité 347
Equivoque 84
Eriger 163
Errer 86
Erreur, t. I 195
Erudit 87
Erudition 387
Escalier 88
Esclavage, t. III 364
Escorter, t. I 19
Espérance 90
Espérer 89
Espion 43
Espoir 90
Esprit 197
Esprit foible, t. I 72
Esquisse 2
Essai 111
Essor, t. III. 557
Est 371
Estimer, t. I 108
Etablir 163
Etat, t. I 315
idem, t. III 388
Eternel, t. III 73
Etincelle, t. I 205
Etonnement 91
Etonner, t. III 455
Etouffer 93
Etre 96
Etroit 97
Etudier 98
Euménides 177
Evader (s') t. III 368
Eveiller 99
Evénement 103
Evêque, t. III 102
Evoquer, t. I 105
Exactitude, t. I 135
Idem 352
Excellent (être) 104
Exceller *ibid*
Excepté *ibid*
Excessif 276

Exciter 105
Excuse 107
Exécrable, t. I 11
Exécration 290
Exécuter, t. III 193
Exemption 178
Exhausser 372
Exigu *ibid*
Exiler 108
Exister 96
Expédient 109
Expéditif, t. I 471
Expérience 111
Expliquer 8
Exploit, t. III 165
Expression 468
Exprimer 64
Extérieur *ibid*
Extirper 112
Extravagant 166
Extrémité, t. I 221

F.

Fable, t. I 330
Fabrique 113
Face (en), t. III 551
Face à face *ibid*
Facétieux 115
Fâché, t. I 42
idem 434
Facile, t. I 55
idem 117
Façon 118
Idem 120
Façons 122
Faction *ibid*
Faculté, t. III 110
Fade 124
Faillir, t. I 270
Faillite, t. I 178
Faim 124
Fainéant 304
Fainéantise, t. III 47
Faire 225
Faire un mensonge, t. I 172
Faire savoir 66
Faite, t. III 415
Faix, t. I 262
idem 126
Fallacieux 128
Fameux 130
Famille *ibid*
Fanée 132
Fange 381
Fantasque 133
Fantôme, t. III 381
Fardeau 126
idem, t. I 262
Farouche 133
idem, t. III 322
Faciner 314
Faste 406
Fastes 251
Fastidieux, t I 412
Fat, t. III 421
Fatal 134
Fatigué 365
Faune 135
Faut (il) 271
Faute 138
Idem 139
Idem 429
Faveur, t. I 371
idem 314

Favorable 135
Fécond 140
Félicitation 144
Felicité 145
idem, t. I 212
Ferme, t. I 330
Fermentation 5
Fermer, t. I 298
Fermeté 146
idem 147
idem, t. III 434
Fertile 140
Fier 209
Idem, t. III 287
Fierté 148
Figuré 21
idem 123
Filet 153
Filou 365
Fin (bis) 149
idem, t. I 221
Fin (à la fin) 60
Finalement *ibid*
Financier, t. III 166
Finesse 150
Idem 151
idem 153
Fini, t. III 48
Finir 154
idem, t. I 26
Flageller 167
Flagorner, t. I 241
Flatter, t. I *ibid*
Fatteur 155
Fletrie 132
Flexible 167
Flots, t. III 26
Fœtus 41
Foi, t. I 384
Foible 159
idem 160
idem 169
Foible (être) 94
Foiblesse (avoir des) *ibid*
Foison (à), t. I 196
Fonder 163
Force 57
Forcer, t. I 336
idem, t. III 4
Forfait 138
Idem 163
Forme 120
Fort, t. III 549
Fortuitement, t. I 18
Fortune 234
Fortuné 165
Fou 166
Foudre, t. III 489
Fouetter 167
Fougueux 284
Fourbe 168
Fourberie *ibid*
Fragile 169
idem 170
Franc 388
idem 401
Franchise 375
idem 474
idem, t. III 383
Frapper, t. I 183
Frayeur, t. I 60
Idem, t. III 183
Idem 478
Frêle 170
Fréquemment, t. III 432

Fréquenter 171
Friches 358
Fripon 365
Frivole 172
Frugal, t. III 394
Fuir 174
Funérailles 175
Funeste 134
Fureur 176
Furibond 178
Furie 176
Furies 177
Furieux 178
Fustiger 167
Futur 180

G.

Gager 182
Gages 184
Gai 185
Gaîté 338
Gain 186
Galant, t. I 69
Galanterie, t. I 76
Idem 351
Galimathias 187
Garant, t. I 252
Garantir 188
Garde 190
Garder 190
Idem, t. III 10
Gardien 190
Gaspiller 192
Général 193
Générosité 213
Génie 196
idem (bis) 197
Gens 200
Gentil 458
Gentils 204
Gibet 207
Gigot 208
Giron, t. III 342
Glisser, t I 376
Gloire 209
Glorieux *ibid*
Glosse 210
Glossaire, t. I 462
Glouton 210
Gluant, t. III 558
Goinfre 220
Gonflé 61
Gorge, t. I 453
Gouffre. t. III 210
Goulu 210
Gourmand *ibid*
Goût 196
Goût (bon), t. I 211
Gouvernement 213
Grace 214
idem, t. I 199
Idem, t. III 233
Grace (de bonne) t. I 391
Graces 215
Gracieux 216
Grain 217
Graine *ibid*
Grand 118
Grandeur d'ame 129
Gratitude, t. III 205
Grave 221
Idem 222
Idem 223
Gravité, t. I 395

Gré (de bon), t. I 391
Grief 221
Gros 224
Grossier 286
Grotte, t. I 98
Guerre, t. III 82
Guérison, t. I 387
Gueux, t III 53
Guider 224
Idem, t. I 317
Guinguette, t. III 471

H.

Ha; t. III 1
Habile 226
idem 228
idem, t. I 38
Habileté, t. I 241
idem, t. *idem* 460
Habillement, t. III 542
Habit, t. III *ibid*
Habitant 229
Habitation 230
Habitude, t. I 365
Haine 231
Haissable, t. III 14
Haleine 234
Hameau *ibid*
Hanter 171
Harangue, t. I 475
Harassé 365
Harde 481
Hardi 22
Hardiesse 235
Hasard 237
Hasarder 238
Hâter 239
Hâtif 240
Hausser 372
idem 373
Haut 243
Hautain *ibid*
Have, t. III 43
Hé, t. III 43
Hérédité 246
Hérétique 247
Héritage 246
Héroïcité 248
Héroïsme *ibid*
Héros 248
Hésiter, t. I 175
Hétérodoxe 247
Heurter, t. I 279
Heureux 165
Histoire 251
Historien 255
Historiographe *ibid*
Ho, t. III 1
Homme de génie 10
Homme (l') personnel 27
Homme (habile) 226
Homme (honnête) *ibid*
Homme de bien *ibid*
Homme (grand) 248
Homme de bien, homme d'honneur honnête homme 257
Homme de sens. homme de bon sens 257
Homme (l') vrai, l'homme franc 258
Honnête homme, homme honnête 259
Honnête 258

Honnêteté, t. III 140
Honneur 209
idem, t. III 134
Honnir 262
Honoraire 134
Honte 263
Hormis 263
Horrible, t. I 45
Hors 263
Hôtel 413
Hôtellerie, t. III 471
Humain, t. I 191
Humeur (être d') 93
Humeur (être en) *ibid*
Humilier, t. I 2
Hydropote 265
Hymen 267
Hyménée *ibid*
Hypocrite 268
Hypothèse, t. III 452

I.

Ici 270
Idée 270
Idem, t. III 65
Idée (dans l'), t. I 390
Idiome 359
Idiot, t. I 194
Ignominie 313
Ignorant, t. I 90
Illustre 130
Image 21
Imagination 270
Imaginer 271
Imaginer (s') *ibid*
Imbécille 166
Imiter 274
Imiter les exemples, t. III 448
Immanquable 274
Imminent 335
Immodéré 275
Immoler (s'), t. III 299
Immortel, t. III 75
Immunité 278
Imperfection 139
idem 280
Idem, t. III 547
Impertinent 282
idem, t. III 421
Impétueux 284
Impitoyable 312
Implacable 312
Impliqué, t. I 313
Impoli 286
Important, t. III 445
Imposition 286
Impot *ibid*
Imprécation 290
Imprévu 291
Imprimer 51
Improuver, t. I 442
Imprudent 414
Imputer, t. I 141
Impudent 292
Impudicité 366
Inadvertance 293
Inaptitude 295
Inattention 293
Incapacité 295
Incendie 296
Incertain, t. I 500
Idem, t. III 143
Incertitude 298
Inciter 105

Inclination, t. I 73
Idem 299
Incompréhensible 321
Inconcevable 321
Inconstant 159
Inconstante 368
Incroyable 299
Inculper 300
Incurable 301
Incursion 333
Indécis 329
Indélébile 310
Indemniser 302
Indicible 308
Indifférence 303
Indifférent 159
Indigence, t. III 52
Indigent, t. III 53
Indiquer 442
Indolent 304
Induire 317
Industrie 308
Inébranlable, t. I 331
Ineffable 308
Ineffaçable 310
Ineffectif 311
Inefficace 311
Inégalité, t. I 465
Inénarrable 308
Inespéré 292
Inexorable 312
Inexprimable 308
Infaillible 274
Infâmant, t. I 463
Infamie 313
Infatuer 314
Infection 316
Inférer 317
Infertile, t. III 434
Infidèle 318
Infirme, t. III 225
Infirmer, t. I 94
Inflexible, t. I 331
Informer (s') 65
Ingénuité 474
idem, t. III 383
Inguérissable 301
Inhabileté 295
Inhabité, t. I 444
Inhibition, t. I 411
Inhumer 319
Inimitié 320
Inintelligible 321
Injonction, t. I 303
Injure, t. III 491
Injurier 322
Inopiné 291
Inscription 15
Insencé 166
Insensibilité 303
Insidieux 323
Insigne, t. III 369
Insipide 124
Insinuation, t. III 445
Insinuer 324
Inspiration, t. III 445
Instant 325
Instigation, t. III 445
Instituer 163
Instruire 66
Instruire (s'), t. I 109
Instruit 10
Instrument, t. III 37
Insuffisance 295
Insulte, t. I. 46
Insurgent, t. III 193

Intégrité, t. III 140
Intéressé 132
Intention, t. III 558
Intérieur 327
idem 328
Interne *ibid*
Interroger, t. III 177
Intestins, t. *idem* 552
Intrépidité, t. I 300
Intrinsèque 328
Inventer 327
Invention, t. I 399
Inviter, t. *idem* 347
Invoquer, t. *idem* 105
Irrésolu, t. I 500
idem, t. *idem* 329
Irrésolution 298
Irruption 333
Issue, t. III 193

J.

Jaboter 334
Jacter (se), t. III 529
Jaillir 335
Jalousie 336
Jamais (à) 337
Jamais (pour) *ibid*
Jargon 359
Jaser 334
Joie 338
Joindre 340
Joli 458
Idem, t. I 185
Jonction, t. III 316
Jouflu 406
Jour 340
Journée *ibid*
Joyau 342
Jugement 343
Idem, t. I 417
Juger, t. *idem* 395
Jurement, t. III 360
Juriste 346
Jurisconsulte *ibid*
Juron, t. III 360
Jussion, t. I 303
Justesse 246
Justice 347
Idem, t. I 501
Justification 350
Justifier 351

L.

La 270
Labeur, t. III 509
Labyrinthe 351
Lâche 352
idem, t. III 100
Laconique 353
Lacs *ibid*
Ladre 371
Laideur, t. I 468
Laine 355
Lamentable 356
Lamentation 357
Lancer *ibid*
Landes 358
Langage 359
Langue *ibid*
Languissant 362
Langoureux *ibid*
La quais, t. III 525
Lares 363
Largesse 374

Larmes 364
Larron 365
Las *ibid*
Lasciveté 366
Lavement 300
Légal 378
Léger 159
Légère 368
Légère (à la) 369
Légèrement *ibid*
Légitime 368
Lépreux 371
Lettre 83
Lettre (à la) 386
Levant 371
Lever 372
Idem 373
Leurrer . t. III 460
Leurre , t. I 104
Libéralité 374
Liberté 375
Libertin 377
Licencier (se) *ibid*
Licite 368
idem 378
Lier *ibid*
Lieu 379
Lignée , t. III 178
Ligne , t. I 64
Liner 380
Limites , t. III 447
Limon 381
Lisière 383
Liste 384
Littéralement 386
Littérature 387
Livide , t. III 34
Livre 388
Livrer 389
Logement 390
Loger , t. I 422
Logique 389
Logis 390
idem 413
Loi , t. I 408
Loisir 392
Long-tems *ibid*
Longuement *ibid*
Lorsque 393
Louanges 35
idem , t. I 100
Louer , t. I 41
Louche 396
Lourd 400
Loyal 401
Lubricité 366
Lucre 186
Lueur 403
Lui , t. III 396
Lui-même *ibid*
Lumière 403
Lunatique 424
Lustre 11
Luxe 406

M.

Macérer 437
Machination 427
Maflé 408
Magnanimité 219
Magnificence 406
Maint 409
Maintenant , t. I 114
maintenir 410
Maintien 411
Maison 130

Maison 230
idem 413
Maison des champs 412
Maison de campagne *ibid*
Mal, t. I 499
Maladif, t. III 525
Mal-adresse 414
Mal-aise 453
Mal-avisé 414
Mal-content 415
Malédiction 290
Malgré (bis), t. I 337
Malhabilité 414
Malheur 418
Malheureux *ibid*
Malhonnête, t. I 446
Malice 420
Malicieux 421
Malignité 420
Malin 421
Maltotier, t. III 166
Maltraiter 425
Mal (traiter) *ibid*
Manége 427
Maniaque 425
Manie, t. III 482
Manier, t. III 493
Manière 118
Idem 122
Manières, t. I 51
Manifeste 425
Manifester, t. I 405
Manigance 427
Manœuvre 428
Manouvrier *ibid*
Manque 429
Manquement *ibid*
Manufacture 513
Marchandise 430
Marche, t. I 415
Marché, t. III 504
Mari 432
Marquer *ibid*
Marri 434
Masqué 435
Massacre 436
Mâter 437
Matière 439
Matinal 440
Matineux *ibid*
Matinier *ibid*
Mauvais 421
idem, t. I 273
Maxime, t. *idem* 167
Méchanceté 420
Méchant 421
Mécontent 415
Médicament, t. III 228
Méditation, t. I 101
Méfiance 441
Méfiant, t. III 24
Méfier (se) 442
Mélancolie, t. I 256
Mélancolique 444
Mélanger *ibid*
Mêler *ibid*
Mémoire 446
idem, t. III 229
Mémoires 251
Ménage 13
idem 447
Ménagement 447
Ménagemens 25
idem, t. I 284
Mendiant, t. III 53

Mener 224
Idem, t. I 317
Mensonge 448
Menterie *ibid*
Menu 449
Méprise, t. I 195
Mercenaire, t. III 535
Merci 450
Mériter 451
Merveille, t. III 148
Mésaise 453
Mésallier, t. I 441
Mésuser 454
Métail 455
Métal *ibid*
Métamorphoses 456
Métier 457
Mettre 458
Mignard 458
Mignon *ibid*
Mince 449
Mine, t I 52
Ministère 20
Minutie 460
Miracle 148
Mirer 461
Misère 460
Misérable 418
Miséricorde 450
Mitiger, t. I 35
Mixionner 444
Mobiliaire 461
Mobiller *ibid*
Mode 555
Modèle, t. I 349
Idem, t. III 218
Modérer, t. I 35
Modeste, t. III 268
Modification 464
Modifier *ibid*
Modificatif *ibid*
Modifiable *ibid*
Moisir, t. I 258
Molester, t. III 544
Moment 462
Monarque, t. III 289
Monastère, t. I 296
Monceau, t. III 470
Monde 463
Monde (le grand) *ibid*
Monde (le beau) *ibid*
Monologue, t III 408
Mont, Montagne, Montagneux 468
Montée 88
Montueux 466
Moquerie 465
Morne, t. III 411
Mortifié, t. I 42
Mortifier 437
Mot 467
Idem 468
Mou 470
Moyen, t. III 556
Mur 470
Mutation 471
Mutuel 472

N

Naïf 473
Idem, t. III 383
Naiveté 474
Narrer 475
Nation 476
Naturel 473

Naturel 477
Idem, t. III 383
Nautonnier 483
Navire 478
Néanmoins, t. III 109
Nécessaire (il est) t. II 271
Nécessité, t. III 52
Nécessiteux, t. *Idem* 57
Nef 478
Négligent 304
Négoce, t. I *ibid*
Nègre 479
Néologie *ibid*
Néologisme *ibid*
Net 480
Neuf 481
Niais, t. I 172
Nigaud, t. *Idem* *ibid*
Nippes 481
Nocher 483
Noir 479
Noircir 484
Noise 486
Nom 487
Nomenclature 384
Nommer 491
Nonchalant 304
Nonnain 493
Nonne *ibid*
Nonette *ibid*
Nonobstant, t. I 337
Notes 493
Notifier 495
Notion, t. III 65
Notoire 425
Nourrir 496
Nourricier 497
Nourrissans *ibid*
Nourriture, t. III 440
Nouveau 481
Nuage 498
Nue *ibid*
Nuée *ibid*
Nuancer 500
Nuer *ibid*
Nuit, t. III 476
Nul 501
Numéral 504
Numérique *ibid*
Nutritif 497

Fin de la Table du second Volume.

Biblioteca Nazionale Reale PALATINA Napoli